DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13362 – 4,50 F    Fondateur : Hubert Beuve-Méry    Directeur : André Fontaine    – JEUDI 14 JANVIER 1988

Les controverses en URSS sur les réformes

## M. Mikhaïl Gorbatchev renvoie dos à dos la « droite » et la « gauche »

*Le secrétaire général du PC d'URSS, M. Mikhaïl Gorbatchev, a analysé dernièrement devant les responsables des médias soviétiques les difficultés auxquelles se heurte sa politique de réforme, renvoyant dos à dos la « droite » et la « gauche », autrement dit les conservateurs et ceux qui veulent aller trop vite.*

*Le chef du Kremlin a estimé que si des « erreurs » pouvaient être commises, elles ne sauraient empêcher d'aller de l'avant. Il a en outre laissé entendre que le débat sur l'histoire – en particulier sur la période stalinienne – se poursuivrait.*

*MOSCOU*
*de notre envoyée spéciale*

Tenir tête *« à la droite comme à la gauche »* : c'est l'image qu'a voulu donner de sa politique M. Mikhaïl Gorbatchev au cours d'une rencontre avec les responsables de la presse et de la création artistique, organisée au comité central le 8 janvier, et dont la *Pravda* a rendu compte sur trois pleines pages mercredi 13 janvier.

Quatrième du genre depuis l'accession au pouvoir de M. Gorbatchev depuis 1985, cette réunion s'est ouverte à 11 heures du matin et s'est poursuivie pendant près de sept heures, entrecoupée de deux seules pauses selon le rédacteur en chef des *Nouvelles de Moscou*, M. Egor Yakolev. Le numéro un soviétique a fait un discours d'introduction, puis a répondu aux questions et écouté les remarques de treize intervenants, d'après le compte rendu de la *Pravda*, avant de clore lui-même la réunion.

Face à une centaine de participants, plusieurs membres du bureau politique dont le numéro deux du régime, M. Egor Ligatchev, étaient présents au côté de M. Gorbatchev, ainsi que des secrétaires au comité central, parmi lesquels M. Anatoli Dobrynine.

SYLVIE KAUFFMANN.

*(Lire la suite page 4.)*

## Recentrage

La vie politique à Moscou a aussi ses « discours de rentrée » ressemblant à s'y méprendre aux « cérémonies des vœux » et autres rituels qui nous sont familiers en ce début d'année. C'est à un exercice de ce type que M. Gorbatchev s'est livré en recevant au Kremlin ce que l'on appellerait ailleurs les « faiseurs d'opinion ».

Le fait qu'il ait fallu attendre cinq jours pour prendre connaissance des propos échangés à cette occasion donne à penser que la mise au point de la version officielle n'est pas allée sans mal, mais aussi que l'événement est jugé important. Ne dit-on pas depuis des mois à Moscou qu'après une période initiale de tâtonnement la « perestroïka » *(restructuration)* est entrée dans sa phase « cruciale » et que les deux prochaines années seront « décisives » pour l'avenir de l'URSS comme du socialisme ?

Or c'est un Mikhaïl Gorbatchev « recentré » qui apparaît à cette occasion, nettement moins audacieux que celui qui, *il y a un an, étonnait* le monde entier en lançant sa politique de démocratisation et de « glasnost » (transparence) après avoir libéré Sakharov et plusieurs dissidents. Le secrétaire général admet lui-même qu'il lui faudra peut-être « battre en retraite » devant certains obstacles ou erreurs. Surtout, il prend soin de se situer à égale *distance des conservateurs « de droite »* et des « ultras » de la « perestroïka ».

Ses allusions répétées – encore qu'indirectes – au cas de Boris Eltsine, le très dynamique chef moscovite du parti, sacrifié en novembre dernier à la fureur des orthodoxes de l'appareil, confirment que cette crise n'est pas encore tout à fait surmontée, qu'elle sert de point de référence au « juste milieu » adopté depuis lors.

Deux autres considérations limitent la portée de cette nouvelle allocution du secrétaire général. Comme ses prédécesseurs, celui-ci gouverne par le verbe. Mais, dès lors qu'il s'agit de réformes, l'on peut se demander dans quelle mesure ses exhortations à l'adresse de ces autres artisans du verbe que sont les rédacteurs en chef et intellectuels sont en prise sur les réalités.

Que pensent de tout cela les fonctionnaires du parti, les gestionnaires de l'économie et autres bureaucrates qui, eux, assurent la direction quotidienne des affaires concrètes ? Les vives critiques formulées par la presse contre les inerties administratives après la mise en route de la réforme économique au début de ce mois n'incitent guère à l'optimisme.

En second lieu, il faut tenir compte du rôle de plus en plus important joué par le numéro deux du parti, *M. Ligatchev*. Ce dernier avait causé quelque sensation en révélant, dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde » au début de décembre, qu'il présidait les séances du secrétariat du parti et dirigeait l'ensemble de l'activité de cet organisme capital.

Que cette situation soit récente ou qu'elle remonte à plusieurs années, comme on l'a assuré par la suite à Moscou, il reste que le « numéro deux » est en fait le « secrétaire général bis » dont les attitudes (en l'occurrence conservatrices sur les questions de culture et d'histoire) pèsent très fortement dans la balance. Une influence qui n'est certainement pas étrangère au « recentrage » de M. Gorbatchev.

Le financement de la vie politique

## Le projet de loi ne limite pas les dons privés aux partis

*M. François Mitterrand s'est entretenu avec M. Jacques Chirac, le mercredi 13 janvier, avant le conseil des ministres, de deux projets de loi relatifs au financement des campagnes et des partis politiques que le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a présentés ensuite au conseil. Ces textes prévoient notamment les modalités d'un financement public des partis, mais aucune disposition relative aux dons privés dont ceux-ci peuvent bénéficier. Les socialistes, favorables au financement public, souhaitaient la disparition ou la réglementation stricte des financements privés.*




Lire l'analyse des projets gouvernementaux en page 9



L'ENQUÊTE : la mise en place de la machine électorale aux Etats-Unis

## Précampagne à l'américaine

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

La campagne électorale américaine n'en est en principe qu'à ses balbutiements – le successeur de M. Reagan ne sera élu qu'en novembre, – mais déjà les candidats bégaient, répètent mécaniquement des arguments cent fois entendus, tandis que le public semble modérément intéressé par le spectacle.

La route est encore bien longue, qui mène aux *« conventions »* démocrate et républicaine, cet été, puis à l'affrontement final des champions de chaque camp. Mais les candidats à l'investiture s'échauffent depuis si longtemps déjà (près d'un an) que la plupart paraissent essoufflés avant même le vrai départ, avant de franchir les premières haies, les premières « primaires », au mois de février.

Ce devrait pourtant être la plus belle des campagnes, l'élection la plus ouverte, puisque, pour la première fois depuis vingt ans, l'occupant de la Maison Blanche n'y participe pas : M. Reagan arrive au terme de ses deux mandats, le maximum autorisé par la Constitution. Et le choix de son successeur devrait en toute logique être déterminant pour l'avenir des Etats-Unis.

Le pays veut-il continuer à courir sur sa lancée, dopé pour longtemps d'optimisme « reaganien », ou bien les Américains préféreront-ils se soucier, à nouveau, d'intendance ? Le choix est immense : faut-il un président pour exalter la liberté dans le monde, ou la justice sociale aux Etats-Unis ? La *« guerre des étoiles »*, qui se veut une *« paix des étoiles »*, ou une place au soleil pour tous les Américains ? Le dollar et le déficit budgétaire, le SIDA et la Contra, la tragédie du Proche-Orient... : le champ est libre pour toutes les idées, toutes les esquisses de solutions. Toutes les esquives aussi, car, pour d'évidentes raisons, les candidats hésitent à se jeter à l'eau, et, avantageusement dressés au bord de la piscine, laissent admirer leur musculature, font et refont l'impressionnant inventaire de leurs qualités personnelles, de leur caractère, leur aptitude à diriger... *« Leadership, leadership »*, c'est le refrain commun, le mot magique qui inonde tous les discours.

Pour le reste, les questions concrètes, les choix politiques, la prudence est de mise : *« Le public sait très bien à présent que la plupart de ces hommes ne prononcent pas une syllabe sans avoir consulté leurs conseillers ou examiné les sondages d'opinion »*, écrivait récemment le *Wall Street Journal*.

JAN KRAUZE.

*(Lire la suite page 7.)*

POINT DE VUE : au-delà des affaires

## Le dérèglement de l'Etat

par Pierre Messmer
président du groupe RPR de l'Assemblée nationale

L'année 1987 aura été marquée par ce qu'on appelle « les affaires ». Naturellement, l'opinion a été attentive à leur côté sordide, argent public ou privé détourné par tel ou tel au profit supposé de ceux-ci ou de ceux-là. Je n'en dirai rien, non seulement parce que la justice est saisie et qu'il lui revient d'instruire et de juger, hors de toute pression, mais aussi parce que ces détournements sont, à mon avis, moins une cause que l'effet de désordres graves dans le fonctionnement de l'Etat. C'est cela qui est important et c'est sur cela que je veux insister.

Il y a eu défaillance des gouvernements en exercice au moment où les fautes ont été commises. Le ministre de la défense, alors Charles Hernu, avant d'en assumer courageusement la responsabilité, a longtemps soutenu qu'il ne savait rien du sabotage du *Rainbow-Warrior* par les agents de la DGSE, placés sous son autorité. *Le président de la République* et le premier ministre, à les croire, en ignoraient tout. Pour invraisemblables qu'elles soient, acceptons ces affirmations, qui sont de pratique courante dans tous les pays lorsqu'il s'agit des services secrets, et bornons-nous à constater que les conséquences de cette malheureuse affaire ont été aggravées par les fausses manœuvres du gouvernement.

Mais, quand le même ministre de la défense soutient qu'il n'a jamais eu connaissance d'un trafic illégal de munitions à destination de l'Iran, lequel semble s'être poursuivi pendant trois ans et avoir porté sur plusieurs centaines de *milliers* d'obus, *il* s'enferme dans un terrible dilemme. S'il est vrai qu'il ne savait pas, il avoue que son autorité était peu respectée puisque son administration pouvait se livrer librement et impunément à des irrégularités graves et répétées. S'il ment, c'est qu'il a mené sciemment une politique contraire à celle du chef de l'Etat, qui avait *« donné au ministre de la défense, et donc aux administrations, la directive de ne rien vendre à l'Iran »* (M. F. Mitterrand sur RTL, le 16 novembre), et des gouvernements auxquels il appartenait. Dans l'une et l'autre hypothèse, il est coupable et ne mérite aucune circonstance atténuante.

Dans un ministère très différent par son organisation et ses missions, l'affaire dite du Carrefour du développement conduit à des conclusions comparables : ou bien le ministre, M. Christian Nucci, a été imprudent, et il n'est pas digne de sa fonction, ou bien les irrégularités commises avaient reçu son aval, et il mérite le sort qui lui est fait. Les responsabilités ne s'arrêtent pas au niveau des ministres concernés. Elles remontent plus haut.

*(Lire la suite page 9.)*

**Le Monde**
**ARTS ET SPECTACLES**

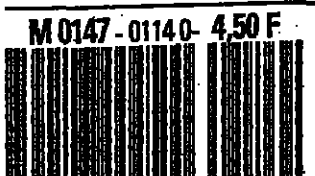
### Le temps des musées

Grands et petits, généralistes ou spécialisés, publics ou privés, les musées sont aujourd'hui près de deux mille en France. Et leur nombre va s'accroissant. Ils s'intéressent à tous *les domaines, et attirent* de plus en plus de monde. Vendredi 15 janvier, au Grand Palais, le Salon international des musées et des expositions ouvrira ses portes.

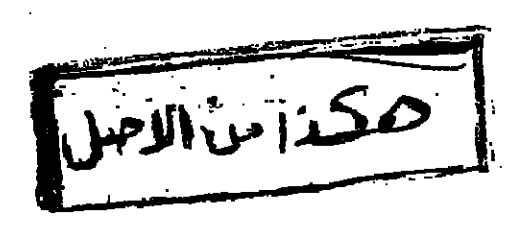
Pour la première fois, les musées se présenteront dans des stands de toile comme peuvent le faire, dans ce lieu, éditeurs et marchands d'art. Cette manifestation, qui sera largement orchestrée par les médias, est le signe que nous sommes entrés dans l'ère des musées.

Pages 15 à 21

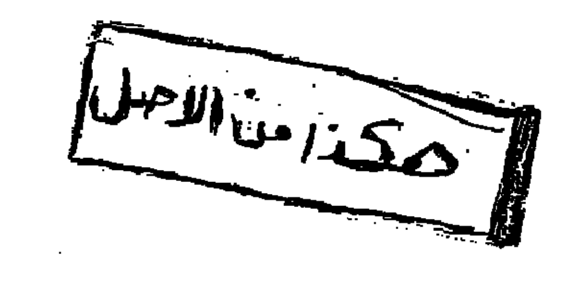





A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 1,75 $.



# Etranger



Le colloque organisé par l'IFRI et M. Malhuret

## Les droits de l'homme entre la droite et la gauche

Etait-il scandaleux qu'un colloque sur les droits de l'homme prétendant à l'objectivité fût organisé par un membre du gouvernement, M. Claude Malhuret ? En cette période pré-électorale, rien, évidemment, n'est innocent : ni cette réunion sur les droits de l'homme qui s'est achevée mardi 12 janvier au Palais des congrès (1) ni celle qui s'ouvre mercredi 13 janvier sous les auspices du ministère des affaires étrangères, pour laquelle quelques dizaines d'intellectuels du Vieux Continent sont invités à plancher sur *« l'identité culturelle européenne »*. Comment ne pas penser qu'au moins l'un des buts dérivés de ces deux manifestations est, pour le gouvernement, d'affirmer sa présence dans des domaines généralement considérés comme étant plutôt ceux de la gauche ? Car de même qu'aucun membre de l'actuel gouvernement n'a hérité de l'image de ministre européen de la culture qu'avait su se forger M. Jack Lang, de même l'idée des droits de l'homme demeure largement un attribut de la gauche.

La droite dont se réclame M. Claude Malhuret n'a plus grand chose à voir avec celle de l'époque de l'affaire Dreyfus et il était de bonne guerre, pour le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, de témoigner, par une manifestation de prestige de ses préoccupations en ce domaine. Il était de bonne guerre aussi, vu le moment choisi, que quelqu'un – en l'occurrence Bernard Kouchner, président de Médecins du monde – engage la polémique et dénonce la tentative de « politisation » de valeurs qui devraient échapper aux contingences politiques.

Elles n'y ont cependant, n'en déplaise aux auteurs de la déclaration « universelle » de 1789, quasiment jamais échappé et s'il est un constat sur lequel la plupart des intervenants au colloque furent d'accord, c'est bien celui des erreurs théoriques commises dans le passé à propos des droits de l'homme par différents courants de la gauche et du recul actuel de ces approches erronées. D'où a bien pu naître l'idée que l'absence de libertés pouvait être nécessaire au développement économique, se demandait Jean-François Revel, tandis que plusieurs orateurs rappelaient les impasses auxquelles avait mené une pensée anticolonialiste réfutant le principe de l'universalité des droits de l'homme, ou bien toutes les théories de l'identité culturelle poussées à leur extrême.

Quoi qu'on pense de l'opportunisme du moment choisi, la démarche qui inspirait cette réunion n'est pas inutile. Alors qu'il est de plus en plus fréquemment fait référence aux droits de l'homme, cette notion, comme le rappelait dans son introduction M. Claude Malhuret, est toujours perçue comme relevant *« du domaine du flou »* et une clarification théorique serait bienvenue. On s'interrogea donc, au cours de la première journée, sur les fondements philosophiques des droits de l'homme et sur deux problèmes classiques : celui du rapport entre les droits civils et politiques d'une part, les droits économiques et sociaux d'autre part (à la base, entre autres, du conflit qui oppose les démocraties libérales et l'Union soviétique) ; celui de l'universalité des droits de l'homme (qui renvoie plutôt à une problématique nord-sud et appelle le plus souvent des exemples faisant référence à l'Islam).

On peut regretter que les intervenants se soient trop longtemps attardés sur ces débats classiques et n'aient fait qu'effleurer des aspects plus nouveaux de la problématique des droits de l'homme. Ainsi le philosophe Luc Ferry évoqua-t-il le *« symptôme »* que représentent actuellement la multiplication de « comités de sages », la bio-éthique et plus généralement *« l'espace infini, l'espace démagogique qui s'ouvre dès lors que les droits sociaux touchent au bonheur et plus seulement à la liberté ; espace dans lequel toute revendication peut prétendre devenir un droit »*.

Ainsi Alain Finkielkraut évoqua-t-il pour sa part ce qu'il appelle le *« risque de dérive positiviste »* (la volonté de l'Etat d'absorber les droits de l'homme).

### L'Occident et Gorbatchev

On entra dans le concret, et dans la politique internationale, au deuxième jour du colloque. C'est l'Union soviétique et l'attitude à avoir à l'égard de la nouvelle politique de M. Gorbatchev qui occupa l'essentiel des débats, confiés à des orateurs de marque puisque, à côté d'éminents soviétologues français et étrangers, étaient présents Milovan Djilas (2), Vladimir Boukovski et Alexandre Guinsburg (3).

Autant les orateurs occidentaux s'efforcent de décrire la nouveauté de la situation en URSS, autant les dissidents s'attachaient à montrer que rien de majeur à ce jour n'était modifié. Le plus péremptoire dans ce registre fut Boukovski, qui s'emporta contre les *« naïfs »* et les *« politiciens euphoriques »* et contre *« cet incroyable désir de l'Occident de croire que quelque chose a changé »*. Rien ne changera, dit Boukovski, aussi longtemps que règne l'arbitraire et que le PC reste le seul parti, et l'Occident, *« au lieu de négocier sur des symptômes (les armements, les droits de l'homme) devrait avoir une position claire sur l'hostilité de cette idéologie et de ce système »*.

A quoi Freimut Duwe, député du SPD ouest-allemand, opposa le caractère moralement contestable et politiquement inefficace de ce point de vue *« tautologique »*. *« Nous avons déjà l'expérience de ce dont nous parle Boukovski*, dit Freimut Duwe, *c'est celle de la guerre froide dont nous savons qu'elle n'a, elle non plus, rien changé au système soviétique. »*

Le politologue Pierre Hassner releva, lui aussi, la contradiction qu'il y a à affirmer tout à la fois que les réformes en URSS ne sont destinées qu'à l'Occident et, d'autre part, que l'Occident ne doit pas bouger. On se rallia finalement aux formules de Milovan Djilas sur la nécessité pour l'Occident d'être, face à l'URSS, *« intelligent et fort »*, mais souple aussi, sur la nécessité de tout lier et de faire de l'obtention de résultats en matière de droits de l'homme la condition préalable à toute concession en d'autres domaines.

Sans doute, ce thème de l'URSS était-il porté par l'actualité et justifié par un certain désarroi qu'engendre en Occident l'offensive réformatrice de Gorbatchev. La place qu'il a prise dans ce débat consacré au thème général des droits de l'homme n'en était pas moins quelque peu surévaluée. Si atteinte il y eut à l'objectivité politique, sans doute était-elle là et là seulement. Et M. Claude Malhuret aurait pu s'épargner de faire, en préalable du colloque, le décompte, dans la liste des participants, des hommes qui se réclamaient de la droite et de ceux qui se voulaient de gauche.

CLAIRE TRÉAN.

(1) Elle était organisée conjointement avec l'Institut français des relations internationales.

(2) Ancien compagnon de Tito devenu un critique acerbe du régime yougoslave.

(3) Dissidents soviétiques expulsés d'URSS après avoir été internés dans des camps de travail.

Après dix-neuf ans de négociations

## La Suède et l'URSS sont parvenues à un accord sur le partage des zones économiques en mer Baltique

**Au terme de dix-neuf années de négociations, la Suède et l'Union soviétique ont signé, le mercredi 13 janvier, à Stockholm, un accord de principe concernant le partage des zones économiques en mer Baltique. La Suède obtient ainsi 75 % de la « zone blanche » de 13 500 kilomètres carrés, située entre l'île suédoise de Gotland et les côtes baltes, qui faisait l'objet du différend, l'Union soviétique 25 %.**

**Désormais, seuls ces deux pays auront le droit de pêcher et d'exploiter les ressources dans ce périmètre qui, en l'absence d'accord, était utilisé par les pays riverains de la mer Baltique, notamment par les pêcheurs danois. Ceux-ci ont d'ailleurs immédiatement fait part de leur mécontentement, nous signale notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen. Le ministre danois des pêcheries, M. Gammelgaard, doit se rendre à Stockholm la semaine prochaine pour discuter de cette situation particulièrement délicate, qui touche notamment la population de l'île de Bornholm. Il estime que la décision suédoise annule *de facto* les accords sur les quotas conclus entre la Suède et la Communauté européenne et espère que la Commission de Bruxelles défendra *« énergiquement »* les intérêts danois.**

*STOCKHOLM*
*de notre correspondante*

En annonçant, le mardi 12 janvier, que les négociations avaient abouti, le premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson, s'est félicité de ces résultats : *« Ce compromis est un succès dont nous devons être extrêmement satisfaits*, a-t-il dit. *Nous avons résolu un problème délicat avec une grande puissance, et le résultat implique de grands avantages pour la Suède sur le plan de la pêche et de la politique de sécurité. »* Le chef du gouvernement a également souligné qu'*« il n'existait jusqu'ici aucun exemple en politique internationale où un petit état jusqu'ici aucun exemple en politique internationale où un petit Etat a pu sauvegarder ses intérêts face à une grande puissance de manière aussi satisfaisante. »* *« Un compromis bien pesé »*, devait de son côté commenter son homologue soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, en visite officielle à Stockholm, qui a signé l'accord avec M. Carlsson, en ajoutant : *« Plus d'ailleurs qu'un compromis, je devrais dire que nous avons perdu, mais que nous l'avons fait en bonne entente entre voisins. »*

La Suède a dû faire marche arrière par rapport à ses revendications initiales sur la *« zone blanche »*, créée conformément à la convention sur le droit de la mer de 1982. Les Soviétiques, qui avaient refusé de considérer que les eaux territoriales suédoises soient tracées à partir de la côte orientale de l'île de Gotland et non de la terre ferme, ont fini par faire une *« concession »* et se contentent des 25 % qui leur sont attribués, alors que, en arrivant à Stockholm en début de semaine, ils entendaient encore négocier une part de 30 %.

Le compromis entre les deux pays est sans aucun doute un succès pour le chef du gouvernement social-démocrate suédois, à huit mois des élections législatives, mais aussi un *« nouvel exemple de la glasnost soviétique »*, comme il devait le souligner.

Cet accord a, en tout cas, été accueilli avec beaucoup d'intérêt par la Norvège qui connaît, depuis 1974, un problème analogue avec l'URSS dans la mer de Barents concernant le partage en zones économiques d'une région de 155000 kilomètres carrés, importante non seulement sur le plan de la pêche et des ressources en pétrole et en gaz, mais aussi sur le plan stratégique et militaire. Si un espoir est né à Oslo avec la signature de l'accord sur la mer Baltique, les Norvégiens, qui reçoivent M. Ryskov du 14 au 16 janvier en visite officielle, doutent fort cependant que l'Union soviétique se montrera aussi prête au compromis qu'elle l'a été avec la Suède.

FRANÇOISE NIÉTO.

**La « zone blanche » contestée couvre 13 500 kilomètres carrés. L'accord de principe intervenu à Stockholm prévoit son partage à raison de 75 % pour la Suède et 25 % pour l'URSS.**

En visite en Pologne

## Le chef de la diplomatie ouest-allemande s'est entretenu avec M. Lech Walesa

Le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. H.-D. Genscher, qui devait être reçu par le général Jaruzelski, mercredi 13 janvier, à la fin de sa visite en Pologne, s'est entretenu mardi à Varsovie avec M. Lech Walesa, chef du syndicat dissous Solidarité. Exprimant sa satisfaction, le prix Nobel de la paix a indiqué qu'il avait discuté avec le ministre ouest-allemand de la situation économique et sociale en Pologne, ainsi que des relations entre Solidarité et les syndicats ouest-allemands, qu'il a jugées insuffisantes.

La journée avait été longue pour M. Genscher qui l'avait commencée par un dépôt de gerbe dans un cimetière allemand de la première guerre mondiale puis sur la tombe du Père Popieluszko, assassiné, en octobre 1984, par des membres de la police politique. Plusieurs centaines de personnes étaient venues attendre le cortège officiel pour saluer le ministre ouest-allemand et rappeler par leur présence qu'il fallait toujours compter avec une opposition polonaise bien vivante. En 1984, M. Genscher avait dû annuler une première visite en raison du refus des autorités polonaises de le laisser accomplir ces gestes symboliques.

Malgré la persistance d'un malentendu entre Allemands de l'Ouest et Polonais sur la reconnaissance formelle des frontières de l'après-guerre et la question des Polonais d'origine allemande, le déroulement de cette visite confirme le souhait des autorités polonaises d'ouvrir un nouveau chapitre dans leurs relations avec l'actuel gouvernement ouest-allemand. Le porte-parole du gouvernement polonais a précisé, mardi, que des accords étaient en cours de préparation à propos de projets d'investissements ouest-allemands en Pologne, de la coopération en matière d'environnement et d'échanges scientifiques, ainsi que sur l'ouverture de nouveaux consulats à Hambourg et Cracovie. – (*AFP, UPI.*)



La fin du voyage de M. Jean-Bernard Raimond en Turquie

## Ankara regrette les désaccords avec la France sur Chypre et le conflit irano-irakien

*ISTANBUL*
*de notre correspondant*

Les fastes du palais de Topkapi et de Sainte-Sophie, en compagnie du maire d'Istanbul, une dernière réception au palais de France, l'ancienne ambassade dans la capitale ottomane, et M. Jean-Bernard Raimond a quitté la Turquie le 12 janvier en laissant derrière lui un parfum de fin de fête. Les premiers commentaires des médias turcs, de la télévision en particulier, soulignent la joie des retrouvailles, mais aussi une certaine déception, apparue dans la conférence de presse donnée par M. Mesut Yilmaz, le chef de la diplomatie turque.

Evoquant la longueur de ses entrevues avec le président de la République, M. Kenan Evren, et le premier ministre, M. Turgut Ozal, à qui il a remis un message d'amitié de Jacques Chirac, M. Raimond a parlé d'une visite *« encore plus chaleureuse »* et d'entretiens *« encore plus denses »* que prévu. Comme M. Yilmaz, il s'est félicité de la relance depuis vingt mois des relations bilatérales dans tous les domaines. Le ministre français a apprécié *« la convergence de vues et d'analyses sur les grandes questions internationales et régionales »*, en particulier le désarmement. Pourtant, au dire de M. Yilmaz, les deux délégations se sont contentées d'un *« échange de points de vue »*, notamment sur le conflit irako-iranien dans lequel la position française semble à Ankara déséquilibrée en faveur de l'Irak.

### Vive concurrence

M. Raimond a évoqué *« l'intérêt des firmes françaises pour les grands projets dans le cadre de la modernisation de l'économie turque »*, à commencer par le métro d'Ankara et la coopération en matière d'industrie d'armement. Ces firmes doivent pourtant savoir, a précisé M. Yilmaz, que *« la concurrence est très vive »* et que la Turquie désire, *« plutôt que des opérations transitoires, des investissements à long terme et des formules d'association avec les firmes turques »*.

Après avoir évoqué le développement des relations culturelles, M. Raimond a *« noté que l'engagement européen était la priorité de la politique étrangère de la Turquie, ce qui est normal puisqu'elle appartient à l'Europe »*. Il a assuré ses interlocuteurs que la demande turque d'adhésion au Marché commun déposée en avril dernier *« serait examinée selon la procédure prévue par le traité de Rome »*, et que la France *« n'y ferait pas obstacle »*. Il s'est prononcé pour une *« relance de l'accord d'association de 1963 entre la Turquie et la CEE »*.

La télévision turque a jugé mardi soir cette proposition *« en deçà de la demande de la Turquie »*, qui espérait *« le soutien le plus énergique de la France à la candidature turque »*.

Sur la question de Chypre, évoquée par la délégation turque, le désaccord a été souligné en réponse aux questions de la presse. Réaffirmant le soutien de la France au gouvernement de Nicosie et à *« l'unité, l'intégrité et la souveraineté de l'île »*, M. Raimond a expliqué que, *« compte tenu du déséquilibre existant en faveur des forces turques dans la partie nord de l'île que la France n'a jamais reconnue comme une entité indépendante (1), les ventes d'armes françaises aux Chypriotes grecs étaient sans risque »*, et qu'il préférait que *« ce soit la France qui les livre »*. M. Yilmaz, qui a fait part de l'*« insatisfaction turque »* à ce sujet, a refusé la notion de *« déséquilibre »* car *« les forces turques ne menacent personne »*. Il a jugé ces livraisons militaires *« en contradiction »* avec l'appui de la France aux démarches de l'ONU, tout en relevant dans le refus français d'une conférence internationale un point de convergence sur la question.

M. Yilmaz a, d'autre part, déclaré que la collaboration dans la lutte contre le terrorisme allait commencer *« au niveau des experts »*. De source française, on apprenait que la question des droits de l'homme avait été *« abordée en tête à tête dans leur aspect le plus préoccupant »* et que *« la France se réjouissait de l'heureuse coïncidence qu'ont constituée, le jour de l'arrivée de Jean-Bernard Raimond et la signature par la Turquie de la convention européenne contre la torture »*.

MICHEL FARRÈRE.

(1) Allusion à la République turque de Chypre-nord proclamée unilatéralement en 1983 et reconnue seulement par la Turquie.

### M. Giraud en visite dans trois pays africains

Le ministre français de la défense, M. André Giraud, se rendra, toute une semaine, en Afrique, dans trois Etats avec lesquels la France a conclu d'importants accords de défense et d'assistance militaire.

Du jeudi 14 janvier au mercredi 20 janvier, M. Giraud a prévu de visiter le Centrafrique, le Cameroun et le Gabon où il aura une série d'entretiens officiels avec les chefs de ces Etats.

Le Centrafrique et le Gabon constituent les bases arrière de la présence militaire française au Tchad et servent, d'une manière générale, de bases logistiques à l'armée française en Afrique. Avec le Cameroun, la France est en discussions pour de nouvelles livraisons de matériels militaires, en particulier des avions Mirage F-1.

# Proche-Orient

## Les troubles dans les territoires occupés par Israël

### M. Goulding, secrétaire général adjoint de l'ONU, interdit d'enquête dans les camps palestiniens de Gaza

**Un conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe consacré à la situation dans les *territoires occupés de Cisjordanie et Gaza* se tiendra le 24 janvier à Tunis. La Libye avait demandé le 25 décembre dernier cette réunion en vue d'examiner *« les politiques et pratiques sionistes inhumaines dont sont victimes les populations des territoires occupés ».***

**Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, aura fait son rapport au Conseil de sécurité sur la situation dans les territoires occupés avant cette réunion. Son représentant spécial, M. Marrack Goulding, se trouve actuellement en Israël à cette fin.**

**Le gouvernement américain a d'ailleurs exprimé l'espoir que le gouvernement israélien permettra à M. Goulding, secrétaire général adjoint de l'ONU, qui enquête sur la situation dans les territoires occupés, d'accomplir sa mission. En revanche, les responsables des Nations unies se sont abstenus de tout commentaire sur l'interdiction faite à M. Goulding de visiter deux camps palestiniens de la bande de Gaza.**

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Le secrétaire général adjoint des Nations unies, M. Marrack Goulding, devait entamer jeudi 13 janvier une visite de plusieurs camps de réfugiés en Cisjordanie, après l'expérience plutôt malheureuse qu'il a eue la veille dans la bande de Gaza. M. Goulding se trouve en mission dans les territoires à la suite du vote par le Conseil de sécurité, courant décembre, *d'une résolution* dénonçant les méthodes d'Israël en *matière de maintien de l'ordre.* Le secrétaire général adjoint a pu constater mercredi que les autorités israéliennes n'entendaient pas lui faciliter la tâche. Alors qu'il se présentait, dans la matinée, à l'entrée de deux des camps de la bande de Gaza, ceux de Jabaliya et de Shatti, il s'est vu, poliment mais fermement, repoussé par des soldats – *« zone militaire ».*

#### Des militants décidés

Escorté d'un long convoi de journalistes et de collaborateurs, il s'est alors dirigé vers le seul des huit camps de réfugiés de Gaza à ne pas être sous couvre-feu, celui de Muazi. Là, ce n'était pas l'armée qui faisait obstruction, mais plusieurs centaines de jeunes Palestiniens qui manifestaient derrière un barrage de *bidons d'huile enflammée.* De peur de provoquer une émeute, M. Goulding a préféré rebrousser chemin pour aller rencontrer plusieurs personnalités locales, des avocats et l'ancien maire destitué de Gaza, M. Rachad Shawa, qui s'est amèrement plaint des conditions d'existence faites à la population du plus petit des territoires occupés par Israël.

M. Goulding s'est ensuite entretenu avec M. Rabin, ministre de la défense, qui a catégoriquement rejeté les critiques formulées par l'ONU à l'encontre de l'armée israélienne. Le quotidien *Maariv* (indépendant) estimait, pour sa part, qu'il était naïf de penser que les militants islamistes et ceux de l'OLP ne feraient pas tout pour faire de la visite de M. Goulding une journée de manifestations spontanées.

L'armée israélienne continuait à se déployer massivement dans la bande de Gaza, où la situation reste toujours agitée. Les incidents paraissent cependant avoir quelque peu *changé de nature. Ces dernières* vingt-quatre heures, ce sont moins des manifestants que des militants décidés qui ont affronté l'armée. Mercredi, un Palestinien a été tué dans le sud du territoire de Gaza, à Rafah, après qu'il eut attaqué un soldat à coups de poignard. L'armée a indiqué que la victime était un homme âgé de trente ans, appartenant au mouvement clandestin Djihad islamique (intégristes musulmans) et déjà condamné à des *peines de prison.*

Dans le camp de Jabaliya, l'armée a indiqué qu'elle avait ouvert le feu contre un groupe de jeunes qui avaient attaqué une *patrouille à coups de pierres,* de bouteilles et armés de bâtons cloutés. *Cinq Palestiniens ont été blessés* par balles.

En Cisjordanie, la grève était toujours largement *suivie,* de même qu'à Jérusalem-Est, la partie arabe de la capitale. Cependant, quatre des neuf Palestiniens à être sous le coup d'un arrêté de bannissement ont renoncé à faire appel devant la commission militaire statuant sur ces sanctions. Leurs avocats ont fait valoir que cette commission refusait (comme c'est très souvent le cas) de rendre publiques les charges retenues *contre leurs clients. Ils ont* souligné qu'il était alors inutile d'aller plus loin dans une procédure dont le seul objet était de donner un caractère de légalité à une sanction ne relevant pas de la justice, mais de l'intimidation.

Les quatre hommes ne feront pas non plus appel devant la Cour suprême (qui n'a jamais cassé une décision de bannissement) et pourraient donc être expulsés dès la semaine prochaine.

**AL. FR.**

### M. Cheysson : « Nous sommes en pleine tragédie grecque »

Hôte de la presse diplomatique, M. Claude Cheysson n'a pas mâché ses mots, le mardi 12 janvier, pour dire ce qu'il pensait de la manière dont ont été traités les réfugiés iraniens expulsés de France : *« Je me suis senti humilié. Quelle honte ! Celui-ci n'était pas là, alors on a pris ses deux filles... On a pris un Turc qui passait par là... Il est honteux qu'un gouvernement légitime se soit comporté ainsi. »*

Interrogé un peu plus tôt sur la situation dans les territoires occupés par Israël, l'ancien ministre des relations extérieures s'est exprimé avec la même vigueur. *Ce qui se passe* actuellement, dit-il, confirme que *« le contrôle des territoires occupés par la force n'est pas une solution acceptable ».* Evoquant le souvenir d'Auschwitz, il ajoute : *« Que ce soit des juifs qui doivent avoir recours à des méthodes de violence pour réprimer un peuple a quelque chose de dramatique. Nous sommes en pleine tragédie grecque ». « Il faut,* dit encore M. Cheysson, *que quelqu'un parle au nom des Palestiniens. Si l'OLP n'existait pas, il faudrait l'inventer. »*

Parmi bien d'autres sujets, M. Cheysson répond encore à des questions sur le désarmement et la coopération en Europe. L'accord de Washington *sur les missiles intermédiaires* est *« une bonne nouvelle »* dont les Européens *doivent « savoir bénéficier ».* L'option triple zéro, sur l'élimination des engins nucléaires à très courte portée ? Elle concerne des armes qui sont *« dès maintenant inutilisables »* car *« peut-on imaginer qu'un commandement national ou atlantique soit le premier à utiliser des armes nucléaires »* sur le sol allemand ?

La coopération militaire entre la France et l'Allemagne ? *« Je ne pense pas que le sujet militaire puisse être traité en priorité... Il y a d'abord les réalités économiques, monétaires, sociales. La véritable force de frappe, sur ce terrain, est en Allemagne... La défense, aujourd'hui, est économique et monétaire, pas nucléaire. »*

● **M. Genscher en Syrie.** – Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, se rendra cette semaine en Syrie. Initialement prévue du jeudi 14 au samedi 16 janvier, la visite de M. Genscher a dû être raccourcie de vingt-quatre heures pour des raisons de calendrier et ne commencera donc que vendredi. – *(AFP.)*

### Pour les colons de Cisjordanie, il est inconcevable de quitter « cette terre sacrée »

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Le village s'appelle Kyriat-Arba. Comment vit-on ces journées de *tourmente ici, à Kyriat-Arba, au* cœur de la « Cisjordanie occupée », *dans cette implantation de tendance* Goush Emounim (religieux *nationalistes), à deux pas de* Hébron ? Comment réagit-on à la révolte des Palestiniens, lorsqu'on est, au premier chef, concerné par le grand débat qui agite le monde politique de Jérusalem : maintien des territoires dans l'ensemble israélien ou compromis territorial comme le proposent les travaillistes ? En somme, que pensent ces colons, messianiques, militants du Grand Israël ?

La région a été relativement peu touchée par la vague de violence. Pourtant, dans le bus 60 qui cahote de Jérusalem à Kyriat-Arba, ce mercredi 12 janvier, on sent une certaine appréhension. Il n'y a ni gardes ni précautions de sécurité *particulières. Simplement, devant* le camp de réfugiés de Dehaishe, *passé Bethléem, puis devant celui* de Dal-Karroub, on tire à chaque *fois les rideaux. Pour ne pas voir ou* pour se protéger des jets de pierre ? Un peu des deux sans doute. Car, même si l'on se refuse à donner crédit aux descriptions « apocalyptiques » de la presse étrangère, on reconnaît que le climat a changé.

Ilana Polac, trente-quatre ans, médecin, nouvelle arrivée (elle habitait cet été encore près de la Bastille), se refuse à dramatiser. *« Mais, tout de même,* dit-elle, *ce n'est pas très drôle ; avant les incidents, les jets de pierres étaient sporadiques. Depuis un mois, c'est tous les jours, et il y a des blessés. »*

#### « Je n'ai pas d'autre pays »

Ilana est choquée par le procès fait aux forces de l'ordre israéliennes : *« Les soldats sont patients, ils ne tirent que sur ordre. C'est une des armées les plus disciplinées du monde. »* Et les Palestiniens ? De la fenêtre de son modeste appartement – un HLM bon genre, – le docteur Polac contemple les collines de Judée : *« Nous sommes ici,* explique-t-elle, *parce que pour nous c'est une terre sacrée. On est à quelques mètres du tombeau des prophètes* (à Hébron), *et les juifs et les musulmans sont là à se haïr alors qu'ils prient au même endroit. »* La réponse est évidemment plus sentimentale que politique, mais elle témoigne d'une conviction solidement établie à Kyriat-Arba : il est inconcevable qu'*« on »* nous demande un jour de quitter *« cette terre sacrée ».*

La perspective d'un éventuel compromis territorial est définitivement étrangère aux habitants de Kyriat-Arba comme aux quelque soixante mille Israéliens installés en Cisjordanie. C'est une donnée que même les travaillistes ne peuvent ignorer. *« Je ne peux pas le concevoir, je n'ose même pas y penser »,* commente avec effarement Danièle, autre médecin de Kyriat-Arba, installée sur ces collines depuis sept ans. Danièle a son histoire et elle tire *« ses »* leçons. *« Je suis née à Constantine,* dit-elle *; j'avais treize ans quand il a fallu partir, en 1961, et je trouvais que de Gaulle avait raison de donner l'indépendance aux Algériens. Ici, je ne peux pas penser de la même façon, car c'est mon pays et je n'en ai pas d'autre. »* Pourquoi ne pas vivre à Tel-Aviv ? Réponse tout aussi personnelle : *« Les gens de Tel-Aviv sont des matérialistes. Ils ont oublié ce qu'était l'essence d'Israël. Autant vivre à Paris. Et puis, comme je l'ai dit un jour à un ami de Tel-Aviv : et si c'était à vous qu'on demandait de rendre des territoires. »*

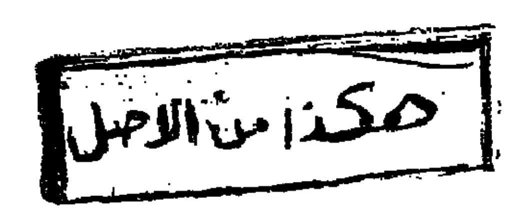
Dans l'esprit de Danièle, la réplique est une boutade. Pour Mᵉ Eliakim Haetzni, elle touche au cœur du problème. Mᵉ Haetzni, la soixantaine combative, est un des fondateurs de l'implantation. *Militant du* parti d'extrême droite Teyiha, dirigeant du Conseil des implantations de *« Judée Samarie et Gaza »,* il tient un discours dont on peut discuter les fondements politiques mais qui est très révélateur d'une ligne de fracture profonde dans la société israélienne. Mᵉ Haetzni se dit fatigué d'entendre la gauche faire porter aux colons toute la responsabilité de la situation actuelle ; fatigué de cette *« dialectique primaire »* qui distingue *« entre le bel Israël de 1948 et l'horrible Israël de 1967 »* – après l'occupation de Gaza et de la Cisjordanie.

*« Ce qui s'est passé ces derniers mois,* observe-t-il, *c'est une révolte de la population des camps de réfugiés, des gens de Balata* (près de Naplouse) *qui viennent de Jaffa, ou de ceux de Jabalya* (à Gaza) *qui viennent d'Ashdod ou d'Ashkelon. Ces gens-là ne veulent pas de Kyriat-Arba. »*

Et, campant sur cette ligne de défense très particulière, Mᵉ Haetzni ne veut envisager d'autre solution que celle d'accorder une large autonomie administrative aux Palestiniens des territoires. En attendant, il est trop tôt pour s'inquiéter. *« Je me souviens,* dit-il, *d'une couverture de* Time, *il y a quelques années – la Cisjordanie en flammes. »*

**ALAIN FRACHON.**





# Proche-Orient

## Amnesty International accuse Bagdad d'utiliser de la mort-aux-rats contre les Kurdes

Amnesty International a demandé, mercredi 13 janvier, au gouvernement irakien d'enquêter sur des informations selon lesquelles ses forces de sécurité utiliseraient de la *« mort-aux-rats »* pour supprimer des opposants kurdes. L'organisation de défense des droits de l'homme, basée à Londres, a déclaré avoir été informée que quarante Kurdes opposés au gouvernement de Bagdad — et alliés de Téhéran — avaient été empoisonnés au cours du mois de novembre avec du thallium, poison communément utilisé pour éliminer les rats.

Dix d'entre eux auraient été empoisonnés le 24 novembre à Marga, dans la province de Sulaimaniya, dans le nord de l'Irak, par une femme des services de sécurité irakiens qui aurait injecté du poison dans leur yaourt.

*« Trois des victimes seraient mortes en l'espace de quelques heures,* déclare un communiqué d'Amnesty. *Trois autres ont été transportées d'urgence par avion en Grande-Bretagne pour y être soignées, juste avant Noël. L'une d'elles est encore à l'hôpital et les deux autres sont actuellement en convalescence. »*

*Les combattants d'une autre* organisation kurde opposée au régime de Bagdad et alliée de l'Iran, le Parti démocratique du *Kurdistan irakien* (PDK), *ont par* ailleurs attaqué lundi une base de *l'armée irakienne au nord de* l'Irak, tuant cinquante soldats et *en capturant* quatre-vingts, a affirmé, mardi, un porte-parole *de ce mouvement.*

Dimanche, les guérilleros kurdes ont abattu un chasseur bombardier Sukkoï-22 de fabrication soviétique avec un missile portable Sam-7, capturant vivant son pilote, le capitaine Salek Gebdou Shejar, a également indiqué le porte-parole du PDK. Ce mouvement, dirigé par M. Massoud Barzani, est surtout présent au nord du Kurdistan irakien, notamment près de la frontière turque. — *(AFP, Reuter.)*

### Le conflit du Golfe

## Deux morts à bord d'un pétrolier attaqué par les Irakiens

Deux marins philippins du pétrolier *United Venture* ont été tués, un autre blessé, et six membres de l'équipage sont portés disparus, à la suite du raid aérien irakien mené lundi 11 janvier contre ce navire immatriculé à Singapour *(nos dernières éditions du 13 janvier)*, a indiqué un porte-parole de la compagnie chypriote Diana Shipping, propriétaire du navire. Le pétrolier a été touché à proximité de l'île de Lavan, au centre du Golfe. On compte quatre Grecs et deux Philippins parmi les marins portés disparus.

A Rome, le ministre italien de la défense, M. Valerio Zanone, a annoncé mardi une prochaine réduction des forces navales italiennes présentes dans le Golfe depuis octobre. Rome pourrait retirer dans un premier temps un navire de soutien logistique ainsi que l'un des trois chasseurs de mines italiens opérant dans la région aux côtés de trois frégates et de deux bâtiments de soutien.

Par ailleurs, la chaîne américaine ABC a affirmé, citant des sources proches des services de renseignements, qu'un cargo transportant des missiles chinois Silkworm, parti de Corée du Nord, venait d'arriver au port iranien de Bandar-Abbas. La vente de tels missiles, qui ont notamment été utilisés par Téhéran contre le Koweït, a toujours été démentie par Pékin, alors que Washington a indiqué détenir les preuves que les livraisons de missiles chinois à l'Iran se poursuivaient.

Continuant sa tournée dans le Golfe, le président égyptien Hosni Moubarak s'est rendu mardi au Qatar, après avoir, la veille au Koweït, qualifié le pacte de défense arabe commune de *« chiffon de papier »* tant qu'un certain nombre de pays ne le respecteraient pas, et salué les efforts menés par la Syrie pour tenter de mettre un terme au conflit Irak-Iran. Au cours d'une conférence de presse donnée lundi à Koweït, le raïs a cependant dénoncé implicitement l'aide accordée par Damas, l'adversaire le plus farouche de son pays dans le monde arabe, à l'Iran. Il s'est dit, toutefois, prêt à *« porter les Syriens en triomphe »* s'ils réussissent dans leur tentative de médiation entre Bagdad et Téhéran. — *(AFP, Reuter.)*

### ÉGYPTE

## Nouveaux affrontements entre étudiants et policiers

La police anti-émeute égyptienne *a fait usage, le mardi 12 janvier,* de gaz lacrymogène au cours d'affron*tements* avec des étudiants qui manifestaient pour exiger la libération de leurs camarades arrêtés la semaine dernière au cours de manifestations anti-israéliennes. Les bagarres entre forces de l'ordre et manifestants ont éclaté à l'université Ein-Chams du Caire, où avaient eu lieu de précédentes manifestations contre la répression de l'agitation palestinienne dans les territoires occupés par Israël.

La police anti-émeute a chargé plusieurs centaines d'étudiants qui lançaient des pierres, scandant des slogans hostiles au gouvernement égyptien, et a interpellé plusieurs manifestants. Une vingtaine d'étudiants avaient été arrêtés après des manifestations dans cette même université, il y a une semaine. — *(Reuter.)*

# Europe

### Les controverses en Union soviétique sur les réformes

## M. Gorbatchev renvoie dos à dos la «droite» et la «gauche»

*(Suite de la première page.)*

L'absence de M. Alexandre Yakovlev, membre du bureau politique, théoriquement chargé de la culture et de la propagande, reste cependant inexpliquée. Considéré comme l'un des principaux artisans de la glasnost, M. Yakovlev avait, en effet, assisté à la précédente rencontre de ce type.

Tout en exhortant la presse à se montrer toujours plus active dans la défense de la « perestroïka » à l'aube de sa « seconde phase » et dans l'explication pratique de la « démocratisation » et de la réforme économique pour les citoyens soviétiques, le secrétaire général du PCUS reconnaît à la fin de la réunion, dans ses remarques de conclusion, qu'il peut aussi se produire des situations dans lesquelles un demi-tour s'imposera. *« Le Politburo, le gouvernement, sont absolument certains que nous irons de l'avant »,* déclare-t-il, ajoutant toutefois : *« En abordant l'étape la plus complexe de la « perestroïka », lorsque nous nous heurterons à des problèmes nouveaux, nous n'allons donc pas paniquer ni nous énerver. Peut-être même devrons-nous battre en retraite s'il se révèle que nous avons fait une erreur. Nous ne devons pas avoir peur des erreurs ».*

### Le cas Eltsine

Les critiques de M. Gorbatchev à l'égard de la « gauche » visent de toute évidence M. Boris Eltsine, l'ancien chef du parti de Moscou, démis de ses fonctions en novembre. *« La gauche dit que la restructuration s'est arrêtée et demande des mesures plus énergiques. Cela s'est manifesté, en particulier, au plénum d'octobre du comité central* (NDLR : lors duquel M. Eltsine a lancé ses attaques contre la direction du parti). *Mais la phraséologie ultra-perestroïka s'est révélée vaine. Les représentants de la formule « révolutionnaire » n'ont ni l'envergure ni la préparation nécessaires pour assumer des responsabilités. »*

Bien sûr, reconnaît le chef du Kremlin, l'éviction de M. Eltsine a inquiété une partie de l'intelligentsia et tout particulièrement parmi les jeunes qui *« l'ont ressentie comme un coup porté à la « perestroïka ».* M. Gorbatchev s'inscrit évidemment en faux contre une telle interprétation.

Quant à la droite, elle s'inquiète qu'*« on s'écarte de la voie du socialisme ».* Faux, répond encore M. Gorbatchev, le socialisme s'est renforcé : *« Certains disent : nous avons perdu quelque chose. Mais nous n'avons encore rien perdu d'important, et à mon avis nous ne perdrons rien si nous nous en tenons à la ligne de principe. »*

### Rompre le mécanisme de décélération

Pour M. Gorbatchev, la tâche la plus importante et la plus difficile aujourd'hui est de *« rompre le mécanisme de décélération qui entrave encore le processus de restructuration ».* Il est à cet égard impérieux d'encourager les gens à travailler dans les nouvelles conditions de la réforme économique et de la loi sur les entreprises d'Etat entrée en vigueur le 1er janvier.

Ainsi le secrétaire général du PCUS regrette la sévérité, parfois gratuite à son avis, de la presse soviétique à l'égard de ceux qui échouent, notamment dans le domaine économique, pour avoir essayé dans des circonstances trop difficiles : *« Il faut plus de compétences* (NDLR : dans la presse), *utilisez davantage d'experts et pas seulement ceux qui ont une langue acérée. Il faut que les gens entreprenants, prêts à prendre des risques au nom de la « perestroïka », puissent chercher de nouvelles approches sans crainte. » « La presse doit reconnaître ces gens et les appuyer »,* a poursuivi M. Gorbatchev, avant d'ajouter : *« Il est nécessaire, camarades, de lutter jusqu'au bout avec chaque protagoniste de la « perestroïka ».*

Rappelant toutes les lenteurs, l'inertie et les obstacles qui se dressent encore sur son chemin, M. Gorbatchev demande, une fois de plus, deux ou trois ans pour la mise en œuvre de la « perestroïka ». D'ici là, il pose le jalon de la conférence fédérale du parti, prévue en juin : la démocratisation en sera le thème-clé, dit-il, et couvrira le système électoral, la réforme judiciaire et *« l'amélioration des organes de contrôle de l'Etat ».*

### « Rejeter tout ce qui est négatif »

Prenant ensuite la parole, les responsables de la presse parlent beaucoup à M. Gorbatchev du débat en cours sur le réexamen de l'histoire, laissant percer d'ailleurs à ce propos des divergences notables d'opinions. Leurs lecteurs les interrogent énormément à ce sujet. Le rédacteur en chef, M. Vitali Korotitch, de l'hebdomadaire *Ogoniok*, l'organe de presse le plus fervent de la « glasnost » avec *les Nouvelles de Moscou*, demande, par exemple, *« davantage de réhabilitations de manière plus intensive »* des victimes de la terreur stalinienne, avant d'exprimer son inquiétude à l'égard d'accusations *« qui ressemblent à des étiquettes comme celles de terreur libérale ».*

M. Korotitch trouve un appui en la personne de M. Valentin Faline, président de l'agence de presse *Novosti*, qui demande : *« Toutes les erreurs que nous avons commises doivent appartenir au passé. Nous n'avons pas le droit de les renouveler, d'en faire d'autres et de les corriger dans dix ou quinze ans. Nous avons épuisé notre crédit de confiance ou nous sommes près de l'épuiser. Aujourd'hui, nous ne pouvons écrire que la vérité. Si on ne peut pas dire toute la vérité, alors il vaut mieux ne rien dire pendant quelque temps pour pouvoir dire après tout ce qu'il est nécessaire de dire. » « Ces derniers temps,* a poursuivi M. Faline, *nous avons tendance à battre notre coulpe mais nous avons seulement en vue l'histoire de l'URSS et de la Russie. Il y a aussi des événements à l'extérieur qui ont influé sur nos réalités. »*

M. Gorbatchev répond à cela : *« Nous avons soumis nos erreurs à une analyse audacieuse. Il faut rejeter tout ce qui est négatif dans les années 30-40 jusqu'à la période de stagnation »* (la période brejnévienne).

Le rédacteur en chef de la *Pravda*, M. Viktor Afanassiev, se montre en ce qui le concerne un peu moins audacieux dans son évocation des « pages blanches » de l'histoire : *« Certains auteurs,* dit-il, *qui abordent certains sujets n'ont pas toutes les connaissances nécessaires ni le sens de la responsabilité, et pourtant ils traitent de l'histoire d'un grand pays et du parti... Ce qu'il nous faut, c'est de la rigueur, de la précision, de la mesure. »* M. Afanassiev vise évidemment le dramaturge Mikhaïl Chatrov, dont la pièce *Plus loin, plus loin, plus loin* (*le Monde* du 6 janvier) a d'ailleurs fait l'objet d'une critique négative dans la *Pravda*, lundi 11 janvier.

Le compte rendu de cette réunion avec M. Gorbatchev ne donne cependant pas le détail de l'attaque de M. Afanassiev contre M. Chatrov. M. Gorbatchev va donc revenir dans sa conclusion sur le thème de l'histoire.

Il rappelle qu'il a tracé les grandes lignes du processus de réexamen de l'histoire dans son discours du 2 novembre, prononcé pour le 70e anniversaire de la Révolution. *« Mais il ne doit pas y avoir d'excès,* avertit-il. *On ne doit permettre ni injustice ni manque de respect à l'égard d'individus et* a fortiori *à l'égard d'une génération tout entière. Cela serait un crime. »*

Mais, précise en même temps M. Gorbatchev, *« toute atténuation de l'histoire est inacceptable. Nous apprécions tout ce qui a été grand dans notre histoire, mais nous ne pouvons oublier ceux qui ont perpétré des crimes »*, une référence évidente à la période stalinienne. La commission créée en novembre sur l'évaluation de la période stalinienne fonctionne, assure M. Gorbatchev, et les premiers résultats de ses travaux seront *« probablement publiés avant la conférence du parti »*, en juin.

Le bureau politique a d'ailleurs discuté, lors d'une récente réunion, de la rédaction d'une nouvelle histoire du Parti communiste soviétique. A cette fin, dit encore M. Gorbatchev, *« il est nécessaire de créer une bonne équipe qui comprendrait des gens compétents, créatifs et honnêtes. Elle doit comprendre un groupe d'auteurs, mais aussi probablement la commission du comité central »* créée en novembre pour les questions historiques.

SYLVIE KAUFFMANN.

### URSS

## Le chef du PC ouzbek relevé de ses fonctions

*MOSCOU*
*de notre envoyée spéciale*

M. Inamjom Ousmankhodjaev aura fait une carrière aussi brève que peu glorieuse à la tête du Parti communiste de la République d'Ousbékistan, en Asie centrale soviétique : la presse a annoncé, mercredi 13 janvier, son remplacement au poste de premier secrétaire, après quatre ans de services, par M. Rafik Nichanov, qui occupait jusqu'ici les fonctions de président de la République d'Ouzbékistan. Officiellement relevé de ses fonctions pour « raisons de santé », lors d'un plénum du comité central du PC ouzbek à Tachkent, le 12 janvier, M. Ouzmankhodjaev, dont les cinquante-sept ans justifiaient difficilement un départ spontané à la retraite, paie son incapacité à mettre de l'ordre dans les affaires de corruption qui empoisonnent la vie politique de la République depuis des décennies (*le Monde* du 1er janvier). Il paie sans doute aussi les très mauvais résultats de la production de coton d'Ouzbékistan ces dernières années.

M. Ousmankhodjaev avait succédé, en novembre 1983, à Charaf Rachidov, qui avait régné en maître sur le parti, les affaires et les pots-de-vin en Ouzbékistan pendant vingt-quatre ans, avant de mourir d'une crise cardiaque. Six mois plus tard, il lançait une vaste campagne « anticorruption » dont les résultats, en particulier dans le domaine du coton, devaient malheureusement se faire attendre, en dépit de quelques condamnations spectaculaires et d'exclusions massives du parti.

Il avait aussi le handicap d'avoir été élu premier secrétaire avant l'arrivée au pouvoir à Moscou de M. Mikhaïl Gorbatchev.

Les lenteurs de l'Ouzbékistan à appliquer « perestroïka » et « glasnost » ne sont pas passées inaperçues, en particulier dans la presse soviétique. Mardi encore, la *Pravda* consacrait toute une colonne au scandale des lycéens ouzbeks, envoyés récolter le coton, contrairement à une décision prise par le bureau politique communiste local, en août 1987.

Le nouveau premier secrétaire, M. Nichanov, également ouzbek, présente l'avantage d'avoir été relativement à l'écart de la corruption ambiante. Il a fait une grande partie de sa carrière à l'étranger comme ambassadeur d'Union soviétique, de 1970 à 1985, à Sri-Lanka et aux Maldives, puis en Jordanie. Revenu en Ouzbékistan en 1985 pour y occuper le poste de ministre des affaires étrangères locales, il avait accédé, en décembre 1986, à l'âge de soixante ans, au poste de président de la République.

S. K.



# Afrique

### ÉTHIOPIE : le chef de l'Etat refusant de le recevoir

## M. Chester Crocker annule sa visite

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour l'Afrique, M. Chester Crocker, a annulé une visite prévue en Ethiopie après que le chef de l'Etat éthiopien, M. Menguistu Haïlé Mariam, eut refusé de le recevoir, a indiqué, le mardi 12 janvier, le département d'Etat. M. Crocker se rendra seulement en Somalie et au Kenya.

Il a décidé qu'il n'avait *« plus de raison d'aller à Addis-Abeba »*, après avoir été informé que M. Menguistu ne le recevrait pas. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a ajouté qu'il n'était pas surpris que le chef de l'Etat éthiopien n'ait pas voulu voir le diplomate américain. *« Ce n'est pas la première fois qu'il refuse de discuter des problèmes et des divergences »* qui séparent les deux pays, a-t-il dit.

Un autre responsable du département d'Etat, qui a requis l'anonymat, a précisé que M. Crocker avait reçu avant son départ des assurances qu'il pourrait voir M. Menguistu. Les deux hommes devaient s'entretenir des questions régionales et de la famine en Ethiopie.

Les autorités éthiopiennes n'ont pas fourni d'explications. Elles se sont bornées à préciser que M. Menguistu n'était pas libre. Le chef de l'Etat éthiopien n'a jamais rencontré de hauts responsables du département d'Etat, mais il a reçu des officiels américains chargés de l'aide alimentaire à l'Ethiopie et des membres du Congrès.

M. Redman a déclaré que l'annulation de la visite n'affecterait pas l'aide humanitaire américaine. Les Etats-Unis avaient annoncé, en décembre, l'octroi d'un don de 105 000 tonnes de produits alimentaires pour lutter contre la famine en Ethiopie. — *(AFP.)*

## EN BREF

● **MOZAMBIQUE : combats meurtriers.** — La Résistance nationale mozambicaine (RENAMO, guérilla soutenue par l'Afrique du Sud) a affirmé, mardi 12 janvier, à Lisbonne, avoir tué quarante-trois Zimbabwéens, dix-huit Tanzaniens et vingt-trois soldats gouvernementaux mozambicains dans le centre et le nord du Mozambique entre le 1er et le 9 janvier.

Dans un communiqué parvenu au bureau de l'AFP à Lisbonne, la RENAMO affirme, en outre, avoir pris, pendant la même période, trois garnisons de l'armée mozambicaine : à Espungabera, près de la frontière avec le Zimbabwe, à Mungarins (toutes deux dans la province de Manica, centre du Mozambique) et à Namatil (province de Nampula, nord-est du pays). — *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** — *La visite en* France de M. Baccouche, premier *ministre tunisien, n'aura pas lieu le* 5 février, comme il a été mentionné par erreur dans nos éditions du 12 janvier, mais bien le 15 janvier ainsi que nous l'avions indiqué auparavant.

● **KENYA : un ministre limogé.** — *Le ministre du logement et du* plan, M. Eliud Mwamunga, a été démis de ses fonctions, le mardi 12 janvier, par le président Daniel Arap Moi. Selon la radio nationale, le président a aussi changé d'affectation le ministre d'Etat de la sécurité, M. Justus Ole Tipis, en le nommant au poste du ministre démis. Aucune explication n'a été fournie sur le limogeage de M. Mwamunga. *(AFP.)*

● **JAPON : la santé de l'empereur Hirohito.** — L'empereur Hirohito n'a pas participé — comme il en avait l'habitude — au concours annuel de poésie traditionnelle organisé au palais impérial mardi 12 janvier. Le souverain nippon, opéré en septembre dernier du pancréas, a cependant communiqué son poème, un *tanka* de trente et un pieds en cinq vers, sur le thème retenu cette année, *« la voiture »*, dont voici la traduction :

*« Montant à bord des chemins [de fer nationaux,*
*Je pense au monde*
*De mon grand-père*
*[l'empereur Meiji ».*

L'impératrice Nagako, également malade, *s'est pour la première fois* abstenue de composer un poème. *L'empereur,* qui est âgé de quatre-vingt-six ans, avait repris certaines fonctions officielles depuis décembre ; mais sa santé continue de préoccuper les Japonais, dont beaucoup mettent en doute les communiqués rassurants publiés par la Maison impériale. — *(AFP).*

# Europe

## ITALIE

### Les partis politiques en quête d'une solution de rechange au gouvernement Goria

**De plus en plus insatisfaits du manque de marge de manœuvre dont dispose l'équipe au pouvoir pour s'attaquer aux réformes dont le pays a besoin, les dirigeants démocrates-chrétiens espèrent obliger le chef du Parti socialiste italien, l'ancien premier ministre Bettino Craxi, à reconsidérer son refus de participer a un gouvernement que dirigerait l'actuel président de la DC, M. De Mita. Réunis, mardi 12 janvier, en séminaire, ceux-ci ne se cachaient pas de considérer que les jours du jeune premier ministre actuel, M. Giovanni Goria, étaient désormais comptés.**

*ROME*
*de notre correspondant*

En ce début d'année, une raison tend à créer un climat de fin de règne autour du jeune chef de gouvernement démocrate-chrétien : la consistance que prend depuis quelques semaines dans la classe politique le thème de la réforme constitutionnelle (*le Monde* du 31 décembre) pousse les états-majors à échafauder d'autres solutions que celle, précaire dès le départ, du gouvernement que dirige M. Goria depuis l'été dernier.

Si les réflexions menées sur d'éventuelles modifications des règles du jeu (par exemple celle du système électoral proportionnel) par les trois principaux partis (démocratie chrétienne, PC et PS) devaient prendre un peu de corps, *ce n'est pas* un cabinet de coalition sur un programme très strictement délimité qui pourrait mener l'affaire à bien. Même si les modifications à venir ne devaient pas toucher la Constitution, l'évidence politique aussi bien que la *tradition* assez consensuelle de la péninsule imposerait un accord des trois grandes formations « populaires ». Il est dès lors tentant de passer le gouvernement Goria par profits et pertes – en lui accordant un sursis cependant : le temps de voter le budget 1988, qui, à cette mi-janvier, est encore assez loin de la ligne d'arrivée.

*Un incident* de parcours dans la course d'obstacles qui constitue le débat sur la *financiaria* a, le mardi 12 janvier, fait bruisser le palais : un décret-loi visant à créer un fonds pour l'emploi des jeunes à partir de cotisations patronales, naguère destinées à la création de logements populaires, a été blackboulé par le Parlement à qui le gouvernement demandait d'en faire une loi. Le ministre du travail, M. Reno Formica – membre influent du Parti socialiste au sein du gouvernement, – qui défendait ce projet, a aussitôt accusé de cet échec une conjonction contre nature d'opposants communistes et de « francs-tireurs » démocrates-chrétiens. Claquant la porte de la Chambre, il a refusé de paraître l'après-midi au conseil des ministres.

JEAN-PIERRE CLERC.

● **ITALIE : assassinat de l'ancien maire de Palerme.** – L'ancien maire démocrate-chrétien de *Palerme, Giuseppe Insalacco,* quarante-cinq ans, a *été* assassiné mardi soir 12 janvier, à Palerme. Des inconnus ont tiré sur lui alors qu'il se trouvait dans sa voiture, dans l'une *des rues les plus fréquentées de* Palerme. Ancien député de l'assemblée régionale sicilienne, il ne s'était plus présenté aux élections à la suite d'accusations de détournement de fonds. *Il s'agit du quatrième* assassinat à Palerme dpuis la fin du procès anti-Mafia, le 16 décembre dernier. – *(AFP.)*

## ESPAGNE

### Cinq des six formations politiques basques condamnent l'ETA militaire

**Après l'accord antiterroriste signé le 5 novembre dernier par les partis nationaux, les formations politiques basques ont adopté à leur tour un *« accord pour la normalisation et la pacification d'Euskadi »*. Ce document a été signé le mardi 12 janvier, après de laborieuses négociations, par cinq des six principaux partis représentés au Pays basque, la coalition radicale Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, s'étant abstenue.**

*VITORIA*
*de notre envoyé spécial*

Le président du gouvernement autonome basque, M. José Antonio Ardanza, n'a pas craint de recourir à l'emphase en présentant cet accord. *« Le Pays basque est désormais différent de ce qu'il était jusqu'ici »*, a-t-il affirmé. Il est vrai qu'il s'agit là sans doute du document le plus ambitieux jamais adopté dans la région depuis le statut de Guernica, qui restituait, il y a onze ans, au Pays basque son autonomie. Reste qu'il n'a pas été approuvé sans mal : il aura fallu, pour y parvenir, plus de trois mois de négociations et de réunions marathons souvent tumultueuses, qui auront permis pour la première fois depuis longtemps à toutes les forces basques, nationalistes comme non nationalistes, de *débattre en profondeur de la situation* dans leur région.

Le document adopté, que le mouvement nationaliste Eusko Alkastasuna a signé avec une clause de réserve, constitue avant tout une condamnation de l'ETA militaire. Certes, il aborde également les problèmes de l'autonomie. Mais les socialistes basques ont obtenu que les deux concepts soient clairement différenciés l'un de l'autre. Ainsi, les signataires reconnaissent sans équivoque que les revendications du nationalisme basque *« ne peuvent en aucun cas être considérées comme une justification du terrorisme ou comme une contrepartie ou monnaie d'échange destinée à obtenir la fin de la violence terroriste »*. Les nationalistes acceptent également la thèse des socialistes suivant laquelle la violence, loin de favoriser l'autonomie, constitue désormais un *« important obstacle »* sur la voie qui y mène.

Tout en admettant par ailleurs la possibilité d'une *« issue à la violence par la voie du dialogue »*, le document précise que *« les problèmes politiques doivent être uniquement résolus par les représentants légitimes de la volonté populaire »*. Une formule qui, comme le souhaitaient les socialistes, exclut théoriquement toute négociation de type politique avec l'ETA militaire. Les nationalistes les plus radicaux ont également accepté une autre concession en renonçant à toute allusion, fût-elle indirecte, au droit à l'autodétermination. Quant au thème conflictuel de la Navarre, dont les nationalistes demandent l'intégration au sein du Pays basque, il a donné lieu à un laborieux compromis : le texte prévoit *« l'intensification des relations »* entre les deux régions mais rappelle que toute décision de rattachement ne pourrait être prise qu'après consultation des Navarrais par référendum.

En échange de ces concessions des nationalistes, les socialistes acceptent, pour leur part, la création d'une commission parlementaire qui aura pour objectif d'examiner la manière dont l'autonomie basque se développera jusqu'à son terme. En attendant, le gouvernement basque assumera davantage de prérogatives dans la lutte antiterroriste.

*« Ce document est important car il montre que l'ETA est isolée au Pays basque »*, affirmait le président du PNV (Parti nationaliste basque), M. Xavier Arzallus. Il est vrai qu'à cet égard l'accord conclu à Vitoria est politiquement plus significatif que celui de Madrid. Même si les difficultés qu'il a posées rappellent que les divergences n'ont pas pour autant disparu comme par enchantement entre nationalistes et *« espagnolistes »*. Et même si, comme l'a rappelé M. Ardana, *« un document ne suffit hélas pas à lui seul à mettre fin à la violence, même s'il peut y contribuer »*.

THIERRY MALINIAK.

## BELGIQUE

### Intolérance

*BRUXELLES*
*de notre correspondant*

*La querelle des Fourons* – cette commune de cinq mille habitants rattachée à la Flandre en 1973, mais dont la majorité des habitants souhaitent retourner dans la province francophone de Liège – peut souvent prêter à sourire par certains de ses aspects clochemerlesques. Ce qui s'est passé, le mardi 12 janvier, à Fourons-le-Comte, n'est pourtant pas drôle.

La famille de Philippe Vandeberg, un jeune habitant du village, mort accidentellement la veille, dans sa vingt-huitième année, souhaitait que, avant que leur fils ne soit porté en terre, une cérémonie ait lieu dans l'église du village, où Philippe Vandeberg s'était marié quelques années auparavant. Un prêtre francophone avait accepté de célébrer l'office. Malheureusement, les prêtres flamands ont refusé de « prêter » leur église pour cette cérémonie. *« C'est le règlement ; ici, les messes se font en flamand »*, a répondu le curé de Fourons-le-Comte.

J.-A. F.

# Asie

## INDE

### Querelle politique... et familiale en Haryana

*NEW-DELHI*
*de notre correspondant*

La crise couve en Haryana, où le « ministre en chef », M. Devi Lal, est menacé par les ambitions de ses propres fils, pour qui le *« vieux lion »* (âgé de soixante-quatorze ans) a fait son temps.

Histoire classique, bien dans la manière des successions *dynastiques caractéristiques* de la vie politique indienne et qui s'est transformée en crise politique : le 7 janvier, le gouvernement local a démissionné pour *réaffirmer sa « solidarité »* avec le *« père de l'Haryana »*. But de la manœuvre : réaffirmer qu'il n'y avait qu'un seul *« patron »*, lui.

Après le raz de marée électoral *de juin dernier, qui lui avait* permis de rafler 77 des 90 sièges de l'assemblée locale, M. Devi Lal, l'un des principaux leaders du Lok-Dal, s'était, au *sens propre du terme, « installé »* à la tête du gouvernement local avec son clan. Deux de ses quatre fils, MM. Om Prakash Chautala et Ranjit Singh, politiciens aux dents longues et héritiers pressés, s'étaient propulsés aux leviers de commande, profitant à l'époque d'un *relatif effacement* de la scène politique de leur père pour raisons de santé. Les deux hommes ont très rapidement accru leur influence, prenant la *tête de groupes de pression* financiers. En bon chef de clan, M. Devi Lal n'a pas oublié ses autres fils, cousins et neveux. Selon ses ennemis, il aurait ainsi *placé quelque cent cinquante* membres de sa *« famille élargie »* à des postes de responsabilité hautement lucratifs.

*M. Deli Lal n'a jamais caché* ses convictions : pour ne pas être trahi (l'Haryana est réputé détenir une sorte de record en matière de défections et de corruption politique), mieux vaut s'entourer de ses proches. Evidemment *avec un « esprit de famille »* aussi développé, il ne restait pour ceux qui avaient contribué à sa victoire que les miettes du gâteau. D'où la jalousie des politiciens locaux, victimes de ce népotisme. S'ajoutent *à cette crise* les allégations selon lesquelles le clan Devi Lal a effectué des acquisitions foncières à des conditions tout à fait préférentielles...

*M. Devi Lal se trouvait donc* confronté à une double menace : celle de ses fils d'abord, dont la *« clientèle »* politique menaçait d'être plus influente que la sienne, celle des barons locaux ensuite, qui, faute d'oser attaquer de front le vieux leader, ont répandu le bruit que celui-ci n'avait plus d'autorité. Le ministre en chef vient apparemment de prouver le contraire : ses fils sont ostensiblement allés à Canossa en annonçant qu'ils démissionnaient de leur mandat, et ses ministres se disent prêts au *« sacrifice »*.

*Mais chacun sait que le coup* de gueule de M. Devi Lal ne peut dissumuler une évidence : la succession est déjà ouverte. La presse, d'autre part, ne se prive *pas de rappeler les méthodes à* la hussarde qui ont si bien réussi à M. Devi Lal dans sa carrière politique. Et de conclure : *« Tel père, tel fils. »*

LAURENT ZECCHINI.

# Amériques

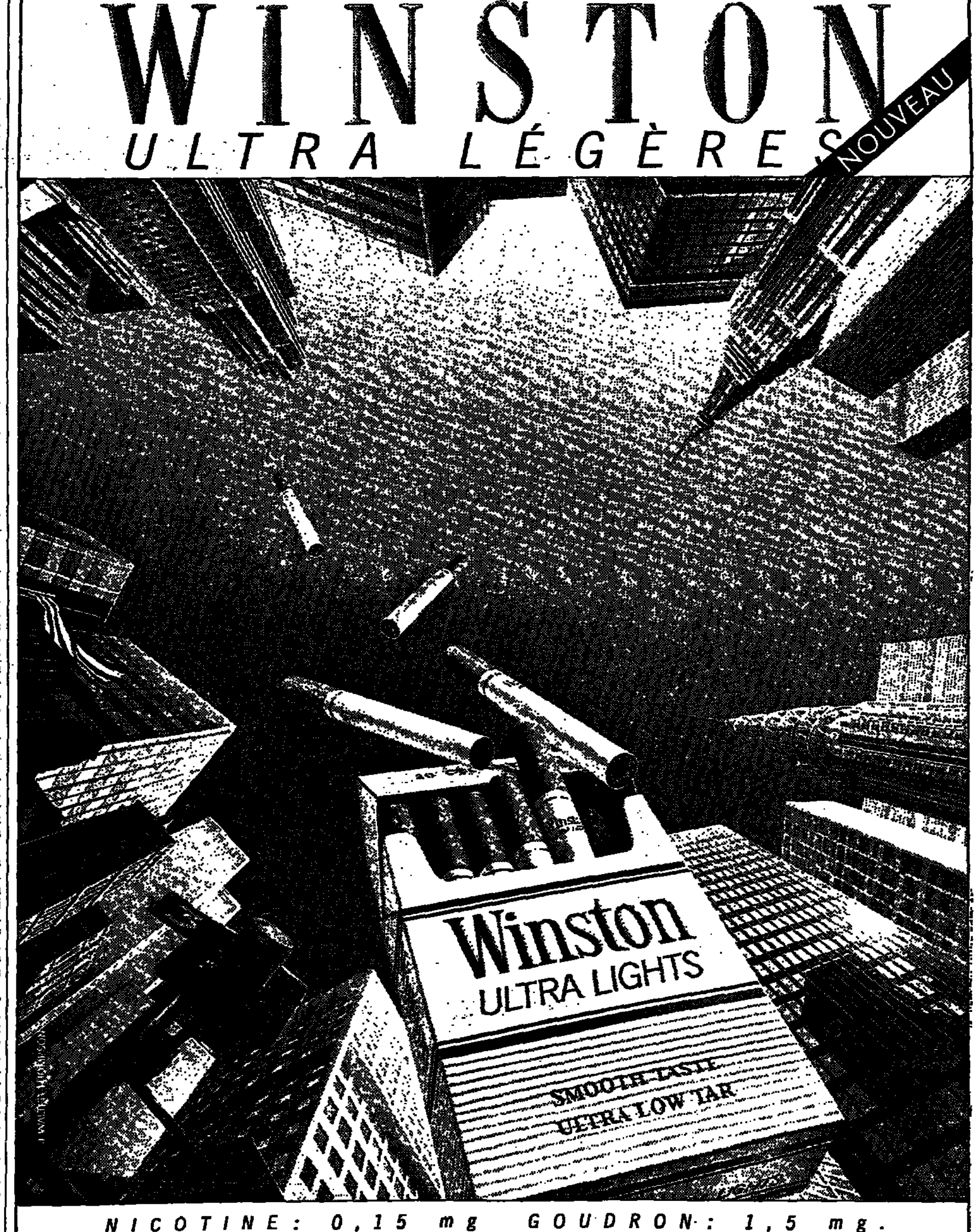
## SURINAME

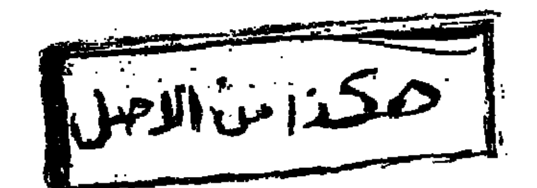
### M. Shankar élu président de la République

Paramaribo. – L'Assemblée nationale du Suriname, issue des élections du 25 novembre dernier, a choisi à l'unanimité *l'ancien ministre* de l'agriculture comme nouveau président du pays devant succéder le 25 janvier prochain au lieutenant-colonel Desiré Bouterse. M. Shankar, un ingénieur agronome âgé de cinquante ans, appartient au parti indien VHS, qui représente la communauté ethnique la plus importante du pays. *Le VHS* avait formé avec deux autres partis traditionnels, le NPS (créole) et le KPTI (javanais), un Front démocratique, opposé aux autorités militaires issues du coup d'Etat de 1980, qui avait remporté quarante des cinquante et un sièges de la nouvelle Assemblée.

*M. Henck Arron* (NPS), un banquier de cinquante et un ans qui exerçait les fonctions de premier ministre au moment du coup d'Etat, a, pour sa part, été nommé vice-président du Suriname. Il assurera aussi les fonctions de chef du gouvernement. Il est prévu que le parti de M. Shankar et celui de M. Arron détiennent chacun cinq des treize portefeuilles *ministériels, les trois* derniers allant au parti javanais. M. Shankar, dont la durée du mandat est fixé à cinq ans par la Constitution, devra affronter, outre une forte dégradation de la situation économique, la rébellion de la guérilla dirigée par Ronnie Brunswick et la situation des réfugiés surinamiens en Guyane française, dont le nombre, en augmentation constante, *dépasse aujourd'hui* les neuf mille personnes. Les rapports avec l'ancienne colonie néerlandaise, réduits au minimum à la suite du coup d'Etat, devront aussi être réexaminés pour l'éventuelle reprise de l'aide au développement autrefois accordée par La Haye. Dans ce contexte, l'attitude future du lieutenant-colonel Bouterse et de l'armée du Suriname sera déterminante pour le bon déroulement du retour à la démocratie. – *(AFP, Reuter, UPI.)*





Enquête

La mise en place de la machine électorale

# Le rêve des démocrates : reconquérir le Sud

*ATLANTA*
*de notre envoyée spéciale*

ENTRE deux symposiums de chirurgiens ou d'agents d'assurances, Atlanta, qui s'est fait de l'hébergement de congrès en tout genre une spécialité lucrative, se prépare à accueillir ce qui sera le clou de sa saison : la convention du Parti démocrate, en juin prochain. Un événement à la démesure des hôtels hypertrophiés de la capitale géorgienne ; à celle aussi de l'attente du « Sud profond » à l'approche des élections.

Car le hasard, c'est-à-dire de solides marchandages politico-économiques, a voulu que cette année les trois temps forts de cette interminable campagne présidentielle aient pour cadre le Sud. En lever de rideau, mardi 8 mars, dit *Super Tuesday*, quatorze Etats sudistes tiendront simultanément leurs primaires ; puis, après la convention démocrate d'Atlanta, cet été, ce sera le tour de New-Orleans d'abriter, dans une chaleur d'étuve, la convention républicaine. Programme qui arrache un soupir de bien-être au quartier général des démocrates de Géorgie. *« La partie sera plus facile à jouer sur notre terrain... »*, commente Mme Maren Hesla, la toute jeune directrice politique du parti.

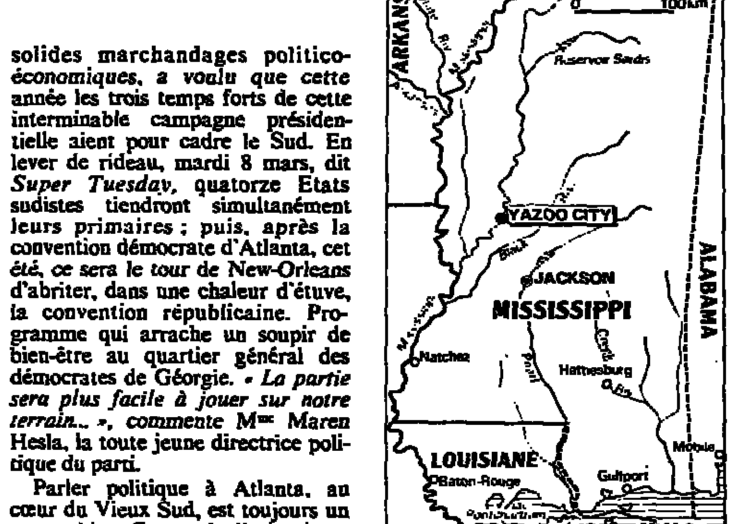
Parler politique à Atlanta, au cœur du Vieux Sud, est toujours un peu ambigu. Comme le dit, ironique, un homme d'affaires *« c'est forcément parler pour ou contre les démocrates »*. Tant il est vrai qu'ils ont, pendant des décennies, gouverné sans partage, envoyant trôner au Congrès pendant plus d'un quart de siècle les mêmes sénateurs réélus de mandat en mandat, presque à vie. Aujourd'hui pourtant, les inconditionnels du Parti démocrate se font rares. Les grands dinosaures du Congrès ont disparu. Après vingt ans de Sénat, le dernier de la dynastie des Talmadge, Herman, qui avait « hérité » de son père Eugene le gouvernorat de Géorgie, écrit ses Mémoires près du petit lac qui porte son nom, et, à quatre-vingt-six ans, le sénateur John Stennis, le patriarche du Mississippi, songe enfin à la retraite. D'autres, totalement désorientés, sont passés depuis longtemps à l'ennemi, tel M. Strom Thurmond, l'inamovible sénateur de Caroline du Sud devenu républicain en 1964. Enfin et surtout, exception faite de l'élection, en 1976, de Jimmy Carter, l'enfant du pays, le Sud a *toujours voté* à l'élection présidentielle pour le candidat du *Grand Old Party* (GOP) républicain.

Les démocrates sudistes, bien que peu optimistes quant au résultat, ont décidé que 1988 serait l'année de la « reconquête ».

Ce qu'ils ont à dire, c'est que le parti, au lieu de concocter sa politique nationale dans les salons de la gentry de la côte est, ou les bunkers syndicaux du Midwest, devrait prendre un peu plus en compte la sensibilité du Sud. Celle d'un conservatisme bon teint certes, mais nuancé et très éloigné en tout cas des déviations « libérales et passéistes » du dernier candidat à la présidence, M. Walter Mondale. Le mot même de « libéral », ici, paraît déplacé : *« Dites plutôt progressiste »*, avait conseillé, gêné, M. Bryan Martin, le numéro deux du Parti démocrate dans le Mississippi.

Est-ce un hasard ? Depuis la débâcle de 1984 face à M. Ronald Reagan, les plus ardents révisionnistes, ceux qui ont créé à l'intérieur du parti cette machine de guerre qu'est le Democratic Leadership Council pour promouvoir ces valeurs médianes, *mainstream* (accaparées par les républicains), sont tous des ténors sudistes : de M. Charles Robb, l'ancien gouverneur de Virginie, au sénateur de Géorgie Sam Nunn. *« Il fallait bien changer*, conclut Mme Maren Hesla, *les gens du Sud voulaient rester démocrates mais ils ne se reconnaissaient plus dans le parti. »* Malheureusement pour cette nouvelle race de démocrates, prêts à presque tout pour se « recentrer », la place est déjà prise... par les républicains. Une classe moyenne, inexistante jusque-là, s'est créée.

*« La grande force des républicains* explique encore M. Steve Suitts, vieil observateur de la politique du Sud, *a été de répondre aux besoins conservateurs et bien-pensants de cette nouvelle bourgeoisie, au moment justement où les démocrates étaient déchirés à la suite de leur grand virage libéral. »*





Partisans de Jesse Jackson à la convention nationale du Parti démocrate en juillet 1984.

Le GOP a évolué vers un parti qui a trouvé structures et identité au centre. Au point que ceux-là mêmes qui avaient rejeté il y a seulement huit ans, aux élections de 1980, M. George Bush comme un « snob gauchiste » s'apprêtent aujourd'hui à le plébisciter. Les « ultras » et les fondamentalistes qui avaient fait dans les années 60 les beaux jours d'un Barry Goldwater, le sénateur de l'Arizona promu candidat républicain à l'élection de 1964, font presque figure de marginaux.

Détrôner les républicains sera d'autant plus difficile que Sam Nunn, le candidat pour lequel les démocrates du Sud avaient construit tout ce bel édifice électoral, a décidé de ne pas se présenter. Reste dans la palette insipide des aspirants démocrates à la Maison Blanche un Gary Hart trop imprévisible, un Michael Dukakis résolument trop « côte est ». Peut-être un Albert Gore ? Celui-là au moins est presque de la famille ; le Tennessee, c'est à côté. Le sénateur Gore, dont l'atout majeur, à trente-neuf ans, est surtout d'être le fils de son père (encore une dynastie sudiste), manie avec adresse un « populisme raisonné » sans emphase, mais bien ciblé, s'intéressant aussi bien aux excès du *gouvernement qu'aux déchets toxiques*. Toutefois, bien qu'il ait choisi de dépenser les 2,3 millions de dollars de sa cagnotte électorale dans les Etats concernés par *Super Tuesday*, le jeune M. Gore manque un peu de carrure. D'aucuns n'ont pas oublié non plus la saynète électorale à laquelle il s'est livré dans les années 70, lorsque son père tentait de se faire réélire sénateur du Tennessee. Un morceau d'anthologie publicitaire. Le père trônant sur un cheval blanc disant au fils sanglé dans un uniforme : *« Fils, aime et sers toujours ton pays ! »*. Et ce à une époque où les Gore, père et fils, étaient publiquement opposés à la guerre du Vietnam...

### Un cadeau empoisonné

Enfin, pour brouiller encore un peu plus les cartes, les Noirs, qui dans le Sud représentent entre 20 % et 30 % de l'électorat, en tendant ostensiblement la main aux démocrates, leur ont fait un cadeau empoisonné. La cuvée 86 des sénateurs démocrates du Sud a été entièrement élue grâce au vote des Noirs. Que ce soit M. Wyche Fowler en Géorgie, ou M. John Breaux en Louisiane. Certes, le phénomène n'est pas nouveau, même un vieux ségrégationniste « historique » comme le gouverneur Wallace dans l'Alabama avait dû sa réélection en 1982 au vote noir.

Toujours est-il que les démocrates ont dû renvoyer l'ascenseur. Et ce n'était pas facile ! Surtout en ces temps de « recentrage » du parti lorsqu'il faut en passer par les volontés d'alliés irréductiblement plus libéraux que vous. A la surprise générale, contraints et forcés peut-être, mais avec un bel ensemble, quatorze sénateurs démocrates sudistes ont voté contre la nomination du juge conservateur Bork à la Cour suprême. M. John Stennis le patriarche en tête. Un rude coup pour le président américain : la coalition traditionnelle entre les démocrates du Sud et les républicains était définitivement rompue. Pour les Noirs, habitués jusqu'ici aux inévitables marchandages de la politique locale dominée largement par les démocrates, c'était la première fois qu'ils faisaient valoir leur point de vue sur la scène nationale.

*« Une bataille historique*, commente M. Harold Fleming, un libéral impénitent retiré à Washington, dans la tour d'ivoire de son institut de réflexion. *Les Noirs, au fur et à mesure qu'ils s'inscrivaient sur les listes électorales après 1965, ont pu mesurer du doigt leur pouvoir. Hier ils criaient victoire quand un vieux ségrégationniste comme Strom Thurmond, après avoir fait campagne contre les « niggers », en venait au fil des jours à prendre mesure sur mesure en leur faveur. Aujourd'hui, grâce à leur influence sur les élus du Sud, c'est toute la politique de Ronald Reagan qu'ils ont mise en échec. »*

Cette victoire, le révérend Joseph Lowery n'en est pas encore revenu. Dans son petit bureau encombré qui fait face à l'église où prêcha Martin Luther King, son prédécesseur à la tête de la Southern Christian Leadership Conference, le vieux militant des droits civiques contemple avec satisfaction le chemin parcouru : *« Hey man ! On en a gagné du terrain ! »*

De fait, dans la capitale de la Géorgie, le pouvoir politique est aux mains des Noirs, de M. Michel Lomax, qui préside aux destinées du Grand-Atlanta, à M. Andy Young, le maire de la ville, qui fut l'ancien ambassadeur de Jimmy Carter aux Nations unies. *« Nous sommes trop occupés*, dit-il, *pour avoir encore de la haine. »* Les groupes racistes, Ku Klux Klan en tête, ont bien souvent quitté le Sud pour l'Orégon, l'Utah et les Etats à faible population noire où ils peuvent se livrer sans contrainte à leurs nouveaux rêves d'une « nation entièrement blanche ».

Pourtant, ce pouvoir politique n'arrive pas à se traduire en termes économiques. *« Ils ont eu les droits civiques, qu'ils nous laissent le droit à l'entreprise privée ! »*, ironise un républicain du Mississippi. Ainsi, à Atlanta, où de l'aveu de M. Joseph Lowery *« les Noirs ont quinze ans d'avance sur le reste du Sud »*, l'industrie de la construction, la plus prospère, leur échappe totalement. Et s'il parle d'élection présidentielle, c'est presque à regret, comme d'une chose accessoire, ou pour souligner *« la grande frustration »* des Noirs en 1984 : *« A quoi ont donc servi les quatre cents délégués gagnés par Jesse Jackson à la convention démocrate de San-Francisco ?... »*

*« Avoir des principes politiques permanents, oui*, dit aussi le révérend Lowery, *mais surtout pas d'allégeance systématique. »* La méfiance des Noirs à l'égard des démocrates est réelle même si chacun trouve dans cette association de circonstance un pis-aller. A cela près que les démocrates doivent jouer plus serré encore pour éviter que l'électorat ne finisse par se diviser en deux camps : le vote noir et le vote blanc. *« Le danger dans le Sud existe*, reconnaît M. Hodding Carter III, l'héritier d'une anachronique famille de la gentry sudiste, dont le journal, le *Delta Democratic Times*, a défendu au cœur du Mississippi la longue marche pour les droits civiques. *Si les démocrates ont l'air trop inféodés aux Noirs, les Blancs n'iront pas voter aux primaires démocrates. »*

Dans ces conditions, le grand gagnant serait le pasteur noir Jesse Jackson, dont la présence complique encore un peu plus les chances de succès à long terme des démocrates. Non que « Jesse » ait spécialement bonne presse à Atlanta où, à l'ombre du mausolée de Martin Luther King, les anciens compagnons de route du *martyr* de la cause noire n'oublient pas ses fanfaronnades. Il s'était vanté d'avoir tenu King mourant dans ses bras un certain jour d'avril 1968. Ils n'ont pas oublié non plus son apparition le lendemain devant les télévisions en tee-shirt ensanglanté alors qu'il n'était même pas aux côtés de King quand celui-ci est tombé.

### « Petits Blancs »

Fanfaron, peu fiable, plus apte à servir ses propres intérêts ? Peut-être, mais M. Jesse Jackson est aussi le seul à pouvoir donner une véritable voix aux Noirs dans le prochain débat politique. D'autant que, avec beaucoup d'intelligence, M. Jackson a senti le danger : sa version 1988, cheveux courts, cravate et pochette assorties, se veut rassurante. Après sa coalition des *« laissés-pour-compte de toutes races »*, le pasteur fait appel à l'électorat blanc. Il ne prêche plus la justice raciale mais la justice économique. Un slogan-marketing qui a merveilleusement porté dans l'Iowa auprès des fermiers et des éleveurs de porcs endettés, ravis d'entendre que *« les riches allaient payer »*.

Auprès des « petits Blancs » du Sud, ouvriers agricoles de Géorgie ou planteurs du Delta à la dérive, l'argument populiste par excellence passe bien, c'est le messager qui ne passe pas. *« Jesse est un candidat trop exubérant, trop dérangeant paradoxalement dans le Sud pour parvenir à réunir sur un même vote les plus démunis, qu'ils soient noirs ou blancs. Et puis un « Noir de gauche », c'est un peu prématuré ici... »*, soupire M. Hodding Carter. Et d'ajouter, en ne riant qu'à moitié : *« Parfois, je me surprends à espérer qu'un républicain l'emporte encore cette fois-ci, ça nous donnerait peut-être le temps d'être enfin prêts... »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

## Les paris du Mississippi

*YAZOO-CITY (Mississippi)*
*de notre envoyée spéciale*

AU cœur de l'Etat le plus pauvre de l'Union, le district le plus pauvre. A peine une ville, oubliée au bout du bout de la terre noirâtre du delta. Autour du poste à essence, entre deux maisons coloniales surannées aux rideaux bien tirés, quelques entassements de mobile-homes d'occasion aux vitres béantes font désespérer de l'avenir. Et la petite ligne de chemin de fer omniprésente, jadis destinée au roi coton, a plus que jamais l'air de s'enfuir vers le nord dans l'espoir d'une vie meilleure.

A Yazoo-City aussi, s'est pourtant mis à souffler, un beau jour de novembre 1986, ce petit vent frais de changement qui est peut-être en train de réveiller le Mississippi. Ce jour-là, le district le plus attardé de l'Etat le plus rétrograde a envoyé à la Chambre des représentants à Washington son premier congressman noir depuis la guerre de Sécession, Mike Espy, qui, à trente-neuf ans, est aussi le plus jeune de tout le pays.

En fait de record, le Mississippi détenait surtout celui du racisme (cinq cent soixante Noirs lynchés, dont Emmett Till, un adolescent de quatorze ans, tué pour avoir sifflé une Blanche dans la rue en 1955), voire celui de la démagogie, érigée en doctrine et dispensée par des lignées de gouverneurs populistes à la limite des chefs de gang. Du *« grand chef blanc »* — c'était justement son surnom — James Vardaman à Theodore Bilbo, qui traitait ses ennemis de *« culs de singes noirs »* ; sans oublier bien sûr Ross Barnett qui, à l'automne 1962, n'accepta le premier étudiant noir, James Meredith, à l'université d'Ole Miss, que sous la contrainte armée de la garde nationale. Enfin, faut-il le rappeler ? l'écrivain William Faulkner, une des gloires du Mississippi (avec Elvis Presley, né à Tupelo), avait coutume de déclarer : *« Le Noir doit toujours garder en mémoire qu'il est avant tout un nègre... »*

Aujourd'hui, c'est un jeune diplômé de Harvard, Ray Mabus, âgé de trente-neuf ans lui aussi, qui siège sous la coupole dorée du *capitole de Jackson, la capitale de* l'Etat. Et le buste en bronze de l'exubérant Bilbo, qui trônait toujours dans l'entrée, a été discrètement mis au placard. Ross Barnett *a fini par mourir l'été dernier* au moment même où, pour la première fois — encore un record — une jeune Noire de vingt-trois ans, Toni Seawright, était sacrée reine de beauté.

Assurément, quelque chose est en train de changer au Mississippi. Et d'abord la classe politique, toute une pépinière d'hommes politiques « neufs », éduqués, ambitieux pour leur Etat : Mike Moore, l'attorney général vient d'avoir trente-cinq ans ; Bryan Philips, le numéro deux du Parti démocrate, en a tout juste vingt-neuf, et sort de Princeton : quant à Kevin Vanderburg, le conseiller du gouverneur, lui aussi *un ancien de Harvard, il a choisi*, à trente-quatre ans, de quitter délibérément le havre intellectuel de la côte est pour tenter l'aventure dans le Sud : *« C'est ici*, dit-il avec conviction, *que les paris à prendre sont les plus excitants. »*

### Esprit de famille

Le premier pari du Mississippi, c'était avant tout, comme l'explique Bryan Philips, de *« laver la honte du passé raciste de l'Etat, que nous traînions comme un boulet, au point que même les investisseurs potentiels nous fuyaient »*. En ce sens, un pas de géant a été franchi. Et si les premiers esclaves affranchis du Mississippi qui avaient frileusement fondé une petite enclave totalement noire à Mound-Bayou n'osaient pas rêver d'« intégration », leurs descendants se sont rués en masse sur les listes électorales : au début des années 80, 73 % des Noirs en âge de voter étaient inscrits. Ils *représentent à présent 32 % de l'électorat.*

La bataille n'a pas été facile, *mais un véritable « pouvoir noir »* s'est créé. Et le Parti démocrate divisé jusqu'en 1976 entre les « loyalistes » (partisan de la lutte pour les droits civiques) et les *« régulars » qui prônaient l'exclusion des Noirs, est à présent dirigé* par... un Noir, Ed Cole, qui avec son flegme, presque *« colonial »*, sa pipe et ses bottes en croco, témoigne de la sagesse des électeurs : *« Le Mississippi a tellement raclé le fond économiquement et socialement, qu'à force de s'être fait mettre au ban de l'Union, un esprit de famille très fort s'est créé. A part quelques racistes irréductibles, les autres ont compris qu'on ne pourrait s'en sortir que tous ensemble, Blancs et Noirs »*. De fait, avec une *« maturité inattendue »*, comme le souligne Kevin Vanderburg, le Mississippi a plutôt tendance à voter *« sur pièces »*, au coup par coup, *« dans le sens bien compris de ses intérêts »*.

*« J'ai bénéficié du vote des Noirs à plus de 80 % »*, reconnaît dans un sourire éclatant le gouverneur Mabus. Quant à Mike Espy, le petit-fils du croque-mort de Yazoo-City, que les *« red-necks »*, les petits paysans blancs acharnés à gratter les alluvions du delta, avaient l'habitude de voir passer parfois au volant du corbillard de son grand-père, ils l'ont plébiscité à plus de 50 % lorsqu'il s'est présenté au Congrès. Même le shérif de Grenada, un haut lieu de la bataille pour la déségrégation des écoles, l'a soutenu publiquement.

*Il ne faudra pas trop de tout* l'enthousiasme de ses nouveaux élus pour que le Mississippi remonte la pente. Ce deuxième pari est plus difficile encore que le premier. *L'héritage est lourd :* 500 000 illettrés ; un taux de chômage de 9 % avec des « pointes » à 15 % et 20 % dans certains comtés, et une économie agricole *stagnante héritée du temps des* grandes plantations. La recette du gouverneur Mabus, un démocrate *« réaliste »* : miser tout sur l'éducation, pour laquelle il compte dépenser *200 millions de dollars « récupérés s'il le faut sur certains programmes sociaux caducs »*.

Mike Espy, lui, se bat au sein de la commission sur l'agriculture de la Chambre à Washington, pour sauvegarder à la fois sa propre réélection et les intérêts de ses électeurs, en essayant d'éviter les retombées des 24 milliards de dollars de coupe prévus par l'administration Reagan dans les aides à l'agriculture. *Sa plus belle réussite*, comme il l'explique avec une pointe de satisfaction ironique, c'est d'avoir lancé l'industrie du « poisson-chat » *(catfish)* dans le delta . Et les *« red-necks »* de devenir d'enthousiastes pisciculteurs devant cette manne inespérée (l'élevage du *catfish* et sa vente, notamment aux camps militaires installés dans l'Etat, rapportent 350 millions de dollars par an). *Pour donner un retentissement* national à son entreprise aquatique, l'astucieux Espy a même réussi à faire promulguer la journée du 25 juin dernier *« journée nationale du catfish »* aux Etats-Unis. La France en aurait importé paraît-il *déjà 500 tonnes.*

### Désenclavés

Des résultats ? *« Oui, affirme le gouverneur. Déjà dans l'esprit des gens, nous nous sommes désenclavés, les autres Etats ne nous tiennent plus à l'écart. Au contraire nous essayons d'agir en bloc, de proposer des contrats régionaux aux entrepreneurs. Le temps des mentalités égoïstes est révolu. Avec le nouveau gouverneur de Louisiane, Buddy Roemer, un ami de promotion de Harvard, nous avons des plans en commun, pour aller discuter avec les gens de la Communauté européenne par exemple, ou les Chinois... »*

*Moins emphatique*, Bryan Philips avait conclu : *« La différence avec « avant » c'est qu'au lieu de partir, les gens qui ont de l'ambition commencent enfin à rester au Mississippi »*. Placide, le journal local, remettant les choses à leur juste proportion, faisait remarquer dans un entrefilet qu'un texte constitutionnel vieux d'une centaine d'années et *« interdisant les mariages interraciaux »* venait d'être aboli de justesse au Parlement local avec une majorité de quatre voix seulement...

M.-C. D.

# Enquête

## aux Etats-Unis

# Précampagne à l'américaine

*(Suite de la première page.)*

Certes, cette règle vaut pour la plupart des élections dans la plupart des pays du monde, et, à travers ce *flou artistique* commun, on commence tout de même à distinguer quelques différences entre les candidats, sur la manière de réduire le déficit budgétaire, sur la défense... *Mais*, pour l'essentiel, les candidats, et surtout les plus importants d'entre eux, semblent être branchés *sur pilotage* automatique, dispenser mécaniquement des réponses préfabriquées : combien de fois déjà n'a-t-on pas entendu le sénateur Dole répéter *de sa voix de bronze : « I have a record »* — j'ai accompli beaucoup de choses, — tandis que son rival pour l'investiture républicaine, le vice-président Bush, embraye immanquablement *sur* son *« expérience »* incomparable...

## Elever le débat

Les débats contradictoires, où tous les candidats se retrouvent alignés *sur une rangée de fauteuils*, face au public, sont plus répétitifs qu'informatifs : déjà plus de deux douzaines, d'importance variable, et encore au moins autant d'ici les conventions. La plupart sont retransmis à la télévision, mais à des heures qui en disent long sur l'intérêt supposé du public : le dernier en date, qui mettait en présence les six républicains en course, a été retransmis dans la nuit du 8 au 9 janvier, entre minuit et 2 h du matin, et sur la chaîne publique, vouée aux tâches ingrates...

Quant aux chances des uns et des autres, les perspectives ne sont guère plus claires. Jusqu'à présent, c'est la situation des démocrates qui paraissait la plus confuse et la plus compromise, aucun de leurs candidats ne paraissant en mesure de percer. Pour compliquer encore un peu plus les choses, le séduisant mais compromettant Gary Hart revenait faire la nique à des concurrents qui se croyaient débarrassés de lui. *« Nous avions autant besoin de lui qu'un chien a besoin de puces »*, commentait aimablement un responsable du parti.

Mais le tableau semble peu à peu se modifier. D'abord parce que, une *fois de plus*, le charme du beau Gary semble opérer, et que peut-être, après tout, sa présence pourrait forcer les autres candidats à élever un peu le débat, à se préoccuper un peu moins d'apparence, un peu plus de substance, ensuite, parce que chez *les républicains, le combat* entre les deux poids lourds, MM. Bush et Dole, commence à prendre un tour assez déplaisant, les deux favoris s'empêtrant dans un corps à corps confus.

Le sénateur Dole, fils de crémier, use et abuse de *ses origines plébéiennes* pour mettre en difficulté le « patricien » George Bush, et répète inlassablement que ce dernier n'a jamais rien fait d'utile, surtout pas dans *son rôle de figuration* au *côté* du président Reagan, alors que lui bataillait ferme au Sénat pour faire passer les idées reaganiennes. M. Bush répond que le long passé (vingt-six ans) de congressiste de son adversaire n'est pas forcément la meilleure préparation à la fonction présidentielle. Mais le *sénateur* du Kansas s'emploie à alimenter les soupçons qui pèsent sur le vice-président quant à son rôle dans l'*« Irangate »*. *Que savait-il au juste*, et surtout, qu'a-t-il dit à M. Reagan ? Questions auxquelles M. Bush, par principe ou par souci de se protéger, refuse de répondre tout en manifestant un agacement croissant.

*On est bien loin de la* « règle » selon laquelle les républicains se doivent de ne pas s'attaquer mutuellement, et si le ton devait continuer à monter, comme ces derniers jours, le « Grand Old Party » pourrait compromettre ses chances de réaliser l'*exploit : occuper pendant trois* mandats successifs la présidence des Etats-Unis, alors même que l'opinion, tous les sondages l'indiquent, est « politiquement » nettement favorable aux démocrates en général.

Ces mêmes sondages sont beaucoup moins clairs concernant les *chances des uns et des autres.* L'attention, pour l'instant, se porte essentiellement sur le « caucus » de l'Iowa et la primaire du New-Hampshire — deux « petits » Etats *dont tout le monde* s'accorde à dire qu'ils sont très peu représentatifs de l'ensemble du pays, mais dont le vote a acquis une importance démesurée, puisqu'ils figurent en tête du calendrier des primaires. Pour l'Iowa — le 9 février — les sondages placent, du côté républicain, M. Dole en tête devant M. Bush, mais, dans l'autre camp, les indications sont passablement contradictoires — M. Hart semble bien placé, mais ses difficultés d'organisation pourraient compromettre ses chances. Dans le New-Hampshire, *l'ordre est inversé* chez *les* républicains, tandis que, chez les démocrates, le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis, garde la corde.

## « Super-mardi »

Puis viendra, début mars, le « super-mardi », le jour du Sud, et *jusqu'en juin* (avec le *choix* de la Californie), les primaires se poursuivront selon leur rythme inexorable, entraînant avec elles des candidats sans doute de moins en moins nom*breux mais de plus en plus* haletants : la multiplication des primaires, l'allongement de la campagne et surtout de la précampagne sont le phénomène marquant *du processus électoral* aux Etats-Unis. Trente-cinq primaires en 1988, soit presque deux fois plus qu'il y a vingt ans, et cinq de plus qu'en 1984.

Ce sera ensuite le temps des conventions, et tout particulièrement de la convention démocrate, en juillet, qui pourrait réserver des surprises si aucun candidat ne s'est clairement imposé auparavant. Puis le sprint final entre les deux rescapés.

Combien de *fois, d'ici là, tous les* présidents en puissance auront-ils eu l'occasion de dire, avec tout le sérieux et la componction nécessaires : *« Je crois sincèrement être l'homme qui peut conduire ce pays... »* Après tout, l'essentiel est d'y croire, et si possible d'y faire croire cette petite moitié du corps électoral qui prendra la peine de voter le 8 novembre.

JAN KRAUZE.

# Une longue route pavée de dollars

*WASHINGTON*
*correspondance*

LA route qui mène à la Maison *Blanche est longue et* ardue. Mais elle est aussi pavée de dollars, que les candidats doivent apprendre d'abord à réunir, puis à dépenser, tout en respectant un certain nombre de règles qu'il faut, le cas échéant, savoir tourner avec habileté. Ainsi, les participants de ce marathon politique doivent s'entourer d'un nombre croissant d'avocats, de comptables, en plus des politologues, des experts en sondage... bref, toute une bureaucratie apte à rassembler des dizaines de millions de dollars, jugés indispensables pour faire campagne avec des chances de succès.

La première obligation d'un *candidat présidentiel est de trouver* rapidement des gens riches, des *fat cats*, des chats gras, comme on les appelle familièrement et cela, avant même la déclaration officielle de candidature. Il s'agit en effet d'embaucher des collaborateurs, de louer des bureaux, d'installer des téléphones et des ordinateurs, du matériel d'imprimerie, de payer d'innombrables déplacements par avion. *Or les fournisseurs ne font* pas toujours crédit, exigeant parfois un fort dépôt de garantie. Ainsi, le vice-président Bush aurait eu beaucoup de mal à se faire ouvrir un compte dans une compagnie postale privée.

## Sourciers

Comment et où se procurer cet argent ? *La loi impose une limite* aux donateurs : 1 000 dollars par personne ou 2 000 pour un couple. Le candidat doit donc au plus vite trouver un homme habile à « taper » ses amis et connaissances ayant les moyens d'apporter *leur contribution* (déductible d'impôts). La plupart de ces collecteurs de fonds sont en général *des hommes d'affaires* prospères, qui se sont fait une spécialité dans l'art de faire cracher au bassinet électoral et parfois proposent leurs services au candidat en promettant de réunir rapidement 4 millions de dollars.

Ces spécialistes, comme des sourciers, savent où se trouve l'argent. *Sur la base des précédents*, la Californie, l'Etat de New-York, le Texas et la Floride assurent environ la moitié des donations dépassant 500 dollars. Ainsi, les candidats ne manquent pas de se déplacer dans ces Etats. *La recherche des dollars* prend autant de temps que celle des suffrages de l'électorat...

Ensuite, le candidat fait appel *aux fonds fédéraux. La loi prévoit* qu'à chaque dollar obtenu d'un donateur privé (et jusqu'à concurrence de 250 dollars par donateur) le Trésor apportera une contribution identique. Mais, selon la loi, les bénéficiaires de ces subventions s'engagent à ne pas dépenser plus de 28 millions de dollars pour leur campagne. Pour refuser ces subventions qui imposent cette limite, il faudrait *être en mesure de trouver, par* exemple, vingt-huit mille donateurs apportant chacun 1 000 dollars, tâche insurmontable, ce qui explique que tous les candidats, à de rares exceptions près, acceptent les fonds fédéraux.

Enfin, le candidat doit savoir, à l'occasion, tricher, ou, plus exactement, utiliser les obscurités et *les failles de la loi. Les bénéficiaires* des fonds fédéraux ne peuvent dépenser au-delà d'une certaine limite fixée pour chaque Etat, aussi l'habileté consiste-t-elle à fixer une partie des dépenses, comme l'achat de *spots publicitaires ou la location* d'automobiles, selon le barême, plus élevé, d'un Etat voisin. Tous les candidats, de Jimmy Carter à Ronald Reagan, en passant par Kennedy, ont « triché » à un moment ou à un autre.

*Mais l'argent n'est pas la* garantie du succès, en tout cas dans les campagnes pour l'investiture des partis. Ainsi, en 1975, Jimmy Carter disposait seulement de 1 *million de dollars, à peu près* trois fois moins que ses concurrents. Il emporta cependant la nomination, puis l'élection présidentielle de 1976.

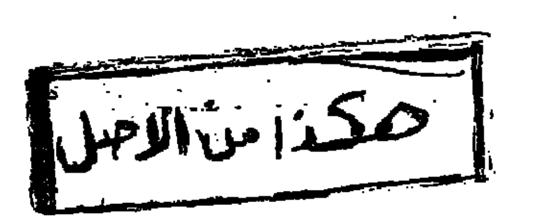
## Excentricités

*Aujourd'hui, les candidats* dépendent beaucoup de la télévision. Il est important de figurer dans le principal bulletin d'information de la soirée. Le candidat doit calculer soigneusement ses heures d'arrivée dans une ville où, *grâce aux réseaux nationaux* et aux stations locales, il sera en mesure d'apparaître dans des milliers de foyers. Ou bien il devra s'efforcer d'attirer l'attention. La tâche est relativement aisée pour ceux qui sont en tête de la course à l'investiture, mais les autres doivent se signaler par tous les moyens, par des actions saugrenues, des excentricités ou des activités spectaculaires propres à *frapper le téléspectateur.*

Ainsi, en 1975, l'outsider *Jimmy Carter apparut dans* un programme très populaire en montrant comment cuire un poisson-chat, et, cette année, l'ex-gouverneur de l'Arizona, Bruce Babbitt, a fait de son mieux pour attirer l'attention des *médias : on l'a vu traverser l'Iowa* à bicyclette, escalader une montagne du New-Hampshire, se promener à dos de mulet dans les sentiers du Grand Canyon, descendre en radeau les rapides du Colorado... L'époque où il suffisait de faire la bise aux *enfants* est bien révolue...

HENRI PIERRE.









# Politique

## M. Mitterrand dans l'Hérault

# « Gardarem lo tonton »

*MONTPELLIER*
*de notre envoyé spécial*

« *TONTON*, *tiens bon* » est passé de mode. La seule pancarte ainsi libellée, le mardi 12 janvier, sur le passage de M. Mitterrand à Castelnau-le-Iez (Hérault) était perdue dans une floraison post-cohabitationniste : « *gardarem lo tonton* », « *François ne nous quitte pas* », *y'a qu'un tonton* », « *tonton, on compte sur toi* » et, plus explicite encore si possible, « *tonton bis* ».

Le chef de l'Etat ayant assuré, lors des cérémonies de vœux, le 4 janvier, qu'il n'entendait pas faire des gammes sur ce thème – le jeu est un peu « *lassant* », comme dirait M. Balladur – s'est gardé de toute allusion à son avenir. A Castelnau, devant le maire RPR et chabaniste, M. Jean-Pierre Grand, qui venait d'affirmer ses « *convictions gaullistes* » et d'exprimer ses respects républicains, M. Mitterrand a prêché pour la « *diversité des Français qui est leur force* » et leur « *cohésion, force supplémentaire* ». Il a cité en exemple les Morvandiaux, dont il a été, dans la Nièvre, l'élu local et qui, « montés » à Paris pour y travailler, fréquentaient toujours, passée la porte d'Italie, les mêmes bistrots, ne se quittaient plus jamais jusqu'au jour où, la retraite sonnée, ils s'en retournaient chez eux retrouver leurs éternelles querelles de clocher. M. Mitterrand a donc recommandé aux Français « *l'indispensable synthèse qui leur permettra d'avancer du même pas, au service de leur pays, vers le siècle prochain* ». « *Moi aussi, je suis fidèle à mes idées*, a-t-il dit. *Je ne les renierai pas davantage demain que je ne l'ai fait hier. Mais, président de la République, mes devoirs étaient plus larges, si je voulais être digne de la confiance qui m'avait été accordée en 1981, non pas pour me mentir à moi-même, mais pour comprendre que d'autres familles d'esprit avaient le droit à l'existence.* »

M. Mitterrand dévide par les deux bouts le fil d'un discours qui concilie ses convictions socialistes réaffirmées et l'appel rituel au rassemblement. Hommage à la « *cohorte des enseignants* » (dont certains ruminent peut-être encore quelque rancœur), évocation des luttes du « prolétariat », éloge aussi des « *esprits libres qui s'opposent* » dans les combats de la politique et des vertus de la réconciliation sur quelques objectifs communs. « *Parvenu presque au terme de mon mandat*, a-t-il dit, *j'aurais eu la passion de ce pays pour assurer sa défense, diffuser ses idées, pour qu'il garde l'écoute des plus puissants et qu'il songe aussi aux plus faibles.* »

Les élus socialistes du département qui avaient poliment approuvé l'intervention du maire RPR, et les élus locaux de droite ont mêlé leurs applaudissements. Comment faire autrement sans passer pour des goujats : il n'y avait pas dans l'un ou l'autre discours, matière à bouder.

Auparavant, devant le conseil général de l'Hérault, réuni dans le nouvel Hôtel du département, le président de la République avait plaidé avec force pour la construction de l'Europe et dénoncé ceux qui, par étroitesse d'esprit, la ralentissent. Il avait souhaité que cette construction « *n'achoppe pas sur des débats mineurs, sur des égoïsmes nationaux hors de proportion* ». « *Je vois les contentieux s'alourdir*, a-t-il ajouté, à un mois du sommet de Bruxelles : « *Pour des arguments sans poids, des passions sans suite, va-t-on casser l'espérance que nous offre les temps qui viennent ? Comment, nous ne serions pas capables de trouver les ressources pour ce petit budget de la Communauté ? Nous ne serions pas en mesure de respecter l'essence même du traité de Rome qui a voulu que l'agriculture fût européenne ? Nous ne serions pas capables de maîtriser les excédents, de répartir comme il convient les contributions au développement régional ? Nous ne serions pas capables d'avoir notre station spatiale habitée. Faudrait-il recourir toujours aux inventions, à l'argent des autres ?* »

J.-Y. L.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Mestre : des relations « amicales »

M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée et directeur de campagne de M. Raymond Barre, s'est déclaré, le mardi 12 janvier sur A 2, favorable à la « *coordination* » entre les états-majors de campagne de la majorité pour l'élection présidentielle proposée lundi par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. « *Cela passe beaucoup par les hommes*, a-t-il précisé, *et les hommes se connaissent très bien, ont des relations très anciennes pour la plupart, tout à fait amicales. Les téléphones fonctionnent et ils continueront à fonctionner, cela permettra de régler très facilement les problèmes qu'évoquait M. Toubon.* »

### M. Marchais : contre le « président de l'austérité »

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a déclaré, le mardi 12 janvier, lors d'une réunion publique à la Mutualité à Paris, que « *la priorité* » et même « *l'obsession* » des communistes est « *de battre la droite et l'extrême droite* » à l'occasion de l'élection présidentielle. M. Marchais a néanmoins qualifié M. François Mitterrand de « *président de l'austérité, de la précarité, du chômage, de l'offensive contre les libertés syndicales, du surarmement et du déclin de la France* ». « *Voter pour lui au premier tour*, a-t-il souligné, *ce serait approuver ces choix pour demain.* » M. Marchais, qui s'est systématiquement placé dans l'hypothèse d'une candidature de M. Mitterrand, a jugé qu'il n'est pas nécessaire de voter pour lui au premier tour de façon à ce qu'il soit « *présent au second tour, car c'est acquis* ».

Le même jour, dans une déclaration rendue publique par le bureau de presse du PCF, le secrétaire général lance un appel « *à la classe ouvrière, aux intellectuels et aux jeunes* » afin de « *ne plus laisser faire* » face à M. Le Pen. M. Marchais stigmatise « *la complaisance écœurante* » des grands médias audiovisuels à l'égard du président du FN

## M. Barre en Franche-Comté

# Tout sauf un « marchand d'illusions »

*DOLE*
*de notre envoyé spécial*

Tout a commencé par une gelée blanche qu'éclairait un soleil matinal rasant, en Haute-Saône, et s'est achevé par une brume épaisse dans la nuit noire du Jura. M. Raymond Barre était parti, le mardi 12 janvier, à la rencontre de cette France profonde qu'il voudrait tant à son image et qui se donne parfois à lui avec délice. Une France un peu engoncée où l'on se sert du Monsieur le président par-ci, et du Monsieur le président par-là. Une France de notables et de managers où les femmes, les salariés et les jeunes sont un nette minorité.

*Tout au long de la journée*, de Vesoul à Dole, en passant par Besançon (Doubs), l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing n'a cessé de marteler des « *idées simples* » qui ne constituent pas un programme mais se présentent comme « *quelques remarques* ». La France a besoin d'hommes formés, d'une économie performante et de solidarité mâtinée de générosité.

A Port-sur-Saône, qui vit du tourisme fluvial, le député de Lyon s'est mis en jambes dans une drôle d'entreprise de fabrication de lactosérum dont l'intérieur est une copie conforme de l'extérieur du Musée Beaubourg. Couleurs comprises. Face à un « *chef d'entreprise heureux* », M. Barre a vanté la flexibilité, les fonds propres et les mesures fiscales incitatives, qui font tant défaut aujourd'hui, semblait-il vouloir dire à son interlocuteur.

Dans l'usine de tréfilerie de Conflandey, il s'est montré moins loquace. Il est vrai qu'en ce lieu où les secrets de fabrication se résument à un empilement de bobines de fil métallique dans des hangars vétustes, les dirigeants patronaux ne font rien pour favoriser la communication. Les photographes étaient *interdits de séjour*, M. Barre le leur a fait comprendre. En fait de secret de fabrication, c'était surtout le « secret défense » (cette entreprise travaillant pour l'armement) qu'il *fallait* préserver.

De l'industrie, M. Barre est passé à la politique terre à terre en venant rencontrer ses fans à Vesoul. Quelques porteurs de pancartes « *Barre, confiance* » l'attendaient avec deux cent cinquante personnes environ à la salle des fêtes de la mairie. L'état-major local du RPR était présent. M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat RPR à la jeunesse et aux sports, est clairement venu dire qu'il dirigeait la campagne de M. Chirac dans la région mais qu'il ferait prévaloir un « *climat d'union et d'amitié* ». Et ce qui prévalait surtout pour lui, c'était la solitude, en regard des sollicitations nombreuses dont M. Barre était l'objet.

### Formation, investissement solidarité

Ce dernier a rodé le triptyque politique de cette journée. En premier lieu, pour que « *la France soit un pays solide* ». « *Il faut concentrer des moyens importants sur la formation des hommes* » et « *améliorer le système éducatif* ». Selon M. Barre, il ne faut pas former des « *hommes adaptés* » pour toute la vie mais des « *hommes adaptables à divers métiers* ».

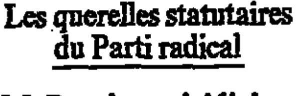
Ensuite, il faut une « *économie performante* » grâce à trois facteurs indispensables : « *l'investissement* », « *la recherche et l'innovation* » et « *la constitution de réseaux de distribution sur les marchés étrangers* ». M. Barre préfère « *les entreprises performantes et combatives* » qui créent des emplois au « *traitement social du chômage qui ne peut venir à bout de ce cancer* ».

Enfin, le candidat potentiel à l'Elysée plaide pour une solidarité qui « *ne se sépare pas de la liberté et de l'efficacité économiques* ». Ce thème lui permet de faire des digressions, soit sur « *la France à plusieurs vitesses* », soit sur « *le joug du système socialiste qui fut secoué en 1986* » et qu'il faut se garder, selon lui, de remettre en selle. On croit comprendre, au passage, que le joug de la cohabitation n'est pas bien meilleur pour « *permettre à la France d'affronter le vingt et unième siècle* ».

Au hasard de ses pérégrinations très présidentielles, M. Barre rencontre quelques jeunes. Comme ce fut le cas à l'Ecole nationale supérieure de micro-mécanique de Besançon où « *le mot chômage n'existe pas* », dit le directeur. Il voit aussi des personnes âgées avec lesquelles il partage une galette des rois. Il vaque dans une rue piétonne et fait du lèche-vitrines dans un magasin de vêtements qui pratique des « *super soldes* ». Puis un deuxième. Puis un troisième. M. Barre est attiré par les magasins de vêtements.

Au bout du compte, il frôle son électorat dans une communion pudique et sans effusion. Un mariage où l'on rangerait la passion dans le tiroir-caisse. La France de M. Barre préfère entendre parler effort et réforme fiscale, comme ce fut le cas à Dole devant mille cinq cents convives d'un « banquet républicain ». L'ancien premier ministre, qui prêche l'union et ne peut s'empêcher de donner un coup de griffe ici ou là à son partenaire ; le député de Lyon, qui, pour rien au monde, ne veut revoir le socialisme ; « le meilleur économiste de France », enfin, qui se garde d'être « *un marchand d'illusion* ». Pour les illusions, c'est sûr. Pour le reste, ça l'est moins.

OLIVIER BIFFAUD.



## Les querelles statutaires du Parti radical

# M. Rossinot récidiviste

**Au Parti radical, les statuts ont décidément du mal, depuis quelque temps, à rester à la même place. Après les avoir fait modifier trois fois en trois ans, son président, M. André Rossinot, s'apprête à proposer, le samedi 16 janvier, au congrès *extraordinaire*, qui n'était pas prévu pour cela, *un quatrième changement*.**

PREMIER double changement au quatre-vingt-cinquième congrès d'octobre 1985. Elu *depuis deux ans*, M. Rossinot est réélu pour un nouveau mandat de deux ans, qui, statutairement, doit être le dernier. Il fait voter alors une possibilité de prolongation de mandat pour un an, en cas d'élections natio*nales, législatives ou présiden*tielles. Concrétisation en octobre dernier : M. Rossinot est réélu sans problème président jusqu'en octobre 1988. En 1985, M. Rossinot est un *barriste zélé*, donc un anti*cohabitationniste fervent*. Conclusion : le maire de Nancy fait accepter, cette année-là encore, l'incompatibilité entre le mandat de président ou de secrétaire général du parti et un quelconque poste ministériel. *Mais, changement de décor un* an plus tard : M. Rossinot n'est plus barriste ; il est devenu ministre, donc cohabitationniste. Tel est pris qui croyait prendre.

Octobre 1986 : toujours avec le même aplomb, il fait annuler la mesure prise douze mois plus *tôt : le président du Parti radical* peut être aussi ministre. Acte IV, aujourd'hui : M. Rossinot n'est plus sûr, demain, d'être encore ministre. Mais, passé octobre 1988, il voudrait bien demeurer président. Solu*tion : briser la limitation à quatre* ans du mandat de président, instaurée en 1959, *pour* terrasser définitivement le syndrome du regretté Edouard Herriot, qui lui avait battu il est vrai, entre 1919 et 1957, tous les records *de longévité et de résistance*.

### Les pièges des anathèmes

Depuis décembre, M. Rossinot ne ménage donc pas sa peine. L'affaire doit être menée subtilement. Par lettre en date *du 9 janvier*, le *président* précisait aux militants qu'une telle proposition était effectivement envisagée, « *qu'elle était formulée par une quinzaine de fédérations* », mais que, bien entendu, en invitant par avance ses amis à « *rejeter les pressions et les pièges des anathèmes tendant à réduire le débat à des rivalités de personnes* », il tenait, quant à lui, « *à réserver au congrès son choix personnel* »....

Depuis quelques jours, le vieux parti de la place de Valois subit donc une nouvelle et sérieuse crise de *rhumatismes*. M. Rossinot aura besoin des deux tiers des mandats pour faire avaler cette nouvelle pilule statutaire. La digestion sera plus que difficile. Si beaucoup conviennent qu'il importe sans doute d'adapter la fonction de président à la scène politique et médiatique moderne, un plus grand nombre encore estiment que, *décidément*, M. Rossinot *en prend beaucoup à son* aise. Et que, cette fois, la farce devient grossière. Le porte-parole du parti, M. Jean-Thomas Nordman, demeure coi, *mais lâche quand même que « c'est une très sale affaire »*. Les barristes du parti, auprès de qui M. Rossinot tenta un moment de troquer son soutien *officiel au député du Rhône* en échange d'un vote favorable, s'énervent à nouveau. Le secrétaire général du parti, M. Didier Bariani, ex-président et qui voudrait bien vite le redevenir, qui, en 1983, avait lui aussi sollicité en vain une *prolongation, n'est* pas disposé à museler le chien de la chienne qu'il réserve « *à son cher André* ».

Enfin, M. Yves Galland, qui, poussé par les barristes, rêve aussi de présidence, *n'est pas davantage enclin à accepter « un tel charcutage des statuts »*. Bref, les trois ministres radicaux s'adonnent plus que jamais au franc et sympathique compagnonnage. Trois hommes pour un petit couffin radical. Le congrès *extraordinaire* du prochain week-end le sera. Le soutien, officiellement déclaré, à la candidature de M. Barre, passera au second plan...

DANIEL CARTON.

## Politique

# Le conseil des ministres adopte les projets relatifs au financement des activités politiques

**Le conseil des ministres a adopté, le mercredi 13 janvier deux projets de loi, l'un organique, l'autre ordinaire, relatifs à la transparence du patrimoine des hommes politiques, au financement et au plafonnement des dépenses électorales et aux ressources des partis politiques. Ces deux textes modifiés sur avis du Conseil d'Etat devaient être déposés à l'Assemblée nationale. Leur examen était prévu pour faire l'objet d'une session extraordinaire du Parlement s'ouvrant le 2 février.**

Voici les principales dispositions de ces deux projets de loi :

**Transparence des patrimoines.** – Les projets de loi élaborés par le premier ministre proposent d'instituer une déclaration patrimoniale pour les candidats à la présidence de la République, les membres du gouvernement, les députés, les présidents d'assemblée régionale (conseils régionaux, assemblée de Corse, assemblées territoriales *d'outre-mer*, conseil de région de Nouvelle-Calédonie), les présidents de conseil *général*, les présidents élus d'un exécutif de territoire d'outre-mer et les maires de communes de plus de cinquante mille habitants.

Les candidats à la présidence de la République devraient remettre cette déclaration au Conseil constitutionnel au moment où celui-ci établit la liste des candidats, c'est-à-dire dix-huit jours au moins avant le premier tour de scrutin. Les déclarations des candidats seraient rendues publiques par le Conseil constitutionnel en même temps que la liste de ceux qui parrainent leur candidature, huit jours au moins avant le premier tour.

Le président de la République devrait ensuite, deux mois au plus tôt et un mois au plus tard avant l'expiration de ses pouvoirs (ou un mois après sa démission éventuelle), *déposer* une nouvelle déclaration patrimoniale devant le Conseil *constitutionnel*. Celle-ci serait publiée au *Journal officiel* dans les huit jours suivant son dépôt.

Les députés seraient tenus de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale, dans les quinze jours suivant leur élection, une déclaration de leur situation patrimoniale. Ils déposeraient une nouvelle déclaration, devant la même instance, deux mois au plus tôt et un mois au plus tard avant l'expiration de leur mandat ou, si celui-ci est interrompu avant terme, quinze jours après la cessation de leurs fonctions. Le bureau de l'Assemblée *« apprécie la variation des situations patrimoniales des députés, telle qu'elle résulte de leurs déclarations »*, et établit, à ce sujet, un rapport annuel, publié au *Journal officiel.*

*Pour les autres titulaires* de responsabilités publiques soumis à l'obligation de cette déclaration, c'est une commission présidée par le vice-président du Conseil d'Etat, et comprenant le premier président de la Cour de cassation et le premier président de la Cour des comptes, qui serait chargée de recevoir leur déclaration en début (dans les quinze jours suivant leur nomination ou élection) et en *fin* (dans un délai variant de deux mois avant à quinze *jours après) de mandat ou de fonc*tions. Cette commission établirait, elle aussi, un rapport annuel, *publié* au *Journal officiel.*

Le *non-respect de ces dispositions* entraînerait, pour les députés, les présidents d'assemblée territoriale et les maires, une inéligibilité d'une durée égale à leur mandat.

La déclaration elle-même serait, au terme du projet de loi organique, établie devant notaire et porterait sur la situation patrimoniale de l'intéressé ainsi que sur celle de son conjoint. Le texte précise les critères d'évaluation de l'ensemble des biens qui doivent figurer dans cette déclaration.

**Plafonnement et financement des dépenses de campagne.** – Le projet de loi organique prévoit l'établissement, par chaque candidat à une élection législative, d'un compte de campagne, mentionnant l'ensemble des recettes perçues, avec leur origine, *et* l'ensemble des dépenses faites, selon leur nature, par lui-*même ou pour son compte, pendant* les trois mois précédant le scrutin. Les dépenses de campagne d'un candidat, autres que les dépenses de propagande directement prises en charge par l'Etat, ne pourraient dépasser la somme de 400 000 F, plafond qui serait actualisé chaque année par décret en fonction de l'évolution moyenne des prix.

Les dons dont bénéficient les candidats ne pourraient excéder 10 000 F pour une personne physique et 50 000 F pour une personne morale, les donateurs devant être *« dûment identifiés »*. Il est précisé que *« tout don de plus de 2 000 francs consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque »* et que *« le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du total des recettes »*. Les candidats disposeraient de trente jours après l'élection pour déposer à la préfecture leur compte de campa*gne, accompagné des justificatifs* correspondants. Pour les candidats élus, ces documents seraient transmis au bureau de l'Assemblée nationale.

Les candidats à la présidence de la République seraient soumis aux mêmes obligations, modifiées sur plusieurs points : le délai couvert par le compte de campagne serait, dans leur cas, de six mois au lieu de trois ; le plafond des dépenses de campagne serait de 100 millions de francs et, pour les deux candidats présents au second tour, de 120 millions de francs ; les candidats disposeraient de soixante jours (au lieu de trente) pour adresser au Conseil constitutionnel (et non à la préfecture) les documents relatifs à leurs recettes et dépenses de campagne ; ces comptes seraient publiés au *Journal officiel* dans les dix jours suivant leur dépôt.

Chaque candidat à la présidence de la République bénéficierait du remboursement d'une somme forfai*taire égale au vingtième du plafond* de dépenses autorisé. Pour les candidats ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés au premier tour, cette somme serait portée au quart du plafond. Elle ne pourrait, dans tous les cas, dépasser le montant des dépenses comptabilisées par le candidat dans son compte de campagne.

Pour les candidats aux élections législatives ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour de scrutin, le remboursement forfaitaire de la part de l'Etat, pour les dépenses qu'il ne prend pas directement en charge, serait égal au dixième du plafond. Il ne pourrait, dans ce cas non plus, excéder le montant des dépenses figurant au compte de campagne.

**Financement des partis et groupements politiques.** – Le projet de loi ordinaire prévoit que *« des crédits peuvent être inscrits dans le projet de loi des finances de l'année pour être affectés au financement des partis et groupements politiques »*. *« A cet effet*, ajoute-t-il, *les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat peuvent conjointement faire des propositions au gouvernement. »*

Le texte indique, ensuite, que ces aides *« sont attribuées aux partis et groupements politiques proportionnellement au nombre de parlementaires qui ont déclaré au bureau de leur Assemblée y être inscrits ou s'y rattacher à la date de l'ouverture de la première session ordinaire de chaque année »*. Les bureaux des Assemblées établiraient un rapport annuel, retraçant *« le montant des aides attribuées à chaque parti ou groupement »*.

*Le projet précise* que les dispositions relatives au contrôle des dépenses engagées ne seraient pas applicables aux crédits attribués aux partis politiques, non plus que celles qui concernent le contrôle des associations, œuvres et entreprises privées subventionnées. Il est spécifié, aussi, que les partis bénéficiaires d'aides publiques ne seraient *« pas soumis au contrôle de la Cour des comptes »*. Leurs comptes, certifiés par deux commissaires aux comptes, seraient déposés au cours du premier trimestre de l'année suivant celle de l'exercice concerné *« sur le bureau de l'Assemblée nationale, qui en assure la publication* au Journal officiel ». En cas de manquement à cette obligation, le parti qui s'en rendrait coupable perdrait le droit, *« pour l'année suivante »*, aux aides de l'Etat.

Les deux projets précisent que *leurs dispositions* entreraient en vigueur à compter de la prochaine élection *présidentielle et des pro*chaines élections législatives et sénatoriales. Le projet de loi ordinaire stipule que la loi du 30 septembre 1986 sur la liberté de communication est modifiée de manière à retarder au lendemain de la prochaine élection présidentielle l'interdiction de la publicité politique à la télévision (celle-ci était initialement limitée à l'entrée en vigueur d'une loi sur la transparence du financement des partis).

P. J.

## Le consensus improbable

LES deux projets de loi organique et ordinaire, adoptés par le conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat, sur le financement des campagnes et des partis politiques tiennent compte, dans leur rédaction, des objections formulées au sein de la majorité. La principale modification retenue par M. Jacques *Chirac* et par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pas*qua, responsable de la présenta*tion de ces projets, a consisté à supprimer le plafonnement à 100 millions de francs par an et *par* personne morale des dons privés que pourraient recevoir les partis politiques.

L'UDF avait regretté aussi que les déclarations de patrimoine exigées des parlementaires, des présidents d'assemblées territoriales et des maires de grandes villes, comme des membres du gouvernement, fussent accessibles aux citoyens. Ces dispositions ont elles aussi été supprimées, de sorte qu'il appartiendra aux bureaux des Assemblées, pour les parlementaires, ou à une commission de hauts magistrats pour les autres élus, d'apprécier l'évolution des patrimoines durant la période d'exercice d'un mandat ou d'une fonction.

Ces concessions, faites à ceux qui craignaient que des dispositions trop contraignantes sur le patrimoine ne portent atteinte à la dignité des élus, auront moins de conséquences que celles qui concernent le financement des partis. En faisant droit aux adversaires du financement public, défenseurs au nom de la liberté de fonctionnement des partis, d'une latitude maximum quant à leurs ressources, le premier ministre risque de se priver du consensus auquel il tenait tant, c'est-à-dire du vote favorable des socialistes. Ceux-ci demandaient en effet une stricte limitation du financement privé qui, à leurs yeux, ne peut favoriser que les partis de droite. M. Lionel Jospin avait déjà estimé le 10 janvier que le plafond proposé *pour les dons privés* était trop élevé. Il a été entendu : on a supprimé le plafond...

Outre l'absence de consensus, d'autres écueils guettent la marche du gouvernement. L'extension des dispositions envisagées n'apparaît pas très claire pour ce qui concerne les sénateurs. Il est fait mention du Sénat dans un article relatif à l'entrée en vigueur des mesures concernant les patrimoines, ainsi que pour certaines dispositions relatives aux campagnes. Or l'adoption de dispositions s'appliquant au Sénat nécessite le vote conforme d'un projet de loi organique par les deux Assemblées.

La session extraordinaire du Parlement au cours de laquelle ces deux textes doivent être examinés et qui doit s'ouvrir le 2 février pourrait être émaillée de difficultés non seulement entre le gouvernement et *les socialistes*, mais au sein même de la majorité.

PATRICK JARREAU.

### Au-delà des affaires

# Le dérèglement de l'Etat

*(Suite de la première page.)*

Tout ministre est solidaire du gouvernement *dont il est membre* ; le gouvernement est responsable de ses *actes devant* l'Assemblée *nationale*, collectivement et non individuellement. En *matière de défense* nationale, le président de la République *et* le premier ministre tiennent de la Constitution des pouvoirs propres et distincts de ceux du ministre ; c'est pourquoi ils disposent respectivement d'un état-major particulier et d'un cabinet militaire qui ont pour mission de les informer, de transmettre leurs instructions et de veiller à leur bonne exécution. Quand M. Fabius, alors premier ministre, signe un décret ouvrant les crédits nécessaires à la destruction du *Rainbow-Warrior*, il devrait s'inquiéter de l'usage qui sera fait de cet argent. Le président de la République, alerté sur les ventes d'armes à l'Iran par le directeur général de la sécurité extérieure en personne, se contente de renvoyer l'amiral Lacoste au ministre Charles Hernu et ne s'intéresse plus à une information qui prouve, si elle est exacte, que le gouvernement mène en sous-main une politique contradictoire à celle du chef de l'Etat.

### Le ministre et l'administration

Quelle insouciance et quel laxisme ! Ayant été presque dix ans ministre des armées du général de Gaulle, je peux témoigner qu'à l'époque les choses ne se passaient pas comme cela. Quant à la commission d'exportation des matériels de guerre (CIEMG), qui en d'autres temps était pointilleuse et malcommode, elle n'aura *été dans l'affaire* Luchaire qu'une simple chambre d'enregistrement.

Pour tout ce qui touche à la défense nationale, *les* gouvernements socialistes ont traité légèrement les choses *sérieuses* ; c'est le moindre reproche que l'on puisse leur adresser. Les désordres, les irrégularités, les échecs qui ont été constatés leur sont *imputables*, même si les administrations sont loin d'être à l'abri des critiques.

Le fait que la classe politique ait été collectivement salie par ces affaires, bien que les ministres concernés soutiennent qu'ils sont irréprochables, a permis pour l'instant à l'administration d'échapper à cette flétrissure. Les fonctionnaires étant subordonnés aux ministres, c'est à ceux-ci qu'on impute les fautes qui ont été commises. Il y a d'ailleurs des raisons de le faire, puisque chaque ministre est le chef de son administration. Toutes les décisions sont signées par lui ou par une personne à qui il a donné une délégation. Aussitôt après leur entrée en fonctions, les ministres prennent un grand nombre d'arrêtés, déléguant ou subdéléguant leur signature aux directeurs, chefs de service ou sous-directeurs de leur administration centrale. Ces hauts fonctionnaires ont le devoir d'exécuter les ordres ou les directives de leur ministre, mais ils doivent d'abord respecter la loi et les règlements.

Le signataire d'un document est responsable d'une erreur qu'il commet ou d'une faute dont il se rend coupable. Pour donner des exemples, celui qui certifie une fausse facture (affaire du Carrefour du développement) ou celui qui signe une autorisation d'exportation de matériel de guerre contrefaite (exportation d'obus vers l'Iran) n'est pas innocent, même s'il a reçu du ministre ou d'un collaborateur de celui-ci l'ordre de le faire. Les militaires savent qu'ils ne doivent pas *« exécuter un ordre prescrivant d'accomplir un acte manifestement illégal »* (article 8 du règlement de discipline générale). Le fait que personne à ma connaissance n'ait eu cette saine réaction conduit à s'interroger sur la solidité de certaines administrations.

Si *les fonctionnaires ou les militaires* placés dans cette situation ont *agi de leur propre initiative, ils sont* coupables ; s'ils ont obéi à un ordre du *ministre* ou de son cabinet, ils sont complices puisqu'il est *« manifestement illégal »* d'établir et de signer un faux.

Il est vrai qu'il y a toujours eu des scandales, sous tous les régimes. Ce n'est pas une raison pour s'y résigner ni accepter les défaillances qu'ils font apparaître dans le fonctionnement de l'Etat.

Ne pas se résigner, c'est d'abord chercher la vérité *pour sanctionner* éventuellement les responsables : dans l'affaire Luchaire, *MM. Quilès* et Giraud l'ont fait, au ministère de la *défense*, le premier en portant plainte, le second en demandant une enquête au contrôle général des armées. M. Aurillac l'a fait en transmettant à la justice le dossier du Carrefour du développement. Et le Parlement l'a fait en envoyant M. Nucci en Haute Cour, puisque c'est la seule juridiction compétente pour juger un ministre et que personne n'est au-dessus de la loi.

### Complicité active ou passive

Les scandales dont on a parlé en 1987 ont un trait commun : ils n'ont été possibles que grâce à une sorte de complicité, active ou passive, entre des hommes politiques et des fonctionnaires. Il sera difficile de délimiter exactement le rôle de chaque acteur, mais il est certain que les irrégularités auraient *été* impossibles sans leur compréhension mutuelle.

Le remède consiste donc à séparer plus nettement les fonctions politiques et administratives, qui ont tendance à s'interpénétrer de plus en plus. Depuis longtemps, les fonctionnaires ont appris que leur avancement est accéléré par une affectation dans un cabinet. Depuis quelques décennies, les plus brillants ou les plus ambitieux des énarques ont beaucoup perfectionné *le* système : pour eux, le chemin du pouvoir passe, le plus tôt possible après la sortie de l'école, par un cabinet ministériel, d'où *ils* préparent leur élection à l'Assemblée nationale, en *attendant un strapontin de secré*taire d'Etat ou un fauteuil de ministre. *En cas d'échec*, le *risque* n'est pas grand puisqu'ils reviennent dans leur *corps* d'origine, souvent avec un avancement ou une bonne affectation.

Peu à peu se forme au sommet de *l'Etat un complexe politico*-administratif divisé en sectes entre lesquelles le *« spoil system »* à l'américaine devient la règle, sans qu'on ait le courage de le dire et même en affirmant hypocritement le contraire. Ce n'est bon ni pour le gouvernement ni pour l'administration de la France.

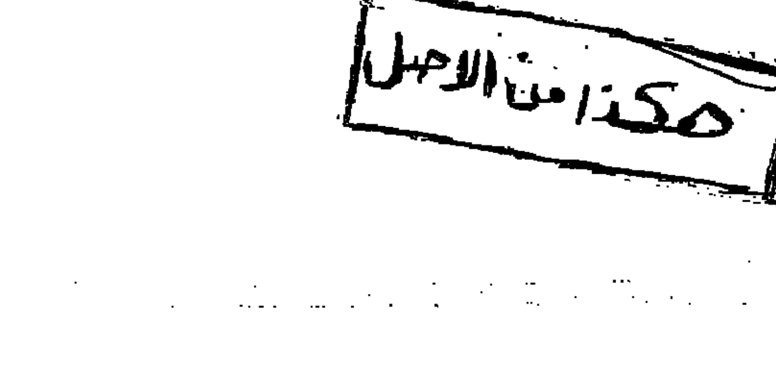
Pour freiner cette évolution, les Anglais *imposent* aux fonctionnaires élus au Parlement d'opter immédiatement et irrémédiable*ment entre* la fonction publique et leur mandat. *C'est la logique de la démocratie.*

Trouverait-on en France une majorité – de droite ou de gauche – pour voter une telle loi ?

PIERRE MESSMER.



هكذا من الأصل





# Société

## Le procès d'Action directe

# Au nom d'une « violence légitime »

Il n'était que 16 heures. *« Nous sommes en avance sur l'horaire prévu »*, a constaté le président Jacques Ducos, en regardant sa montre. En deux heures à peine, la 14e chambre du tribunal correctionnel de Paris, avait épuisé le 12 janvier son quota journalier de membres d'Action directe.

Pour ne pas frustrer son public et, sans doute aussi, parce que cela ne fait pas très sérieux de siéger à mi-temps quand on juge en grande pompe le terrorisme à la française, le président s'est demandé si l'on ne pouvait pas avancer certaines auditions prévues pour le lendemain. Mais cela n'aurait fait que déplacer le problème. Jusqu'à son terme, ce procès est-il condamné aux audiences homéopathiques ?

A qui la faute ? Aux prévenus,qui, jusqu'ici, ne paraissent pas « tenir la distance » et ne coopèrent que du bout des lèvres avec *« la justice de classe »* ? Ou aux autorités judiciaires, qui, en programmant ce procès sur deux semaines, lui ont apparemment taillé un costume bien large ? Toujours est-il que les courts monologues que l'on a entendus tout au long de ces deux heures, le mardi 12 janvier, témoignent bien que cette audience cherche encore son style et sa distance.

Brave homme d'examinateur, M. Jacques Ducos fait pourtant son possible. Il est tout prêt à s'intruire. A tous les prévenus interrogés, il donne sujet libre. Chacun peut s'exprimer autant qu'il le désire, dans la forme de son choix. Si l'un d'entre eux voulait lire un poème ou une recette de cuisine, on sent qu'il l'écouterait avec le même intérêt. Successivement, Vincenzo Spano, Helyette Bess, Régis Schleicher, Nicolas et Claude Halfen ont ainsi refusé — plus ou moins courtoisement — de répondre aux questions précises que M. Ducos leur a posées pour la forme. Comme le résume Spano, membre italien des COLP (Communistes organisés pour la libération du prolétariat) : *« Nous ne voulons pas être présents comme des marionnettes ; nous voulons être présents à notre façon. »*

Un curieux consensus semble pourtant régner entre le président et les prévenus pour estimer que le contenu précis du dossier n'est qu'un détail négligeable de ce procès. De même que l'on ne compte pas sur les militants pour raconter leur petite enfance. *« Ma vie n'intéresse ni l'Etat ni ses juges »*, lance Claude Halfen. Alors ? Alors, refusant de se livrer, ils se livrent tout de même. Vincenzo Spano, par exemple. Ne nous fions pas à sa volubilité transalpine. Ce Calabrais, qui « travaillait » en étroite relation avec Action directe, est un livre, un bréviaire de crypto-marxisme ambulant. *« Comment appelez-vous quelqu'un qui use de la violence, sinon de terroriste ?*, a demandé le président. *Un militant. L'histoire a toujours avancé à partir de la violence révolutionnaire. »*

En Helyette Bess reparaît, instantanément, la « mamma » libertaire. *« Oui, j'ai ouvert ma porte à une militante italienne ; elle était blessée ; je l'ai recueillie. Je reprendrai la même position aujourd'hui. On ne change pas parce qu'on est allée en prison. »* C'est vrai, elle était opposée à la fusion avec la RAF allemande, admet-elle, en jetant un regard à Nathalie Ménignon, qui esquisse un sourire, en souvenir sans doute d'interminables discussions nocturnes.

### Litanie revendicative

Schleicher, lui, ne sourit pas. Il n'est que violence et amertume. Il dévide sa litanie revendicative, comme un chargeur de pistolet-mitrailleur, jusqu'à la dernière cartouche, méprisant les interruptions. On happe au passage des allusions *répétées au pétainisme et au Chili.* Brusquement, presque par surprise, il dirige son viseur sur *« le premier magistrat de l'Etat »*, dont il dénonce l'attitude au cours de la guerre d'Algérie. Courroux paternel du président : *« Ah ! non, là vous attaquez des gens qui ne sont pas là pour se défendre »*. Peu importe ! *Chirac, Pasqua, Chalandon, tout le* monde y passe. Les faits ? Le dossier ? *« Non, ça ne m'intéresse pas. »*

Bafouillant, Nicolas Halfen s'estime *« très fier »* de se voir comparer aux militants du groupe Manouchian, comparaison qui n'était venue à l'esprit de personne.

*« Je n'ai pas grand-chose à vous dire ; je vous ai dit le fond de ma pensée hier »*, lance, d'emblée, son frère Claude Halfen. La veille, il avait traité le président de *« gros con »*... Il consent néanmoins à se faire l'exégète de ses propres déclarations au cours de l'instruction.

— *« Vous aviez déclaré au juge d'instruction que la violence était nécessaire dans une dictature, mais superflue en démocratie*, rappelle le président.

— *Non, j'avais dit quelquefois superflue »*, corrige le prévenu. Dont acte.

Sur le fond, ils ne disent rien d'autre que ce qu'ils ont toujours dit et qui tient en peu de mots. Leur violence est *« légitime puisqu'elle s'oppose à la brutalité de l'Etat »* (Nicolas Halfen).

*« Mais*, demande le président à Spano, *dans ce cas, vous reconnaissez à la société le droit de se défendre ? »* Pas de réponse.

### Une drôle de vie

Leur séjour en prison, on l'imagine, n'a fait que les conforter dans leur conviction qu'ils se heurtent à un Etat fasciste. Schleicher énumère longuement *« les migraines lancinantes, les troubles de la vision, l'impossibilité de se concentrer »*, consécutifs à l'isolement total. *« Depuis treize mois, on s'évertue à m'ensevelir dans un linceul de silence. » « Selon Amnesty International*, renchérit Spano, *l'isolement total est une forme moderne de torture. »* Mais c'est Claude Halfen, moins grandiloquent, en un petit mot sans prétention, qui évoque le mieux la solitude glaciale de la prison. *« Depuis quatre ans*, dit-il simplement, *j'ai une drôle de vie... »* Drôle de vie, en effet.

Même l'interrogatoire, très attendu, de Frédérique Germain ne parvient pas à électriser l'ambiance. Depuis le début du procès, la repentie d'Action directe, assise au premier rang avec les autres prévenus libres, n'a pas accordé un mot ni un regard à ses anciens camarades, qui lui rendent bien un mépris d'airain. Tranquillement, elle raconte l'histoire de sa liaison avec Claude Halfen, camarade de lycée, perdu de vue et retrouvé. En quelques mots, elle glisse sur son implication progressive dans les activités du groupe, qui passe de la fourniture d'appartements à sa participation au hold-up de la bijouterie Aldebert. *« Au départ*, dit-elle, *je considérais l'allégeance de Claude Halfen à Action directe comme un mauvais passage. Puis, je me suis aperçue qu'Action directe et lui étaient indissociables. »*

Sur les mécanismes par lesquels une jeune fille, apparemment bien sous tous rapports, bascule insensiblement dans la délinquance et le terrorisme, on n'en saura pas davantage. Seul Schleicher, à l'énoncé de son nom, rugit : *« Une truie, ça grogne, ça ne prononce pas mon nom »*. Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, eux, sont perdus dans leur conciliabule. Ils rient aux éclats.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

## Au tribunal administratif de Paris

# Le commissaire du gouvernement demande le sursis à exécution pour trois expulsés iraniens

Le tribunal administratif n'était guère habitué à une telle affluence. Le mardi 12 janvier, dès 9 h 30, les familles iraniennes venues soutenir les expulsés du 7 décembre se sont installées dans la salle d'audience, de plus en plus à l'étroit sur les longs bancs de bois verni de l'hôtel d'Aumont à Paris. Certains des quarante grévistes de la faim, affaiblis par trente-cinq jours de jeûne ; ont alors fait leur entrée, soutenus par leurs camarades. Faute de place, les derniers arrivants ont écouté les plaidoiries debout, en rangs serrés, au fond de la salle.

En présence de trois observateurs internationaux mandatés par la Fédération internationale des droits de l'homme, l'International League for Human Rights et le Mouvement international des juristes catholiques, le tribunal administratif était chargé d'examiner les requêtes de « sursis à exécution » de sept réfugiés politiques iraniens et d'un ressortissant turc ayant tous fait l'objet d'un arrêté d'expulsion le 5 décembre 1987. Si cinq d'entre eux avaient été expulsés vers Libreville, au Gabon, le 7 décembre, les trois autres avaient été assignés à résidence dans la région parisienne en raison d' *« une insuffisance de moyens de transport »*.

*« Le mémoire fourni par le ministère de l'intérieur ne contient aucune accusation précise concernant les comportements individuels de ces réfugiés*, a souligné d'emblée Me François Serres, l'un des avocats des expulsés. *Il se contente d'une description catastrophiste du mouvement des Moudjahidines du peuple. Peut-on reprocher à un individu des accusations violentes, qui sont en réalité adressées à une organisation ? »*

Le dossier remis au tribunal par le ministère de l'intérieur n'est, en effet, guère nuancé dans son appréciation du mouvement. *« Combattant en transit »*, *« structures clandestines et paramilitaires »*, *« méthodes d'agitation et de propagande dignes d'un parti totalitaire »*, les Moudjahidines du peuple présenteraient *« un risque certain pour l'ordre public et la sécurité des habitants du pays d'accueil »*. Encore fallait-il le prouver. Et, dans ce domaine, le dossier manque singulièrement d'éléments. Il se contente de signaler le mécontentement des passants devant le comportement *« autoritaire »* des militants installés dans les rues ou la remise, le 5 octobre, à M. Alain Carignon, d'une pétition de commerçants du centre de Grenoble, ville dont il est le maire, *« excédés par les agissements des Moudjahidines »*. Le dossier mentionne bien des renseignements *« faisant état de la présence d'armes au domicile de certains militants »*, mais il en reste là. Nulle trace dans ces documents, dont certains ne sont ni datés, ni timbrés, ni signés, de procès-verbal de saisie d'armes.

### Le hasard et la précipitation

Au regard de la description de l'organisation présentée par le ministère de l'intérieur, les faits précis reprochés aux sept réfugiés politiques iraniens visés par les arrêtés d'expulsion paraissent bien anodins : quelques collectes de fonds sur la voie publique, quelques *« actions de propagande contre le régime de Khomeiny »* ou la fréquentation *« assidue »* du siège de l'Association des étudiants musulmans de France. *« Faits dérisoires et anciens »*, commente Me François Teitgen. Et de rappeler le cas de M. Sirousse Ghaderi Ghahferokhi dont la fiche mentionne laconiquement : *« Militant très actif de l'appareil clandestin des Moudjahidines du peuple d'Iran. A été interpellé à différentes reprises à l'occasion d'actions de propagande le 27 décembre 1986 et le 21 février 1987 à Reims »*.

Si de telles activités étaient de nature à troubler gravement l'ordre public et la sécurité de ce pays, pourquoi avoir attendu dix mois avant d'engager une procédure... d'urgence absolue ?

Plus étonnant encore paraît le cas du ressortissant turc expulsé vers le Gabon le 7 décembre 1987 et accusé d'appartenir au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). M. Haci Kogoglu, qui a toujours nié son appartenance à tout mouvement politique, n'est pas d'origine kurde et, malgré les éléments présentés dans le dossier du ministère de l'intérieur, il n'a jamais obtenu le statut de réfugié politique. Son avocat, sombre et désabusé, a conclu à *« une erreur due à la précipitation et au hasard »*.

Le commissaire du gouvernement, M. Conniec, s'est montré moins sévère, considérant que les notes éparses du ministère de l'intérieur, parfois difficiles à identifier faute d'en-tête ou de date, émanaient d'officiers de police judiciaire. Assimilant les Moudjahidines du peuple à *« une armée étrangère clandestine en voie de constitution »*, M. Conniec s'est attaché à préciser, les relations qu'entretenait chacun des réfugiés avec l'organisation. Après l'examen des sept dossiers il a demandé au tribunal d'accéder à la requête de sursis à exécution pour trois d'entre eux. Il a, en revanche, recommandé le rejet de cette requête pour quatre des réfugiés iraniens dont le retour pourrait *« présenter une menace pour l'ordre public »*. Pour le ressortissant turc, le commissaire du gouvernement a sollicité une mesure d'instruction qui devrait permettre de réunir des informations complémentaires.

Si le tribunal, qui rendra ses conclusions avant la fin de la semaine suit cette recommandation, trois des douze réfugiés iraniens en exil forcé à Libreville, au Gabon, depuis le 7 décembre, pourraient être de retour dans les jours qui viennent. Les notes françaises transmises au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) affirment qu'ils n'y sont menacés *« ni dans leur vie, ni dans leur liberté »*. Tel n'est pas l'avis de M. Gilbert Bonnemaison, député et maire socialiste d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) qui s'est rendu sur place à Noël. Selon lui, les expulsés, qui vivent dans un hôtel réquisitionné, ne peuvent sortir que quelques instants au cours de la journée afin de faire leur courses dans des magasins imposés, sous surveillance policière constante.

ANNE CHEMIN.

● **Deux réactions socialistes.** — Dans un communiqué publié le 12 janvier, M. Pierre Brana, secrétaire national aux droits de l'homme et aux libertés, du Parti socialiste, souligne que *« le gouvernement n'a apporté aucune réponse aux demandes d'eclaircissement »* formulées par le PS à propos de l'expulsion, le 8 décembre dernier, de réfugiés iraniens et kurdes, *« décidée par le gouvernement sous prétexte d'atteinte à l'ordre public »*. *« Le droit d'asile est (...) bien remis en cause par ces mesures »*, poursuit le communiqué, qui demande *« instamment au gouvernement français de permettre le retour en France, le plus rapidement possible, des intéressés »*. De son côté, M. Claude Cheysson, commissaire européen, ancien ministre socialiste des relations extérieures, invité mardi par l'Association de la presse diplomatique française, s'est déclaré *« très humilié et honteux, comme Français, de la manière dont le gouvernemnt français s'est comporté »* vis-à-vis des expulsés.

## Aux assises de Paris

# Les larmes de Valérie Subra

Il y a parfois de grands moments dans les procès d'assises où le prétoire devient un théâtre du comique et de l'absurde. Mardi 12 janvier, Laurent Hattab, vingt-deux ans, accusé de l'assassinat de deux personnes, en a donné une courte et percutante illustration. Cherchant à minimiser sa responsabilité, il expliquait ses premiers aveux circonstanciés par des violences... policières :

*« On m'a donné des coups, des claques et des gifles !*

— *Quelle différence faites-vous entre une claque et une gifle, Hattab ? »*, coupait l'avocat général Gérard Guilloux.

L'autre, superbe : *« Une claque, c'est une claque ; une gifle, c'est une gifle ! »*

Mardi, donc, Laurent Hattab s'est beaucoup apitoyé sur les sévices qu'il aurait subis, mais a refusé de répondre de la mise à mort, le 16 décembre 1984, de la deuxième victime du trio diaboliquement nul qu'il formait avec son grand copain, Jean-Rémi Sarraud et sa petite amie Valérie Subra. Une semaine auparavant il s'était acharné, avec son complice, sur Gérard Le Laidier, avocat spécialisé dans les affaires civiles,célibataire et père tendre d'un jeune enfant, fils attentionné d'une mère aimée, amateur de présences féminines, gérant de fait d'une agence de rencontres pour homosexuels et, *« last but not least »*, romancier à ses heures. Le trio avait tué pour 1000 francs (*le Monde* du 13 janvier).

### Têtu

Cette fois encore, ce fut l'horreur recommencée. Valérie avait ouvert son petit carnet d'adresses. Laurent Hattab y avait pioché le nom de Laurent Sarade, vingt-neuf ans, directeur d'une société de prêt-à-porter.

Valérie, Hattab et Jean-Rémi s'étaient mis en chasse, la première avec son rouge à lèvres et ses moues de jeune femme-enfant à faire fondre un roc, le deuxième avec son inséparable pistolet 7.65 et le troisième avec son organisation froide de bourreau.

Le 15 décembre, Valérie avait téléphoné à Laurent Sarade pour se faire inviter le soir même. Elle s'était fait traîner dans une ou deux discothèques à la mode, s'était laissé offrir une petite bague de chez Cartier mais avait échoué dans sa tentative d'introduire derrière elle ses deux amis assassins. Le trio était têtu. Le lendemain, Valérie rappelait Laurent Sarade pour obtenir un second rendez-vous à son domicile. Et, cette fois, ce fut sa fin.

*« Est-ce qu'il avait été décidé de le tuer ? »*, interroge le président Versini.

*« Oui, monsieur le président »*, articule Sarraud.

Le président s'adresse à Valérie Subra : *« Vous êtes d'accord ? »*. *« Oui »*, souffle Valérie.

Jean-Rémi Sarraud et Laurent Hattab surgirent devant Laurent Sarade. Jean-Rémi le ligota avec des cordons de rideaux. Valérie prit du repos en regardant défiler les images d'une cassette vidéo. La torture commença et la quête hystérique de l'argent. Après avoir essayé d'étrangler leur victime avec une écharpe bleue dont la texture céda, Jean-Rémi et Laurent se saisirent d'un coupe-papier effilé. Et le trio repartit avec 6 000 francs en poche, quelques belles montres et chaînes en or.

Comme l'a fait remarquer Valérie à la cour : *« Tuer comme ça pour un peu d'argent, c'est horrible, monstrueux. »*

Elle n'en continua pas moins à se promener avec sa bague au doigt et sa part de bijoux sur elle. Pressée de questions par le ministère public, elle a fini par craquer : *« On n'arrête pas de me poser des questions. Pourquoi toujours moi, franchement pourquoi toujours moi ? »*.

Les derniers mots furent hoquetés et bientôt noyés dans une crise de larmes. *« Enfin un moment d'émotion ! »*, devait s'exclamer l'avocat général. Les magistrats, c'est bien connu, n'ont pas de cœur...

Suite des débats, le mercredi 13 janvier.

LAURENT GREILSAMER.

# L'inspection générale de la police nationale est chargée de l'enquête sur l'affaire des écoutes du CSM

L'inspection générale de la police nationale (IGPN) a procédé lundi, sur commission rogatoire du juge Gilles Boulouque, à une perquisition au siège de la Société de protection et d'investigation industrielle (SPII), entreprise privée de gardiennage et de sécurité installée, à Paris (8e), 56, rue de Rome. Cette perquisition intervient après la mise en cause de la SPII dans une affaire d'écoutes téléphoniques illégales (*le Monde* du 13 janvier).

Trois hommes, dont deux anciens gendarmes, tous membres ou anciens membres de la SPII, avaient été surpris, le 23 décembre, alors qu'ils tentaient d'installer clandestinement un dispositif d'écoute sur la ligne téléphonique de M. Yves Lutbert, huissier au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) soupçonné d'avoir détourné des documents confidentiels.

L'un d'eux était en possession d'une malette contenant pinces, écouteurs, testeurs, un combiné téléphonique, un magnétophone des cassettes et un système de télécommande.

L'enquête, indique-t-on de source officielle, a été confiée à l'IGPN, — qui est également un service de police judiciaire — parce qu'elle risque d'impliquer des policiers ou d'anciens policiers. La SPII est une société qu'avait fondée, en 1985, le commissaire Charles Pellegrini, ancien membre de la cellule élyséenne, aujourd'hui détaché aux ministères des PTT, de l'industrie et du tourisme où il s'occupe de questions de sécurité.

L'affaire des fuites du CSM et l'implication d'anciens gendarmes, a provoqué, mardi, une réaction du Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale qui, dans un communiqué, estime qu'elle *« met en exergue la dangereuse dérive d'une grande institution »*. Estimant que le travail de la gendarmerie ne doit pas devenir une *« source de suspicions »* et de *« conflits »* avec les autres autorités de police, le syndicat affirme que la dernière affaire est *« d'autant plus inquiétante qu'elle semble démontrer de la part de certains, outre des maladresses coupables, un total mépris pour les règles de droit »*.

Après avoir posé une série de questions sur les conditions dans lesquelles ont agi les « plombiers » surpris au domicile de l'huissier du CSM ; ainsi que sur l'appel à des sociétés privées pour pratiquer des écoutes téléphoniques, les commissaires de police soulignent, une fois encore, qu'ils écartent *« l'idée d'une police militaire qui agirait en civil »*. *« Au lieu de mettre fin à la guerre des polices en organisant la complémentarité*, conclut le communiqué, *on a, avec soin ou par ignorance, mélangé les genres en confiant à des militaires de la gendarmerie les missions traditionnelles de la police nationale »*.

## Le dixième anniversaire de la CNIL

# La loi sur l'informatique et les libertés « a résisté à l'usure du temps »

*« Piégé sans le savoir, si on n'y prend pas garde »* : M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), évoque ainsi les dangers de la technologie nouvelle — *« source de progrès »* — en ouvrant, mardi 12 janvier, le colloque qu'il organise à Paris pour *« le dixième anniversaire de la loi du 6 janvier 1978 »*, qui créa cette *commission.*

*« Dix ans déjà »* : pour les cinq cents personnalités réunies au Palais du Luxembourg, le bilan a de quoi rassurer (1). *« Cette loi a résisté à l'usure du temps ; elle a même devancé son temps »*, constate aujourd'hui M. Georges Vedel, doyen honoraire de la *faculté de droit et de sciences éco*nomiques de Paris. Le paysage informatique a pourtant complètement changé, mais l'appareil juridique mis en place en 1978, puis la jurisprudence de la CNIL, ont limité les effets pervers que l'informatique pouvait présenter. La loi française, la seconde du genre après celle du Land de Hesse en RFA, a d'ailleurs inspiré la convention conclue en 1985, dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Forte de ses dix-sept membres, venus de tous les horizons, la CNIL préfère prévenir que réprimer. Elle a donc rarement saisi la justice : quarante-huit plaintes en dix ans. Dans le même temps, elle a reçu 4419 plaintes. Depuis 1978, elle a traité 171714 demandes d'avis et déclarations, refusant rarement une innovation mais l'assortissant fréquemment de conditions strictes.

Les motifs d'intervention sont très divers. *Ainsi, le badge informatisé* qui permet dans une entreprise de mesurer les horaires de travail de chaque salarié, servait parfois à contrôler discrètement les allées et venues des délégués syndicaux. Alertée, la CNIL a fait modifier le badge. Une jeune femme, *lors d'un test d'embauche*, est cataloguée comme présentant une *« sexualité forte »*. Un candidat à un mandat électif, âgé de cinquante ans, découvre que ses adversaires ont rendu public son livret scolaire de la classe de septième : *« Paresseux et bavard »*, y lisait-on.

Autant de *« dérapages »* contre lesquels la CNIL agit. Ses pouvoirs sont réels. Mais vont-ils suffire désormais, face aux centaines de milliers de micro-ordinateurs ? Il court, il court le progrès... A la CNIL de garder l'avance prise depuis dix ans.

DANIELLE ROUARD.

(1) A l'occasion de cet anniversaire, la CNIL a publié aux éditions Economica, *Dix ans d'informatique et libertés.* Prix : 125 francs. CNIL, 21, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

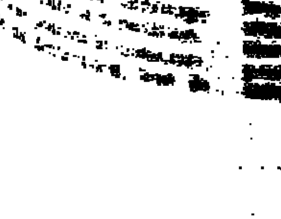
# Les poursuites contre trois dirigeants du FLNKS seront instruites à Paris

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Paul Berthiau, saisie par M. Pierre Arpaillange, procureur général, a rendu, mardi 12 janvier, un arrêt dessaisissant *« pour cause de sûreté publique »* M. Michel Blanc, juge d'instruction au tribunal de Nouméa, de l'information judiciaire ouverte devant cette juridiction pour *« provocation au meurtre »* contre MM. Jean-Marie Tjibaou, Yeiwené Yeiwené et Octave Togna, directeur de Radio Djiido, station du FLNKS. Elle a décidé de confier le dossier à la juridiction d'instruction du tribunal de Paris. Il appartiendra donc à M. Robert Diet, président du tribunal de Paris, de désigner le magistrat instructeur qui aura en charge ce dossier.

Rappelons que M. Yeiwené Yeiwené, vice-président du FLNKS, avait été placé sous mandat de dépôt, le 22 décembre, par M. Michel Blanc, *qui l'avait inculpé* de *« provocation au meurtre »*. C'est la chambre d'accusation de la cour de Nouméa, sur appel du procureur général, qui avait ordonné la mise en liberté de l'inculpé, le 28 décembre suivant. La décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation est la conséquence d'une application de l'article 665 du code de procédure pénale, qui prévoit que le renvoi d'une affaire d'un tribunal à un autre *« peut être ordonné pour cause de sûreté publique (...), mais seulement à la requête du procureur général près la Cour de cassation »*.







# Société

## Ouverture du procès du *Tanio* à Brest

# Une autre marée noire au tribunal

*BREST*
*de notre correspondant*

Un procès sur une marée noire peut en cacher un autre. *Le* mercredi 13 janvier devait s'ouvrir à Brest l'audience civile de l'affaire du *Tanio*. Comme pour l'*Amoco-Cadiz*, l'Etat français et les communes, notamment, demandent réparation. Un procès maritime complexe encore, les défenseurs se rejetant les responsabilités.

La Bretagne était à peine remise du choc de l'*Amoco* qu'une seconde catastrophe s'abattait sur le littoral nord. Dans la nuit du 6 au 7 mars 1980, un pétrolier battant pavillon malgache, le *Tanio*, se cassait en deux sous les coups de boutoir d'une mer très forte, à 50 kilomètres au large de l'île de Batz. La marine réussissait à « hélitreuiller » trente et un membres de l'équipage, des Malgaches, mais il manquait huit hommes à l'appel, dont le capitaine et son second, un Français.

Le *Tanio* transportait 27 500 tonnes de pétrole lourd. La partie avant du bateau s'enfonçait dans les flots avec 12 000 tonnes tandis que l'arrière du navire regorgeant de 8 000 tonnes de brut se mettait à dériver dangereusement vers les Roches Douvres. Un remorqueur parvenait à récupérer l'épave et à l'envoyer au port du Havre, où la cargaison était vidée. Pendant plusieurs mois, ensuite, des techniciens et des plongeurs allaient s'affairer autour de l'avant du *Tanio*, gisant par 87 mètres de fond, afin de pomper la cargaison.

### Un pétrole très coriace

Mais plus de 7 000 tonnes s'étaient échappées des soutes au moment de l'accident, souillant les plages des Côtes-du-Nord d'un pétrole particulièrement coriace. Et, cette fois encore, il n'y avait guère que les pelles et les seaux pour en venir à bout.

L'Etat français, à lui seul, réclame 500 millions de francs de dommages et intérêts. A ses côtés, dans ce procès, vingt-huit communes des *Côtes-du-Nord* avec leur département, le Port autonome du Havre, l'Association interprofessionnelle des *victimes* de la marée noire, regroupant notamment les hôteliers, le FIPOL (Fonds international d'indemnisation des victimes de pollution par hydrocarbures), qui, ayant versé plusieurs millions de francs aux différentes parties, est désireux de récupérer son argent, etc.

Le tribunal qui siégera en audience collégiale sous la responsabilité de M[me] Royer, président du tribunal de grande instance de Brest, n'aura pas une tâche facile. La situation du navire en dit déjà long sur la complexité du dossier : l'armateur était Petromad, société malgache ; le gérant technique, la SFTP (Société française des transports pétroliers), filiale de *Worms* ; le gérant commercial, la SARL SOCATRA ; l'affréteur et propriétaire de la cargaison, Elf-Union ; le gérant du personnel malgache, PETROMAD, et le gérant du personnel français, la SFTP.

Une affaire d'autant plus difficile à décrypter que tout le monde se renvoie la balle à coups d'expertises et de contre-expertises. Construit en 1957, le navire, passé entre les mains de divers propriétaires et locataires, a été réparé en 1979 auc *chantiers navals de La Spezia* (Italie) sous contrôle d'un bureau de vérification, mais, quelques jours *avant le naufrage*, il s'est échoué sur un banc de sable dans le port de Wilhemshaven (RFA). Des travaux ont alors été effectués par la société Ingolf Indelberg.

Le procès de l'*Amoco-Cadiz* n'aura pas d'incidence sur celui du *Tanio*, affirme-t-on au tribunal de Brest, *dans la mesure où le droit* français sera respecté à la lettre. Mais, à l'instar de la procédure suivie à Chicago, il ne s'agira, dans un premier temps, que de déterminer les responsabilités. Une tâche peut-être plus difficile dans le cas du *Tanio*, les défendeurs étant plus nombreux. Ensuite, le tribunal évaluera les indemnités, mais il n'est ps exclu que les parties en présence effectuent des transactions, ce *qui* éteindrait l'action de la justice.

**GABRIEL SIMON.**

# L'Etat français touchera l'essentiel des indemnités pour l'« Amoco-Cadiz »

On connaît à présent avec exactitude les sommes que le juge américain, McGarr, a *attribuées en réparation* aux différents plaignants français dans le procès de l'*Amoco-Cadiz*. Elles ont *été* calculées en francs français pour éviter, selon le juge, les difficultés dues aux variations du cours du dollar. L'Etat français s'est vu attribuer 201,993 millions de francs ; le syndicat mixte des communes sinistrées 46,191 millions de francs ; les hôteliers et les *commerçants* 2,273 millions de francs ; les ostréiculteurs 813 327 francs ; le comité des pêches de Brest 165 000 francs ; la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) 300 457 francs ; les particuliers 841 576 francs. A ces réparations il convient d'ajouter les intérêts fixés par le juge à 7,22 % par an, sur dix ans, ce qui porte le total des dommages-intérêts dûs aux parties françaises à 468 millions de francs.

*Le* Parti communiste estime que le juge a commis une injustice en faisant la part trop belle à l'Etat. Il demande à celui-ci de consacrer les sommes qu'il va toucher à créer des *emplois* dans la pêche, le tourisme et la protection du littoral.

Pour les avocats, notamment M[e] Christian Huglo, M. McGarr n'a pas examiné les demandes d'indemnisation formulées par les départements du Finistère et des Côtes-du-Nord. Enfin, la Ligue de protection des *oiseaux, qui rappelle que* 25 000 oiseaux sont morts lors de la marée noire de 1978, le jugement de Chicago constitue une régression par rapport aux précédentes décisions internationales.

Par ailleurs, l'Association écologiste SOS Environnement vient *d'offrir* une prime *de 10 000 francs* à toute personne permettant d'identifier le pétrolier qui a dégazé au large des côtes néerlandaises durant le week-end dernier. Malgré l'intervention de plusieurs navires antipollution, la marée noire qu'il a provoquée — la plus importante sur ces *côtes depuis* dix ans — a déjà tué 1 500 oiseaux de mer et en menace 10 000 autres.

## MÉDECINE

## Le dépistage du SIDA

# Une lettre du président de l'ARC

*Nous avons reçu de M. Jacques Crozemarie, président de l'Association pour la recherche sur le cancer, la lettre suivante qu'il nous demande de publier au titre du droit de réponse.*

J'ai lu avec attention vos articles des 11, 12, 13 et 16 décembre 1987 consacrés aux moyens de lutte contre le SIDA.

Vous m'avez attribué des propos qui appellent quelques brèves observations. Car la portée réelle de ce que j'ai pu dire ne peut être appréciée à sa juste mesure qu'en rappelant le contexte dans lequel de telles déclarations ont été faites.

C'est en effet à la suite d'une question posée par un journaliste, *me demandant* si j'étais favorable à un contrôle obligatoire des étrangers demeurant ou entrant en France, que *j'ai répliqué en* faisant valoir qu'il serait anormal de pratiquer par discrimination, et que, devant une telle hytothèse, il vaudrait *mieux* se résoudre à pratiquer un dépistage systématique de toute la population.

Comme vous pourrez le constater, le sens de ma déclaration, loin de provoquer une quelconque discrimination, tendait, tout au contraire, à l'éviter.

Mais je maintiens, eu égard à l'extrême gravité de la situation, *qu'il* est urgent de déployer des moyens autrement plus importants que ceux actuellement en place, et d'encourager par tous moyens les incitations au dépistage volontaire.

Nous avons d'ailleurs rédigé, au nom de l'ARC, un appel *rappelant* entre autres ces divers points, et ce document a été signé par d'éminents spécialistes dont certains avaient *été* présentés comme étant résolument hostiles à mes déclarations.

*[Le dépistage « systématique et obligatoire » de la population française, déjà proposé par les responsables du Front national, est rejeté par la quasi-totalité des spécialistes français et étrangers du SIDA. D'autre part, à la suite de cette affaire, l'association nationale des journalistes d'information médicale vient de demander à ses membres le boycottage des deux prochaines réunions d'information qui seront organisées par l'ARC afin de manifester pour « l'attachement à une information indépendante. ]*

## CATASTROPHES

# Le cyclone Anna fait deux morts en Nouvelle-Calédonie

*NOUMÉA*
*de notre correspondant*

Deux morts et d'importants dégâts matériels : tel était le bilan, mercredi 13 janvier, du cyclon tropical *Anna* qui a frappé la Nouvelle-Calédonie dans la nuit du 12 au 13 janvier. Les deux victimes, (deux hommes âgés respectivement de quarante-cinq et cinquante et un ans) ont péri noyées près de Nouméa dans des cours d'eau grossis par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région sud de l'archipel. Quatre-vingts personnes résidant dans la commune de Païta ont, par ailleurs, dû être évacuées — dont certaines par hélitreuillage, — alors que, menacées par la montée des eaux, elles s'étaient réfugiées dans les arbres ou sur les toits des habitations.

Les dégâts matériels les plus importants ont été enregistrés sur la côte est de l'île, la zone la plus touchée par le cyclone où les rafales de vent atteignaient des pointes de 180 à 200 kilomètres à l'heure. Dans les communes de Touho, Pointimié, Ponenihouen, Canala, de nombreuses habitations ont été endommagées par des chutes d'arbres ou ont eu leur toiture arrachée par le vent. La circulation routière était rendue difficile, voire impossible, en raison des éboulements de terrain, des rivières en crue et des troncs d'arbres abattus en travers de la chaussée.

Le 13 janvier au matin, les gendarmes chargés des secours ne pouvaient toujours pas accéder à certaines tribus isolées. De nombreuses communes de brousse sont encore *privées* d'eau, d'électricité et de téléphone. A Nouméa, la rupture d'une canalisation a provoqué l'arrêt de l'alimentation en eau.

Cependant, les conditions météorologiques étaient, le 13 janvier en fin d'après-midi (heure locale), en voie d'amélioration, les services météo ne parlant plus que de « *dépression tropicale* » et non plus de « *cyclone tropical* » ; mais les dispositions du plan ORSEC restaient en vigueur.

**F. B.**

● **Le typhon « Roy » ravage l'île de Guam.** — Le typhon (cyclone tropical du nord-ouest du Pacifique) « Roy » a balayé l'île américaine de Guam et plusieurs autres des îles Mariannes, le mardi 12 janvier. Prévenus depuis la veille de l'arrivée de « Roy », les 125 000 habitants de Guam s'étaient réfugiés dans les abris anticyclones et les bâtiments en dur ou encore barricadés chez eux, ce qui explique que « Roy », pourtant le typhon le plus violent subi par Guam depuis 1976, n'a fait qu'un mort indirect (un homme victime apparemment d'une crise cardiaque) et une blessée (une femme âgée qui a glissé en entrant dans un abri). Mais les dégâts matériels sont très importants : toits arrachés, vitres brisées, conduites d'eau et lignes électriques cassées, maisons endommagées, cultures détruites. — *(AP, UPI.)*

## SCIENCES

# M. Jules Horowitz président du synchrotron européen

L'ancien directeur de l'Institut de recherche fondamentale du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), M. Jules Horowitz, a été élu, mardi 12 janvier, président du conseil d'administration définitif de la source européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) de Grenoble. Il succède à ce poste à M. Pierre Aigrain, qui était président du conseil provisoire.

[Ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Horowitz, né le 3 octobre 1921 à Rzesrow, en Pologne, a fait l'essentiel de sa carrière au CEA, où il fut notamment directeur des piles atomiques de 1962 à 1969. Cet ancien collaborateur silencieux et efficace de M. André Giraud, lorsque ce dernier était le patron du CEA, eut les honneurs de la presse en *1984* en révélant la supercherie des « avions renifleurs » dans un rapport désormais célèbre. Lors de sa réunion, le conseil l'ESRF a également enregistré les noms des représentants (trois par pays) qui siégeront au conseil. Il s'agit pour la France, outre M. Horowitz, de MM. Daniel Cribier (CEA) et Jean-Claude Lehmann (CNRS).]

● ***Un satellite pakistanais sera lancé en juin 1988.*** — Le premier satellite expérimental du Pakistan sera lancé en juin prochain, a annoncé, mardi 12 janvier, l'agence officielle pakistanaise d'information APP, citant un porte-parole de la Commission pakistanaise pour la recherche spatiale.

Le satellite BADR-A, pesant 75 *kilogrammes, est assemblé par* des ingénieurs et scientifiques du pays. Il sera destiné à l'expérimentation technologique et météorologique. Selon des informations officiellement non confirmées, ce satellite pourrait être lancé avec l'aide de la Chine. — *(AFP.)*

## *Un millier d'appareils en cours d'installation*

# Taxis sous tension

*Un taxi comme les autres.* Aucun signe extérieur. A l'intérieur de la voiture, guère plus d'indices. En regardant bien cependant une quatrième pédale, sous les pieds du chauffeur. Le siège arrière est une espèce... de chaise électrique. Sous la *housse*, un dispositif permet d'envoyer dans le dos du client 52 000 volts, sous une faible intensité : 20 *milli-ampères*. Le secrétaire général du syndicat FO des conducteurs et artisans taxis de la région parisienne, M. Norbert Benarous, pense avoir trouvé l'arme anti-agression. Il a commandé un millier de « sièges électrifiés », qui sont en cours *d'installation. Devant l'afflux* des *demandes*, il s'apprête, d'ailleurs, à passer commande d'un second millier. Six cents autres taxis en France sont aussi intéressés.

L'appareil coûte 6 300 F hors taxes, 7 700 F TTC et installé. *Le syndicat fait l'avance de* 1 500 F, l'équivalent de la somme que l'Etat et la Ville de Paris remboursent aux taxis, en cas de pose d'une vitre de séparation. Car pour prévenir les agressions contre les chauffeurs de taxi — dix-neuf mortelles depuis 1979 — des mesures ont été prises, proposées plutôt, telle la pose de cette vitre, ou celle *d'une tirelire inviolable* (*le Monde* du 24 octobre 1987).

Parades dérisoires, selon M. Benarous. Pour lui, seule la secousse fera lâcher prise à *l'agresseur*. Et qu'on ne lui parle pas de ripostes possibles sous forme de combinaison isolante : « *Avec des si...* ». D'ailleurs, il se déclare prêt à adopter un procédé meilleur. « *Mais pour l'instant, celui-ci est le plus efficace, et il sauvegarde la santé de l'agresseur* ».

*Et celle du client honnête ?* M. Benarous balaie les objections. Un déclenchement accidentel ? « *Nous avons fait placer deux sécurités, deux interrupteurs discrets que le chauffeur doit manipuler pour charger l'appareil.* » Les vêtements mouillés portés par un client ? — « *Ça disperse et atténue donc la décharge.* » Les cardiaques surpris à la suite d'une erreur de manipulation ? — « *L'appareil a été testé et ne comporte aucun risque.* » Et les femmes enceintes soumises à des décharges répétées ? — « *Il est rare que les femmes enceintes agressent les chauffeurs de taxi...* »

La préfecture de police de Paris n'a pas la *belle* assurance de M. Benarous. Les tests ne sont pas terminés, observe-t-on dans l'entourage du préfet de police, mais leurs résultats sont pour l'heure franchement négatifs. « *Un taxi qui subirait aujourd'hui la visite technique annuelle en étant équipé de ce siège électrifié se verrait convaincu de le démonter, dans son intérêt.* » M. Benarous, dont le syndicat compte « *plus de mille huit cents adhérents* », *mais qui offre ses services aux* quatorze mille trois cents taxis parisiens, a tout de même pris une *précaution : la société* Recomex, qui importe l'appareil, fabriqué en Israël pour la première série, à Taiwan et au Brésil pour les suivantes, étudiera une indemnisation en cas d'interdiction, promet-il. La Recomex confirme et reste sereine : « *N'importe qui, en France, peut acheter pour 700 à 800 francs un appareil qui envoie plus de 45 000 volts à un agresseur. Si on l'autorise pour M. Tout-le-monde, pourquoi le refuserait-on aux chauffeurs de taxi ?* » L'électric-taxi est à nos portes.

**CHARLES VIAL.**

## SPORTS

## Le Rallye Paris-Alger-Dakar

# Neveu quitte la famille

**Un moment menacée par le vent de sable, qui empêchait le décollage des hélicoptères d'assistance, la spéciale de la douzième étape disputée, le mardi 12 janvier, entre Agadès et Niamey, a vu les victoires du motard italien Claudio Terruzzi (Honda) et du Belge Guy Colsoul (Mitsubishi Pajero). Cyril Neveu et le Néerlandais Pierre Karsmakers (Honda) qui occupaient les troisième et sixième places au classement général des motos ont dû abandonner, victimes respectivment de fractures aux doigts de pied et d'une luxation à la hanche.**

*NIAMEY*
*de notre envoyé spécial*

Le boulevard Mitterrand n'est pas noir de monde, comme pour les visites officielles avec enfants des écoles et petits drapeaux. Mais une *petite* foule s'est agglutinée autour de l'hôtel Gaweye, un palace situé au bord du Niger, car c'est à la fois *le point d'arrivée*, le *quartier général* du Rallye et le lieu de bivouac de tous les concurrents. Une occasion à ne pas rater pour la communauté française de la capitale du Niger, mais aussi pour la minorité des Nigériens qui suivent l'actualité.

« *Ça nous intéresse parce qu'on n'a pas chez nous ce déploiement de publicité* », dit un Nigérien admiratif. « *Il ne faut pas supprimer cette course*, renchérit un instituteur. *Radio-France-International nous inquiète avec ses nouvelles alarmistes. Dites bien que nous sommes pour le Rallye.* » Message transmis. Un groupe de supporters attend le régional de l'étape, Jean-Marie Vanneville, employé dans une société locale de travaux publics. Mais nul ne sait si sa Mercedes est encore en course. La plupart ignorent même l'abandon à Arlit du Nigérien Mano Dayak, qui a cassé sa boîte de vitesse. « *La télévision, ici, ne nous montre rien*, se plaint un Français. *Il faut venir ici pour savoir ce qui se passe.* »

Alors que, dans le désert, les enfants réclamaient des cadeaux, à Niamey, ils demandent des autocollants. Noirs et Blancs mêlés, ils font *la tournée des campements déjà installés* sur les pelouses de l'hôtel. Le monde à l'envers : ce sont *les enfants* de la ville qui quémandent auprès des nomades. Parmi la foule des photographes et caméramen, des touristes pas les comme les autres : voici, par exemple, l'équipage de Radio-Côte-Picarde, qui a été disqualifié pour être arrivé en retard à Tamanrasset. Nullement découragés, les deux Picards ont décidé de rallier Dakar hors course. Ils ont une auto-stoppeuse japonaise et se promènent sur les routes goudronnées en prenant des photos. « *Pour nous, l'aventure commence maintenant : plus de contrainte, plus d'assistance. Liberté totale.* » Nombreux sont les concurrents éliminés qui suivent la course, au grand désespoir des organisateurs qui craignent toujours l'assistance sauvage. Seuls ceux qui ont « cassé » doivent décrocher pour s'occuper de leur véhicule.

Mouvement de foule à la nuit tombante : les premiers concurrents arrivent sur le boulevard Mitterrand. Les petits Nigériens découvrent alors la faiblesse de l'homme blanc sur ses grosses machines. Les motards, qui ont près de 1 000 kilomètres dans les roues, titubent en descendant de leurs bolides. Le petit Cyril Neveu, le pied blessé, se fait soutenir pour clopiner jusqu'à son bivouac. Il devra abandonner à la *suite de fracture au troisième et* quatrième doigts du pied droit.

*Fraîcheur des pilotes* automobiles, en revanche. Vatanen, souverain, émerge de son habitacle frais et rose. *Harcelé par les gamins*, il signe autographe sur autographe, sans se départir de son calme olympien. Il lui arrive même de sourire. Bien qu'il n'ait pas spécialement brillé dans l'étape du jour où il a terminé cinquième, son nom est sur toutes les lèvres et sa chevelure *blonde qui dépasse* d'une tête toutes les autres est le point de tous les regards. On en vient à oublier les voitures. *Il est vrai que* Peugeot n'est pas une découverte en Afrique.

*Une fois dissipé le tohu-bohu* des arrivées, chacun retrouve ses quartiers respectifs. Les champions de renom et les équipes riches dans les chambres de l'hôtel Gaweye. Les autres en bivouac sur les pelouses, au bord du Niger. Et les mécaniciens au travail sur les parkings à la lumière des réverbères, en attendant les camions d'assistance. Du moins ceux qui restent.

**ROGER CANS.**

CLASSEMENT DE LA SPÉCIALE TAHOUA-ITCHIGUIN (252 km)

*(12e étape Agadez-Niamey, 819 km)*

● **Motos.** — 1. Terruzi (It.-Honda), 3 h 7 mn 31 s ; 2. Charbonnier (Fr.-Yamaha), à 2 mn 17 s ; 3. Rahier (Bel.-Suzuki), à 12 mn 11 s ; 4. Picco (It.-Yamaha), à 12 mn 23 s ; 5. Findanno (It.-Suzuki), à 12 mn 47 s.

● ***Autos.*** — 1. Colsoul-Lopes (Bel.-Mitsubishi Pajero) 2 h 30 mn 17 s de pénalités ; 2. Masuoka-Delferrier (*Jap./Fr.-Mitsubishi Pajero*), à 33 s ; 3. Kankkunen-Piironen (Fin.-Peugeot 205), à 45 s ; 4. Shinozuka-Magne (Jap./Fr.-Mitsibishi Pajero), à 49 s ; 5. Vatanen-Berglund (Fin./Suède-Peugeot 405), à 2 mn 11 s.

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

● **Motos.** — 1. Picco (It.-Yamaha), 39 h 54 mn 33 s ; 2. Orioli (It.-Honda), à 59 mn 47 s ; 3. Lalay (Fr.-Honda), à 4 h 35 mn 5 s ; 4. Mas (Esp.-Yamaha), à 5 h 4 mn 14 s ; 5. Terruzzi (It.-Honda), à 5 h 8 mn 29 s.

● ***Autos.*** — 1. Vatanen-Berglund (Fin./Suède-Peugeot 405), 19 h 43 mn 53 s de pénalité ; 2. Kankkunen-Piironen (Fin-Peugeot 205), à 1 h 2 mn 30 s ; 3. Lartigue-Maingret (Fra-Pajero), à 2 h 19 mn 26 s ; 4. Shinozuka-Magne (Jap./Fr.-Pajero), à 3 h 11 mn 50 s ; 5. Tijstermann-Tijstermann (P.-B-Pajero), à 4 h 21 mn 52 s.

## Les Internationaux de tennis d'Australie

### Avec ou sans toit

*Contraint de jouer* en soirée sous le toit amovible aménagé à grands frais sur le court central du Flinders Park de Melbourne, alors que la pluie avait cessé en fin d'aprè-midi, Mats Wilander a vivement critiqué, mardi 13 janvier, les organisateurs des Internationaux de tennis d'Australie. Le Suédois estime que le tennis en salle n'est pas dans l'esprit d'un tournoi du grand chelem et que *le toit ne devrait* servir qu'en cas d'intempéries prolongées pour permettre à la compétition de se poursuivre sur un court. Les opérations d'ouverture ou de fermeture du toit qui prennent une demie-heure obligent les organisateurs à faire leur choix avant chaque session.

En revanche, les principaux favoris du tournois se sont bien adaptés à la nouvelle *surface* synthétique (rebound ace). Ainsi, le Tchécoslovaque Ivan Lendl n'a laissé, *mercredi, que deux jeux* à son adversaire, l'Américain Matt Anger (6-0, 6-1, 6-1). Les Américaines Martina Navratilova et Christ Evert ont été encore plus expéditives face à leurs compatriotes Anna-Maria Fernandez (6-1, 6-0) et Beverly Bowes (6-0, 6-1). Seules parmi les têtes de série, l'Américaine Zina Carrison (n° 7) a été éliminée par la Suissesse Eva Krapl (3-6, 6-3, 6-4).

Yannick Noanh s'est qualifié pour le troisième tour en battant *l'Italien Massimiliano* Narducci (6-7, 6-2, 6-2, 6-1). En revanche, Catherine Suire a *été* éliminée par la Suissesse Céline Cohen (6-7, 7-5, 11-9).

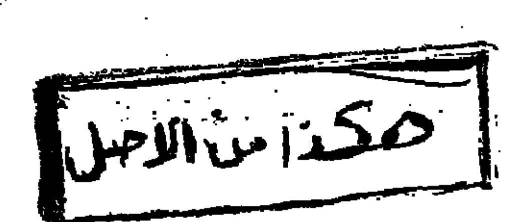
● **SKI ALPIN : Coupe du monde.** — L'Autrichien Bernhard Gstrein a remporté, mardi 12 janvier, le slalom de Lienz (Autriche) devant l'Italien Alberto Tomba et le Suédois Jonas Nilsson.

## DÉFENSE

# Nouveaux investissements immobiliers à la DGSE

Le quotidien *Libération* du mercredi 13 janvier croit savoir que le 11e régiment parachutiste de choc, au service de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) commandée par le général François *Mermet, s'installera au camp de* Sissonne (Aisne), dans quelques mois, après avoir déménagé du camp de *Cercottes (Loiret)* où resteront les agents civils de la division « action » des services secrets.

En réalité, l'ancienne hiérarchie de la DGSE avait préparé, avant son départ en décembre dernier, une série d'opérations immobilières pour 1988 — parmi lesquelles le déplacement du « 11e choc » — dont la nouvelle direction étudie l'application. En particulier, il s'agit de la construction d'un nouveau bâtiment, liée à l'exécution du plan du développement des « écoutes » gouvernementales internationales et de la construction ou de l'extension, selon le cas, de bases hors de la métropole.



# Communication

Un entretien avec M. Michel Meyer, directeur de l'information de Radio-France

## « Faire d'Inter la radio de référence »

**Radio-France pavoise. France-Info, entendue déjà dans 35 villes, a réalisé depuis son lancement, *en juin* dernier, une percée spectaculaire dans les sondages. Au point d'être désormais présentée comme l'étendard et le fer de lance de la société. Directeur de l'information de Radio-France, M. Michel Meyer fait ici le point sur le nouveau dispositif de l'information, et notamment sur France-Inter, dont la tranche matinale vient d'être réaménagée.**

**« De nouvelles chroniques, une grille matinale plus proche de celle des périphériques... Pourquoi cette mini-réforme ?**

– Depuis un peu plus d'un an nous nous sommes efforcés, en réorganisant les rédactions de Radio-France, de mettre en place une logistique et de construire un socle solide. Partant de la suspicion qui, depuis toujours, entoure le service public, nous avons exigé une rigueur absolue dans le traitement et la hiérarchie de l'information. Nous avons multiplié les éléments sonores, les documents, les reportages à l'étranger et en province grâce à notre réseau de stations locales. Nous nous sommes donné pour modèle le *Herald Tribune* et *le Monde*, quitte à encourir le risque de paraître parfois un peu austère. Mais ce travail était nécessaire. Maintenant, nous *allons pouvoir aérer, injecter un peu* plus de charme, un peu plus de photos. Tirer *le Monde* vers *France-Soir*... alors que l'inverse n'est jamais possible.

**– Cela annonce-t-il un changement ou un abandon du ton Inter ?**

– Non. Nos auditeurs – on compte parmi eux un grand nombre de *publiphobes – sont partisans* d'un certain classicisme du ton. Le style doit rester sobre, proche de l'écrit et nous devons être vigilants sur l'emploi du bon français. Rappelez-vous la phrase de Victor Hugo : *« La forme, c'est le fond qui remonte à la surface. »* Notre boulot n'est pas de faire des « coups » mais d'offrir aux auditeurs les éléments leur permettant de décoder l'information et de se faire eux-mêmes un jugement.

**– Vous semblez néanmoins vous aligner sur vos concurrents. Ne déplacez-vous pas l'invité de Dominique Souchier pour le mettre face à celui d'Europe 1 ?**

– J'en avais assez que l'on considère, dans le microcosme parisien, que les seuls personnages en phase avec l'actualité sont les invités de Jean-Pierre Elkabbach. C'est faux. *Désormais ce devrait être plus visible.*

**– Vous sentez-vous des devoirs inhérents au service public ?**

– Sans aucun doute. Un homme politique a utilisé un jour, à propos d'Antenne 2, l'idée de « référence ». Ça m'a ennuyé qu'il prenne ainsi la formule car je n'en trouve pas de *meilleure. Dans* un paysage *audiovisuel* en pleine restructuration, Inter doit être une sorte de balise et rester la radio de référence, comme la BBC. Dégagés des impératifs commerciaux qui ont transformé TF 1 en une pompe à fric et d'une tutelle étatique obsolète – on nous fiche une paix royale, – nous avons des atouts pour devenir l'espace de liberté radiophonique par excellence.

**– France-Info apparaît de plus en plus comme un élément majeur du dispositif d'information de Radio-France.**

– France-Info a gagné. Le dernier sondage IPSOS la crédite de 5,5 % d'audience sur Paris, 4,2 % en Ile-de-France. Des chiffres qui dépassent nos espérances. Elle est arrivé à point nommé. Après les périodes d'idéologisation extrême, les auditeurs avaient besoin d'une information brève, sèche, instantanée, à un rythme qui permette d'échapper enfin aux grands-messes. C'est à la fois l'aboutissement logique de *notre politique de réseau* qui permet de rentabiliser nos activités de collecte de l'information. C'est aussi la justification de toute notre réforme de l'information. C'est en fonction d'elle que nous avons remodelé l'outil de travail ; accéléré l'informatisation des rédactions, interconnecté toutes les stations locales en liaison permanente avec la rédaction centrale, rapproché les journalistes et techniciens et opéré au sein de la société une mini-révolution.

**– N'y a-t-il pas un risque de faire du France-Info sur toutes les antennes ?**

– Au contraire ! C'est France-Info qui va nous permettre de jouer à fond la complémentarité entre nos chaînes et nos éditions. Nous avons toute latitude pour maîtriser cette panoplie et jouer le cumul des écoutes. *Il sera beaucoup plus difficile* aux autres radios commerciales de gérer l'effet France-Info.

**– Sa percée ne doit pas faire oublier la baisse notable d'audience observée en un an *sur* l'ensemble des tranches d'informations d'Inter.**

– Cette baisse est globale et touche aussi les périphériques, à *l'exception de RTL. La part* d'audience des radios FM ne saurait s'accroître sans prendre des points quelque part. Toutes les radios généralistes doivent donc s'attendre à avoir des problèmes, y compris RTL. C'est elle que nous avons en ligne de mire et c'est sur son public que nous mordrons un jour. Pas en « RTLisant » notre antenne, mais parce que sa propre audience évoluera en termes d'exigence. Quand il se produit des événements importants, c'est vers Inter et Europe 1 qu'elle se tourne spontanément : encore Europe 1 subit-elle la rémanence d'une personnalisation de l'information dont le public ne veut plus. Moi je réfléchis en termes stra*tégiques, comme si j'étais* là *pour* vingt ans. Et ce que nous avons fait à Inter et à France-Info est irréversible. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

● **RECTIFICATIF.** – René-Pierre Boullu, qui a démissionné récemment de son poste de rédacteur en chef de *Lyon-Libération*, ne fait pas partie des dix-neuf licenciés décidés au journal lyonnais, comme nous l'indiquions par erreur dans l'édition du *Monde* du 12 janvier. Réintégré au siège parisien de *Libération*, il devrait recevoir prochainement une nouvelle affectation à la rédaction.

Incertitudes sur la télévision directe par satellite

## Les ailes rognées de TV Sat 1

Un des deux grands panneaux solaires du satellite de télévision allemand TV Sat 1, lancé le 21 novembre dernier par Ariane, *n'est toujours* pas déployé. Les techniciens d'Eurosatellite (le consortium franco-allemand qui construit TV Sat 1 et son jumeau français TDF 1) et ceux de la Bundespost (propriétaire du satellite) s'escriment à rechercher les causes de ce mauvais fonctionnement, qui compromet toute la mission du satellite puisqu'il empêche le déploiement d'une antenne.

Une campagne de mesures (voir encadré) a déjà permis d'écarter la plupart des trente-huit causes théoriques recensées *a priori* pour expliquer le défaut d'ouverture. Les recherches continuent cependant, sous la houlette d'une commission d'investigation franco-allemande, qui doit se prononcer sur l'état du satellite, proposer des actions de correction pour TV Sat 1 et, si besoin est, pour les autres satellites de la même famille. Cette commission, qui s'est réunie pour la première fois le 4 janvier, doit remettre son rapport au début de février.

La cause la plus probable de l'échec du déploiement du panneau paraît être la non-ouverture de certains des six crochets qui maintiennent ce panneau replié (chacun a une force de retenue de 1 tonne). Les techniciens espèrent que cette défaillance est « unitaire » (c'est-à-dire qu'elle est due uniquement à la pièce montée sur TV Sat, ou à une erreur de montage sur le satellite), et non pas révélatrice d'un défaut de conception. Si tel est bien le cas, il ne sera pas nécessaire de modifier radicalement les satellites similaires (TDF 1, TDF 2, TV Sat 2, Télé X), qui utilisent les mêmes panneaux conçus par l'Aérospatiale (une paternité qui n'augmente pas le crédit des Français outre-Rhin...). En tout cas, aucune décision n'est encore prise pour une modification de TDF 1, laquelle serait alors annonciatrice de nouveaux retards en plus de ceux du lanceur Ariane.

Au-delà des considérations techniques, les déboires de TV Sat 1 alimentant les spéculations sur l'avenir de son jumeau français TDF 1, et plus largement sur l'avenir des satellites de télévision directe à forte puissance. Pour pallier un éventuel échec de TV Sat 1, les réflexions sont déjà commencées entre Français et Allemands. Une des pistes explorées est le partage des canaux de TDF 1 entre deux programmes *allemands (sans doute les chaînes* privées RTL-Plus et SAT-1) et deux programmes français, au moins jusqu'au lancement de TV Sat 2 (qui pourrait, pour gagner du temps, prendre le créneau de lancement de TDF 2). Un tel schéma remettrait évidemment en question le fragile montage – d'ailleurs non bouclé – qui doit financer sur fonds privés TDF 2.

Il supporterait un alignement sur les tarifs de location allemands, plus bas que les tarifs français, et donc un effort public supplémentaire. Du côté des industriels, on espère des décisions pas trop tardives, afin de tenir l'objectif de mettre sur le marché en septembre des équipements de réception grand public. Toutes ces incertitudes renforcent les partisans de solutions alternatives pour la diffusion des programmes de télévision comme la série des satellites Telecom 1 et 2, ou encore le luxembourgeois Astra.

Côté politique, on aimerait trancher le plus tard possible dans un débat portant sur le sort de projets dans lesquels plusieurs milliards ont déjà été investis. L'attente, cependant, ne pourra pas forcément durer jusqu'aux élections. D'autant que les décisions à prendre – et notamment *sur la participation*, toujours évoquée, des Telecom à l'exploitation des satellites TDF – auront des répercussions sur l'ensemble de la filière électronique. Car, selon leurs promoteurs, les satellites à forte puissance portent aussi les espoirs de la télévision européenne à haute définition.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

### Sauvetage en apesanteur

Les techniciens qui « auscultent » TV Sat 1 sont un peu dans la situation de médecins soignant à 36 000 kilomètres de distance *un patient paralysé et... aphone.* Il leur faut donc inventer de nouvelles méthodes de diagnostic, et d'abord pour connaître la position de tous les organes du satellite, sa configuration. En faisant varier la position de l'engin, on mesure à distance, par des capteurs, l'électricité générée par ses panneaux solaires ; ou bien la température de certains points sensibles ; ou bien encore, en faisant vibrer par des mouvements les structures du satellite, on mesure les fréquences de résonance obtenues. Comparées avec des modèles mathématiques ou des reconstitutions à terre, toutes ces données permettent de réduire l'incertitude sur les causes de panne.

Encore faut-il disposer de ces données, alors même que le canal de télémesure de TV Sat 1, prévu pour un fonctionnement normal, se révélait trop réduit pour cette avalanche de mesures. Il a donc fallu concevoir des logiciels spécifiques, vérifier qu'ils cohabitaient sans dommage avec les logiciels habituels du calculateur de bord, et les télécharger dans ce dernier, pour que ce calculateur stocke les *télémesures avant transmission.* Pas évident, quand on est pressé par le temps...

Une fois le diagnostic établi, les « sauveteurs » de satellite espèrent passer aux soins, en imposant une « gymnastique » adaptée. Rotations, vibrations, accélérations, le régime dépend des plaies à traiter... et ce genre de méthode a déjà permis la « rééducation » d'Arabsat, qui connaissait aussi des problèmes d'ouverture de panneaux solaires. Dans le cas de TV Sat, les techniciens imaginent déjà pour la deuxième quinzaine de février des manœuvres de « spin », consistant à faire tourner le satellite comme une toupie pour *débloquer le panneau* récalcitrant grâce à la force centrifuge. Mais c'est une manœuvre risquée, où l'on doit veiller à ne pas épuiser le « malade » ou, en tout cas, ses réserves de carburant, car c'est alors sa durée de vie qui diminue.

M. C. I.

Le Monde

# EDUCATION

# Les projets du Nord pour son école

**Comme bien d'autres régions, le Nord-Pas-de-Calais va adopter son « *schéma prévisionnel des formations* ». Un plan ambitieux pour rattraper un important retard de scolarisation et permettre la reconversion de l'économie.**

AGRO-ALIMENTAIRE et biochimie à Dunkerque ; tourisme, chimie et anglais à Calais ; communication audiovisuelle à Condé-sur-Escaut ; nouveaux matériaux à Maubeuge... Les terrils et les hauts fourneaux ont définitivement disparu, sur la carte des formations et des métiers de demain que vient de dresser la région Nord-Pas-de-Calais.

La planification ne peut être une science exacte dans un domaine aussi incertain, mais le schéma prévisionnel des formations, ce gros document de 600 pages que le conseil régional de Lille approuvera le 28 janvier, après bien d'autres régions de France, est tout-autant un acte politique qu'une tentative de mise en cohérence des investissements scolaires.

La région Nord-Pas-de-Calais ne souhaite pas en effet se limiter au rôle de maçon octroyé par l'Etat aux collectivités locales (régions pour les lycées et départements pour les collèges) depuis l'entrée en vigueur des lois de décentralisation, voilà deux ans exactement. Construire des lycées certes, mais surtout infléchir la démarche éducative et la nature des filières de formation dont l'amélioration et l'ouverture à tous sont considérées comme « *la condition du développement régional* ».

## Sensibiliser les partenaires

Le schéma prévisionnel des formations ne se limite donc pas à un simple inventaire des établissements à construire ou à aménager en fonction de l'évolution attendue de la démographie scolaire. Il marque nettement certains choix éducatifs et économiques – priorité aux bacs professionnels et à l'accès à l'enseignement supérieur, accent sur les filières conduisant à des emplois du secteur tertiaire – qui, pour la première fois, sont débattus par les élus régionaux. Le document veut aussi constituer une base de discussion avec l'Etat pour le renouvellement, en 1988, du contrat de plan, qui doit aider le Nord-Pas-de-Calais à rattraper son important retard en matière d'éducation.

M. Michel Delebarre, premier vice-président du conseil régional chargé de la formation et de l'enseignement, n'hésite pas à parler d'une situation de « *sous-scolarisation* ». L'académie de Lille, qui correspond à la région administrative et comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais, est la deuxième de France par son nombre d'élèves et d'étudiants, mais ne se classe qu'au vingtième rang (sur vingt-huit) par son taux de bacheliers et au vingt-troisième pour la poursuite d'études après le bac. Les deux tiers de sa population ne dépassent pas le niveau du certificat d'études primaires.

L'effort à accomplir est donc immense, d'autant qu'il existe à l'intérieur de la région de grandes inégalités de scolarisation. Considéré localement, l'objectif qui consiste à porter 80 % des jeunes au niveau du bac en l'an 2000 apparaît même comme utopique, si l'on considère que dans des bassins comme Calais, Avesnes ou Roubaix-Tourcoing, seuls 26 % d'une génération atteignent aujourd'hui les classes terminales – et même 24 % à Dunkerque, contre 39 % à Lille.

Pour sensibiliser l'ensemble des partenaires, la région a décidé de recueillir les remarques et les revendications sur le terrain. Dans chacun des quatorze « bassins de formation et d'emploi », une journée de concertation élargie a été organisée. Les responsables de la région et du rectorat ont ainsi rencontré plus de deux mille cinq cents personnes : chefs d'établissement scolaire, enseignants, parents – mais aussi chefs d'entreprise, dirigeants de l'enseignement catholique et d'organisme de formation continue et professionnelle. Une soixantaine de demandes de construction ou d'extension de lycées ont été formulées, dont vingt-cinq ont été retenues dans le schéma prévisionnel.

Mais les débats ont aussi porté sur la nature des sections à ouvrir ou à fermer, en liaison avec la reconversion industrielle, la construction du tunnel sous la Manche et du TGV nord-européen ainsi qu'avec l'ouverture du marché européen en 1992, qui doit provoquer la multiplication des échanges avec le Benelux. La définition de « pôles de formation » trop spécialisés pour chaque établissement a été contestée en raison de la nécessaire adaptation aux évolutions régionales et aux mutations techniques. Les nouveaux lycées seront donc polyvalents, leur construction sera étudiée avec les utilisateurs, et les liens avec les entreprises devront être approfondis. La région veut installer ces établissements en zone urbaine ou péri-urbaine, mais favoriser leur fréquentation par des élèves qui en sont éloignés, en améliorant les conditions d'accès aux internats, en rénovant les annexes des lycées, et même en ouvrant des classes de seconde dans certains collèges.

## « Plus que l'Etat »

Parmi les vingt-cinq opérations prioritaires retenues pour les cinq prochaines années figurent onze constructions entièrement neuves : neuf lycées et deux lycées professionnels. Hommage de l'Etat à la collectivité décentralisée : le rectorat, qui a été associé à l'élaboration du schéma, reconnaît que la région a « *fait plus et plus vite que l'Etat* » et que la nécessité d'accueillir une masse nouvelle dans le second degré a prévalu sur les contingences politiques.

Telle n'est pas toutefois l'opinion des opposants à la majorité socialiste du conseil régional. « *Si deux villes sont en concurrence pour un lycée, c'est toujours la ville qui a la même couleur que la région qui l'emporte* », affirme Mme Denise Séguard, conseiller régional chargé du dossier de l'enseignement au groupe UDF. Mme Séguard juge cependant « *très enrichissantes* » les consultations de la base et reconnaît que le document proposé au vote tient compte des avis exprimés, même si la situation de l'enseignement privé lui semble avoir été abordée trop discrètement.

En revanche, le Parti communiste estime que la concertation a été « *bidon* » et que la philosophie générale du schéma n'est autre que « *celle du patronat* ». Les communistes lui reprochent d'« *appuyer le déclin des industries classiques comme la chimie* » et de miser sur les formations tertiaires, « *aberrantes dans un désert économique* ». Ils critiquent aussi l'implantation de lycées professionnels dans les secteurs les plus populaires, où les




enfants seraient destinés aux baccalauréats professionnels, qui sont des « *sous-bacs* ». Pour la majorité socialiste, le schéma doit au contraire « *susciter un véritable appétit de formation* », dans une région où la nécessité des études longues n'est pas encore communément admise par les familles modestes. Le Nord-Pas-de-Calais veut « *adapter les itinéraires de formation à la population* » et non pas l'inverse. Il entend lutter contre les redoublements au collège, rénover les CAP, favoriser la poursuite d'études secondaires longues et supérieures, y compris pour les bacheliers professionnels.

Des objectifs volontaristes ont été fixés : réduire de 10 % à 5 % le taux de redoublement en 6e en deux ans ; atteindre 60 % d'une génération au niveau bac dès 1990, contre 31 % aujourd'hui. Ambitieuse – au point de paraître irréaliste... – la région table même sur un taux de 30 % de bacs professionnels en l'an 2000, alors que la formule démarre à peine.

## Mieux accueillir les enseignants

Se voulant global, le schéma traite aussi de l'enseignement supérieur, qui n'est pas de la compétence de la région, mais « *où il manque plus de vingt mille étudiants* ». C'est ainsi qu'il se prononce pour la délocalisation d'une partie des premiers cycles, notamment dans le Pas-de-Calais, particulièrement dégarni. La région n'oublie ni l'enseignement privé, dont elle est prête à garantir les emprunts, ni l'apprentissage, reconnu comme une « *formation alternative* », ni les organismes de formation continue, dont la coopération est souhaitée. Elle veut, en particulier, favoriser, par un soutien financier, l'émergence d'une « *industrie régionale* » de la pédagogie (logiciels, techniques d'enseignement à distance, télématique).

Mais le Nord sait aussi qu'il ne surmontera pas ses handicaps scolaires s'il continue de former trop peu d'enseignants, et surtout d'apparaître comme un repoussoir pour les professeurs. « *Cette région ne peut vivre avec des enseignants en perpétuels aller-retour*, insiste M. Delebarre. *Je suis horrifié lorsque j'apprends qu'une enseignante toulousaine nommée à Lille tombe malade et abandonne son poste peu après la rentrée, car son mari est resté là-bas. Qu'ont à y gagner les élèves et les équipes pédagogiques ?* »

S'il était un jour ministre de l'éducation nationale – hypothèse qu'il ne rejette pas lorsqu'on la lui suggère..., M. Delebarre rétablirait un système de recrutement du type des anciens IPES et envisagerait un recrutement régional. Il se déclare hostile au versement d'une prime aux candidats qui accepteraient d'enseigner dans le Nord : « *Nous ne somme pas une colonie* », proteste-t-il. Mais il souhaite que sa région accorde des bourses aux étudiants du cru tentés par l'enseignement, améliore les conditions de logement des professeurs. Et il invite les communes à ouvrir gratuitement toutes les activités culturelles et sportives aux nouveaux enseignants, afin de leur faire découvrir combien le cœur du Nord-Pas-de-Calais bat fort...

PHILIPPE BERNARD.

## Deux guides

Deux guides passent en revue divers problèmes concernant les jeunes, leur scolarité et leur environnement pratique. Dans le *Guide alphabétique de la scolarité*, un proviseur de lycée répond aux questions que peuvent se poser les parents sur la drogue, la discipline, les frais d'inscription ou les systèmes de notation. Le *Guide des jeunes* s'adresse à ceux qui souhaitent acquérir une formation, trouver un emploi, se loger ou se distraire.

★ *Guide alphabétique de la scolarité*, de Jean-Pierre Berland. Marabout, 287 p., 34 F.

★ *Guide des jeunes*, Service d'information et de diffusion du premier ministre. Albin Michel, 458 p., 65 F.

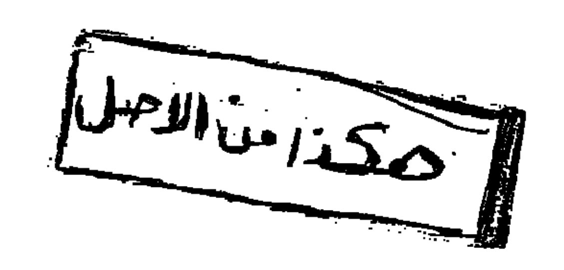














Le Monde

# CAMPUS

## Les vaillants capacitaires en droit

**Souvent considérée comme la cinquième roue du carrosse par les universités, la capacité en droit demeure une voie privilégiée de promotion sociale.**

DANS un amphithéâtre étonnamment silencieux, des étudiants de tous âges assistent à un cours du soir de capacité en droit. Malgré l'heure tardive et la perspective de rentrer chez soi au moment où d'autres dorment déjà, ils s'efforcent de conquérir un diplôme permettant aux non-bacheliers d'accéder à des études supérieures.

Créée en 1804, cette formation, qui accueille chaque année près de vingt mille personnes, offre à des chômeurs, des salariés, des détenus ou des lycéens malchanceux, une chance incomparable de promotion sociale. Pourtant, de nombreux capacitaires estiment que leurs conditjons d'études ne sont pas idéales. Bien que l'accès au DEUG de droit ait récemment été assoupli, ils regrettent que leur filière demeure trop souvent le parent pauvre de l'université.

La capacité, qui peut être préparée à l'université, dans des chambres de commerce ou dans certains centres de formation privés, est ouverte, sans condition de diplôme, à toute personne âgée d'au moins dix-sept ans. Les UFR de droit, qui accueillent la majeure partie des capacitaires, leur proposent des cours du soir, étalés sur deux ans et confiés à des universitaires. S'ils ne se laissent pas rebuter par la perspective de passer de trois à cinq soirées par semaine sur les gradins d'un amphithéâtre, les étudiants peuvent décrocher un titre qu'ils monnaieront dans leur vie professionnelle ou qu'ils utiliseront comme laissez-passer vers l'enseignement supérieur.

Un décret du 28 août 1987 établit que les capacitaires doivent obtenir, au terme de leurs deux années d'études, une moyenne de 10 sur 20 (au lieu de 12 précédemment) pour pouvoir s'inscrire en première année de DEUG, et de 15 (au lieu de 14) pour entrer directement en deuxième année. Ces notes sont déterminées à l'issue d'examens terminaux, le contrôle continu représentant une contrainte trop importante pour les salariés ou les personnes ayant charge de famille.

Leur diplôme en poche, la moitié des capacitaires entreprennent des études universitaires de droit, certains d'entre eux les menant jusqu'au doctorat ou l'agrégation. Les autres peuvent présenter des concours administratifs de catégorie B (ouverts aux bacheliers), entrer en deuxième année d'école de notariat, devenir secrétaire d'avocats ou rédacteur juridique dans des banques ou des compagnies d'assurances.

### Le maximum de chances

Une étude réalisée par INTERCAPA, une association de capacitaires, montre qu'en 1983-1984 36 % d'entre eux avaient moins de vingt ans, 31 % de vingt et un ans à vingt-cinq ans et 32 % vingt-six ans et plus. En période de crise et de chômage, le nombre de jeunes soucieux de passer une sorte de « bac de la deuxième chance » a tendance à monter. 16 % d'entre eux appartiennent à la catégorie socio-professionnelle des ouvriers, 14 % à celle des professions libérales et 13 % à celle des cadres moyens.

Un sondage réalisé par l'UNEF-Solidarité étudiante auprès de 370 élèves de première année de capacité à l'université Paris-I Tolbiac en 1987 montre que 43 % d'entre eux étaient alors salariés, 27 % demandeurs d'emploi et 30 % à la charge de leurs parents.

Employé depuis vingt ans dans un commerce d'alimentation qui risque de fermer ses portes, Jacques assiste consciencieusement aux cours, malgré la distance qui le sépare de son domicile de banlieue. « *A cinquante ans*, explique-t-il, *on ne se recase pas si facilement. Je veux mettre le maximum de chances de mon côté.* » Assise à l'écart, parmi ses crayons et ses livres, Joëlle sort discrètement un ouvrage de tricot durant une pause. « *J'ai deux enfants, et je vais être obligée de travailler, car mon mari risque d'être licencié. Alors, j'essaie de me qualifier.* »

Nombreux sont ceux qui cherchent à obtenir une promotion ou tout simplement à prendre un nouveau départ. « *J'ai travaillé pendant deux ans après mon CAP de comptabilité, mais cela ne me satisfait pas*, explique Jean Marc, un tout jeune Parisien. *Je souhaite poursuivre des études supérieures et, pourquoi pas ? devenir avocat.* » Malgré leurs différences, ces étudiants peu ordinaires ont en commun leur maturité et leur motivation : « *C'est un public particulièrement attentif*, remarque Danièle Majeure, professeur à Paris-X Nanterre. *Il m'arrive d'aborder avec eux les mêmes sujets que ceux que je traite en maîtrise ou en doctorat.* »

Pourtant, beaucoup ne résistent pas à la lourdeur de ces cours du soir et aux sacrifices qu'ils imposent. Comme l'explique M. Lucien Lelouche, secrétaire général de Paris-II Assas, le nombre des abandons est très important. « *Pour l'année 1987, l'université comptait 14 912 inscrits en première année et seulement 2 443 en deuxième année* », indique-t-on au ministère de l'éducation nationale.

*Certains capacitaires estiment* que cette déperdition pourrait être réduite, si les pouvoirs publics accordaient plus de crédits à la capacité. « *Cette formation, pourtant irremplaçable, est trop souvent considérée comme la cinquième roue du carrosse*, regrette M. André Mocquet, président d'INTERCAPA. *Les conditions de travail des étudiants en souffrent.* »

Nombreux sont ceux qui réclament notamment qu'à l'université l'organisation de travaux dirigés pour les capacitaires soit systématique et non pas facultative. « *Les capacitaires ont encore plus besoin de travaux dirigés que les autres*, explique M. Didier Artus, l'un des responsables d'INTERCAPA. *Ces étudiants qui arrivent des chantiers ou de l'ANPE ne sont pas familiarisés avec l'université, ses modes d'expression et ses méthodes de travail. Beaucoup souffrent de ne pas être dirigés, puis finissent par avoir le sentiment de ne pas être à la hauteur et abandonnent.* »

### Programmes plus attractifs

M. Mocquet souligne aussi que l'accueil est souvent rebutant. « *Ils viennent de leur travail, arrivent à l'heure où les cafétérias ferment, et restent à jeun jusqu'à 10 heures du soir.* » Enfin, certains pensent que le contenu des programmes de première année pourrait être plus attractif.

Les défenseurs de la capacité estiment que cette filière doit être encouragée et considérée comme une formation à part entière. « *C'est une chance de promotion extraordinaire, qui mérite d'être préservée* », explique avec force M. Roland Tandler, avocat à Strasbourg, enseignant à l'IUT de Colmar et ancien président de la commission nationale des IUT. Pour cet ancien garçon de café, qui se souvient avoir fréquenté les cours avec la veste banche sous son manteau et qui a longtemps gardé son diplôme encadré au-dessus de son bureau, la capacité a été « *une passerelle fantastique* ». « *Sans elle*, remarque-t-il, *je n'aurais jamais pu rattraper mon retard.* »

RAPHAËLLE RÉROLLE.

## Des stylistes américains en Suisse

**L'Art Center de Pasadena (Californie) a installé une antenne à Vevey pour former des spécialistes du design automobile.**

« *ET si vous veniez en Europe ? Aucune formation en design automobile n'est aussi performante que la vôtre !* » De passage à l'Art Center College de Pasadena, à quelques milles au nord de Los Angeles, Xavier Karcher, directeur général des Automobiles Citroën, a lancé l'idée en mai 1981.

En septembre 1986, grâce à l'appui des principaux constructeurs automobiles européens, l'université américaine ouvrait une antenne à Vevey, en Suisse. Porsche et Audi en Allemagne, Austin Rover en Grande-Bretagne, PSA et les Automobiles Citroën en France sponsorisent à parts égales — 50 000 francs suisses par an pendant cinq ans, soit un million de francs français — cette formation « *made in USA* », qui s'adresse en priorité aux étudiants européens.

Le consensus est d'autant plus étonnant que des formations de ce type existent déjà. En France, elles se sont même multipliées au tournant des années 80. L'Ecole nationale supérieure de création industrielle (les ateliers de la rue Saint-Sabin) — publique — et l'Ecole supérieure de design industriel (ESDI) — privée — sont venues s'ajouter à l'Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (ENSAAMA), qui formait déjà quelques étudiants en design automobile. Plus technique, l'université technologique de Compiègne forme des « *ingénieurs-designers* », dont quelques-uns se spécialisent en stylisme automobile.

Mais ces formations récentes ne répondent pas au constat du directeur des Automobiles Citroën : « *Nous devons prendre le temps de former les jeunes que nous embauchons. Les diplômés de Pasadena, eux, sont immédiatement opérationnels.* » Quatre atouts font, à son avis, la différence. « *Les études sont très poussées : huit semestres de quatre mois — soit deux ans et demi à quatre ans de spécialisation, selon le rythme choisi. L'équilibre entre les disciplines techniques et artistiques, essentiel au design industriel, est idéal. On y enseigne, en outre, deux qualités typiquement américaines et essentielles dans un studio de style automobile : le pragmatisme et l'esprit d'équipe. Enfin, l'ouverture d'esprit y est plus large qu'au Royal College of Art de Londres, dont la section — très spécialisée — est elle aussi appréciée des professionnels.* »

Aujourd'hui, sur les vingt stylistes des Automobiles Citroën, un tiers environ viennent de l'université californienne. Plutôt que de les y envoyer en formation continue — comme ce fut récemment le cas pour deux d'entre eux, — Citroën préfère prendre le problème à ses racines, en finançant une formation initiale, fût-elle américaine. Quant aux constructeurs américains, ils envisagent, grâce à cette antenne suisse, de recruter sur place un personnel stable pour leurs filiales européennes. Uwe Bahnen, directeur des études et ancien vice-président du département design de Ford-Europe, est d'ailleurs d'origine allemande.

Si l'automobile est la raison d'être de ce campus, les quelque cent étudiants — ils seront trois cent cinquante dans deux ans — ont le choix entre quatre spécialités : design transport, design produit, graphisme publicitaire et packaging. Employeur potentiel, Nestlé, dont le siège est à Vevey, est l'un des principaux sponsors suisses.

Le cycle dure huit semestres, comme à Pasadena. Plus, éventuellement, un cycle préparatoire d'un semestre et un autre de trois semestres pour les professionnels en formation continue. Chaque semestre coûte 6 000 francs suisses.

Le choix de s'installer en Suisse n'est pas fortuit. « *Nous avions d'abord trouvé un terrain en France, à Sophia Antipolis*, rappelle X. Karcher, avec regret. *L'environnement scientifique et le soleil du Midi séduisaient les Californiens. Mais Jack Lang, alors ministre de la culture, voulut jumeler le projet avec la nouvelle Ecole nationale supérieure de création industrielle. Les Américains ont refusé.* »

Les voitures européennes auront-elles désormais un air californien ? Le directeur de Citroën n'en croit rien. « *La ligne Citroën sera toujours reconnaissable entre toutes. Le marché est mondial, la création et les formations doivent l'être aussi. Mais le « special touch » s'apprendra toujours dans nos centres de style.* »

NATHALIE D'HARCOURT.

★ Art Center College of Design (Europe), château de Sully, Route de Chailly, 144, CH 1814 La-Tour-de-Peilz, Suisse. Tél. : 19-41 (21) 944-64-64.

## Travaux d'étudiants

La Maison de l'architecture présente, du 20 janvier au 29 février, sous le titre « Citroën : objectif jeunes », les meilleures créations d'étudiants, issues de trois concours organisés par Citroën : redécorer l'AX sans modifier les volumes de sa carrosserie pour les étudiants de sept écoles de design (Camondo, ENSAAMA, ENSAD, ENSCI, ESDI, ESAG et UTC) ; concevoir un « *musée de la découverte Citroën* » pour les étudiants de l'école d'architecture de Paris-Conflans ; mettre en scène l'AX au travers de quatre planches de bande dessinée pour ceux de l'école d'art d'Angoulême. Seront exposées une cinquantaine de maquettes d'AX, une douzaine de bandes dessinées et une quinzaine de dessins et de maquettes d'architecture (7, rue de Chaillot, 75116 Paris. Tél. : 40-70-01-65, du mardi au vendredi de 13 heures à 18 heures, le samedi de 11 heures à 17 heures.)



L'AX mise en scène par l'école d'art d'Angoulême.


Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :* Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE | | | |
| 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | | | |
| 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES

Des stylistes américains en Suisse

Art Center de Pasadena (Californie) a installé une antenne à Vevey pour former des spécialistes du design automobile

Travaux d'étudiants

# Le temps des musées

## Salon international des musées et des expositions au Grand Palais

*LE Salon international des musées et des expositions (SIME), ouvrira dans la nef du Grand Palais le vendredi 15 janvier. Pour la première fois, les musées se présentent collectivement dans des stands de toile comme peuvent le faire dans ce lieu éditeurs, antiquaires et marchands d'art.*

*C'est à l'initiative de Jean-François Grunfeld, « producteur culturel », qu'est née l'idée de cette foire inattendue à laquelle participent plus de cent musées grands et petits, français et étrangers, du* Metropolitan *de New-York au Musée de la dentelle d'Alençon. Ils exposeront des œuvres souvent originales, présenteront leurs activités et leurs projets. Seront également présents les principaux partenaires des conservateurs d'aujourd'hui. Car, désormais, le musée moderne tend à se transformer en une véritable entreprise avec ses décorateurs, ses concepteurs d'exposition, sa politique commerciale et ses boutiques.*

*L'événement sera largement orchestré par les médias. Pendant toute sa durée, des colloques seront organisés sur les thèmes de l'exposition et de l'architecture muséale. Cette manifestation est le signe que nous sommes entrés dans l'ère des musées, que tout devient muséal, que les musées sont partout.*



SIMON/GAMMA

Le musée Schlumpf à Mulhouse.

## De l'amateur au conservateur

LE musée est une institution récente : pas même deux siècles. Et si son développement a été triomphal, ce ne fut pas sans crises ni accidents.

Le 18 novembre 1793, les Parisiens que ne divertissaient plus ni les séances de la Convention ni les exécutions de ci-devants pouvaient jouir d'une nouveauté d'un autre genre. Il leur était permis de visiter enfin les salles du Museum français, aménagées dans le palais du Louvre au terme de deux années de déclarations généreuses et de décrets. Les collections royales, devenues nationales, formaient l'essentiel des collections de ce qui était le premier véritable musée parisien. Jusque-là, il n'existait que des collections privées, certaines immenses, où le public ordinaire n'était pas admis. On avait bien réuni dans la galerie du Luxembourg les Rubens et quelques autres chefs-d'œuvre du roi à partir de 1750. Mais elle avait été fermée en 1785.

Le Museum, lui, était conçu pour demeurer et n'être fermé à personne. Ainsi fut fait, avec un succès peu douteux. Le Museum français eut la bonne fortune de devenir aussitôt ouvert non seulement le musée des œuvres conservées en France, œuvres de la monarchie et œuvres saisies parmi les biens des émigrés et ceux du clergé, mais encore le dépôt d'une campagne incessante de pillage de l'Europe. Ce pillage fut méthodique et dirigé par des amateurs érudits, quand ce n'était par des artistes, tel Gros, point encore baron alors. Le résultat de l'entreprise : un Museum garni des toiles et des sculptures illustres que les armées expédiaient d'Italie, puis, plus tard, d'Allemagne ou d'Espagne.

Il y en eut vite tant et tant que le Louvre ne suffit plus et que l'on songea à favoriser les grandes villes en province. Un décret du Consulat fonda, le 14 fructidor an IX (1801) quinze dépôts de tableaux. Quinze cités eurent à se partager un total respectable de huit cent quarante-six toiles prises sur les réserves du Louvre et de Versailles. D'autres conquêtes assureraient l'enrichissement des fonds, si besoin était.

Du même élan muséophile naquirent aussi, à Paris, le Musée des monuments français de Lenoir, celui des arts et métiers, le Museum d'histoire naturelle – sur un rapport de Lakanal – et le Musée de l'artillerie, cependant que le Louvre s'augmentait d'un Musée des antiques en 1800. Les municipalités provinciales, qu'elles aient ou non bénéficié des dépôts du Consulat, avaient pour leur compte fondé d'innombrables musées locaux, à partir de saisies le plus souvent. En dix ans l'essentiel était acquis : la substitution du musée à la collection privée, le développement de l'institution en province et l'attribution de sommes à l'entretien et aux achats d'œuvres. L'art devenait une affaire officielle, et le passé un réservoir d'objets à conserver.

### *L'art vivant au Luxembourg*

La Restauration ne changea rien à ce qui avait été créé. Il lui fallut rendre ce qui avait été « acquis » pendant quinze ans de guerres, mais on ne rendit pas tout. Vivant Denon, directeur des collections, eut assez d'adresse pour ne pas renvoyer en Italie une centaine de toiles et un nombre fort élevé de dessins. Ce sauvetage accompli, Louis XVIII inventa à son tour un musée, et, par on ne sait quel paradoxe, ce roi que l'on imagine confit en nostalgie et en regrets, suscita un musée des artistes vivants et le logea au Luxembourg. C'était en 1818, et le musée y demeura jusqu'en 1937 jusqu'à la construction du Musée d'art moderne. La compétence du musée s'étendait désormais du passé au présent. On sait à quels déboires a mené cette décision.

Plus raisonnables furent la création d'un département des sculptures et d'un autre consacré à l'Egypte (1826) à l'intérieur du Louvre, début d'une suite d'enrichissements qui ne cessa tout au long du siècle et fit de feu le Musée Napoléon devenu plus simplement Musée du Louvre une sorte de monstruosité démesurée. Après les Egyptiens, les Assyriens y pénétrèrent en cortège en 1842. Les romans et gothiques allèrent eux s'établirent l'année suivante à Cluny, quand l'Etat acheta les collections et l'hôtel du collectionneur Alexandre du Sommerard. Les « sauvages » ne vinrent que plus tard et campèrent au Musée d'ethnologie de Chaillot en 1880, suivis par les Orientaux qu'Emile Guimet, industriel et collectionneur prodigue, avait réunis à Lyon en 1879 avant de déménager place d'Iéna en 1888.

Dans ce cas, comme dans celui de Sommerard, le musée naît des biens et de la passion d'un seul homme. L'Etat ratifie, reçoit, achète quelquefois. Il ne crée pas, il entérine. C'est que le musée du XIXe siècle français vit du collectionneur, on ne saurait trop le rappeler, ne serait-ce que parce qu'il se distingue en cela du musée actuel. Le Louvre doit plusieurs centaines de toiles au legs La Caze de 1869, dont la *Bethsabée* de Rembrandt, des Watteau, des Rubens, des Hals et des Fragonard.

Que serait le musée d'Aix-en-Provence sans la donation Granet de 1849 ? Celui d'Avignon sans Esprit Calvet qui le fonda et l'entretint ? Celui de Lille sans le cabinet de dessins donné par le peintre Wicar ? Celui de Montauban sans le legs de quatre mille dessins d'Ingres par l'artiste lui-même ? Celui de Montpellier sans les générosités successives du peintre Fabre et du grand collectionneur Bruyas ? Celui de Nantes sans les primitifs italiens de la collection Cacault qui y entrèrent dès 1810 ?

Il serait aussi facile que fastidieux de multiplier exemples et dates. Tous démontreraient ce fait majeur : que la richesse des musées français leur est venue par dons et legs et que cette coutume a duré longtemps, de l'Empire jusqu'à la IIIe République. En 1896 encore, le financier Henri Cernuschi léguait à la Ville de Paris son hôtel et ses admirables collections chinoises.

Naturellement Etat et municipalités achetaient également. Conservateurs et Sociétés d'amis ou d'amateurs des beaux-arts choisissaient de quoi orner les palais des Beaux-Arts que les villes édifiaient à proportion de leur fortune. Par malheur, l'action de ces « officiels » et élus n'a laissé que de médiocres souvenirs. Il fut longtemps de mode d'ironiser sur l'incommodité des musées bâtis au XIXe siècle, trop pompeux, paraît-il. Leurs défauts seraient pourtant moins choquants s'ils avaient été mieux entretenus. Du musée de Lille, construit en 1892, à celui de Nantes, achevé en 1900, l'architecture ne progresse pas. Mais le second a été nettoyé de façon à mettre en valeur ses dimensions alors que le premier a été laissé à l'abandon et menace ruine par endroits. L'un fait grand effet et l'autre consterne, sans que le style du temps ait quelque responsabilité là-dedans.

Autre péché, péché presque mortel celui-ci, les achats de l'Etat en matière d'art vivant. Il faut en revenir à Louis XVIII et à sa création du Luxembourg : l'Etat, c'est-à-dire quelques personnes bien ou mal choisies, était investi d'une charge écrasante. Il lui revenait de savoir quelles œuvres montrées au Salon, ou aux Salons à partir des années 80, méritaient d'être préservées et exhibées au public. On connaît le résultat, et le divorce de l'art moderne et des musées qui caractérise la seconde moitié du siècle. L'habitude s'est prise d'en rendre coupables ceux qui avaient à décider et qui se recrutaient parmi les membres de l'Institut et leurs admirateurs.

### *Plus de crainte que de ressentiment*

Tous ligués ont créé un goût officiel, plus étroit de surcroît sous la IIIe République que sous le Second Empire. On peut imaginer qu'il y avait de leur part plus de crainte que de ressentiment. Dépositaires d'un budget public, ils se firent un devoir de proscrire l'audace et d'ériger le bon sens en principe. La pesanteur de l'institution et l'aigreur de quelques « chers maîtres » suffirent à aggraver la rupture, rupture peut-être inévitable si l'on consent à admettre que le goût ne se réglemente pas par votes de sous-commissions et que la notion de musée d'art vivant ne va pas sans quelque incohérence.

La cassure fut si violente que, dans la France fin de siècle, dont les musées, qu'ils fussent des beaux-arts, d'histoire, de science naturelle, d'archéologie ou d'ethnologie, se multipliaient encore, le Musée du Luxembourg devint le symbole de l'aveuglement.

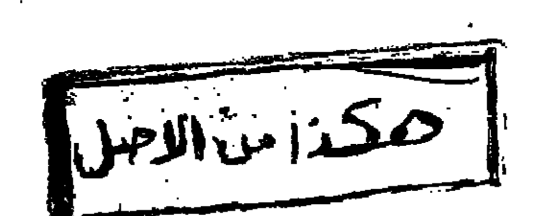
En 1894 venait l'affaire du legs Caillebotte, de cette collection d'impressionnistes que l'Etat mit si peu d'empressement à recevoir, qu'elle n'entra que partiellement au Luxembourg. Cette fois, le musée, corps constitué, s'opposait au collectionneur qui l'avait pourtant nourri jusque-là. Signe d'émancipation ou de paralysie ?

Sclérose à en juger par la suite. On ne voit pas que le Luxembourg se soit amélioré jusqu'à sa disparition en 1937. Les commissions d'achats des musées de province n'étant guère plus « avancées » – elles s'inspiraient des achats de l'Etat au Salon, dont elles recevaient pour leurs musées nombre de pièces à titre d'attribution temporaire, – l'art moderne ne pénétra dans les musées que par exception. Celle du legs Sembat au musée de Grenoble – encore un legs – est restée fameuse, car celui-ci fut longtemps le seul à exposer Matisse et les Fauves. Il fallait que la situation fut désespérée pour que, par exemple, le très modéré J.-E. Blanche puisse s'indigner publiquement, et en 1938, d'un vote du Conseil des musées refusant un Picasso proposé au dixième du prix habituel.

Le déménagement de 1937 vers Chaillot n'aurait peut-être pas suffi sans la réorganisation de l'après-guerre, qui a donné le Jeu de Paume à l'impressionnisme et permis enfin aux conservateurs du nouveau Musée d'art moderne d'entreprendre une vraie et efficace politique de « rattrapage ». Reste que le mal était fait, et que les musées d'art moderne les plus complets, à commencer par le MOMA de New-York, avaient déjà acquis bien des œuvres majeures du siècle. Grâce à des dons et à des legs, naturellement.

PHILIPPE DAGEN.





**EXPOSITIONS**

*Le SIME*

# Aujourd'hui pour demain

*Dans la folie muséale d'aujourd'hui, l'art contemporain a sa place, ne serait-ce que pour ne pas rééditer les erreurs passées.*

« *QUE dirait-on d'un commerçant dont les produits recherchés dans le monde seraient parcimonieusement montrés dans un vieux bâtiment ruineux ? C'est pourtant là ce que fait l'Etat dans le domaine des œuvres d'art moderne.* » Ces propos de Louis Hautecœur, conservateur en chef du musée du Luxembourg, venaient appuyer en 1929 sa demande de création d'un « vrai » musée d'art moderne, qui en finirait avec le « *hangar luxembourgeois* » dont Félix Fénéon, à qui l'on doit cette appellation, aurait vu avec plaisir un incendie s'y déclarer « *si ne s'accumulaient là des documents indispensables aux monographes futurs de la bêtise du dix-neuvième siècle* ».

Vouloir en finir avec le Luxembourg, le musée créé en 1818 par Louis XVIII pour recevoir des œuvres d'artistes vivants, était quelque peu justifié dès la fin du siècle, et encore plus à la fin des années 20. Alimenté en œuvres par l'Académie des beaux-arts, fermée à toute manifestation de l'art qu'aujourd'hui on considère comme classique du vingtième siècle, après avoir tenté d'envoyer le legs Caillebotte aux oubliettes, il fallut attendre 1927 pour qu'un Van Gogh y trouve sa place et 1930 pour qu'un cubiste y ait droit de cité. Dans le même temps, la plupart des grandes capitales étrangères constituaient des collections d'art moderne remarquables.

Ce formidable retard pris par la France en matière d'art vivant n'allait pas être rattrapé de si tôt ; malgré tous les efforts menés autour de 1930, dans la perspective du nouveau musée qui ouvrirait en 1937 au palais de Tokyo, un temps où débats et réflexions ont été alors menés sur la notion de musée d'art moderne en termes qu'aujourd'hui on ne désavouerait pas. Pour Louis Hautecœur, encore, c'est un « *laboratoire d'essai, lieu de passage qui ne peut se flatter de posséder que des chefs-d'œuvre* », dont le patron, le conservateur, « *se doit d'enregistrer les nuances diverses de l'art. Car il est des œuvres sans lesquelles on ne comprendrait plus une époque* », ce qui est vrai pour les «pompiers» de Fenéon, l'était devenu pour les cubistes ou les fauves, en théorie tout au moins.

Dans une histoire des musées qui reste à faire, celle des musées d'art moderne mettrait en relief la personnalité d'une poignée d'individus, qui souvent contre vents et marées, contre les institutions en place, ont dû batailler ferme pour faire admettre l'ouverture du musée à la création contemporaine. C'est Alfred Barr au Musée d'art moderne de New-York, créé en 1929. C'est Andry Farcy – qui n'a pas la même notoriété, – et qui pourtant par ses achats systématiques d'œuvres d'artistes vivants a fait du musée de Grenoble, dont il a été le conservateur de 1919 à 1949, le premier musée d'art moderne en France, avant justement celui de Paris. C'est Raymond Escholier, au Petit Palais, c'est Jean Cassou, qui organisa la réunion du musée des écoles étrangères et des acquisitions d'artistes français, pour un musée national qui a pris forme en 1947, et qui depuis a tant de mal à combler les lacunes de ses collections.

Cela fait cinquante ans. Depuis c'est devenu un grand musée, qui partage pour le meilleur et pour le pire le sort du Centre Pompidou ; où l'on voit mal comment il pourra passer le cap de l'an 2000 sans prendre le risque d'être à nouveau dépassé par des musées qui ayant toute liberté de s'étendre dans l'espace pourraient être à la fois musée d'art moderne et musée d'art contemporain. Présenter des collections historiques du vingtième siècle et l'actualité. Et organiser des expositions sans avoir à déménager une partie des collections, comme cela vient de se passer avec l'exposition Fontana, au troisième étage : celui de l'art depuis les années 60, dont évidemment les œuvres ne sont pas au goût de tout le monde.

Une collection d'art contemporain jamais ne peut faire le consensus, pas plus aujourd'hui qu'hier, où la grande peur de rééditer les erreurs passées incite à engranger parfois tout et n'importe quoi, ce qui est après tout un moindre mal, et moins grave que de vouloir déjà s'ériger en censeur, comme il arrive souvent.

Cela dit, on admettra aujourd'hui l'extraordinaire floraison de l'art actuel dans les musées, bien au-delà de Paris. Le bouleversement s'est fait en peu de temps, moins de vingt ans, peut-être moins de dix, dira-t-on, si l'on se souvient de la situation des musées de province dans les années 70, où seules une poignée de villes avaient des musées ouverts à l'art moderne : Grenoble, Saint-Etienne, Marseille, Les Sables-d'Olonne ou Toulon. Ce changement radical est venu avec la régionalisation et le coup de pouce du ministère de la culture.

Tout va-t-il pour le mieux dans le meilleur des mondes depuis 1980, depuis la création de musées comme celui du Nord à Villeneuve-d'Ascq (construit par Simounet) pour accueillir la collection Masurel, ou celui de Dunkerque (dû à Willerval) pour réaliser le rêve d'un particulier G. Delaine, ou encore celui de Saint-Etienne, le dernier-né des musées d'art contemporain ?

Dans les trois cas, on a le sentiment d'un manque. Pour les deux premiers : en collections (malgré les Léger, les Picasso et les Braque de la donation Masurel) ; pour le dernier : en architecture, ce qui incite à se demander si on a réellement rejoint en la matière nos voisins allemands, ou encore les Américains dont les musées d'art moderne et contemporains font la une de tant de revues internationales. Peut-être faudra-t-il attendre quelques années encore pour que l'on puisse parler à armes égales quand prendront tournure bon nombre de projets : à Nîmes, Nice, Toulouse, Lyon... qui viendront s'ajouter à la liste des musées créés ces dernières années, et parmi lesquels il ne faut pas oublier ceux qui, comme à Bordeaux, se sont très intelligemment insérés dans des bâtiments anciens, genre entrepôts ou halles.

GENEVIÈVE BREERETTE.

# Muséomanie et muséofolie

*Grands et petits, généralistes ou spécialisés, les musées sont aujourd'hui près de deux mille en France. Et leur nombre va s'accroissant. Ils s'intéressent à tous les domaines, de la peinture aux chaussures, de la boulangerie à l'orfèvrerie. Les visiteurs sont de plus en plus nombreux. Deviendront-ils à leur tour gibiers de musée ?*

UNE dépêche de l'Agence France-Presse nous a appris, au cours de l'été dernier, l'ouverture imminente, à Mulhouse, d'un musée de la traverse du chemin de fer. Une autre plus récente, celle d'un temple du graffiti à Verneuil-en-Halatte. A Paris, deux des « grands chantiers » entrepris ou inaugurés au cours du présent septennat sont des musées – Orsay et le Grand Louvre. Mais l'Institut du monde arabe, la Cité de la musique et la Grande Arche de la Défense en abritent ou en abriteront chacun un.

A Saint-Etienne, Bordeaux, Nantes ou Marseille, on construit ou on rénove des bâtiments voués aux arts. Toute gare désaffectée, toute halle abandonnée, toute usine laissée pour compte, risque avec un peu de chance, de terminer ses jours garnie de cimaises jusqu'au toit. Une nouvelle profession prospère : celle d'aménageur de musée. Avec un bel avenir devant elle, puisque tout semble prendre un jour ou l'autre la direction du musée.

Tout, y compris les plus humbles productions de la vie courante. Deux musées – à Bonnieux et à Charenton – sont exclusivement consacrés à la célébration du pain ; vingt-quatre le sont à celle du vin, six au tabac, huit au fromage et trois à la pierre à fusil. Il y avait 500 000 papillons étiquetés au *Musée de Saint-Quentin*. Cela n'a pas empêché qu'un « papillorama » s'ouvre à Nice en 1982 et que, la même année, on construise à Villers-le-Bois, dans les Deux-Sèvres, un autre centre voué aux mêmes insectes. Il y a un musée du parfum à Grasse et un autre à Vence. La saga de la chaussure est racontée simultanément à Fougères et à Romans. Celle du chapeau l'est à Chazelle. La Mecque du peigne se touve à Oyonnax. Le musée de l'outil de Magny-en-Vexin est fier de sa collection de moules à gaufres, d'enclumes et de fers à chevaux. Le Mont-Valérien recèle un musée colombophile où figure la dépouille héroïque d'un pigeon voyageur abattu au-dessus de Verdun, en 1916. Les voies de *chemin de fer désaffectées se* reconvertissent volontiers en conservatoire de la machine à vapeur, comme à Pithiviers. On ne compte plus les musées de la voiture automobile. Ils prolifèrent un peu partout, y compris dans l'abbaye normande du Bec-Hellouin.

LUC PERENOM/RUSH

Le Musée de l'air au Bourget.

Les cités qui ont eu la chance d'avoir donné un grand homme à la patrie s'empressent d'ouvrir un musée qui porte son nom. Et tant pis si le conservateur n'a pas grand-chose à se mettre sous la dent. Aux Andelys, le Musée Nicolas-Poussin ne peut présenter qu'un seul tableau du peintre. En revanche, il exhibe bravement soixante pots à pharmacie du XVIIIe siècle. Le Musée de Pont-Aven s'est ouvert, il y a deux ans, sans une seule toile de la fameuse école. *Qu'à cela ne tienne. Il lui* suffit pour justifier son existence, d'emprunter suffisamment d'œuvres à qui en possède et d'organiser des expositions qui drainent, chaque été, des foules importantes.

Certains artistes prudents qui ne misent pas trop sur la reconnaissance de la postérité préfèrent léguer de leur vivant de quoi garnir quelques salles : c'est le cas d'Yves Brayer à Cordes. Sur les anciens champs de bataille, pullulent les musées commémoratifs. Les faits d'armes et les souffrances du passé se réduisent d'habitude à quelques armes hors d'usage, une douzaine d'uniformes poussiéreux et une poignée de photos ou d'affiches jaunies. Les départements de l'Est sont des filons inépuisables : de la « maison des dernières cartouches » – un épisode de la guerre de 1870 – à Bazeilles, dans les Ardennes, à la ligne Maginot, dont chaque tronçon sera un jour ou l'autre exploité.

Mais ce sont surtout les friches industrielles et les bâtiments agricoles désertés qui sont, aujourd'hui, des gibiers de choix pour les musées new-look. C'est dans ces lieux sinistrés par la crise ou qui n'ont pas su se reconvertir à temps que fleurissent les « écomusées », ces conservatoires où l'on vient respirer avec nostalgie l'odeur d'un passé parfois très récent. Ici, un moulin avec son système hydraulique en état de marche ou une ferme avec son mobilier et ses instruments aratoires. Là, une ancienne mine, une usine ou une cité ouvrière. Voire un morceau de campagne, marais ou lande abandonnés de tous. Ils peuvent recouvrir plusieurs cantons, comme celui du Creusot, ou se contenter de quelques pièces dans une tour médiévale, comme à Villefontaine, dans le nord du Dauphiné. La logique du système voudrait qu'un jour ou l'autre une partie de la population locale fasse partie intégrante de ces musées vivants. Le laboureur et ses enfants seront alors « classés » comme la crypte mérovingienne ou la forge du maréchal-ferrant.

Comment expliquer cette « muséofolie » qui s'est emparée de la France comme de la plupart des pays occidentaux ? Le développement du tourisme est sans doute la cause la plus immédiate. Toutes les municipalités n'ont pas sous la main un cloître roman ou un château Renaissance. En revanche, presque toutes possèdent, dans leur patrimoine, une vieille demeure léguée au siècle dernier par un notable folklorisant qui aura entassé au cours de son existence quelques jolis meubles, une douzaine de tableaux de qualités diverses, une série de costumes régionaux, une collection de tabatières ou de pierres taillées. La commune, gagnée par l'air du temps, se demande soudain si ce « patrimoine culturel » endormi depuis des lustres ne pourrait pas constituer le noyau d'un futur musée. Un coup de pinceau, des vitrines modernes, parfois un nouveau bâtiment et le « Musée régional de Sambre et Rhône » peut être inauguré avec un certain éclat.

Mais cette exhumation n'aurait pu s'opérer sans la diffusion d'une sociologie confuse qui tend à attribuer à tout objet une valeur de « symptôme ». Tout est riche d'enseignement : le peigne à carder comme les œuvres de tel petit maître local, le tour du potier comme la poignée d'assignats. En dépit de raccourcis historiques péremptoires, on est loin du musée imaginaire d'André Malraux. Si Freud salue « *comme un indice de civilisation ce souci que prennent les hommes de choses sans utilité aucune ou même en apparence plutôt inutiles* », le modèle retenu n'a rien à voir avec les recherches du père de la psychanalyse. Il faut bien sûr regarder du côté de Georges-Henri Rivière et de son Musée des arts et traditions populaires dont on a fait trop souvent une lecture fragmentaire et une interprétation désordonnée. Sa grande idée, l'éco-musée, est dans la plupart des cas vidée de son sens.

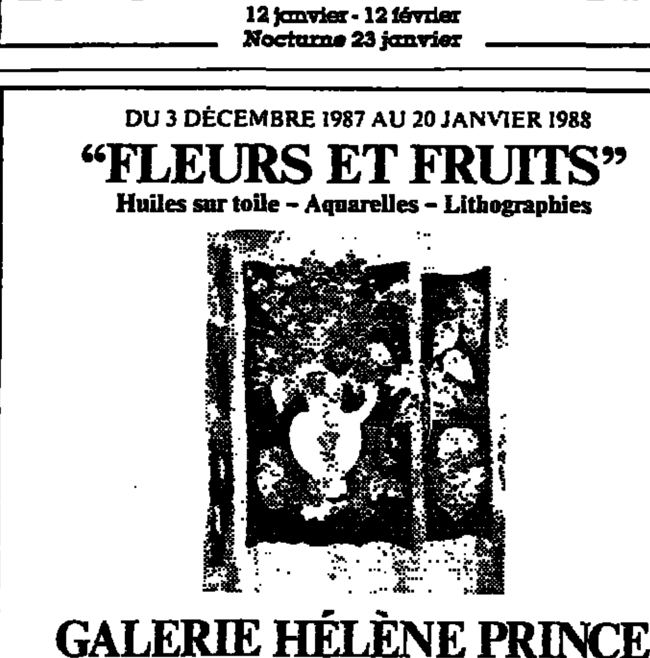
Mais le succès de ces lieux de pèlerinage est à la mesure d'une mémoire en déroute : la nôtre. Comment retenir le fil du temps *quand deux générations* cohabitent à peine sous le même toit, quand les objets de notre vie quotidienne se démodent si vite et que les greniers ont disparu de nos demeures ? Pour soigner cette amnésie, nous fréquentons le brocanteur chez qui on achète, à prix d'or, un grille-pain des années 50, celui de nos parents. Il n'est pas mauvais aussi d'aller faire un tour au musée local entre deux haltes gastronomiques. Les deux démarches ont la même finalité : colmater les trous d'une mémoire qui fuit de plus en plus. Le remède est-il efficace ? On peut en douter comme Witold Gombrowicz doute du musée en général : « *Au musée, il y a presse et foule*, note-t-il dans son *Journal. La quantité accable la qualité. Les chefs-d'œuvre treize à la douzaine cessent d'être des chefs-d'œuvre* (...). *Je suis quant à moi de moins en moins enclin à distribuer ma sensibilité en compartiments séparés. J'exige de l'art non seulement qu'il soit bon mais encore qu'il soit solidement implanté dans la vie... Je ne veux tolérer ni temple de l'art, ni oraisons trop ridiculisantes.* » Que peut-on exiger d'une série de machines à écrire ou d'ordinateurs de la première génération ? Pas grand-chose. A moins qu'à l'image des dieux, les œuvres des hommes ne soient l'objet de subtiles métamorphoses.

EMMANUEL DE ROUX.

**LE SIME**

Grand Palais, avenue Winston-Churchill, du vendredi 15 janvier au mercredi 20 janvier inclus. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Nocturne le samedi 16 janvier jusqu'à 22 heures. Dimanche 17 janvier de 10 heures à 19 heures. Entrée : 40 F (tarif réduit : 25 F, gratuit jusqu'à dix ans). Droit d'inscription aux colloques : pour la journée 250 F (étudiants : 125 F). Renseignements au 42-78-18-07. Visites-conférences proposées dans le salon par les conférenciers des musées nationaux (gratuit). Départs : 10 h, 11 h 30, 12 h 30, 14 h 15, 15 h 30, 17 h. Catalogue : 90 F.









*au Grand Palais*

# L'architecture de la maison des muses

*Le musée a toujours été un lieu en même temps qu'une collection. C'est de plus en plus une architecture singulière.*

LE premier musée fut la maison des muses. Et puis ce fut un lieu d'études, pour les savants, un endroit fermé qui, en s'ouvrant au public, finit par donner jour à deux univers distincts : celui du musée, voué aux arts, et celui du museum, voué aux sciences, naturelles de préférence. Le musée, c'était une collection d'images. Le vingtième siècle, il fallait s'y attendre, devait accoucher du musée « moderne », à la fois *« laboratoire et théâtre »*, comme le définit bientôt Georges Salles, directeur des musées de France. Une définition qui inclut sérieux et plaisir, étude et création, et qui n'a depuis varié que sur deux points.

D'une part la notion de conservation — donc de transmission du savoir, de mémoire, — évidemment présente *mais sous-entendue* dans la définition de Salles, s'est considérablement amplifiée, en même temps que se développait le concept actuel de patrimoine. D'autre part, pour des raisons similaires, le musée a vu s'accroître à l'infini son champ d'action : c'est désormais l'image même de la vie, sous toutes ses formes, artistique ou scientifique, visible ou abstraite, triviale ou glorieuse, passée ou même présente... Les écomusées mis en route par Georges-Henri Rivière ont même abouti à intégrer dans ce fourre-tout un paradoxe d'ethnologie : l'image de la vie n'y peut être que la vie elle-même.

Reste une constante, que vient singulièrement déranger l'opération du Grand Palais : le musée est et a toujours été un lieu, en même temps qu'une collection. Construit ou non, neuf ou d'occasion, luxueux ou misérable, mais toujours un lieu, donc un repère, un esprit, une présentation. Dès lors, que signifie « exposer » un musée, et peut-on en extraire un échantillon sans perdre l'essentiel de sa (*plus ou moins bonne*) raison d'être ? L'évolution débridée du concept fait qu'il n'y a sans doute pas de réponse à une telle question. Mais elle vaut d'être posée : on s'en rend bien compte si l'on prend pour exemple l'idée très en vogue de musée d'architecture.

L'architecture dans une architecture ? Mises à part quelques tentatives exaltées comme le Pergamon Museum de Berlin il n'est guère possible en effet de concevoir un tel musée autrement que par le biais de représentations : dessins, plans, maquettes, fragments... Mais accepterait-on (acceptera-t-on, en fait) de ne voir qu'en reproduction tel ou tel chef-d'œuvre du *Louvre ou* d'Orsay, trop fragile pour supporter à long terme l'œil acide des touristes ? Comme on accepte déjà les excellents moulages qui *remplacent quelques statues* victimes de la pollution (sans pour autant se ruer au Musée des monuments français...).

Dans le domaine des arts et de l'architecture, des questions apparemment aussi élémentaires que la taille, la mobilité, la fragilité aboutissent ainsi à des problèmes pratiques et théoriques extrêmement complexes, *dont la résolution* rendra à nouveau caduc le concept déjà flottant qui nous préoccupe aujourd'hui. Un peu plus de chemin a été fait dans le *domaine des sciences pour aboutir* à l'impasse coûteuse de La Villette, où les équations de l'histoire et du futur, du ludique et du pédagogique n'ont vraisemblablement *pas été résolues*. L'avaient-elles été davantage aux Arts et Métiers ou au Palais de la découverte ? Sans doute pas, et en tout cas pas pour l'éternité. C'est que *les musées vieillissent*. Les palais de pierre généreusement ornés que nous a légués le dix-neuvième siècle tout spécialement pour y abriter les beaux-arts sont devenus aussi plus inadaptés que ne le sont les palais royaux, les couvents, les châteaux, les gares, détournés de leur fonction première. L'architecture reste, tandis que galope la muséographie.

Galope-t-elle vraiment ? la nouveauté même d'une réflexion qui, en France, ne remonte qu'au lendemain de la première guerre mondiale, le foisonnement anarchique et passionnant des vingt dernières années, l'accroissement aussi d'un public dont l'affluence est mieux qu'un satisfecit pour les conservateurs et les muséologues, tout cela tend à masquer un certain nombre de constantes, et même de principes. On le voit nettement à travers l'architecture des bâtiments rénovés ou construits *ex nihilo* (il y en a des milliers aux Etats-Unis). La demande du public et des maîtres d'ouvrage s'y manifeste de plus en plus précisément. Et l'architecture elle-même maîtrise désormais assez bien la complexité des programmes pour avoir engendré un *nouvel* archétype d'édifice, le musée, comme le théâtre ou le stade le sont depuis l'Antiquité, un type sur lequel d'infinies variations sont possibles. Or l'existence d'un *tel* archétype architectural induit forcément pour longtemps, très longtemps, des comportements, des habitudes, voire des traditions, et leur poids sera toujours plus lourd que les querelles théoriques qui agitent l'univers de *la muséographie*.

Trois grands ensembles caractérisent cet archétype, que l'on prenne le musée de Villeneuve-d'Asq ou le Musée national d'art moderne au Centre Pompidou : la conservation, la présentation, l'accueil. La conservation, c'est tout ce dont le public n'approche pas, qu'il perçoit souvent comme un mystère. C'est tout ce qui *concerne la gestion et l'animation* du musée et de son contenu : administration, réserve, restauration.

La *présentation, c'est l'objet* même de l'institution et, partant, de tous les conflits d'école qui l'entourent. On ne peut la caractériser que *a minima* : l'espace et son *cloisonnement*, la circulation et ses contraintes, la lumière et sa variation, la sécurité et ses artifices... Reste l'accueil *qui* décline à tous les temps, tous les modes, la billetterie, l'information, la *vente de souvenirs ou de cartes* postales, la cafétéria. Facultatifs : garage, salle de conférences ou de projection, bibliothèque, etc.

Tel est l'archétype qui tend à se fixer dans tous les pays du monde, de Paris à Tokyo, même si les variations en sont innombrables *comme* les exceptions *qui confirment* la règle (musées gratuits et de plein air, etc.) Car cet archétype est celui que reconnaît désormais le public, au point de se *découvrir des réactions de* consommateurs quand tel ou tel musée lui apparaît trop archaïque (*l'ancien Louvre pour le public* français) ou trop en avance sur son temps (La Villette).

*C'est dire combien la muséographie* et l'architecture peuvent se croiser, s'entremêler, se confondre parfois, lorsqu'il faut trouver le point d'équilibre entre l'activisme et la passivité du public, son indépendance et les règles de sécurité, la souplesse et la solidité. C'est dire encore qu'il est difficile de dissocier l'une de l'autre, qu'il s'agisse d'imaginer un nouveau musée comme naguère celui des Arts et Traditions Populaires, (ATP), de rénover un musée ancien comme aujourd'hui le Louvre, de convertir un bâtiment comme l'ancienne gare d'Orsay.

Ainsi s'explique la spécialisation d'un nombre *croissant* d'architectes habitués à travailler avec les conservateurs ; on reconnaît Renzo Piano (Beaubourg, Houston), I. M. Pei (Washington, le Louvre), Stirling (Tate Galery), Roland Simounet (*Musée Picasso*, Villeneuve-d'Ascq, Nemours), Gae Aulenti (réaménagement du Musée national d'art moderne, Orsay, Barcelone). Ainsi s'explique également *l'intervention de plus en plus fréquente* sur les projets complexes des « programmateurs ». Ainsi s'explique enfin la naissance d'équipes spécialisées qui prennent *le relais des conservateurs*, ou plutôt traduisent techniquement, « muséologiquement », leurs besoins, créent un dialogue cohérent entre la mobilité des collections et les *contraintes* de l'architecture. Ainsi l'histoire des musées commence-t-elle à trouver ses historiens.

FRÉDÉRIC EDELMANN.



MARC RIBOUD

Le Musée d'Orsay à Paris.

*Un entretien avec Jean-Paul Aron*

# Une agression contre la mémoire

*Les musées, mausolées du passé ou temples du rien ? Jean-Paul Aron analyse ici ce qu'il appelle l'« ivresse du musée », phénomène contemporain par excellence.*

**« Vous avez écrit dans les *Modernes* que « l'art (...) ressortit, sur le mode des vacances, des médicaments et de la cuisine surgelée, à la consommation de masse ». L'écririez-vous encore ?**

— Oui... Je ne dis pas que l'on se rend dans une exposition ou un musée pour n'y pas regarder les œuvres ; mais, dans la mesure où elles sont dotées d'un contenu et d'un sens, l'on ne va pas dans les *expositions pour les découvrir*, car l'on n'en est plus capable. Ce n'est ni refus ni rébellion ; seulement, l'œuvre en tant que telle n'intéresse plus. Elle est devenue signe, *un signe comme tous* les signes qui submergent notre existence, un signe évanescent.

**— La visite serait un rituel.**

— Qu'est-ce qui attire les gens dans les musées et dans les rétrospectives, qui ont de plus en plus de succès — il suffit de se souvenir de la folie viennoise au Centre Pompidou ? Pas les œuvres, ni les artistes, que l'on ne connaît pas, le plus souvent, mais la rumeur médiatique qui professe qu'il faut y aller voir quelque chose. Peu importe ce quelque chose. C'est comme au Club Méditerranée : on va à La Barbade comme à Bangkok. Il y a une intervertibilité, une interchangeabilité absolues des endroits. Le monde est transformé en un immense kaléidoscope, où l'on erre au hasard des signes. De même dans les musées : on les visite pas pour ce qu'ils montrent, mais par complicité avec une civilisation de l'apparence.

Peut-être de tels propos ont-ils une allure élitaire. J'ai l'air de préconiser le petit nombre et de vilipender ces énormes afflux de visiteurs. Que l'on n'y trouve pas l'*expression* d'une quelconque idéologie. Le public de masse n'appartient pas à ce que l'on aurait appelé au XIX[e] siècle, d'une formule atroce, les *« plus basses classes »*. La classe ouvrière est peu affectée par les expositions. Ce public relève de la *petite et de la moyenne bourgeoisie*, nantis ou quasi nantis. Donc, l'élite dont je parle n'est sûrement pas économique, mais culturelle. Et j'ai d'autant moins de scrupule à m'exprimer de la sorte que je vois dans la fréquentation des musées une forme paroxystique *de la consommation généralisée* qui est au cœur de tout ce dont j'ai horreur dans le temps que nous vivons : un temps du rien.

**— A quelles causes attribuez-vous cette sorte d'anéantissement des œuvres ?**

— A vrai dire, cet évidement de l'œuvre me paraît encouragé, *sinon provoqué, par les « muséologues »*, les « muséographes » et les administrateurs de musée eux-mêmes. Il existe un exemple admirable de cela : le Musée d'Orsay, *où tout est fait*, me semble-t-il, pour privilégier le rassemblement contre l'art... Ecoutez, je connais honorablement Manet et je l'admire passionnément. J'avais vu souvent, et avec une jouissance toujours renouvelée, au Jeu de Paume, *le Fifre, le Balcon*, et d'autres *chefs-d'œuvre* de Manet. Ces tableaux-là ont été transportés à Orsay. Je ne sais pas ce qui s'y passe, mais l'accrochage, l'architecture, l'espace, *l'éclairage*, tout *cela* fait *que* je ne parviens plus à voir *le Fifre* et *le Balcon* comme auparavant. Je vois les casemates de M[me] Aulenti, je vois Manet au milieu de Bouguereau et de Thomas Couture, je ne vois plus *le Balcon* et *le Fifre*. Ici le public n'est *plus en cause*, mais les « muséologues », les designers, les conservateurs et autres, tous ligués par une volonté farouche, effrénée, frénétique, d'arracher l'œuvre à *son contenu esthétique* pour en faire un mirage... Tout propos muséographique me paraît essentiellement pernicieux.

J'observe simultanément que le nombre des musées, la variété des objets « muséographiés », si j'ose dire, sont tels qu'il n'y a plus de *manifestation de l'existence* collective qui ne soit susceptible d'entrer au musée. Dans un bourg de Franche-Comté, il y avait une fromagerie qui ne marchait plus très bien. *Elle végétait*. Le conseil municipal l'a laissée s'enfoncer. Elle a fini par fermer. A peine était-elle close que ceux qui avaient refusé de la sauver proposent d'en faire un musée du fromage. *C'est dire que le musée est* vidé de tout sens.

**— Mais créer un tel musée, n'est-ce pas simplement une attitude de sociologue ?**

— Ce ne peut en être que la dérision. Je perçois dans cette ivresse, dans cette éclosion permanente de nouveaux musées un symptôme de ce qui est le plus grave dans notre déréliction contemporaine : nous n'avons plus de mémoire.

**— On croirait plutôt l'inverse : que le musée est par excellence une institution de mémoire.**

— Non, parce qu'il existe deux sortes de mémoire, dont la première est la mémoire vécue, celle que les *hommes et les sociétés ont* longtemps portée en eux, celle qui les mettait en relation vivante avec le passé. Celle, soit dit en incidente, que les artistes possé*daient et qui faisait que* Renoir avait en lui la mémoire vivante de Delacroix ; Delacroix, celle de Fragonard ; Fragonard, de Rubens, etc. Nous avons perdu *cette mémoire*, comme nous avons perdu le sens du temps, à force de vivre sous le règne tyrannique de l'instant : celui du clip, du flash, du sketch, du zapping. Sous cette dictature de l'instant, qui est encore dictature de la vitesse, vitesse qui nie la durée et l'espace, il ne saurait *y avoir de mémoire* vivante. A sa place : une fausse mémoire, une multiplicité de mémoires artificielles, livres de toutes sortes, encyclopédies, discours, *discours sur l'art particulièrement*. Et musées monumentaux, évidemment. Qui exposent tout, qui deviennent les substituts d'une mémoire de nos richesses que nous n'exerçons plus naturellement — et cela pour notre plus grand plaisir de consommateur. Le musée devient le témoin de notre incapacité structurelle *d'aller aux choses elles-mêmes*. Il réalise la forme ultime et caricaturale du simulacre.

**— *Condamnez-vous de la* sorte l'histoire de l'art, que les musées ont pour fonction de mettre en scène ?**

— Cette histoire de l'art, pour parler vite, prend la place de l'art lui-même. Ce phénomène s'inscrit dans la situation de ce que je décris. Nous sommes dans un temps de discursivité universelle et confuse. On ne va pas aux choses, on en parle, elle se réduisent à leur commentaire. Et l'histoire de l'art est un discours *moderne, les musées sont des discours*. Les artistes conceptuels, qui affichaient des discours dans les galeries, ou des théorèmes, ou des poèmes, l'avaient clairement pressenti. Tout est discours aujourd'hui. Convertibilité indéfinie.

» Et je dois dire que les élucubrations dérisoires sur le postmodernisme et l'immatérialité de Lyotard, *lequel a l'habitude de* prendre les trains en marche mais n'en rate jamais un seul, vont tout à fait dans le même sens. Vous vous souvenez de l'exposition des *Immatériaux* : elle exaltait tout ce que je dénonce.

**— Cette déperdition que vous dites structurelle dans notre époque, à quelle date vous paraît-elle manifester ses premiers symptômes ?**

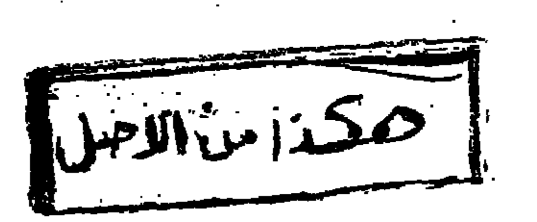
— Il n'y a pas de commencement *absolu en histoire. Mais* je crois qu'il faudrait situer cette première cristallisation dans le dernier *tiers du XIX[e] siècle*. C'est-à-dire à l'époque où Mallarmé pense la mort de la littérature et où Cézanne tente désespérément, et au prix de difficultés immenses, d'atteindre, de saisir un monde qui se dérobe à la figuration, personnage, nature morte ou paysage. Il *parvient quelque*fois à le capturer, mais avec quelle peine ! *Peut-être pourrait*-on dire que Cézanne est l'un des premiers peintres de l'âge des *musées*. *Ou l'ancêtre des concep*tuels, à son corps défendant.

**— Que faudrait-il faire, si tant est qu'il reste quoi que ce soit à tenter, pour rétablir un rapport aux choses et aux œuvres qui retrouve l'immédiateté perdue ?**

— Je ne crois pas que l'on puisse parvenir à la récupérer. Mais si je rêvais, car il s'agit bien d'une utopie, je dirais qu'il faudrait d'abord détruire tous les *musées*. Et retourner aux ateliers d'artistes. Empêcher les artistes de se scléroser par des expositions dans des *musées... J'aimerais* voir revivre la peinture dans la spontanéité de son essor, qu'elle revienne au *vécu, au vécu du public et du* peintre. Ce n'est certes pas le cas aujourd'hui. »

*Propos recueillis par*
par PHILIPPE DAGEN.





# EXPOSITIONS

## Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

**MÉMOIRES DU FUTUR.** Bibliothèques et technologies. Galerie du CCI. Jusqu'au 18 janvier.

**LUCIAN FREUD.** Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier.

**LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN.** Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

**HUBERT TONKA, ÉDITEUR D'ARCHITECTURE.** Centre d'information du CCI. Jusqu'au 1er février.

## Musées

**ZURBARAN.** Grand Palais. Galeries nationales. Entrée : place Clemenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F ; le samedi : 18 F. Du 16 janvier au 11 avril.

**TRÉSORS DES PRINCES CELTES.** Grand Palais. Galeries nationales. Avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 février.

**LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief.** Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

**SALON INTERNATIONAL DES MUSÉES ET DES EXPOSITIONS.** Grand Palais. Entrée : avenue Winston-Churchill (42-78-18-07). Tous les jours de 10 h à 20 h. (Nocturnes le 16 jusqu'à 22 h ; le dimanche de 10 h à 19 h). Du 15 au 20 janvier.

**Expositions-dossiers (1913) : Le Théâtre des Champs-Elysées, Eugène Boudin. Dessins inédits. Bonnard photographe. Costumes d'Emmanuel Frémiet pour « Jeanne d'Arc », opéra de Mermet : Puvis de Chavannes « le Ballon et le Pigeon ».** Jusqu'au 25 janvier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 21 h 15. Entrée : 21 F ; le dimanche 11 F.

**MODERNIDADE. Art brésilien du XXe siècle.** *Jusqu'au 14 février* ; **DONALD JUDD. 1960-1987.** ARC. Jusqu'au 7 février : **L'IMAGERIE DE MICHEL TOURNIER.** Jusqu'au 14 février : **NEMUNOKI.** Musée des enfants. Jusqu'au 24 janvier. Musée d'art moderne. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 : Mercredi jusqu'à 20 h 30.

**NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986.** Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. **CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION SAINT-MORYS.** Cabinet des dessins. Jusqu'au 15 février. **LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE.** *Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre* (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

**JOUVET, DULLIN, BATY, PITOEFF : LE CARTEL.** Bibliothèque nationale. Galerie Mansart. 58, rue de Richelieu. Sauf dimanche et jours fériés, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

**ÉLISABETH SUNDAY.** Jusqu'au 16 janvier. **LES PAPIERS MARBRÉS FRANÇAIS.** Jusqu'au 9 janvier, Bibliothèque nationale, *Galerie Colbert* (voir ci-dessus).

**ANDRÉ KERTESZ, Photographe.** Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Jusqu'au 25 février.

**SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Corans de la Bibliothèque nationale.** Musée de *l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard* (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

**JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe au Brésil.** Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

**DONATION DUHEM.** Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30.

**ILSE BING-PARIS 1931-1952.** Jusqu'au 31 janvier ; musée Carnavalet, 23, rue de *Sévigné* (42-72-21-13). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 40.

**WAGONS-LITS A L'AFFICHE.** Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 janvier.

**L'AFFICHE DE LIBRAIRIE AU XIXe SIÈCLE.** Musée de la publicité *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 18 janvier.

**LE JOUET DE BOIS. De tous les temps, de tous les pays.** Jusqu'au 14 *février* : **EMMANUEL COLLIN. Histoire de meubles.** *Jusqu'au 31 janvier* ; **LA TABLE D'UN ROI. L'orfèvrerie du XVIIIe siècle à la cour de Danemark.** Jusqu'au 31 janvier ; **ARNE JACOBSEN.** *Architecte et designer danois 1902-1971.* Jusqu'au 31 janvier. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h, le dimanche de 11 h à 18 h.

**LES SOULIERS DE ROGER VIVIER.** Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

**DESSINS DE RODIN.** Musée Rodin. Hôtel Biron. 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

**CITÉS-CINÉS.** Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (42-49-30-80). Mardi, vendredi, samedi, de 10 h à 22 h ; mercredi, jeudi, dimanche, de 10 h à 19 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 28 *février*.

**LA MAISON INTELLIGENTE.** Maison de *l'industrie. Cité des sciences et de* l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 17 janvier.

**UNE AVENTURE ARCHITECTURALE.** Cité des sciences et de l'industrie. *(Voir ci-dessus.)* Jusqu'au 15 mars.

**ARCHÉOLOGIE DU LIVRE MÉDIÉVAL.** Bibliothèque de l'Arsenal. 1, rue de Sully (42-77-44-21). *Tous les jours, de 12 h* à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 janvier.

**L'ART DE LA RELIURE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE.** Conservatoire national des arts et métiers . Bibliothèque. 292, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Tous les jours de 13 h à 19 h ; le dimanche de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.

**AUX ARMES CITOYENS. Les sabres à emblème de la Révolution.** Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée 12 F. Jusqu'au 22 janvier.

**ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir.** Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h *à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F.* Jusqu'au 28 mars.

**LE JARDIN DES PORCELAINES.** Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

**ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort.** Jusqu'au 29 février ; **JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE.** Hall du Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

**LE MAROC DE DELACROIX.** Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (45-62-29-34). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 février.

**L'AVENTURE HUMAINE.** Musée d'histoire naturelle (47-07-26-65). Jardin des Plantes, 18, rue Buffon. Jusqu'au 25 janvier.

**JEAN PELTIER.** Musée de la marine. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

## Centres culturels

**LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE.** Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

**PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE.** Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

**AUTOUR DE DAVID : LE NÉO-CLASSICISME EN BELGIQUE. 1770-1830.** Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundis et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. *Entrée : 20 F.* Jusqu'au 14 février.

**L'ATELIER EXPÉRIMENTAL DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES.** Hall du Centre national des arts platiques. 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Sauf samedi et dimanche, de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 29 janvier.

**IB BRAASE ; JENS BIRKEMOSE.** Maison du Danemark. 142, avenue des Champs-Elysées. Tous les jours, de 13 h à 19 h. Dimanche, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.

**HAROLD TOWN. 80 œuvres sur papier.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Jusqu'au 31 janvier.

**TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE.** Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

**CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE.** *Musée Dapper*, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

**BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode.** Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au *28 février*.

## Galeries

**LE DIVIN BAMBOU. Exposition de pipes à opium chinoises.** Galerie Gérard-*Levy, 17, rue de Beaune* (42-61-26-55). Jusqu'au 30 janvier.

**IMAGES DE TERRES.** Galerie Philip. 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 25 janvier.

**PAYSAGES, PAYSAGES,** Galerie Jacqueline Felman. 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 13 février.

**MÉMOIRE DE LA BEAUTÉ. PARURE ET TOILETTE, DE L'ÉGYPTE PRÉDYNASTIQUE AUX MÉROVINGIENS.** A la Reine Margot, 7, quai de Conti (43-26-62-50). Jusqu'au 25 février.

**SAMUEL BECKETT ; BRAM VAN VELDE.** Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

**JASPERT-CHEVERNEY. Œuvres récentes.** Galerie Charles Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 6 février.

**GIOVANNI ANSELMO.** Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 janvier.

**ARMAN.** Galerie Beaubourg 1, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février.

**BASQUIAT.** Galerie Beaubourg 2, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février ; Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 10 février.

**JANICE BIALA.** Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 25 janvier.

**VINCENT BIOULES.** Galeri Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

**ALFRED COURMES.** Galerie Jean Briance, 23/25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 23 janvier.

**CICERO DIAS. Peintures de 1950-1965.** Galerie Denise-René. 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'à fin janvier.

**JOE DOWNING. 40 ans de peinture.** Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Du 23 janvier au 27 février.

**AUBE ELLEQUET. Flagrants délices. Collages.** Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (43-25-18-66). Jusqu'au 31 janvier.

**RUTH FRANCKEN. Hostages.** Galerie J. et J. Donguy. 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 janvier.

**ISA GENZKEN.** Galerie Ghislaine Hussenot. 5 bis, rue des Haudriettes. Jusqu'au 10 février.

**PATRICE GIORDA.** Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

**PAUL KALLOS.** Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 23 janvier.

**LAFOUCRIERE.** Galerie Nane Stern. 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 30 janvier.

**JEAN LEGROS.** Repères, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 5 février.

**ALLAN MC COLLUM.** Galerie Yvon Lambert. 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 10 février.

**MICHEL PAYSANT.** Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 janvier.

**WILLY RONIS.** Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 février.

**GÉRARD SCHNEIDER.** Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56, rue de l'Uni*versité (42-22-58-09). Jusqu'au 20 février.*

**PIOTR STASKIEWICZ.** Galerie du Haut-Pavé, 3, quai Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 23 janvier.

**YANKEL.** Galerie Yoshii, 8, rue Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au *5 février*.

**REUVEN ZAHAVI.** *Galerie 10, 10, rue* des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 12 février.

## En région parisienne

**BOULOGNE-BILLANCOURT. Les cent chaises. 1887-1987.** Centre culturel, *22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 31 janvier.*

**BRÉTIGNY-SUR-ORGE. L'Hybride en photographie.** Centre culturel Gérard-Philipe. Rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 30 janvier.

**GENNEVILLIERS. Degottex.** *Galerie* Edouard-Manet. 3, place J.-Grandel (47-94-10-86). Du 15 janvier au 12 février.

**IVRY-SUR-SEINE. Carte blanche à Yves Michaud. Ouverture brésilienne.** Centre d'art contemporain. Galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 31 janvier.

**MONTROUGE. Trente ans d'éditions Adrien Maeght (1957-1987).** Galerie A. Maeght, 11, place Jules-Ferry (45-48-*45-15). Jusqu'au 30 janvier.*

**NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques.** Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Jusqu'au 14 *février* 1988.

**PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François.** Musée Tavet-Delacour. 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février ; **Où voir les vues de Pontoise peintes par Camille Pissarro.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

**SAINT-DENIS par Doisneau.** Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 31 janvier. **Dix artistes exposent.** Salle de la Légion d'honneur. Jusqu'au 31 janvier.

**LES ULIS. Folon, 20 ans d'affiches ; Hug, 10 ans de sculptures.** Centre culturel Boris-Vian (69-07-31-40). Jusqu'au 27 janvier.

**VITRY-SUR-SEINE. Yvon Taillandier.** Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet (46-82-80-00). Jusqu'au 31 janvier.

## En province

**AIX-EN-PROVENCE. 6e Festival d'art du Roy René.** Palais des congrès, 26, rue du Maréchal-Joffre (42-38-54-64). Jusqu'au 24 janvier.

**ARRAS. Raoul Ubac, 1932-1985.** Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucines (21-72-30-12). Jusqu'au 7 février.

**BORDEAUX. Gérard Garouste.** Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

**BOURGES. Donation de Monique et Maurice Estève.** Musée Estève. Hôtel des Echevins, 13, rue Edouard-Branly (48-57-81-18).

**CAEN. Jacques Deschamps. Le fil et les transparences dans l'œuvre peint de 1950 à 1987.** Musée des beaux-arts. Château (31-85-28-63). Jusqu'au 8 février. **Asger Jorn.** Galerie de l'Artothèque. Théâtre municipal. 135, boulevard Maréchal-Leclerc (31-*86-12-79). Jusqu'au 21 février.*

**CANNES. Hommage au peintre Jean-Hélion.** La Malmaison. 47, La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 14 février.

**CHARTRES, Thierry Delaroyère.** Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 15 février.

**DIJON. Alphonse Legros.** Musée des *Beaux-Arts. Place de la Sainte-Chapelle* (80-30-31-11). Jusqu'au 15 février. **Gerhard Merz : Inferno.** Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 28 janvier.

**DOUAI. Le paysage français au XIXe siècle.** Musée de la Chartreuse. 130, rue des Chartreux. Jusqu'au 15 février.

**GRENOBLE. J.-P. Bertrand ; R. Long.** Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchater-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 14 février. **Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle.** Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février. **Edgard Naccache.** Galerie Antoine de Galbert. 6, rue Bayard (76-54-40-25). Jusqu'au *6 février*.

**LABEGE. Per Kirkeby. Rétrospective.** Labège-Innopole, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 24 janvier. **ZUSH. Evrugo mental state.** Labège-Innopole (61-80-18-21). Du 15 janvier au 13 mars.

**L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy.** Hôtel Donadel de Campredon. Jusqu'au 13 mars.

**MARCQ-EN-BARŒUL. Chefs-d'œuvre néo-impressionnistes.** Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 février.

**MARSEILLE. La peinture en Provence au XVIe siècle.** Jusqu'au 21 février ; **Germination IV.** Salle du FRAC, jusqu'au 31 janvier. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92) ; Gérard Traquanti. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 31 janvier.

**MONTBRISON. Joseph et Adrienne Lamberton.** Musée d'Allard (77-58-33-07). Jusqu'en mars.

**MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830.** Musée de l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril.

**NICE. Enzo Cucchi. Testa.** Galerie des Ponchettes. 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; Galerie d'art contemporain des musées de Nice. 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 21 février.

**NIMES. Collection du Musée d'art contemporain.** Musée des Beaux-Arts. 10, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 30 janvier.

**NIORT. Jean Hélion.** Le Moulin du Roc. Centre d'action culturelle, 9, boulevard Main (49-79-29-27). Jusqu'au 21 février.

**PÉRIGUEUX. Cindy Sherman.** Chapelle des Augustins. Musée du Périgord (53-53-16-42). Jusqu'au 30 janvier.

**RENNES. Riopelle. Autour d'un tableau.** Jusqu'au 29 février ; **TAL COAT. Rétrospective des dessins et œuvres sur papier.** Du 15 janvier au 20 mars. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85).

**LA ROCHE-SUR-YON. Barbara et Michaël Leisgen : œuvres photographiques.** Musée rue Georges-Clemenceau (51-05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

**SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe 1945-1953.** Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

**SAINT-PRIEST. De la photo comme peinture.** *Galerie municipale d'art contemporain.* Centre culturel Théo-Argence, place F.-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 24 janvier.

**TOULOUSE. 9 artistes français.** Réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 7 février.

**TOURS. Per Kirkeby. Œuvres récentes.** Centre de création contemporaine. Rue de la Bazoche (47-66-50-00). Jusqu'au 24 janvier.

**TROYES. Rétrospective Charles-Dufresne (1878-1938).** Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 24 janvier.

**VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Etienne.** Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-*Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.*

# THEATRE

## SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de relâche et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.

**HAUTE SURVEILLANCE.** Studio des Ursulines (43-26-19-09) (dim., lun.), 22 h 15 ; sam. 24 h (13).

**L'AMANTE ANGLAISE.** Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45) (lun., mar.), 20 h 30 ; dim. 18 h (13).

**KES.** Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), mercredi à 20 h 30 ; dim. à 17 h. (Spectacle en anglais.) (13).

**FRA SYLVERE.** Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 45 ; dim. 15 h 30 (13).

**ELEPHANT MAN.** Roseau Théâtre (lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (13).

**LES RACINES DE LA HAINE. L'ENFANCE DE HITLER.** Artistic-Athévains (48-06-36-02) (dim. soir, mer.), 20 h 30 ; dim., 16 h (14).

**AU BOUT DU COULOIR.** Vincennes. Centre socio-culturel (43-65-63-63) (dim., lun., mar., mer.), 20 h 30 ; sam., 16 h 30 (14).

**ONANISME AVEC TROUBLES NERVEUX CHEZ DEUX PETITES FILLES.** Chaillot. Grand Foyer (47-27-81-15) (lun.), 20 h 45 ; dim., 15 h 15 (15).

**LES LIAISONS DANGEREUSES.** Théâtre Edouard-VII (47-42-57-49) (lun.), 20 h 30 ; sam., 17 h et 21 h ; dim. 15 h 30 (15).

**CE QUE VOIT FOX.** Théâtre La Bruyère (48-74-76-99) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim., 15 h (15).

**MONSIEUR VÉNUS OU LE RÊVE FOU DE LOUIS II DE BAVIÈRE.** Théâtre des Mathurins (42-65-90-00) (dim.), 20 h 30 (15).

**LES BONNES.** Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), jeudi, vendredi, samedi, 20 h 30 ; dim. 15 h (15).

**JEU DE FAUST.** Cergy. Théâtre des Arts (30-30-33-33), vendredi, samedi, mardi, 18 h 30 ; dim. 16 h (15).

**VÊTIR CEUX QUI SONT NUS.** Chaillot. Grand Théâtre (47-27-81-15) (lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (15).

**DROLE DE COUPLES.** Théâtre Saint-Georges (48-78-63-47) (lun.), 20 h 45 ; samedi, 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h (16).

**L'AUTRE.** Théâtre de la Cité internationale (45-89-38-69) (dim., lun.), 20 h 30 (16).

**UNE SORTE D'ALASKA SUR LA COTE, VOILA TOUT...** Montreuil. Studio Théâtre (48-58-65-33) (lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (16).

**LE MISANTHROPE**, de Molière. Roseau Théâtre (45-08-02-23) (18).

**ROSEL : DOUCE NUIT.** Théâtre de l'Atalante (46-06-11-90) (jeu.), 20 h 30 ; dim. 17 h (18).

**MADEMOISELLE MARS.** Rencontres du Palais-Royal (42-97-59-81), lundi 20 h 30, mardi 14 h 30.

**DIVAS SUR CANAPÉS.** Sentier des Halles (42-36-37-27), 20 h 30 (19).

**AU-DELA DU JARDIN.** Espace Kiron (43-73-50-25), 21 h (19).

**ET PUIS J'AI MIS UNE CRAVATE ET JE SUIS ALLÉ VOIR UN PSYCHIATRE.** Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30 (19).

**ANOMIQUE II.** Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 30 (19).

**Le CID.** Bobigny. Maison de la culture (48-31-11-45), 21 h (19).

**MADAME DE LA CARLIÈRE**, 21 h ; **UNE PASSION DANS LE DÉSIR**, 19 h. Théâtre de la Potinière (42-61-44-16) (19).

### HORS PARIS

**CAEN. LE SONGE.** La Comédie de Caen (31-86-55-52). Mise en scène de J.-P. Sarrazac. Du 14 janvier au 3 février.

*▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.*
*◇ : Horaires irréguliers.*

## *Les autres salles*

**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). ▷ Les Cahiers Tango : ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h et 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**ARTISTIC-ATHÉVAINS** (48-06-36-02). ▷ Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer.

**ARTS-HÉBERTOT** (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30, mar. 18 h 30. Rel. dim., lun.

**BATACLAN** (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45. Rel. dim., lun. ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam. 20 h 30, lun. (suivie du dîner) 19 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu., mar.

**CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON** (43-28-97-04). ▷ Anomique II : mar. 20 h 30.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL** (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

**CENTRE GEORGES POMPIDOU** (42-77-12-33). ◇ L'Edition d'architecture en France : 18 h 30. ▷ Art de voir, art de décrire : jeu. 18 h 30. Armand Rapoport : lun. 21 h.

**CENTRE WALLONIE-BRUXELLES** (42-96-12-27). ◇ La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

**CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI** (48-45-20-20). ▷ Femmes de cirque : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. mer., jeu., lun.

**CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**COMÉDIE-FRANCAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux : 14 h, lun., ven. (représentation ouverte) 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 14 h, lun., ven. (représentaion ouverte) 20 h 30. ◇ Monsieur chasse : 20 h 30 (Sam.), dim. 14 h. ▷ La Guerre de Troie n'aura pas lieu : jeu., dim., mar. 20 h 30. Récitations : les galanteries du duc d'Ossonne : lun. 18 h 30.

**DAUNOU** (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

**DIX-HUIT THÉATRE** (42-26-47-47). S.O.S. : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-57-49). ▷ Les Liaisons dangereuses : ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h et 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**ELDORADO** (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : 15 h, jeu., sam., dim. 15 h, sam. 20 h 30.

**ESPACE KIRON** (43-73-50-25). ▷ Au-delà du jardin : mar. 21 h. Hamlet (en anglais) : sam. 21 h.

**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). Salle I. le Prince des rats : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

**GALERIE 55** (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

**GRAND HALL MONTORGUEIL** (42-96-04-06). ▷ Crime et Châtiment : mar. 20 h 30.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir : 19 h. Rel. dim., lun. La Colombes, + Aux abysses : 20 h 30. Rel. dim., lun.

**HOTEL DE GALLIFET (INSTITUT CULTUREL ITALIEN)** (42-22-12-78). ▷ Table ronde : ven. 17 h 30. Rencontre : mar. 18 h.

**HUCHETTE** (43-26-38-99). ▷ La Cantatrice chauve : lun., mar. 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : lun., mar. 20 h 30. Rel. dim.

**JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT** (42-62-59-49). ▷ Six jours pour la création : lun., mar. 20 h 30 et 22 h 30.

**LA BASTILLE** (43-57-42-14). ▷ Didon et Enée : ven., sam., mar. 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). ▷ Ce que voit Fox (Fall) : ven., sam., mar. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**LE BEAUBOURGEOIS** (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). ◇ Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h 15 (Jeu., ven., sam. dernière). ◇ Carmen Cru : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

**LES DÉCHARGEURS** (42-36-00-02). ▷ L'Etonnante Famille Bronté : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar., mer. Fous-moi la paix avec Gainsbarre : jeu., ven., sam., lun. (dernière) 19 h.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. Rel. dim.

**MADELEINE** (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**MAISON DE LA POÉSIE** (42-36-27-53). ▷ Lecture-rencontre : mar. 20 h 30. Présence : jeu. 20 h 30.

**MARAIS** (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Line ou le Premier : 20 h 30. Rel. dim., lun. Finie la comédie : 21 h 45. Rel. dim., lun.

**MARIGNY** (42-56-04-41). ▷ L'Homme de la Manche : ven., sam. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**MARIGNY (PETIT)** (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

**MATHURINS** (42-65-90-00). ▷ Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : ven., sam., lun., mar. 20 h 30. Rel. dim.

**MICHEL** (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

**MICHODIÈRE** (47-42-95-22). ▷ Lamy public nº1 : ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**MOGADOR** (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**MOUFFETARD** (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE)** (43-25-70-32). ◇ Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30 (Jeu. dernière).

**ODÉON (PETIT)** (43-25-70-32). ▷ Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : mar. 18 h 30.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**OPÉRA - PALAIS GARNIER** (47-42-53-71). ▷ Orphée aux enfers : mar. 19 h 30.

**OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART** (42-96-06-11). ▷ Carte blanche à Bernard Venet et Arman : sam., mar. 19 h 30.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

**PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 14 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30, ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. jeu., lun.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Mademoiselle Mars (rencontres du Palais royal) : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

**PARIS-VILLETTE** (42-02-02-68). ◇ Y'a bon Bamboula : 21 h (Jeu. dernière).

**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

**PORTE SAINT-MARTIN** (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16). ▷ Madame de la Carlière : mar. 21 h. Une passion dans le désert : mar. 19 h.

**RANELAGH** (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). ▷ Drôle de couple : jeu., mar. 20 h 45, sam. 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**STUDIO DES URSULINES** (43-26-19-09). ◇ Haute surveillance : 22 h 15 (Jeu., ven., mar.). Rel. dim., lun.

**THÉATRE 13** (45-88-16-30). Suzanna Andler : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**THÉATRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). ◇ Macho et compagnie : 20 h 15 (Jeu., ven., sam., dim. dernière).

**THÉATRE DE L'EST PARISIEN** (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE** (48-74-30-11). ▷ La Légende dorée : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir. mer.

**THÉATRE DE LA MAIN D'OR** (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. Salle II. ◇ Kes (spectacle en anglais) : 20 h 30, dim. 17 h. ▷ L'Ecume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h.

**THÉATRE DE LA PLAINE** (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). La Savetière prodigieuse : 20 h 45, dim. 14 h 30. Rel. lun.

**THÉATRE DE PARIS** (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 15 h 30, dim. 15 h 30, jeu., ven., sam., mar. 20 h 30.

**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. Rel. dim., lun.

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (42-33-00-00). ◇ A Chorus Line : 20 h 30, sam. 16 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30.

**THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT** (47-27-81-15). ▷ Vêtir ceux qui sont nus : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : ven., sam., mar. 20 h 45, dim. 15 h 15. Rel. dim. soir, lun.

**THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim.

**THÉATRE RENAUD-BARRAULT** (42-56-60-70). Petite salle. Une heure avec : le Jardin de Tchékhov : 18 h 30. Rel. dim., lun. ◇ Le Trio en mi bémol : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). Play Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. Bruno Coppens : mar. 20 h. La Timbale : sam. 15 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Rel. dim., lun. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim., lun. J'aime Brecht : 22 h 30. Rel. dim., lun.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**ZÈBRE** (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. La maison accepte l'échec : 20 h 30. Rel. dim., lun.

## *Région parisienne*

**ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER)** (46-66-02-74). ▷ Frédéric Chopin ou le malheur de l'Idéal : ven. 21 h.

**AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT)** (48-68-00-22). ◇ Capitaine Fracasse : 21 h (Jeu.).

**BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE)** (48-31-11-45). ▷ Le Cid : mar. 21 h.

**BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE)** (46-03-60-44). La Folle de Chaillot : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim soir., lun.

**CERGY (THÉATRE DES ARTS)** (30-32-79-00). ▷ Jeu de Faust : ven., sam., mar. 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., jeu.

**CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL ELUARD)** (48-90-89-79). ▷ L'Arlésienne : ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h.

**CLICHY (THÉATRE RUTEBŒUF)** (47-39-28-58). ▷ Mon panthéon est décousu : mar. 21 h.

**CRÉTEIL (MAISON DES ARTS)** (48-99-18-88). Grande salle. Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu. Petite salle. Mercier et Camier : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

**ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO)** (34-12-90-00). ▷ La Femme sauvage : sam. 20 h 45.

**EPINAY-SUR-SEINE (M.J.C. D'ORGEMONT)** (48-41-41-40). ▷ Est-ce que tu m'aimes vraiment ? : mar. 21 h.

**ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY)** (34-15-09-48). ▷ L'Alouette : dim. 16 h.

**FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES)** (46-61-30-03). ▷ Frédéric Chopin ou le malheur de l'idéal : mar. 20 h.

**GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS)** (47-93-26-30). The Changeling, le Changeon : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS)** (39-76-32-75). ▷ L'Idiot : ven. 21 h.

**LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE ADAM)** (69-09-40-77). ▷ West Side Story : dim. 15 h.

**MALAKOFF (THÉATRE 71)** (46-55-43-45). L'Amante anglaise : 20 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

**MASSY (C.C. PAUL BAILLIART)** (69-20-57-04). ▷ Contes : ven. 21 h.

**MONTREUIL (STUDIO BERTHELOT)** (48-57-57-72). ◇ Le Hibou : 20 h 45 (Jeu., ven., sam., lun. dernière), dim. 16 h.

**MONTREUIL (STUDIO THÉATRE-TEM)** (48-58-65-33). ▷ Une sorte d'Alaska sur la côte, voilà tout... : sam., mar. 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**NOGENT-SUR-MARNE (PAVILLON BALTARD)** (43-96-48-48). ◇ Guy Bedos fait son cirque : 20 h 30.

**NOISIEL (GYMNASE DU LUZARD)** (60-05-64-87). ▷ Liberté chérie : sam. 21 h.

**ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET)** (48-92-33-66). ▷ Trop cher payé : mar. 20 h 30, lun., mar. 14 h 30.

**PALAISEAU (M.J.C.)** (60-14-29-32). ▷ Soirée Poésie : ven. 21 h.

**PONTOISE (THÉATRE DES LOUVRAIS)** (30-30-33-33). ◇ Roses des sables : 15 h.

**RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX)** (47-32-24-42). ▷ La Nuit des rois : mar. 20 h 45.

**SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE)** (42-43-17-17). ▷ L'Avare : ven., sam. 20 h 30, ven., lun. 14 h 15, dim. 16 h.

**SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL)** (42-83-47-22). ▷ Spectacle Sylvie Joly : ven. 21 h. Médée pour toi le soleil : jeu., ven. 21 h. Dix leçons pour mourir de rire : mar. 21 h.

**SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX)** (46-60-05-64). ▷ Le Horlà : mar. 20 h 30 et 14 h 30.

**VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER)** (39-50-71-18). ◇ Mon panthéon est décousu : 21 h. ▷ La Maison du lac : ven., sam. 21 h. Le cid (soirées classiques) : lun. 21 h. Les Fourberies de Scapin : mar. 14 h 15.

**VINCENNES (CENTRE SOCIO-CULTUREL DES SOURDS)** (43-65-63-63). ▷ Au bout du couloir : jeu., ven., sam. 20 h 30, sam. 16 h 30. Rel. dim., lun., mar., mer.

**VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO)** (48-08-60-83). Le Faiseur : 21 h, dim. 18 h.

## *Le music-hall*

**BOUFFES DU NORD** (42-39-34-50) : Zizi Jeanmaire, jusqu'au 28 février, 20 h 30, mer., sam., mar. ; 16 h, dim., Spectacle-récital.

**CAFÉ DE LA DANSE** (48-05-57-22). Mustapha Skandrani, 20 h 30, mer. (Algérie) ; Reinette l'Oranaise, 20 h 30, jeu. (Méditerranée) ; Esin Afsar, 20 h 30, ven. (Turquie) ; Hussein el Masry, 20 h 30, sam. (Egypte) ; Nass el Ghiwane, 16 h, dim. (Maroc) ; Saïd el Magrebi, 20 h 30, lun. ; Maria del Mar Bonnet, 20 h 30, mar. (Catalogne).

**CITHÉA** (43-57-35-13). Machon, 20 h 30, sam.

**DEJAZET-T.L.P.** (42-74-20-50). Morice Bénin, 20 h 30, mer.

**GRAND REX** (42-21-11-11). Julien Clerc. *Jusqu'au 28 février. Sauf lundi, à 20 h 30 ; dim. à 16 h.*

**THÉATRE ARCANE** (43-38-19-70). *Jean-Pierre Brétéché + Caroline*, 20 h 30, jeu.

**THÉATRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Alice Donna, jusqu'au 31 janvier. Relâche lun. ; mar. mer., 22 h ; jeu., ven., sam., 16 h, dim.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). Claude Lemesle, 21 h, lun.

## *Danse*

**AMANDIERS DE PARIS** (43-66-42-17). Compagnie Marion-Bati, jusqu'au 16 janvier, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière) « Nouvelles d'ailleurs », avec M. Bati, E. Boudol, C. Capredon, V. Delisy, S. Guerillot, I. Metayer, 70 F, 55 F ; Matt Matox, jusqu'au 23 janvier, 20 h 30, mar. (première). Ballet jazz art.

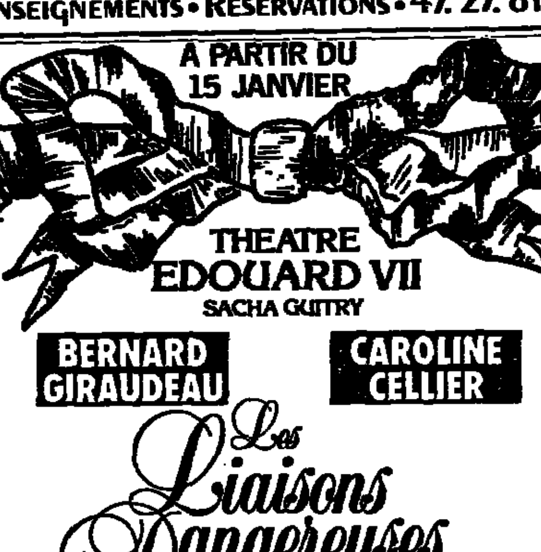
**CENTRE GEORGES-POMPIDOU** (42-77-11-12). Greta Lindholm, 18 h 30, mer. « Sialis », danse contemporaine suédoise ; Kenneth Kvarnström, 20 h 30, mer, « 560710 » et « Amor-X », danse suédoise contemporaine ; Les Pyramides, 20 h 30, ven., sam., 16 h, dim. « Yucatan II », chor., de M. Asberg.

**ESPACE KIRON** (43-73-50-25). Théâtre de l'Ange bleu jusqu'au 30 janvier, 21 h, mar. (première), « Au-delà du jardin ».

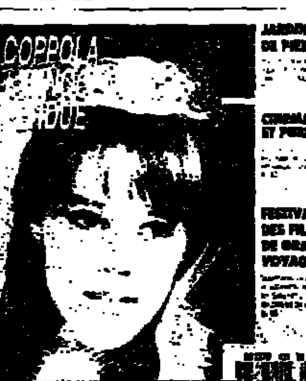
**THEATRE 14 Jean-Marie Serreau** (45-45-49-77). Odile Duboc jusqu'au 23 janvier, 20 h 45, mar. (première). « Contre-jour » chor. de Odile Duboc. 90 F, 60 F.












هكذا من الأصل



# MUSIQUE

## Les concerts

**AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE.** Ensemble Erwartung, 20 h 30, jeu. Dir. par B. Desgraupes, avec D. Merlet (pia.), F. Katz (mezzo-soprano). Hommage à V. Jankélévitch. Pl. : 50 F, 80 F.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU** (42-77-11-12). Solistes l'EIC. 18 h 30, jeu. Musique de chambre ; Analyse musicale, 20 h 30, ven., par Robert Piencikowski ; Informatique et musique, 15 h, sam. ; Ensemble de l'Itinéraire, 20 h 30, lun. Œuvres de Lefebvre.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (45-04-12-15). Pierre Babizet (piano), 20 h 30, lun. Œuvres de Schubert, Schuman et Chabrier. 140 F, 100 F, 80 F.

**ÉGLISE DES BILLETTES** (48-87-92-05, entrée libre). Gilles Harle, 10 h, dim. (orgue). Œuvres de Bach et Level : Guy touvron et Nelly Cottin, 17 h, dim. (trompette et piano). Œuvres de Liszt, Honegger, Arban, Enesco, Chopin et Hubleau. 70 F, 40 F.

**ÉGLISE DE LA MADELEINE.** Nouvel orchestre philharmonique, 20 h 30, sam. Maîtrise de Radio-France, ensemble vocal de la Chapelle royale, ensemble Musique oblique, dir. par Ph. Herreweghe avec S. Varcoe (baryton). Œuvres de Fauré et Messager. 80 F. ; Orchestre d'harmonie de la musique de l'air, 16 h, dim. Dir. par X. Bailleul. Œuvres de Gounod, Marcello, Debussy, Stravinski. Entrée libre.

**ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (42-23-55-28). Ensemble instrumental Alexandre Stajic, 21 h, mar. octuor de Mendelssohn. 100 F, 75 F. FNAC.

**ÉGLISE SAINT-MERRI.** Quatuor de saxophones de Versailles, 21 h, sam. Œuvres de Scarlatti, Moss, Damase. *Libre participation aux frais* ; Duo violoncelle-piano, 16 h, dim. E. Sapey-Triomphe (piano). C. Simone (piano). Œuvres de Beethoven, Prokofiev, Brahms. Libre participation aux frais.

**ÉGLISE SAINT-ROCH** (42-61-93-26). Grand canyon college de Phoenix, 17 h, dim. (Arizona), dir. par Earl Logan. Œuvres de Bach, palestrina, Rossini, Haendel et des negra spirituals. 40 F, 25 F.

**MAISON DE RADIO-FRANCE** (42-30-15-16). Ensemble Arpeggione, 18 h 30, mar. *Œuvres de Roussel, Daniel-Lesur,* Gaussin, Koecchlin. Musique à découvrir. Entrée libre. ; Ensemble Alternance, 20 h 30, mar. dir. par Lucas Pfaff. Œuvres de Edith Canat, de Chizy, Ton That Tiet, Boulez, Alsina. Musique ensembles. Entrée libre : L'Univers non tempéré, 22 h 30, mar. Bretagne : musique traditionnelle celtique. Entrée libre Quatuor Zemlinsky, 20 h 30, mer. « Le feuilles d'Orphée ». Œuvres de Webern Beethoven, Zemlinsky. Entrée libre.

**NOTRE-DAME DE PARIS** (entrée libre). Thomas Ahren, 17 h 45, dim (Suède) à l'orgue. Œuvres de Bach Schonberg, Boellmann.

**SALLE GAVEAU** (45-63-20-30). Quintette André Jolivet et le duo Desmoulin, 18 h 30. mar. Jeunes solistes du Conservatoire. Entrée libre.

**NATHALIE BERA-TAGRINE et THIERRY HUILLET.** 20 h 30, mar., (piano). Amis de Mozart. 150 F à 80 F : Solistes suisses, 20 h 30, mer. œuvres de Mozart et Schubert. 150 F à 80 F ; Frédéric Agnessy. 20 h 30, jeu. (piano). Œuvres de Beethoven, Schumann, Scriabine et Chopin. 150 F à 80 F ; Trio Tchaïkovski, 20 h 30, ven. Œuvres de Tchaïkovski, Mozart et Ravel. 150 F à 80 F ; The King's Sisters, 17 h 30, dim. Œuvres de Bird, Savis, Elgar et Mac Carteney. 150 F à 80 F ; Pietro Rigacci, 20 h 30, lun. (piano). Œuvres de Schubert, Weber et Scriabine. 150 F à 80 F.

**SALLE PLEYEL** (45-63-88-73). Concerts Pasdeloup, 17 h 30, sam. Dir. par Gérard *Devos. Anne* d'Arco *(piano). Œuvres de* Moussorgski, Tchaïkovski, Stravinski. De 120 F à 45 F ; Ensemble orchestral de Paris, 18 h 30, sam. D. Arrignon, J.-Ph. Chavana (hautb.), R. Vieille, J.-Cl. Brion (clar.), M. Denize, Ch. Jacotin (bassons), D. catalanotti, G. Mahaud, (cors), P. Roullier (flûte). Œuvres de Mozart, Gounod, Schubert. De 75 F à 50 F ; Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, mar. Dir par Gilbert Amy, avec Benedetta Pecchiolli (mezzo-soprano), Alain Meunier (cello), *Richard Vieille (clar.).* Œuvres de Ligeti et Amy. De 40 F à 160 F. ; Orchestre de Paris, 20 h 30, mer., jeu. Dir. par Semyon Bichkov avec Peter Serkin (piano). Œuvres de Stravinski et Takemitsu. 180 F à 45 F. ; Orchestre de Paris, 20 h, dim. Andras Schiff au Piano « le Clavier bien tempéré » de Bach. 180 F à 45 F. ; Concert au profit de l'UNICEF, 20 h 30, lun. Chœurs et orchestre des solistes. Avec Hugues Rainer, Mikhail Rudy. Œuvres de Beethoven, Brahms.

**THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** *(47-20-36-37). L'Orchestre national de* France, 20 h 30, lun. Et les chœurs de Radio-France, dir. par Gérard Schwarz, avec J. Perry (soprano), T. Krause (baryton), J. Garrison (ténor) et C. Cairns (mezzo). Œuvres de Mozart. 170 F, 100 F, 60 F. ; Martha Argerich - Gidon Kremer, 20 h 30, mar. (violon et piano). Œuvres de Beethoven, Bartok et Schumann.

**THÉATRE DE DIX-HEURES** (42-64-35-90). Rose-Marie Négréa, Gisèle et Chantal Andranian, 20 h 30, lun. (violon et *piano*). Œuvres de Bellini, Brahms, Grieg et Rachmaninov. 80 F, 50 F.

**THÉATRE MOUFFETARD** (nouveau) (43-31-11-99). Tamara Siniavskaia, 20 h 45, *mar.* Récital, accompagnée par Lia Mogilevskaia (piano). Œuvres de Tchaïkovski, Rachmaninov, Moussorgski, Gounod, Saint-Saens, Rimski-Korsakov.

**THÉATRE RENAUD-BARRAULT** (42-56-08-80). Peter Serkin, 11 h, dim, *(piano).* Œuvres de Mozart, Chopin, Beethoven. 70 F.

## Jazz, pop, rock, folk

**AUDITORIUM DES HALLES** (42-38-33-77) : Big band du conservatoire du Xe arrondissement, 18 h, mer. Dir. par R. Guérin, Œuvres de C. Basie, D. Ellington...

**BAISER SALÉ** (42-33-37-71) : Soultrain, 23 h, lun. Soirée blues ; Sharon Evans, jusqu'au 24 janvier, 23 h, mar. Avec S. Evans (chant, perc.), M. Berry (clav.), P. Guillemant (b.), J.-C. Février (guit.), M. Bontemps (batt.) et G. Natuel (sax.), chansons jazz ; Tilenco, jusqu'au 10 janvier, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., Olivier Monteil (batt.), Patrick Tillman (violon), Bertrand Binet (basse), Laurent Vernerey (claviers).

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (43-26-65-05) : Pierre Sellin, Benny Vasseur Sextet, jusqu'au 17 janvier, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dern.). ; Guérin Big Band, jusqu'au 19 janv. 21 h 30 lun., mar. (dern.).

**DUNOIS** (45-84-72-00) : Jean-Marc Padovani Quartet, 20 h 30, jeu., ven. Avec J.-M. Padovani (sax.), F. Lockwood (p.), C. Lété (batt.) et J.-L. Ponthieux (b.) jazz coltranien ; Alan Silva + le Celestrial Communication orchestra, 20 h 30, dim. Avec les invités Bobby Few (piano), Bruno Girard (violon), Frank Wright (sax. ténor) ; François Verly Sextet, 20 h 30, sam. Avec F. Verly (batt., perc.), S. Schneider (sax.), M. Valois (guit.), S. Thiam (perc.), M. Canonge (p.) et M. Saulnier (ctb). Jazz persuasif.

**JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON** *(47-58-12-30) : Dany Revel, 18 h,* mer., jeu., ven., sam. lun., mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation Christian Donnadieu : Linda Hopkins Sextet, jusqu'au 23 janvier, 22 h., mer., jeu., ven., sam., lun., mar., Linda Hopkins (chant), Lee Allen (sax. ténor), Irvin Stokes (tromp.), Harold Brevis (piano), Peter Brown (basse), Peter Grant (batt.).

**LOCOMOTIVE** (42-57-37-37) : Cry before down, 1 h, jeu., ven.

**LE LOUISIANE** (42-36-58-98) : Philippe de Preissac, 21 h, mer., mar : Gilbert Leroux, 21 h, jeu. ; Clarinettes Connection, 21 h, ven. ; Bob Vatel et M. Silva, 21 h, sam ; Jazz Gomvo, 21 h. lun..

**MAGNETIC TERRACE** (42-36-26-44) : Bulee Slim Gallard, jusqu'au 16 janvier, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dern.).

**MÉRIDIEN - MONTPARNASSE** (bar Corail) (43-20-15-51), Gregg Hunter jusqu'à fin janv., 19 h, mer., jeu., ven., sam.

**LE MONTANA** (45-48-93-08) : René Utreger Trio, 23 h, mer., jeu., ven., sam., Avec un invité surprise à partir de vendredi : Trio Clem Ashford, jusqu'au 16 janvier, 23 h, mer., jeu., ven., sam. (dern) ; Georges Chelon en trio, jusqu'au 23 janv., 21 h 30, mer., jeu., ven., sam.

**NEW MORNING** (45-23-51-41) : Djoa, 21 h 30, jeu. Avec Cl. Sommier, A. Villeger, A. Michel et L.-C. Ewandé. Métis jazz ; Archie Shepp Quintet, 21 h 30, ven., sam., dim. Avec D. Burrell, H. Wreight, S. McCraven et A. Lowman ; Lucky Seven, 21 h 30, mar., avec C. Wilson (voix), S. Davis (tp.), G. Bartz (alto), F. Hopkins, K. Lightsey (p.), P. Zauner (trombone) et L. Muhammad (batt.) ; Gnaouas (percussions marocaines). Lundi à 21 h 30.

**OLYMPIA** (42-61-82-25) : Stéphane Grappelli et Martial Solal, jusqu'au 24 janvier, 20 h 30, mar. (première).

**PETIT JOURNAL MONTPARNASSE** (43-21-56-70) : François Laudet Group, 21 h 30, mer., une nouvelle formation ; Benny Waters + Polya Jordan, 21 h 30, jeu, l'illustre saxophoniste ; Simon Goubert et Jean-Philippe Viret, 21 h 30, ven., hommage à John Coltrane (Spirale Hard Bop) ; Anne Ducros, 21 h 30, sam., révélation de l'année 1988 : Voyeur, 21 h 30, mar., un show à l'Américaine.

**PETIT OPPORTUN** (42-36-01-36) : Sylvain Bœuf, jusqu'au 19 janv., 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (dernière), (sax.), R. Marcotulli (pia.), M. Benita (contrebasse) et A. Romano (batt.).

**SENTIER DES HALLES** (45-08-96-91) : Aminata Fall, jusqu'au 16 janv., 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière) : (v., chant), B. Wassy (batt.), Lick (perc.), F. Martin (sax.), J.-F. Guydmar (sax.), A. Ariglio (clav.) et N. Fixy (b.).

**SUNSET** (42-61-46-60), Le Quintet de Didier Malherbes 23 h., mer., jeu., ven., sam., dim. (sax.), avec A. Ballestre (p.), M. Lorenzi (guit.), E. Binet (b.) et Nene (batt.) ; le Quartet de Thierry Bruneau, 23 h, lun., mar. (sax.) avec P. Bivalski (vibraphone), Ph. Longi (b.) et G. Picard (batt.).

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (42-61-19-83) : Timeless All Stars, 18 h 30, mer.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77) : Lluis Llach, jusqu'au 16 janvier, 18 h 30, mer., jeu., ven, sam. (dernière). (Piano, synth., guit.), Laura Almerich (guit., harpe, psautier, vielle), Carlos Cases (synth., violoncelle), Manuel Rabinad (flûtes), Paco Rodriguez (basse élec.), Andreu (Ubach perc.). Chœurs : Gloria Casellas, Robert Garrigos, Immaculada Ines, Nuria Jené, Berta Ojea.

**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (42-33-58-37) : Raul Barboza, jusqu'au 6 février, 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar., 24 h, ven., sam.

**BAISER SALÉ** (42-33-37-71) : Macadam Forge, 20 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Avec L. Boulogne (guit., chant), V. Boulogne (batt.) et M. Mathieu (b., chant).

**CITY ROCK** (43-59-52-09) : Chic et... 22 h 30, mer. ; Freddy Meyer, 22 h 30, jeu. : Look de Paris, 22 h 30, ven., sam. ; Studs, 22 h 30, dim. : Alan Adot, 22 h 30, lun. : Adèle Foster, 22 h 30, mar.

**ÉLYSÉE - MONTMARTRE** (42-52-25-15) : Gogol Ier et sa borde, 21 h, ven.

**EXCALIBUR** (48-04-74-92) *: Audren,* 23 h 30, jeu. rock variété ; Aliss Terrell, R'n'B métissé, 22 h, ven. ; Ghida de Palma et les Gangsters, 23 h 30, ven.

**FOLIES-BERGÈRE** (FNAC) : Nina Hagen, 20 h 30, ven., sam.

**OLYMPIA** (42-61-82-25) : Sapho, jusqu'au 17 janvier, 20 h 30, merc., jeu., ven., sam., 17 h dim. (dernière).

**PALACE** (42-46-10-87) : soirée French Kiss, 1 h, mer. ; Elisabeth Grosz ; soirée fiesta, 23 h, jeu. avec programme surprise.

**REX CLUB** (42-36-83-98) Sun City, 23 h 30, lun. ; Soirée Cour des miracles, 23 h 30, jeu. ; soirée Beat Box, Ghida de Palma, 23 h 30, ven. ; Nuit câline : Washer, 23 h 30, sam. : Gay Tea Dance, 17 h, dim.

**SENTIER DES HALLES** (45-08-96-91) : Jean Koniok, jusqu'au 30 janvier (sf dim. et lun.), 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. mar. (chant). Etienne Perruchon (claviers), Claude Gomez (claviers), Jean-Luc Lopez (batt.), Simon Vandercam (guit.).

**THÉATRE DE LA VILE** (42-74-22-77) : Patricia Lai, jusqu'au 23 janv., 18 h 30, mar. (première) « Une voix d'exception ».

**ZÉNITH** (42-08-60-00) : SOS-Racisme, 20 h, dim.

## Opérettes

**ARTS-HÉBERTOT** (43-87-23-23). Les Musicomédiens, 20 h 30, mar., mer., jeu., *ven., sam., mar. 15 h dim. Deux amours* d'opéras bouffes d'Offenbach : « Daphnis et Chloé » orchestration : de P. Moss et « l'Ile de Tulipatan », orchestration de L. Dunoyer de Segonzac, mise en scène de M. Jacquemont et chor. d'E. Drach, de 50 F à 180 F, de 11 h à 19 h. FNAC + agences.

**ELDORADO** (42-49-60-27). « L'Auberge du cheval blanc », jusqu'au 31 janvier. 15 h, mer., jeu., sam., dim. ; 20 h 30, sam. Féerie de l'opérette à très grand spectacle en deux actes, dix-neuf tableaux et trois cent quatre-vingts costumes, avec l'atelier lyrique européen (N. Varlan), livret d'E. Charell, mus. de R. Benatski et R. Stolz, chor. d'A. Wata, mise en scène d'A. Verlen, dir. mus. d'A. Martial. Avec Dozier, J. Bonoto, L. Barney, J.-P. Caffi, C. Deschamps, F. Peyrol, C. Hirt et S. van der Meulen, de 100 F à 160 F.

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (42-61-19-83). A chorus line, jusqu'au 24 janvier, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., *16 h, sam., 14 h 30, dim., 18 h 30, dim.* Comédie musicale créée à Broadway, mise en scène, chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlish, paroles des chansons d'E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Geraci, B. Bejan, C. Shaur, P. Barry. 265 F, 217 F, 187 F, 137 F, 64 F et 44 F.

## Opéra

**OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier** (47-42-53-71). Orphée aux enfers jusqu'au 2 février, 19 h 30, mar. (première). Opéra féerie en quatre actes et douze tableaux de Jacques Offenbach, paroles de H. Crémieux, dir. par Lothar Zagrosek, mise en scène de J.-L. Martinoty, de 40 F à 550 F.

**OPÉRA-COMIQUE. Salle favart** (42-96-06-11). Carte blanche à Bernar Venet et Arman, jusqu'au 23 janvier, 19 h 30, sam., mar., « Graduations » : spectacle *conçu et réalisé par Bernar Venet, avec la* participation de la compagnie Roch in Lichen et des danseurs Hela Fatoumi et Ingrid Temin. « Opéra-rituels » : spectacle conçu et réalisé par Arman, musique de Georges Aperghis, direction musicale de Yves Prin, réalisation scénique de Michel Beretti, 120 F à 20 F.

**THÉATRE DE LA BASTILLE** (43-57-42-14). « Didon et Enée », jusqu'au 23 janvier, 21 h, vend., sam., mar., 17 h, dim., de Henry Purcell, avec l'Ensemble baroque de Nice, dir. de G. Bezzina, mise en scène de Strosser.

**THÉATRE DE PARIS** (43-59-39-39). « Le Pont des soupirs » : 15 h 30, mer., dim. ; 20 h 30, jeu., ven., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekim ou A. du Closel, chef des chœurs, P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F. 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).



# CINEMA

## La cinémathèque

**PALAIS DE CHAILLOT**
**(47-04-24-24)**

**MERCREDI**

Herostratus (1967, v.o.s.t.f.), de Don Levy, 16 h ; la Mousson (1939, v.o.), de Clarence Brown, 19 h ; Josette (1936), de Christian-Jaque, 21 h.

**JEUDI**

Les Cinq Survivants (1951, v.o.s.t.f.), de Arch Oboler, 16 h : Que le spectacle commence (1979, v.o.), de Bob Fosse, 19 h ; la Dernière Nuit (1937, v.o.s.t.f.), de Youli Raïzman, 21 h 15.

**VENDREDI**

Pajarito Gomez, una vida feliz (1964, v.o.s.t.f.), de Rodolfo Kuhn, 16 h : The Female Animal (1958, v.o.s.t.f.), de Harry Keller, 19 h ; Embrasse-la pour moi (1957, v.o.s.t.f.), de Stanley Donen, 21 h.

**SAMEDI**

La Vallée du bonheur (1968, v.o.s.t.f.), de Francis Ford Coppola, 15 h ; Marie-Christine (1970), de Claude Jutra, 19 h ; Blinkity Blanck (1955), de Norman McLaren, 19 h ; Boucles (1940), de Norman McLaren, 19 h ; le Merle (1958), de Norman McLaren, 19 h ; Discours de bienvenue de Norman McLaren (1960), de Norman McLaren, 19 h ; Il était une chaise (1957), de Norman McLaren, 19 h ; Felix Leclerc troubadour (1959), de Claude Jutra, 19 h ; Rouli-Roulant (1966), de Claude Jutra, 19 h ; Anna Christie (1930, v.o.), de Clarence Brown, 21 h.

**DIMANCHE**

Stalker (1979, v.o.s.t.f.), de Andreï Tarkovsky, 15 h ; le Rapace (1967), de José Giovanni, 19 h ; Cat Ballou (1965, v.o.s.t.f.), de Elliot Silverstein, 21 h 15.

**LUNDI**

Relâche.

**MARDI**

La Tragédie de la mine (1931), de Georg Wilhelm Pabst, 16 h ; la Chevauchée de la vengeance (1959, v.o.), de Budd Boetticher, 19 h ; l'Ange ivre (1948, v.o.), de Akira Kurosawa, 21 h.

**CENTRE GEORGES POMPIDOU**
**(42-78-35-57)**

**MERCREDI**

Judith de Bethulie (1914), de D.W. Grifith, 15 h ; le Chant des fleuves (1954), *de Joris Ivens, 17 h : Gyuri (1977-1978,* v.o.s.t.f.), de Pal Schifer, 19 h.

**JEUDI**

Notre-Dame de Paris (1923), de Wallace Worsley, 15 h ; la Chute (1959, v.o.), de Leopoldo Torre Nilsson, 17 h ; le Nid familial (1977, v.o.s.t.f.), de Béla Tarr, 19 h.

**VENDREDI**

La Caravane vers l'Ouest (1924), de James Cruze, 15 h : le Ciel de lit (1952, v.o.s.t.f.), de Irving Reis, 17 h ; l'Education de Vera *(1979, v.o.s.t.f.), de Pal Gabor,* 19 h.

**SAMEDI**

Lifeboat (1943, v.o.), de Alfred Hitchock, 15 h ; Sang et Or (1947, v.o.s.t.f.), de Robert Rossen, 17 h ; Csontvary (1980, v.o.s.t.f.), de Zoltan Huszarik, 19 h ; Narcisse et Psyché (1980, v.o.s.t.f.), de Gabor Body, 21 h 15.

**DIMANCHE**

Carmen (1918), de Ernst Lubitsch, 15 h : Morning Glory (1933, v.o.), de *Lowell Sherman,* 17 h ; le Temps suspendu (1981, v.o.s.t.f.), de Peter Gothar, 19 h ; Mephisto (1981, v.o.s.t.f.), de Istvan Szabo, 21 h.

**LUNDI**

Cœxistence (1982, v.o.s.t.f.), de Livia Gyamathy, 19 h.

**MARDI**

Relâche.

**SALLE GARANCE,**
**CENTRE GEORGES POMPIDOU**
***(42-78-37-29)***

**MERCREDI**

Hommage à Pierre Braunberger : Mon papa bricole (1981), de Gisèle Braunberger, 14 h 30 ; les Aventures des Pieds nickelés (1947), de Marcel Aboulker, 14 h 30 ; l'Exposition 1900 (1967), de Marc Allégret, 17 h 30 ; Lumière (1967), de Marc Allégret, 17 h 30 ; Jean-Luc Godard (1965), de Jacques Doniol-Valcroze, 20 h 30 : l'Eau à la bouche (1959), de Jacques Doniol Valcroze, 20 h 30.

**JEUDI**

Hommage à Pierre Braunberger : Sur un air de charleston (1926), de Jean Renoir, 14 h 30 ; Tire-au-flanc (1928), de Jean *Renoir, 14 h 30* ; la Sixième Face du Pentagone (1927), de Chris Marker, 17 h 30 : Cuba si (1961), de Chris Marker, 17 h 30 ; les Chaussures vertes (1986), de Caroline Chomienne, 20 h 30 ; On n'arrête pas le printemps (1971), de René Gilson, 20 h 30.

**VENDREDI**

Hommage à Pierre Braunberger : Un chien andalou (1928), de Luis Bunuel, 14 h 30 ; le Tunnel (1933), de Kurt Bernhardt, 14 h 30 : Tous les garçons s'appellent Patrick (1957), de Jean-Luc Godard, 17 h 30 ; la Fin des Pyrénées (1971), de *Jean-Pierre Lajournade, 17 h 30 ; l'Amour* existe (1961), de Maurice Pialat, 20 h 30 : Amère Récolte (1984), d'Agnieszka Holland, 20 h 30.

**SAMEDI**

Hommage à Pierre Braunberger : Charlotte et son Jules (1958), de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; la Course de taureaux (1951), de Pierre Braunberger, 14 h 30 ; la Direction d'acteurs par Jean Renoir (1968), de Gisèle Braunberger, 17 h 30 ; la Chienne (1931), de Jean Renoir, 17 h 30 ; le Coup du berger (1956), de Jacques Rivette, 20 h 30 ; Vivre sa vie (1962), de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Hommage à Pierre Braunberger : la Fête des mères (1969), de Gérard Pirès, 14 h 30 ; Sans famille (1934), de Marc Allégret, 14 h 30 ; Attaque nocturne (1931), de Marc Allégret, 17 h 30 : Catherine (1924), de Jean Renoir et Albert Dieudonné, 17 h 30 ; Une partie de campagne (1936-1946), de Jean Renoir, 20 h 30 ; Paris 1900 (1946), de Nicole Védrès et Pierre Braunberger, *20 h 30.*

**LUNDI**

Hommage à Pierre Braunberger : 24 Heures de la vie d'un clown (1946), de Jean-Pierre Melville, 14 h 30 ; Jeunes Filles en uniforme (1931), de Léontine Sagan, 14 h 30 ; En attendant l'auto (1970), de Gisèle Braunberger, 17 h 30 ; Mam'zelle Nitouche (1931), de Marc Allégret, 17 h 30 ; la Coquille et le Clergyman (1927), de Françoise Dulac, 20 h 30 ; l'Amour à l'américaine (1931), de Claude Heymann, 20 h 30.

**MARDI**

Relâche.

## Les exclusivités

**AENIGMA** (*) (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**LES AILES DU DÉSIR** (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, *6e (43-26-48-18)* : Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

**L'AMI DE MON AMIE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**AU REVOIR LES ENFANTS** (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**L'AVENTURE INTÉRIEURE** (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**AVRIL BRISÉ** (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LA BAMBA** (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

**BARFLY** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**CARAVAGGIO** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

**CAYENNE PALACE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**CHAMBRE AVEC VUE...** (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**LA CONFÉRENCE DE WANNSEE** (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**CORDES ET DISCORDES** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**CREEPSHOW 2** (*) (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

**CROCODILE DUNDEE** (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**DE GUERRE LASSE** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Fauvette,* 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**LE DERNIER EMPEREUR** (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**DIRTY DANCING** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**FULL METAL JACKET** (*) (A., v.o.) : Saint-Michel 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**GARDENS OF STONE** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LE GRAND CHEMIN** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

***HOPE AND GLORY*** *(Brit., v.o.)* : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**LES INCORRUPTIBLES** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**LES INNOCENTS** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

# CINEMA

**INTERVISTA** (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**L'IRLANDAIS** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**ISHTAR** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LES KEUFS** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LES LUNETTES D'OR** (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LES MAITRES DE L'UNIVERS** (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**MAURICE** (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**NOCES EN GALILÉE** (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

**LE NOM DE LA ROSE** (Fr.-It.-All., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

**NOYADE INTERDITE** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**OU QUE TU SOIS** (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**LA PASSION BÉATRICE** (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**PRICK UP YOUR EARS** (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

## LES FILMS NOUVEAUX

**COBRA VERDE.** Film allemand de Werner Herzog, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**DRAGNET.** Film américain de Tom Mankiewicz, v.o. : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**GÉNÉRATION PERDUE.** Film américain de Joël Schumacher, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LES GENS DE DUBLIN.** Film américain de John Huston, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

**IL SEMBLE MORT ?** Film italien de Felice Farina, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**MA VIE DE CHIEN.** Film suédois de Lasse Hallström, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

**LES MONTAGNES DE LA LUNE.** Film franco-portugais de Paulo Rocha, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**PACTE AVEC UN TUEUR.** (*) Film américain de John Flynn, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**POKER.** Film français de Catherine Corsini : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

**PROMIS... JURÉ !** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LE PROVISEUR** (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**RENEGADE** (It.-A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

**SENS UNIQUE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**SOIGNE TA DROITE** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**LES SORCIÈRES D'EASTWICK** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**SOUS LE SOLEIL DE SATAN** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**TAMPOPO** (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

**TOI ET MOI AUSSI** (All., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

**TOO MUCH !** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**37°2 LE MATIN** (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**LE VENTRE DE L'ARCHITECTE** (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**WHO'S THAT GIRL ?** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**YEELEN** (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LES YEUX NOIRS** (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**ZEGEN** (*) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

## *Les séances spéciales*

**LES ABYSSES** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

**L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ** (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven. à 12 h.

**AMADEUS** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer., ven. 19 h 30, jeu., lun. 14 h, dim. 19 h 45, mar. 15 h 30.

**ANGEL HEART** (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 16 h 30 et 21 h.

**ANNE TRISTER** (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 17 h.

**ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, dim. 15 h 30.

**AUTOUR DE MINUIT** (Fr.-A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 20 h, sam. 22 h.

**LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE** (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 15 h et 17 h, dim. 15 h et 19 h.

**LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE** (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h, dim. 17 h 40.

**BIRDY** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 14 h 10 film 5 mn après.

**BLADE RUNNER** (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15, ven. 0 h, dim. 22 h 20, mar. 18 h.

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 05 film 5 mn après ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 21 h.

**CASANOVA DE FELLINI** (*) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 15 h 30.

**CHAMBRE AVEC VUE...** (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam. à 12 h.

**LES CHARIOTS DE FEU** (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45, dim. 21 h.

**CHRONOS** (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim. à 19 h, 20 h, 21 h.

**LE CONTE DES CONTES** (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 15 h.

**DANS LA VILLE BLANCHE** (Suis.-Por.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h.

**LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN** (Can.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 40.

**DOWN BY LAW** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h et 20 h 20 + sam. 0 h 10.

**E.T. L'EXTRATERRESTRE** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, 16 h, sam. 17 h, dim. 13 h 45.

**L'EAU ET LES HOMMES** (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h.

**L'EMPIRE DES SENS** (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 22 h.

**L'ENFANCE D'YVAN** (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

**L'ENFANT SAUVAGE** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 16 h 20.

**FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE** (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 15 h 30.

**LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS** (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.

**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 30 et 22 h.

**IL Y A MALDONNE** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) t.l.j. à 22 h.

**JEAN DE FLORETTE** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 13 h 30, sam., dim. 14 h.

**LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE** (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 30, 20 h + sam. 0 h 15.

**LILY MARLEEN** (All., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 18 h.

**LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE** (Fr.-A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, dim. 17 h.

**LES LUNETTES D'OR** (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

**M LE MAUDIT** (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h, dim. 22 h.

**MACBETH** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) séances mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après.

**MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS** (Jap., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 40.

**MIDNIGHT** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 30 + sam. 0 h 10.

**LE MIROIR** (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 18 h 45.

**MISSION** (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 17 h 30.

**MODESTY BLAISE** (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 25 et 20 h 10.

**MORT A VENISE** (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 50 film 5 mn après.

**MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

**LES NUITS DE LA PLEINE LUNE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h, ven., lun. 18 h 45.

**ORANGE MÉCANIQUE** (**) (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 40 + sam. 0 h 30 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 16 h 15 film 5 mn après.

**PEAU D'ANE** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, dim. 14 h.

**LA PHOTO** (Gr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.

**PINK FLOYD THE WALL** (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, jeu. 18 h 15, ven. 16 h 15, 22 h 15, sam. 0 h 30, lun. 18 h 50, mar. 14 h.

**PLATOON** (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 22 h 15.

**LA POULE NOIRE** (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 15 h.

**RADIO DAYS** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 18 h 35 film 5 mn après.

**RAINING IN THE MOUNTAIN** (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 18 h 10.

**LE RECORD** (All.-Suis., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

**RENT A COP** (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.

**LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON** (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

**ROXANNE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 22 h 30.

**STRANGER THAN PARADISE** (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 22 h 20.

**THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW** (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 30 + ven., sam., séances à 0 h 20 film 5 mn après.

**THÉORÈME** (**) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h 15.

**TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS** (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

**LE VENTRE DE L'ARCHITECTE** (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

**LE VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE** (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 14 h.

**WELCOME IN VIENNA** (Autr., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun. à 12 h.

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 14 h.

## *Les festivals*

**ALFRED HITCHCOCK** (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Pas de printemps pour Marnie, mer., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Mais qui a tué Harry ?, jeu., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui en savait trop, ven., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Fenêtre sur cour, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sueurs froides, dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Corde, lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; la Main au collet, mar., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**CHARLES CHAPLIN**, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Les Temps modernes, sam. 14 h ; le Kid, mer. 16 h ; la Ruée vers l'or, mer., sam. 14 h ; le Dictateur, dim. 14 h ; le Pèlerin, Charlot soldat, Jour de paye, mer. 14 h ; Charlot, Charlot, Charlot, dim. 14 h.

**CYCLE JACQUES TATI**, Saint-Michel, 5e (43-26-79-17). Jour de fête, film tlj à 13 h 55, 17 h 10, 22 h 50 ; les Vacances de M. Hulot, film à 15 h 20, 21 h + sam. 0 h 20 ; Mon Oncle, film à 18 h 45.

**CYCLE DE COURTS MÉTRAGES**, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Elle et Lui, La Troisième Solution, La Princesse des diamants, Les Quatre VŒux de vilain, Ronde de nuit, Un pour tous, Scopitones des années soixante, jeu. 20 h 30.

**ERIC ROHMER**, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Les Nuits de la pleine lune, jeu. 18 h ; le Beau Mariage, sam. 12 h 10 ; Pauline à la plage, sam. 17 h ; la Femme de l'aviateur, lun. 15 h 40 ; le Signe du lion, lun. 12 h 20 ; la Marquise d'O, lun. 17 h 40.

**ERIC ROHMER**, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Marquise d'O, jeu. 18 h ; les Nuits de la pleine lune, ven. 17 h 30, lun. 14 h ; Pauline à la plage, lun. 12 h 20 ; 4 Aventures de Reinette et Mirabelle, dim. 10 h ; la Femme de l'aviateur, mer. 12 h ; le Beau Mariage, mar. 12 h 20.

**FESTIVAL M.K.2**, 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). L'Apiculteur, mer. à 14 h 05, 16 h 20, 19 h 45 ; Good Morning Babilonia, jeu. à 14 h 05, 16 h 20, 19 h 45 ; Masques, ven. à 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h 05 ; la Messe est finie, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; la Storia, dim., mar. à 13 h 50, 16 h 30, 19 h 15 ; Fatherland, lun. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 55, 20 h 05.

**HOMMAGE A MARCEL L'HERBIER** (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40). L'Inhumaine, mer., sam., dim. 20 h, lun. 18 h ; Rose-France, Autour de l'argent, mer. 18 h ; l'Honorable Catherine, jeu., sam. 18 h ; le Parfum de la dame en noir, ven. 18 h, lun. 20 h ; Au petit bonheur, ven. 20 h, dim. 18 h ; l'Homme du large, mar. 20 h ; le Bonheur, sam., mar. 18 h.

**JAMES BOND AVEC ROGER MOORE** (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Vivre et laisser mourir, sam., film à 13 h 45, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 15 ; l'Homme au pistolet d'or, ven., film à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; l'Espion qui m'aimait, jeu., film à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; Moonraker, mer., lun., film à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; Octopussy, mar., film à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Dangereusement Vôtre, dim., film à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

**MARILYN MONROE** (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, mer. à 14 h, 16 h, 20 h ; les Hommes préfèrent les blondes, dim. à 14 h, 16 h, 20 h ; Sept Ans de réflexion, lun. à 14 h, 16 h, 20 h ; Comment épouser un millionnaire, jeu. à 14 h, 16 h, 20 h ; Niagara, sam. à 14 h, 16 h, 20 h ; le Milliardaire, ven. à 14 h, 16 h, 20 h ; Marilyn, mar. à 14 h, 16 h, 20 h.

**NUIT JOHN HUSTON** (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). Au-dessous du volcan, L'Honneur des Prizzi, Les Gens de Dublin, T.U. : 75 F.

**QUE VIVA EISENSTEIN !** (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Octobre, mer., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après ; le Journal de Gloumov, La Grève, jeu., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après ; Que viva Mexico !, ven., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après ; le Pré de Béjine, Alexandre Nevski, sam., séances à 13 h 40, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 15 film 15 mn après ; Ivan le Terrible, dim., film à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 35 ; le Cuirassé Potemkine, lun., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après ; la Ligne générale, mar., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après.

**UN CINÉMA PORTUGAIS NOUVEAU : CINQ 1ÈRES ŒUVRES** (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Reporter X, (stf) mer., dim. 20 h ; Duma vez por todas, (st) jeu. 20 h, dim. 18 h ; Uma rapariga no verao, ven. 22 h, lun. 20 h ; O Bobo, (stf) sam., mar. 19 h 30 ; Relacao fiel e verdadeira, (stf) sam., mar. 22 h.

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mercredi 13 janvier

### TF 1

**20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart. Avec Bertignac et Les Visiteurs, Stephan Eicher, Herbert Léonard, Alpha Blondie, Mireille Mathieu, L'orchestre du Splendid, Boy George, Les Avions. **22.40 Magazine : Super-sexy.** De Bernard Bouthier et Christine Eymeric. Au sommaire : Jo le routier ; Séparation ; Beaux-parleurs : Interview Hard : Serge Lama ; Strips ; Amateur de petites culottes ; Astro-sexe ; Interview d'Alban, star de films X. **23.40 Journal. 0.20 La Bourse. 0.25 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

### A 2

**20.30 Le grand échiquier.** Emission présentée par Jacques Chancel. Avec Les Gypsy Kings ; les pianistes Jean-Philippe Collard, Michel Dalberto, Bruno Rigutto ; Barbara Hendricks à Leningrad, accompagnée par le pianiste russe Dimitri Alexiev ; Claudio Arrau, à New-York ; Les violonistes Olivier Charlier, Augustin Dumay et Ivry Gitlis. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

### FR 3

**20.30 Opéra : les Noces de Figaro.** Opéra comique en quatre actes de Mozart, mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Avec Hermann Prey, Mirella Freni, Dietrich Fisher-Diskau, Kiri Te Kanawa. *Opéra retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.* **23.35 Journal.**

### CANAL PLUS

**21.00 Cinéma : le Cinquième Commando** ■ Film américain de Henry Hathaway (1971). Avec Richard Burton. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Basket.** Quart de finale de la Coupe Korac : Racing Club de France-Cibona Zagreb. **0.10 Cinéma : Phantom of the Paradise** ■■ Film américain de Brian De Palma (1974) (v.o.). **1.40 Document : Montand de tous les temps** (2e partie).

### LA 5

**20.30 Téléfilm : Meurtre au quarante-troisième étage.** De John Carpenter. Angoisse, suspense... **22.15 Spécial Rallye Paris-Alger-Dakar.** ▶ **22.35 Série : La loi de Los Angeles. 23.25 Série : Matthew star. 0.15 Série : Au cœur du temps. 1.05 Série : Shérif, fais-moi peur. 2.00 Variétés : Childéric. 2.45 Spécial Rallye Paris-Alger-Dakar.**

### M 6

**20.00 Série : Espion modèle. 20.50 Série : Falcon Crest. 21.40 Magazine : Libre et change.** Emission de Michel Polac. L'économie contre l'idéologie. Avec Alain Minc et Philippe Tesson. **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** *(9e épisode)*. ***23.25 Journal et météo.*** **23.40 Magazine : Club 6** De Pierre Bouteiller, avec Claude Sérillon. **0.25 Feuilleton : L'âge heureux. 1.25 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

### FRANCE-CULTURE

***20.30 Tire ta langue.*** *Les joies de la grammaire.* ***21.30 Correspondances.*** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** La Biennale de la langue française. **22.40 Nuits magnétiques.** La chance (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Opéra :** Les noces de Figaro, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Sol. : Hermann Prey, Mirella Freni, Dietrich Fischer-Diskau, Kiri Te Kanawa, Maria Ewing, Paolo Montarsolo, Heather Begg, Janet Perry, John Van Kesteren, Hans Kraemmer, Willy Caron. (Retransmis en simultané sur FR 3.) **23.40 Jazz club.** En direct du Petit Opportun. Sylvain Beuf (saxophone), Rita Marcotulli (piano), Michel Benita (contrebasse), Aldo Romano (batterie).

## Jeudi 14 janvier

### TF1

**13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés :** La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. **15.35 Quarté à Cagnes. 15.50 Patinage artistique.** Championnats d'Europe à Prague : figures libres couples. **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Magazine : Le monde en face.** De Bernard Laine, Claude Carre et Alain Banger, présenté par Christine Ockrent. Enjeu 1988-1992 : gouverner, pour quoi faire? Invité : Jacques Chirac. **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.05 Magazine : Rapido. 23.35 Journal et la Bourse. 0.05 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

### A 2

**13.45 Feuilleton : La saga du parrain.** De Francis Ford Coppola et Mario Puzo (6e épisode). **14.35 Magazine : Fête comme chez vous. 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous. 16.40 Flash d'informations. 16.45 Série : Au fil des jours. 17.15 Récré A 2. 17.50 Variétés : Un DB de plus. 18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales.** *19.35 Série : Maguy.* **20.00 Journal. 20.25 INC.** Portes de garage. **20.30 Cinéma : Flics de choc.** ■ Film français de Jean-Pierre Desagnat (1983). Avec Pierre Massimi, Chantal Nobel, Jean-Luc Moreau, Mylène Demongeot, Marc Chapiteau, Pierre Benderet. *Tueur à moto, prostitution clandestine, influences politiques sur l'enquête. Le scénario et la réalisation utilisent certains pondifs du « polar » français sans les prendre au sérieux. Jean-Pierre Desagnat a retrouvé la technique et le rythme des anciennes « séries B » d'Hollywood.* **22.05 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder et François Debré, présenté par Bernard Rapp. Sur le thème : Les cobayes humains. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

### FR 3

**13.30 Magazine : La vie à plein temps. 14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.). **14.30 Magazine : Pare-chocs** (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.00 Série : Traquenards. 18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les os et le squelette. **20.05 Jeux : La classe. 20.30 Cinéma : Hardcore.** ■■ Film américain de Paul Schrader (1978). Avec George C. Scott, Peter Boyle, Season Hubley, Ilah Davis, Dick Sargent. *Un industriel du Middle West, calviniste bien installé dans ses certitudes morales, recherche dans les quartiers du vice de Los Angeles sa fille adolescente qui a fait une fugue et a participé à un film pornographique. Une descente aux enfers qui devient pour le père une remise en question de lui-même. Schrader démonte froidement le mécanisme de la débauche et de la prostitution et prend, par la mise en scène, une distance glacée. George C. Scott est extraordinaire. Ce film est présenté avec le carré blanc.* **22.20 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** Moloko le sorcier : chronique de quelques Indiens Wayana, de Claude Massot. **23.35 Musiques, musique.** Etudes chorégraphiques, d'Ohana, par l'Ensemble de percussions en quatre.

### CANAL PLUS

**14.00 Cinéma : Les moissons du ciel.** ■■ Film américain de Terence Malik (1978). Avec Richard Gere, Brooke Adams, Sam Shepard, Linda Manz, Robert Wilke. **15.30 Documentaire : Amazonie, la nature épanouie. 16.05 Cinéma : Les aventures de Buckaroo Banzaï.** ■ Film américain de W.D. Richter (1983). **17.45 Cadou cadin.** ***18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés.*** **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invitée : Mireille Mathieu. **20.30 Cinéma : Captive.** ■ Film anglo-américain de Paul Mayersberg (1986). *La fille d'un homme très riche est enlevée par trois jeunes gens qui, peu intéressés par l'argent, veulent lui donner une conscience sociale. Elle tombe sous leur emprise. Une étrange histoire faisant référence à des faits réels.* **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Deux super-flics.** □ Film italo-méricain de E.B. Clucher (1977). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Laura Gemser. **0.00 Cinéma : Les sept derniers outrages** (classé X). Film français de Michel Ricaud (1986). **1.15 Document : Montand de tous les temps** (3e partie). **2.05 Série : Mr. Gun.**

### LA 5

***13.35 Série : Maigret.*** Maigret chez les Flamands. ***15.20 Série : La grande vallée.*** Le soldat bison. **16.30 Série : La cinquième dimension.** Jeux de mots; Rêve machine. **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Série : Wonder woman.** Le retour de Wonder woman. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Face à France.** Emission de Catherine Barma et Thierry Ardisson, présentée par Guillaume Durand. Avec, pour la partie variétés : Chantal Goya, Jane Manson. **22.15 Spécial Paris-Dakar. 22.35 Série : Capitaine Furillo.** Des cendres dans la rue. **23.25 Série : Maigret.** Maigret chez les Flamands (rediff.). **1.15 Série : La grande vallée.** Le soldat bison (rediff.). **2.25 Série : La cinquième dimension.** Jeux de mots; Rêve machine (rediff.). **2.50 Spécial Paris-Dakar.**

### M 6

***13.30 Feuilleton : Ardéchois cœur fidèle.*** *2e épisode* (rediff.). **14.30 Série : La ligne de démarcation.** Urbain (rediff.). **15.00 Feuilleton : Nans le berger.** 5e épisode (rediff.). **15.30 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari.** Le braconnier. **18.00 Journal et Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Les larmes. **19.00 Série : Cher Oncle Bill. 19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées.** Le duel. **20.50 Théâtre : Le sexe faible.** Pièce de Georges Folgoas, d'après l'œuvre d'Edouard Bourdet. Avec Jacques Charon, Lise Delamare, Denise Gence, Myriam Colombi. **23.05 Magazine : M6 aime le cinéma.** Hommages à John Huston et Rouben Mamoulian. Long métrage « Chocolat » ; Film « Robocop » ; Hommage à Hélène Scott ; Le maccarthysme, origine à Hollywood, procès des Dix d'Hollywood. **23.35 Journal et Météo. 23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Série : La ligne de démarcation.** Urbain (rediff.). **1.05 Feuilleton : Nans le berger.** 5e épisode (rediff.). **1.35 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Dramatique : Lavinia, de George Sand. 21.30 Profils perdus. 22.40 Nuits magnétiques.** La chance (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.00 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.05 Concert** (en direct de la Philharmonie de Munich) : Casse-noisette, suite n° 1, op. 71a, de Tchaïkovski ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 16, de Grieg ; Tableaux d'une exposition (orchestration de Maurice Ravel), de Moussorgski, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis ; sol. : Murray Perahia, piano. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies.**

## Audience TV du 12 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers*

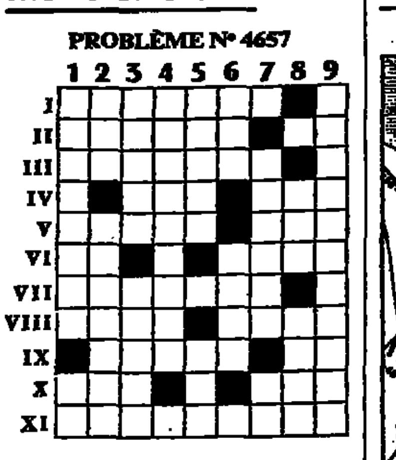
| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF 1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 47.0 | Santa Barbara 20.3 | Actual. région. 8.9 | Actual. région. 3.0 | Nulle part 2.5 | Porte magique 5.9 | Le Gendarme 6.4 |
| 19 h 45 | 52.5 | Roue fortune 24.3 | Maguy 9.9 | Actual. région. 2.0 | Nulle part 5.4 | Boulev. Bouvard 4.5 | Le Gendarme 6.4 |
| 20 h 16 | 62.9 | Journal 24.3 | Journal 17.8 | La classe 9.4 | Nulle part 4.5 | Journal 4.5 | Routes Paradis 2.5 |
| 20 h 55 | 72.3 | Les Loups 22.3 | La Banquière 25.7 | Tarzan s'évade 8.9 | Diamant vert 7.9 | Collaricoco 3.5 | Alcatraz 6.4 |
| 22 h 08 | 64.4 | Les Loups 26.2 | La Banquière 21.3 | Journal 4.0 | Diamant vert 7.9 | Collaricoco 1.5 | Alcatraz 5.0 |
| 22 h 44 | 37.1 | Ciné Star 7.4 | Débat 18.8 | Portrait 1.5 | Kamikaze 2.5 | Spencer 5.0 | Maîtres et Val. 2.0 |

*Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.*

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4657



HORIZONTALEMENT

I. Quand il passe la main, ce n'est pas pour renoncer. – II. Est sous celui qui doit reprendre le dessus. Passait du temps à se remplir la panse. – III. Il lui arrive d'être *tendu en travaillant.* – IV. Dans un certain sens, on ne peut pas dire qu'il n'y a rien à en tirer. Repart fréquemment en coup de vent. – V. Déconseillée à celui qui a peur du noir. Morceau de canard. – VI. Où le passé revit grâce au présent. Avec lui, on peut s'attendre à tomber sur un bec. – VII. Est soulevée dans le but de relever. – VIII. N'était manifestement pas doué pour les affaires. Nombreux sont ceux qui s'en servent pour siffler. – IX. Entrent souvent dans le gîte. Interjection. – X. Porte à s'emporter. Est idéal pour avoir un minimum d'entretien. – XI. Quoi de plus normal que le fait qu'ils jouissent d'une santé de fer !

VERTICALEMENT

1. C'est l'union qui fait sa force. Vit longtemps... même s'il ne fait pas de vieux os. – 2. Il lui arrive souvent d'être sous pression. Regroupe autour de lui des gens qui ont le même besoin. – 3. Sépare le bon grain de l'ivraie. Source de lumière. – 4. N'eut guère le temps d'être sérieux comme un pape. – 5. Avait du goût pour l'enseignement. Est bien meilleur sans eau. – 6. Abréviation. Les carpes en font partie. – 7. Portent un bonnet. Per*met à certains de jouer un rôle.* – 8. Tout allait pour le mieux quand elle était au bout du rouleau ! Ses millettes ne sont pas perdues. – 9. Frottées ou raclées.

**Solution du problème n° 4656**

*Horizontalement*

I. Ravaleurs. – II. Inopiné. – III. Folie. Lei. – IV. Luc. Guêpe. – V. Orages. – VI. Iéna. Urne. – VII. Sevrées. – VIII. Tain. – IX. Aère. Eole. – X. Rue. Armer. – XI. Chasse. Té.

*Verticalement*

1. Rifloir. Arc. – 2. Anoure. Peuh ! – 3. Volcans. Réa. – 4. Api. Gaète. – 5. Liège. Va. As. – 6. En. Usurière. – 7. Uélé. Renom. – 8. Epine. Let. – 9. Saie. Espère.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITES

JEUDI 14 JANVIER

« Le symbolisme de Moreau à Redon », 10 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

« Trésors de l'horlogerie », 14 h 30, Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal, à l'accueil (Approche de l'art).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Passages couverts autour de la butte des Moulins », 14 h 30, métro Pyramides (Paris pittoresque et insolite).

« Une introduction à la cité du futur : promenade à La Villette », 14 h 45, métro Corentin-Cariou, sortie (Monuments *historiques*).

« L'hôtel de Sens et les collections de la Bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

« Versailles : l'hôtel de Madame du *Barry et les écuries Ledoux », 14 h 50,* 21, avenue de Paris (L'art pour tous).

« Trésors de l'hôtel de Cluny. Les collections nouvelles : vierges du Nord, ciboires et retables d'or », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé (Isabelle Hauller).

« L'Opéra, de Garnier à Chagall », 15 heures, dans le hall (Didier Bouchard).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Dominique Fleuriot).

« Trésors des princes celtes », 15 h 30, métro Champs-Elysées-Clemenceau, sortie (Arcus).

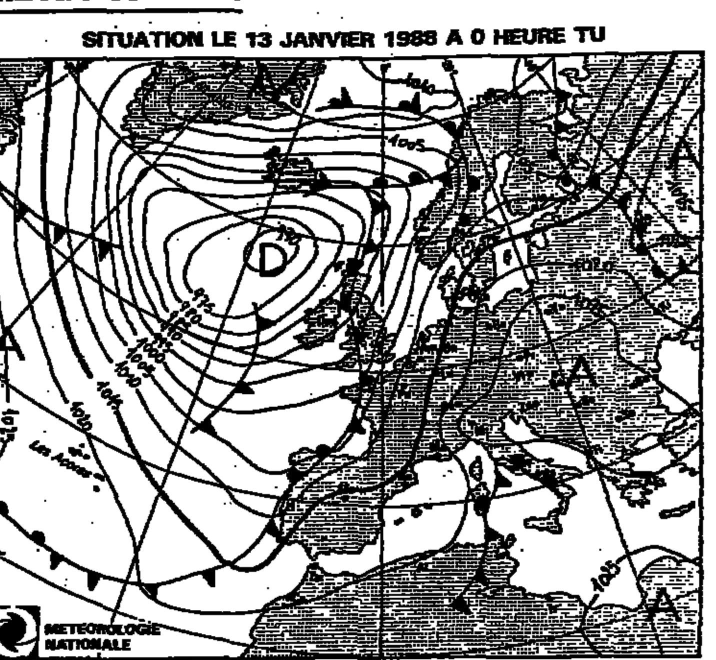
## CONFÉRENCES

Salle des Ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Jérusalem, haut lieu des trois religions » (Odette Boucher).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Les régimes complémentaires de retraite, un bilan positif », par Jean Gardin (Centre Varenne).

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 15 JANVIER A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 à 0 h TU et le jeudi 14 janvier à 24 h TU.**

Durant les deux jours à venir, une perturbation traversera le pays avec une activité pluvieuse faible sur la moitié nord, importante sur les régions méditerranéennes où un fort vent d'est à sud-est se maintiendra.

**Jeudi :** pluies abondantes et fort vent d'est dans le Sud.

De la Bretagne et du Cotentin aux Pays de Loire et à l'Aquitaine, les nuages encombreront le ciel. Quelques éclaircies verront le jour, mais de rares ondées sont également possibles.

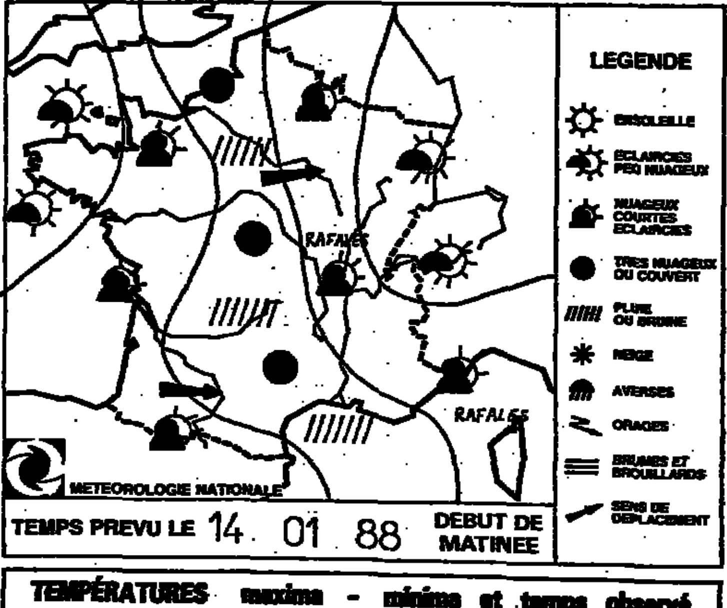
En Alsace, la matinée sera fraîche et ensoleillée, puis le soleil perdra du terrain pour laisser place à un temps très nuageux.

Du Nord et des Ardennes au Limousin, à l'Auvergne, au nord des Alpes, à la Lorraine et au Bassin parisien, beaucoup de nuages en perspective tout au long de la journée. Il pleuvra un peu sur l'Ouest le matin, sur l'Est l'après-midi.

Sur le Midi-Pyrénées et le Roussillon, la journée débutera avec un temps gris et pluvieux, mais une accalmie des précipitations surviendra dans l'après-midi.

Sur le Languedoc, la Provence-Côte d'Azur, le sud des Alpes et la Corse, des pluies souvent abondantes, accompagnées d'un fort vent d'est à sud-est, persisteront du matin au soir.

Si l'on excepte les régions méditerranéennes, la France sera soumise à un vent faible à modéré de secteur sud.






TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-01 à 6 heures TU et le 13-01-1988 à 6 heures TU — le 13-01-1988

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 14 | 9 | P |
| BIARRITZ | 15 | 9 | P |
| BORDEAUX | 10 | 5 | C |
| BOURGES | 5 | –1 | C |
| BREST | 10 | 7 | P |
| CAEN | 6 | 2 | P |
| CHERBOURG | 5 | 3 | P |
| CLERMONT-FERR. | 7 | 0 | D |
| DIJON | 3 | –1 | B |
| GRENOBLE St-M-H | 10 | –1 | D |
| LILLE | 5 | 2 | N |
| LIMOGES | 5 | 3 | C |
| LYON | 5 | 0 | D |
| MARSEILLE-MAR. | 11 | 10 | N |
| NANCY | 6 | –4 | B |
| NANTES | 7 | 6 | P |
| NICE | 11 | 8 | C |
| PARIS-MONTS. | 7 | 2 | N |
| PAU | 13 | 3 | C |
| PERPIGNAN | 11 | 9 | D |
| RENNES | 6 | 4 | P |
| ST-ÉTIENNE | 10 | 7 | N |
| STRASBOURG | 5 | –2 | B |
| TOURS | 7 | 2 | N |
| TOULOUSE | 10 | 6 | D |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 22 | N |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 15 | 4 | N |
| AMSTERDAM | 7 | 1 | N |
| ATHÈNES | 14 | 10 | C |
| BANGKOK | 33 | 21 | D |
| BARCELONE | 18 | 6 | B |
| BELGRADE | 3 | 0 | C |
| BERLIN | 5 | –2 | D |
| BRUXELLES | 7 | 2 | N |
| LE CAIRE | 18 | 11 | D |
| COPENHAGUE | 5 | 3 | N |
| DAKAR | 35 | 18 | D |
| DELHI | 24 | 11 | B |
| DJERBA | 16 | 9 | C |
| GENÈVE | 4 | 1 | C |
| HONGKONG | 19 | 15 | D |
| ISTANBUL | 5 | 3 | C |
| JÉRUSALEM | 7 | 5 | C |
| LISBONNE | 13 | 10 | N |
| LONDRES | 8 | 4 | P |
| LOS ANGELES | 18 | 10 | D |
| LUXEMBOURG | 3 | –2 | D |
| MADRID | 10 | 5 | P |
| MARRAKECH | 17 | 9 | C |
| MEXICO | 23 | 8 | B |
| MILAN | 6 | 2 | C |
| MONTRÉAL | 1 | –4 | C |
| MOSCOU | –2 | –4 | C |
| NAIROBI | 29 | 17 | N |
| NEW-YORK | 2 | –5 | C |
| OSLO | 1 | 1 | C |
| PALMA-DE-MAJ. | 14 | 8 | B |
| PÉKIN | –2 | –7 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 21 | 20 | N |
| ROME | 12 | 8 | P |
| SINGAPOUR | 29 | 23 | A |
| STOCKHOLM | 2 | –2 | C |
| SYDNEY | 28 | 24 | D |
| TOKYO | 12 | 3 | D |
| TUNIS | 14 | 7 | C |
| VARSOVIE | 2 | 1 | C |
| VENISE | 8 | 0 | D |
| VIENNE | 5 | –2 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

## Directeur général

**Activité parfums**

**500.000 F**

**Bruxelles** - Cette marque anglo-saxonne de prestige, mondialement connue, a récemment lancé une nouvelle griffe en parfumerie, par l'intermédiaire de son réseau mondial de boutiques. Pour accentuer sa pénétration internationale, elle recherche un directeur général qui développera ce secteur d'activité grâce à ces magasins et en utilisant les canaux appropriés de la distribution en parfumerie. Rattaché au directeur de la division Europe Continentale et assisté d'une petite équipe, il sera responsable du management global de cette activité : élaboration et mise en œuvre de la stratégie commerciale et marketing internationale, développement des ventes et renforcement d'une gamme de parfums et produits de beauté de haute qualité. Ce poste, basé à Bruxelles, s'adresse à un candidat âgé de 34 ans minimum, diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent et maîtrisant bien l'anglais. Il devra justifier d'une expérience réussie de la direction d'un centre de profit ou de la gestion d'une zone export incluant si possible les Etats-Unis au sein d'un groupe international de parfumerie. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ (fixe + intéressement) sera de l'ordre de 500.000 francs (ou pourra être supérieure si le calibre du candidat le justifie) et sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R9345MD. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

**PA**

*PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE*

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 41.47.11.94

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

## Directeur Général

**Portugal**

Notre entreprise fabrique et vend des produits de mode très élaborés. Forts de notre technicité et du professionnalisme de nos équipes, nous nous développons harmonieusement et souhaitons créer une filiale (fabrication et commercialisation) au Portugal.

Rattaché au Président, vous aurez dans un premier temps à vous imprégner des valeurs de notre entreprise et à en découvrir les produits et le fonctionnement.

Nous vous donnerons ensuite les moyens de créer "votre" filiale qui bénéficiera d'une large autonomie.

Diplômé d'une grande école de gestion ou d'ingénieur, possédant une large expérience commerciale, vous devez être un homme de développement et un manager soucieux de mener à bien les projets que nous aurons élaborés ensemble. La participation au capital sera, à moyen terme, l'un des aspects de votre réussite.

Merci d'envoyer votre dossier confidentiel, s/réf. G 8003/M à notre Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

CURRICULUM




## Un puissant groupe bancaire international

souhaite associer à son développement en Europe, un

## DIRECTEUR DE LA TRESORERIE

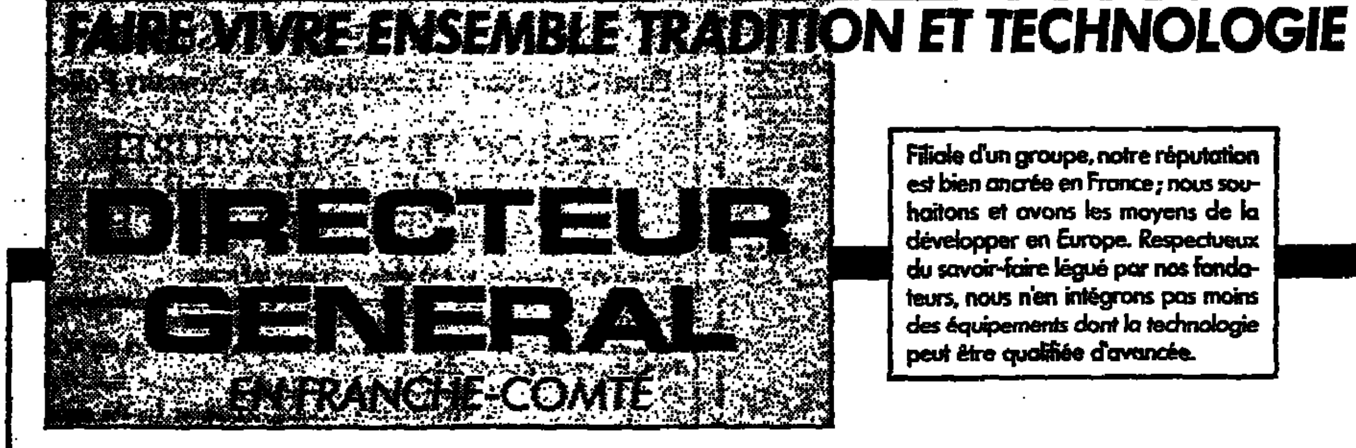
**VOUS AVEZ :**
- une large expérience des Opérations de Change,
- une connaissance approfondie des nouveaux instruments financiers qui fait de vous un intervenant reconnu,
- des qualités de Manager et d'Animateur appréciées de votre Equipe,
- une bonne perception des formes de relations dans un Groupe International.

**VOUS SOUHAITEZ :**
- contribuer à son développement,
- participer à l'élaboration de sa stratégie,
- faire partager vos acquis.

**NOUS OFFRONS :**
indépendamment de larges possibilités d'évolution de carrière, une rémunération particulièrement attractive.
Poste basé à Paris.

Votre dossier de candidature qui sera traité en toute confidentialité est à adresser s/réf. 10230, à PIERRE LICHAU - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

## FAIRE VIVRE ENSEMBLE TRADITION ET TECHNOLOGIE




Filiale d'un groupe, notre réputation est bien ancrée en France ; nous souhaitons et avons les moyens de la développer en Europe. Respectueux du savoir-faire légué par nos fondateurs, nous n'en intégrons pas moins des équipements dont la technologie peut être qualifiée d'avancée.

Vous avez 35/40 ans, diplômé Grandes Écoles, votre expérience d'Ingénieur Armement ou similaire fait de vous un homme de terrain, animateur et gestionnaire.
Vous savez ce que signifie les termes qualité, délais, coûts, mais aussi prix de revient.
Bien sûr, vous n'hésitez pas à vous remettre en cause dans une optique "toujours mieux".
Autonome, disponible, vous serez responsable de l'entreprise, rattaché à la Présidence située à Paris.
Vous évoluerez dans une structure jeune et serez gratifié d'un salaire motivant.

Ce challenge vous intéresse, alors adressez-nous un dossier de candidature (C.V., photo, prétentions).
*Geneviève DESBRUÈRES, 103, rue Jouffroy, 75017 PARIS.*




**International Centre for Integrated Mountain Development**
*Kathmandu, Nepal*

In preparation for the retirement of the first Director, Professor Colin Rosser,
The Board of Governors invites applications for the post of

## DIRECTOR

**Qualifications should include :**

- A distinguished career of professional achievement in any of the disciplines relevant to the practice and promotion of integrated mountain development.
- Major practical and research experience with integrated development and environmental management in mountain areas, preferably in the Hindu Kush-Himalayas.
- An established record of institutional management at the highest level, and of the leadership and motivation of a multi-disciplinary and international staff of senior scientists and professionals.

Substantial experience of high-level executive positions in relevant international institutions would be particulary appreciated. Candidates may be male or female, and of any nationality. The working language of the Centre is English.

ICIMOD is an autonomous international organisation with its Headquarters in the Kingdom of Nepal, with the primary objective of promoting the sustained well-being of mountain communities through effective socio-economic development policies and programmes, and through the sound management of fragile mountain habitats.

The Centre currently has an international professional staff of 25-30 and an annual budget exceeding U.S. $ 2 million. The Centre's publications and programmes may be obtained directly from ICIMOD, P.O. Box 3226, Kathmandu, Nepal.

The appointment of the new Director of ICIMOD will be for a term of four years, preferably from April 1989 or as early as possible thereafter. The salary and allowances of this exceptionally challenging post will be commensurate with the high qualifications and experience required, comparable to equivalent top-ranking positions in International Organisations.

Further details can be obtained from the address below, where applications should be received not later than 15 April 1988 by :

**the Chairman of the Board of Governors,
ICIMOD, P.O. Box 4925, 8022 Zurich, Switzerland.**

ACCEDEZ AU PLUS HAUT NIVEAU

PARIS

## DIRECTEUR FINANCIER ADJOINT

ESSEC - HEC
EXPERTISE COMPTABLE
+ EXPERIENCE BANCAIRE

A 40 ans environ, diplômé HEC ou ESSEC et titulaire de l'expertise comptable, vous avez fait vos preuves au cours de ces dix dernières années dans les domaines de la finance et de la comptabilité en milieu bancaire.

Aujourd'hui, pour concrétiser votre carrière, vous êtes prêt à relever le challenge dans un grand groupe français de 3 milliards de francs de C.A. également implanté à l'étranger et en forte croissance.

Adjoint au Directeur Financier GROUPE dans un premier temps, vous allez vous former à nos procédures internes et acquérir une parfaite connaissance de nos structures.

Vos facultés d'adaptation, votre personnalité affirmée, votre compétence alliée à votre fort potentiel seront vos meilleurs atouts pour gagner la confiance du Groupe et, à moyen terme, accéder à la plus haute fonction : Directeur Financier GROUPE.

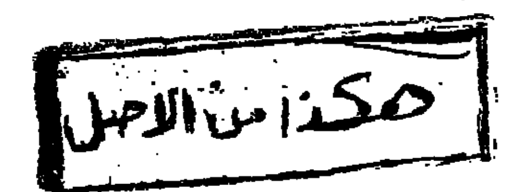
Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous la référence 5144/LM, à

MEDIA COMMUNICATIONS
100/102, rue Nationale - 59800 LILLE, qui transmettra

## LE MONDE DIRIGEANTS

l'opportunité offerte aux entreprises d'accélérer les recrutements de leurs dirigeants.

Pour tous renseignements contactez :
LE MONDE PUBLICITÉ, département Communication Emploi.
Tél : 45-55-91-82.



مكان الأصل





# Le Monde INTERNATIONAL

**Implantés à Luxembourg,** *nous sommes une société de recherches* et de marketing, spécialisée dans le domaine des biens de grande consommation non durables. **Notre client, une société multinationale européenne,** qui occupe une des toutes premières places dans son marché, **désire développer ses activités de recherches de marché.**

***Pour renforcer notre équipe, nous recrutons plusieurs universitaires diplômés en sciences humaines comme***

## CHARGÉS D'ÉTUDES MARKETING QUALITATIVES ET PSYCHOLOGIQUES

Après un certain temps d'introduction les candidats retenus seront appelés à réaliser, au sein d'une équipe mais de façon indépendante, des recherches pour une ligne de produits.
Une expérience professionnelle dans le domaine des études sociales et/ou de marché est préférable mais non indispensable.

***Les candidats/candidates (âgés (es) de 25 à 35 ans) devront cependant :***

- Etre diplômés d'études supérieures en sciences humaines ;
- Avoir de très bonnes connaissances d'allemand, surtout la capacité de parler couramment avec des ressortissants allemands (*l'anglais est un atout supplémentaire*) ;
- Etre disposés à habiter à Luxembourg ou zones frontalières et se déplacer pour des courts voyages en Europe.

**La rémunération sera proportionnée à l'expérience du candidat.**

**Si cette tâche convient à vos intérêts et à votre profil, veuillez poser votre candidature s/nº 7 077, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.**

---

Groupe de sociétés industrielles dans le domaine alimentaire et produits de grande consommation exportant à partir de l'Afrique :

**Recherche pour répondre à son développement :**

## DIRECTEUR EXPORT

**véritable professionnel de l'exportation en Afrique**

*En relation avec le Directeur Général, il mettra en œuvre la* stratégie à l'export. Il s'attachera notamment à la recherche de nouveaux marchés, consolidera les marchés existants et assurera la réalisation des objectifs fixés.
De formation supérieure commerciale ou équivalent, parlant couramment anglais, il possédera un sens aigu de la négociation et une grande disponibilité.
Véritable professionnel de l'exportation, une expérience réussie de l'Afrique est indispensable.
Ce poste offre à un candidat de valeur des possibilités financières motivantes et des opportunités futures au sein du groupe.

**Avantages liés à l'expatriation.**
**Basé en Afrique, de nombreux voyages sont à prévoir.**

Merci d'adresser lettre manuscrite + c.v. + photo sous la référence 1 122 à SQUADRA, Madame JULIEN, département RESSOURCES ET ENTREPRISES, 21, rue le Sueur, 75016 Paris.

**RESSOURCES et ENTREPRISES**

---

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

RECHERCHE

## CADRE RESPONSABLE DES VENTES - FRANCE

- Produits techniques : domaine manutention et levage ;
- Expérience commerciale de quelques années ;
- Capable de gérer bureau administratif et de distribution ;
- Capable de négocier à haut niveau ;
- Dynamique et entreprenant.

Ecrire avec c.v. à HAVAS sous la réf. A 477
BLD. AD. MAX. 13 – 17 – 1000 BRUXELLES.

---



**L'Office européen des brevets, à Munich cherche un**

## Spécialiste en organisation
(Réf. EXT/182)

## et un Concepteur de systèmes
(Réf. EXT/183)

Pour :

a. – *L'organisation générale,* au sein de laquelle ils contribueront à améliorer *l'organisation des structures et des méthodes,* ainsi qu'à employer efficacement le personnel, le matériel et les méthodes de gestion *OU :*

b. – *Le développement de systèmes,* où ils seront chargés de concevoir et de mettre en œuvre des méthodes rationnelles au bureau, dans l'administration et la gestion, à l'aide des techniques modernes d'informatique, de bureautique et de communication.

L'essentiel des tâches consiste à concevoir, réaliser et vérifier des solutions rationnelles et rentables apportées aux problèmes organisationnels et techniques, en étroite collaboration avec les services spécialisés.

Nous cherchons des candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant des études universitaires complètes, et possédant une expérience professionnelle reconnue de plusieurs années dans le domaine choisi. Il importe également qu'ils aient la capacité de résoudre même en détail des problèmes complexes et à exposer des solutions d'une façon convaincante. Les langues officielles de l'Office sont l'allemand, l'anglais et le français.

Les candidatures sur formulaires, que l'on peut se procurer auprès de l'Office devront parvenir le 21 janvier 1988, au plus tard à :

*Office européen des brevets*
*service du personnel, Erhardtstrasse 27, D-8000, Munich 2.*
*Tél. : Munich 2399-4316.*

---

## UNIVERSITY OF QUEENSLAND

**Equal Opportunity in Employment is University Policy**

## SENIOR TUTOR/LECTURER IN FRENCH (FIXED TERM) DEPARTMENT OF FRENCH

Senior Tutor or Lecturer with absolute proficiency in French.

The Department is looking for a person with a demonstrable commitment to research and practical innovative language teaching methodology.

An interest in design of original teaching material, in particular in any of the following, would be an advantage :

1. Communicative methodology ;
2. « Humanistic » teaching techniques (in the applied linguistic sense) ;
3. Computer assisted language learning ;
4. Video and drama production for language learning

**Formal qualifications :** Senior Tutor : A higher degree or equivalent.
Lecturer : PH. D. and publications.

***Term of appointement :*** *Senior Tutor : 3 years initially, with possible renewal* for 2 more years.
Lecturer : 5 years.

**Salary :** Senior Tutor : $A24,534 – $A28,028 per annum.
Lecturer : $A28,380 – $A37,122 per annum.

**Closing date : 15 February 1988. Reference Nº : 52887.**

Additional information and application forms are available from the Director, Personnel Services, University of Queensland, St. Lucia 4067, Queensland, Australia.

---

AFRIQUE NOIRE



**DIS**

SSII recherche pour une affectation de 2 ans dans un pays d'Afrique

## un informaticien confirmé

qui aura à diriger un centre informatique de gestion équipé d'un DPS 4000 doté d'un SGBD IDBS.
Le candidat devra connaître une méthode de type Merise ou Axial et avoir des compétences d'organisateur et de formateur.
Une connaissance de l'Afrique noire est vivement souhaitée.

Envoyer lettre de candidature et Curr.-Vitae à **DIS**, avenue du Parana B.P. 214 – 91941 LES ULIS

P.R.Bley

---

## NATIONS UNIES

**Le département de la coopération technique pour le développement** recherche pour des projets d'assistance technique, **en Afrique, au sud du Sahara,** et plus particulièrement dans les ministères du plan du **Burkina-Faso, du Mali, du Niger, du Sénégal** et de **São-Tomé-e-Principe :**

I. — Des **MACRO-ÉCONOMISTES PLANIFICATEURS** pour superviser et coordonner l'ensemble des activités de projets de renforcement des systèmes de planification avec accent dans le suivi et contrôle de l'exécution des plans, en prenant une part active à la sensibilisation et la formation dans ce domaine.

II. — Des **MACRO-ÉCONOMISTES** pour intégrer des équipes d'assistance à la planification et collaborer à la mise en œuvre de concepts, méthodes et techniques de planification et de prévision macro-économiques et former le personnel national requis pour l'application de ces méthodes.

III. — Des **EXPERTS EN PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS** pour collaborer à la programmation des investissements, à la mise en application de méthodes pratiques d'identification, de formulation, d'évaluation et de suivi d'exécution des investissements jugés critiques à l'établissement de bilans annuels d'exécution financière et à la sensibilisation et formation de cadres dans ce domaine.

Les candidats aux postes de **macro-économistes planificateurs** devront être titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une grande école, avoir une bonne maîtrise des méthodes et techniques de planification et une expérience approfondie des économies des pays en voie de développement.

Les candidats aux postes de **macro-économistes** devront être titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une grande école, connaître bien les techniques de la comptabilité nationale, les méthodes de la planification et de la prévision économiques et les problèmes que pose la liaison à court terme/moyen terme.

Les candidats aux postes d'experts en **programmation des investissements** devront être titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une grande école, avoir une bonne expérience en matière de formulation, d'évaluation de projets et de programmation des investissements ainsi que connaître les procédures de recherche et de financement dans les institutions spécialisées.

Tous les candidats devront parler et écrire le français couramment. La connaissance du portugais est indispensable pour les postes à São-Tomé-e-Principe. Les candidats retenus bénéficieront de contrats d'un an avec possibilité de prorogation et des conditions de service, salaire, prestations et indemnités accordées aux fonctionnaires des Nations unies. Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à :

**M. Demetrios Argyriades,** chef adjoint, service de recrutement pour l'Assistance Technique (SRAT)
**DC1-1428, Nations unies, New-York, N.Y. 10017.**

---

### VENTES

## DIRECT. DES VENTES

fabricant de machines d'imprimerie de réputation mondiale, recherche une personne polyglotte pour établir et développer clientèle. Zone géographique limitée, pas de plafond, salaire + commission + voiture + bonus.
*S'adr. à :*
KINGSLEY MACHINES 850 Cahuenga Blvd Hollywood, Ca 90038, USA
A l'att. du vice-prés., Retail Sales. P.S. : V.P. Sales sera à PARIS 1ʳᵉ sem. de fév. pr entret. Veuil. rép. immédi.
Notre nº de fax : 213-228-8728.
Notre nº de télex : 910-321-4581.

---

## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

---

## DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 24 ans, bil., 2 lic. + 1 maîtrise (lettres), diverses exp., recherche emploi s/Paris et environs. T. le soir au 40-86-14-29.

*J.F. 37 ans, 17 ans d'exp.* cherche poste stable
**ASSIST. DIRECTION HAUT NIVEAU BTS TECHNICIEN en ORGANISATION et GESTION d'ENTREPRISE**
trilingue anglais-italien
Prét. 180/190 KF/an.
Ecr. à Mᵐᵉ Paulette Eblier 1, allée du Caire, 93270 SEVRAN.

Free-Lance/Miage/ + 10. exp. rech. mission IBM 3XAudit, Analyse, GAP II France ou étranger.
T. (16-1) 42-01-27-81.

J.F. 35 ans, collaboratrice *du Monde,* dans le cadre d'une formation continue, cherche stage entreprise mi-temps (le matin) à partir du 14 mars 88 en qualité de technicienne administrative et commerciale. Tél. le soir 43-71-54-81 ou écrire Christiane Lefeuvre, appt 53, 90, rue Saint-Blaise, 75020 Paris.

J.H. 22 ans, libéré O.M. possédant DUT TRANSPORT-LOGISTIQUE + Bac G2 cherche emploi
**LOGISTICIEN**
Jean-Claude DECLERCQ
37, rue Gabrielle-Josserand
*93500 PANTIN*
Tél. : 48-45-14-82.

F. 38 ans, 16 ans expér. Bureautique, informatique, télématique. Anglais. Libre de suite.
Tél. 42-03-46-53.

Jeune femme, 28 ans, sérieuse cherche travail dans crèche ou jardin d'enfant en région parisienne. Tél. : 64-27-62-29, après 19 h.

Jeune homme libéré des obligations militaires cherche place de sellier-harnacheur dans la région parisienne de préférence.
Tél. : 64-27-62-29 après 19 heures.

J.F. 25 ans, bil. all., dipl. interprète traductrice all., angl, sérieuse réf. 2 ans Allemagne groupe important, cherche poste
**ASSISTANTE CCIALE EXPORTATION**
avec espérance situation avenir. BATTEGAY Corinne
Tél. (1) 42-55-68-71.

J.F. 21 ans. Bacc. trilingue all., angl., ital. DUT en document. Maîtrise information et communicat. de l'Institut français de presse. (Très) bne présent. Goût des contacts. Exp. presse. Dactylo cherche place
**DOCUMENTALISTE**
si possible à responsabilité (mise en place du système documentaire si nécessaire, recherche, traitement et diffusion de l'information).
Ecrire sous le nº 6988
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

---

# Le Monde CADRES

### RÉGION EST
Clinique chirurgicale recherche
**GESTIONNAIRE**
pour encadrement des services économiques et direction du personnel. Poste à pourvoir à partir du 01/04/1988.
Nº 8313.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

Ville de DOMONT (95) (12 000 habitants) recrute
**UN RÉDACTEUR**
« Option animation »
pour assurer la responsabilité *des centres aérés primaires et maternels de la ville.*
Grande expérience en animation de centres aérés souhaitée.
Envoyer candidature et cv à Monsieur le Maire, 47, rue de la Mairie, 95330 DOMONT.

VILLE BANLIEUE NORD-EST PARISIEN
recrute pour son service population
**COLLABORATEUR DU CHEF DE SERVICE**
Qui sera chargé particulièrement des :
- Suivi de la politique du logement ;
- suivi des dossiers liés à l'immigration ;
- suivi de l'observatoire économique et des actions en faveur de l'emploi.

NIV. DE RECRUTEMENT :
- *Bac + 2 minimum ;*
- *exp. prof. appréciée.*

Adr. cand. cv et photo. Sous nº 8312 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

Nº 1 du sect. rech. pr R.P. FUTURS CADRES CCIAUX marché en forte expansion volonté d'entreprendre. Rémunération motivante. Tél. pr r.-vs 45-00-24-03.

URGENT
recherche
**TECHNICO-CCIAL CONFIRME**
Pour direction magasin de cuisines MOBALPA, à Fort-de-France-Martinique.
Contacter Stand Mobalpa durant Salon des Arts Ménagers ou
T. : 19 (596) 50-22-22.

Lycée s/contr. banl.-est
rech. urgent pour classe scientifique
**PROF. DE MATH. EXPÉRIMENTÉ**
tps plein ou tps partiel.
Tél. du lundi au jeudi de 8 h/15 h 30 - 43-02-48-77.

**CHERCHONS REPRÉSENTANT**
POUR VISITER PROFESSIONNELS FRANCE ET ÉTRANGER
- Bonne cult. générale.
- Anglais et allemand indispensables.
- Grande disponibilité pour voyages.
- Evolution rémunération en fonction résultats.

C.V. à A. Van Ginneken SARL, B.P. 1 St-Sulpice, 31410 NOE. 61-87-24-00.

Le Chœur d'Ile-de-France et l'Ensemble vocal direction Michel PIQUEMAL recrutant leur ADMINISTRATEUR. Ec. Commerce, Maît. Univ. Motivations musicales, Gestion, promotion, rel. ext. Urgence c.v. : 9, rue La Bruyère, 75009 Paris.

GROUPE DE PRESSE CENTRE DE PARIS
recrute pour son SERVICE DE NUIT secrétariat de rédaction revues de presse quotidienne coordination de ses services de nuit
**JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ**
Formation universitaire connaissant les problèmes politiques, économiques, sociaux, administratifs et de communication.
Horaires : 19 h à 4 h du matin.
Envoyer c.v. + photo sous nº 8 303 M
*LE MONDE PUBLICITÉ*
5, rue Monttessuy.
75007 PARIS.

SEVME INFORMATIQUE AUBAGNE
Tél. (16) 42-82-90-06
recherche pour son service export :
**INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL CONFIRMÉ**
dans domaine télétrans (électronique-informatique) anglais courant + 2ᵉ langue.

REVUE PROFESSIONNELLE PARIS-8ᵉ
recherche candidat pour poste de
**PROSPECTEUR EN PUBLICITÉ**
avec expérience. Bon niveau général souhaité. Ce poste peut se concevoir à plein temps ou à temps partiel.
Adresser c.v. sous le nº 8 306 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy.
75007 PARIS.

Pour show coiffure le 25 janvier 1988 rech. J.F. 16/20 ans. env. rémunérée, 42-53-49-13.

Groupe marketing direct recherche pour siège social région parisienne
**COMMERCIAL**
HAUT NIVEAU pour le secteur ÉCONOMIE SOCIALE
*De formation supérieure, il ou elle aura pratique et vécu dans cet environ.* Env. c.v., PHOTO et prét. s/réf. ECA à G.L. CONSEIL 13, av. de la Porte-d'Asnières, 75017 PARIS, chargé de ce recrutement. Discrétion assurée.

GROUP. D'ENTREPRISES recherche
**JEUNES DE MOINS DE 26 ANS**
Format. ccilale, informat., technologies de la communic. pour créat. d'entrep.
Contrat de travail, formation salariée, appui-conseil, partenariat.
**CAMPUS COOPÉRATIVES**
CLAUDE
**(1) 47-31-98-72.**

STÉ CONSEIL en ENTREPRISE NOISY-LE-GRAND, 100 m RER recherche
**GESTIONNAIRE**
COMPTABLE DÉBUTANT
Maîtrise de gestion ou minimum DUT gestion. MISSION : conseil aux entreprises, gestion comptable des dossiers clients jusqu'au bilan, gestion trésorerie.
Poste évolutif.
Connais., informat. appr. Ecrire avec cv prétentions SFACD, 12, rue du Centre, 93167 Noisy-le-Grand Cédex.

Le centre d'informations *financières organise un* stage pour recruter des CONSEILLERS CIAUX HF.
- contacts à haut niveau ;
- formation financière et commerciale ;
- rémunération très motivante.

Tél. ce jour 45-53-20-00.

Sté japonaise à Paris IMPORT/EXPORT recherche
**JEUNE HOMME**
- 25 ans environ.
- Avec formation sup.
- Anglais courant.
- Conn. souh. du commerce international.
- Libre de suite.

Env. lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions au service du personnel SUMITOMO FRANCE S.A., 15, rue de Berri, 75008 PARIS.

**LE CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE DE PARIS**
RECHERCHE
**TECHNICIEN DE L'AUDIOVISUEL**
(niveau ingénieur) pour préfiguration service audiovisuel perspectivité Cité de la musique à La Villette. Dépôt des candidatures avant le 20 janvier 1988.
Rens. au CNSM de PARIS 14, rue de Madrid, Paris-8ᵉ. Tél. : 42-93-15-20.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION PLEINE EXPANSION recherche
**COMMERCIAUX**
H. ou F. de terrain pour contacts *haut niveau.* Salaire motivant : fixe + commissions + frais.
C.V. et photo sous nº 8 307 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy.
75007 PARIS.

# Le Monde ANNONCE

## L'IMMOBILIER

### appartements ventes

**5e arrdt**

Proche Jard. des Plantes à saisir 2 p., tt cft 36 m², calme, 3e étage, sur cour. 565 000 F. 43-35-18-36.

**6e arrdt**

CHERCHE-MIDI stdg. asc., très beau séjour, chbre, bur., état except., parkg poss., 2 500 000 F. RUE DE SÈVRES, gd studio, cuis. séparée, bon état, charme, px 550 000 F. ASSAS/LUXEMBOURG Imm. standing, récent, 2 pièces + jdin, FRANÇOIS FAURE 45-67-95-17.

LUXEMBOURG 2/3 p. à rafraîchir, dernier étage sans ascenseur, vue dégagée, double exp., 970 000, 42-71-45-85.

**7e arrdt**

RUE ROUSSELET 2e étage, imm. ravalé studio à rafraîchir 2 fenêtres, 470 000 F. RUE DE VERNEUIL imm. rénové, charme, soleil, verdure, 2e étage, grand studio entièrement équipé, prix 990 000 F. ÉCOLE MILITAIRE 2/3 pièces en duplex + cour privative, 980 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-67-95-17, 11, RUE ROUSSELET, 75007 PARIS.

**8e arrdt**

RUE DE PENTHIÈVRE, appart. 4 pp., 85 m², 4e ét. s/cour, clair, chf. ind. au gaz, rav. extérieur, voûté. 47-20-10-72.

RUE DE BERRI, imm. réc., app. 3 P., 72 m², liv., 2 chbres, 2e étage, sur jardin, parking, 47-20-10-72.

**9e arrdt**

Près Mo Blanche, pierre de taille, 4 p., 120 m², + 13 m balcon, 5e asc. tt. cft. Px : 2 000 000 F. Tél. : 43-87-10-83.

Richelieu-Drouot B. imm., 3e ét. ss asc. t. b. 6 P, liv. dble 3 ch., bur., c., bns, w-c, 200 m², prof. lib. poss. 3 400 000 43-35-18-36.

**11e arrdt**

EXCEPTIONNEL

ATELIER D'ARTISTE en duplex 150 m², gd liv., cuis. américaine, 2 chbres, terrasses dern. ét., réc., parkg. 43-59-60-70.

**13e arrdt**

GLACIÈRE, p. de t., 5e ét. avec asc., 3 P., tt cft, 70 m², balc., park. bon état, f. ch., 1 330 000 F. 43-35-18-36.

**14e arrdt**

Denfert-Rochereau, imm. réc., ét. él., studio, ent., kitch., s.-de-bns, w-c, dressing, T.B.E., parking, 690 000 F 43-35-18-36.

14e – 2/3 P.

Confort, récent impeccable, 870 000 F 43-27-28-60.

**15e arrdt**

A vdre gd st., 31 m², Mo Ségur, Unesco à 5'. Imm. p. de t., r.-d.-ch. + s. d. bns, cuis. ind., pte blindée, cave, ch. ind., gaz, 580 000. (1) 45-66-63-91 (rép.).

**16e arrdt**

RUE POUSSIN, imm. p. de t., 4e ét. asc. Vue dégagée, 90 m², dble liv., 1 ch., refait à neuf + chbre de service. 47-20-10-72.

**17e arrdt**

TERNES

Idéal pr. lib., 4 p. r.-d.-ch., stdg. 2 ent. ind., c., 2 bns, 2 w-c, ch. serv. 2 320 000.

MGN 43-87-71-55.

RUE DES ACACIAS Imm. p. de t. duplex, 85 m² + terr. 60 m², 6e et 7e étage, poss. parking. 2 750 000 47-20-10-72.

**18e arrdt**

Studio cft, 193 000 F. 2 pces cft, 220 000 F 30 m² à rénover 250 000 F 3 pces cft 475 000 F IMMO MARCADET Tél : 42-52-01-82.

Mo BLANCHE

petit 2 p, cuis., s. de bns, w-c à rafraîchir, 288 000

MGN 43-87-71-55.

**20e arrdt**

NATION

État neuf, 175 m², calme et ensoleil. (agces s'abst.). Tél. : 43-48-10-61.

**94 Val-de-Marne**

115 m² CRÉTEIL ÉGLISE Bie résid. 1979, 5/6 pces, cuis., tt cft dble box. Parc, verdure. Prix : 945 000 F. Mes Immobilier 43-45-88-53.

ST-MANDÉ MAIRIE

EXCEPT. gd 5 p. 160 m² tt cft, chem., imm. 1900, 2 700 000. Me voir m., jeu. 15-19 h, 4, av. V.-Hugo.

### appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

CABINET DOLÉAC

Rech. pour clientèle de qualité s/PARIS et proche BANLIEUE STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 p., avec ou sans cft, expertise gratuite, réalisation rapide, 42-33-12-29.

### appartements occupés

A vendre à Palaiseau (2' RER Palaiseau-Villebon) Appt au r-de-c d'un pavillon d'un étage occupé jusqu'au 1er novembre 89 (probablement libre avant), 3 pces, s.b., buanderie, chaufferie, cave, jardin en propre 225 m², 380 000 F. Tél. : 48-83-75-72 et 48-83-75-20.

### terrains

Terrain de loisir avec piscine. Site except. Vallée de la Vienne sur plan d'eau, 14 300 m². Px 300 000 F. Tél. ap. 20 h 49-48-53-23.

### locations non meublées offres

**Paris**

Colonel Moll dans bel imm. anc., 4e ét., asc., 3 p. cft. 14 000 F m. + 2 450 F ch. Poss. prof. lib. Tél. matin, SEGECO 45-22-69-92.

### locations non meublées demandes

**Paris**

RÉSIDENCE CITY

Rech. meublés et vides ou à l'achat pour P.-D.G. stés mult. bques, ambassades. APPTS TRÈS GD STAND et MAISONS OUEST PARIS

Tél. : 45-27-12-19.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

Loc., vente, gestion, 5, r. Berryer, 75008 Paris. Rech. Appts, vides ou meubl. pour sa client. loyer garanti.

Tél. : 42-89-12-52.

### locations meublées demandes

**Paris**

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.L 42-85-13-05.

### hôtels particuliers

VALLÉE D'EURE Très bonnes liaisons Paris Nationale 12, S.N.C.F. Hôtel particulier XIXe Dans un cadre romantique, 240 m² habitables s/3 niveaux, 9 P., cuis. s. de b., cab. de toil. 2 WC, parc clos de murs. Prox. plan d'eau d'ECLUZELLES. Belles dépend. avec pavillon gardien. PRIX SACRIFIÉ

M.G.N. (37) 51-44-34

Face Eglise, NOGENT-LE-ROI 28210

### maisons individuelles

64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES 50 km, Bayonne, m. à ét. 3 ch., séj., cuis., wc. s. de b., balcon, rdc, 2 ch., séj. cuis., wc. S. d. b., grenier aménageable, possibilité 2 appts, 5 400 m², terrain, 650 000 F. Tél. : 58-86-03-65.

### pavillons

MONTIGNY (95) Quartier calme et pavillonnaire, 10' de la gare, 1' des écoles, 2' du centre commercial. Bus à proxim. Entr., plac., cel. R-de-Ch. Séjour double 31 m². Cuis. aménagée, carrelage, wc. 1er ét., 3 ch., s. de b., wc. Jardinet avec abri. Garage voiture. Tél. 39-78-96-77.

(94), Vieux St-Maur, pr. RER, maison mit. séjour. double, 3 chambres, cuisine, s. de b. s/sous-sol, comprenant garage, jardin calme. Prix : 950 000 F 19-21 h (1) 42-83-29-63.

### villas

Part. vend villa 1980, 5/6 p., cuis. et cheminée intégrées, 2 terras., balcon, garage, cave, terrain clos 800 m., t. b. vue, entre Sisteron et Ch.-Arnoux. Supermarché. T. 92-64-38-07 s. en sem. Prix : 580 000 F.

NOGENT MAIRIE MAISON CONTEMPOR. stdg. hall, 5, 6 p., cheminée design, terr. 500 m², plsc. enft, empl. 2 voit., 1 450 000, 42-83-46-03.

### propriétés

A VENDRE. Propriété agricole entre BOURGES et SANCOINS, RN 76 SAU : 265 ha. Bâtiments d'habitation et d'exploitation, stockage de céréales, matériel, reprise de bail, investissement total : 5 millions de francs. Libre. Pour tous renseignements, s'adr. à Me DUTOUR, notaire à Pont-du-Château (63). Tél. : 73-83-20-18.

Vallée de Chevreuse, GIF, pr., anc., rest. s/6 000 m², 20 p., lis., prof. com. hab. Div., loc.-vente poss. Près RER. Tél. : 69-07-43-77.

Egreville, S/Nemours, vd 2 bât., 1 mais. à rénov. + grange ég. 280 m² au s. S/1 700 m² t. empl. privil. voie pr. Tot. 430 000 F. T. 16 (1) 69-20-46-74.

15 km PARIS-EST SUPERBE PPTÉ 1980 10 p. 220 m² habitables dont séj. 58 m², cheminée, sous-sol total, maison gardien. Terrain 1 800 m², 2 950 000, 42-83-46-03.

RÉG. VERSAILLES

5' en voit., s/1 ha parc, DEMEURE GRAND STDG. 300 m² habit., 8 p., 5 ch., liv. 80 m², piscine, tennis, PRIX A DÉBATTRE. AG. ROYALE 39-50-14-60.

2 KM gare Épernon

chaumière cadre verdure, 1 ha parc et herbage, entrée, cuis. équip., liv.-room 40 m², poutres, cheminée, 2 P., s. de bns, w.-c. A l'étage : 3 chbres av. balcons, s. d'eau, w.-c., sssol total, garage 3 voitures.

IMM. 106. 37-83-73-73

33, rue de La Madeleine entrée d'EPERNON

### maisons de campagne

A VENDRE 5 KM DU CHATELET (Cher) MAISON BERRICHONNE sur 5 900 m² Salle 50 m² avec poutres, chemin., s. d'eau, wc, gren. amén., grange, four à pain, nomb. dépend., 200 000 F. B. Piche 16 (1) 30-55-25-81.

### viagers

Offre cpt + rente indexée notaire pour viager libre ou même occupé si âgé. LEROY, 29, bd Voltaire, Paris-11e, 47-00-57-52.

F. CRUZ 42-66-19-00

8, r. La Boétie, particularisera votre dossier viager. Estimat. gratuite, 49 ans d'expérience. Garantie finan. 3 000 000 F.

### bureaux

*Locations*

Votre siège social

DOMICILIATIONS

SARL, RC, RM. Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Permanences téléphoniques

Tél. 43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux nfs. Démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées : 47-23-55-47. Nation : 43-41-81-81.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

DOMICILIATION 8e

Burx. Télex/Secrét., Tél.

AGECO 42-94-95-28.

LYON GARE PART-DIEU

Burx, équipés, salles de réunion. Standing toutes durées. Antennes colsies. Permanence téléphonique.

A à Z (16) 72-33-00-23.

### fonds de commerce

*Ventes*

Dans chef-lieu de canton du Sud-Ouest (31), vds cave vins fins et en vrac. Bon CA en expansion. Tél. : 61-94-10-87. ou 61-88-50-92.

VAR, vd camp. caravan. 3 étoiles, NN, restaurant et appt. Px : 2 800 000 F. M. Roux, 94-70-00-93 ou 94-70-10-65.

A vendre Hôtel-Brasserie, Bar rest., cité médiévale, 50 km de Bordeaux, murs et fonds 1 300 000 F, financ. assur. M. Lachaise. T. (16) 56-63-07-40.

ST-MAUR cause départ, à saisir, vends murs et fonds bar-restaurant + appat avec terrasse, le tout en parfait état. Gros chiffre. 43-35-18-36 le matin.

## L'AGENDA

*Accessoires auto*

AUTO-RADIO

POSE IMMÉDIATE PAR SPÉCIALISTE

Forfait montage A PARTIR DE 95 F.

AUTOTEC

93, AVENUE D'ITALIE, 75013 PARIS. Tél. : 43-31-73-56.

*Bijoux*

ACHAT BIJOUX

Brillants, pierres précieuses, argenterie : PERRONO, bd des Italiens. OPERA, 6, Ch.-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. V.-Hugo. Ventes, occasions, échanges

*Instruments de musique*

Part. vd piano KAWAI, quart de queue mod. KG 2, acajou verni, état neuf. Prix 55 000 F à débattre Tél. 48-24-18-58 ap./m. Joëlle.

*Fourrures*

Vous trouverez chez GUY DRAY *fabricant* un choix incomparable de cuirs et fourrures

13, rue Etienne-Marcel 75001 PARIS Tél. : 42-36-53-40.

*Vacances Tourisme Loisirs*

LA PLAGNE

A LOUER STUDIO 3 PERS. Pied des pistes, plein sud, tout confort. Du 24 JANV. au 31 JANV. Prix 1 200 F. Tél. 43-31-70-63 après 19 heures.

### automobiles ventes

**de 8 à 11 C.V.**

MERCEDES 190E – 86 1re main, métal + options. 125 000 F. 57 000 km. Tél. 64-39-95-77. M. Teixeira.

# Le Carnet du Monde

## Naissances

– Jacqueline et Pierre GRANDJEAT ont la joie de faire part de la naissance de

**Cécile,**

chez

**Fiona JENKINSON,**
**et Yves-Charles GRANDJEAT.**

Bordeaux, le 31 décembre 1987.

– Michèle et Guy **JACQUEMELLE-TAXIL** ont la joie d'annoncer la naissance de

**Laura,**

Paris, le 10 janvier 1988.

1, rue Truffaut,
75017 Paris.

– Evelyne et Dominique LAMIOT, ainsi que

**Caroline,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Solène.**

*Les Lilas, le 8 janvier 1988.*

## Décès

– Simone et Bernard Pissarro,
Catherine Arnoulx de Pirey-Pissarro,
Anne et Pierre Ulrich, Marc,
Anders et Thomas Ulrich,
Michèle Rateau,
Fabrice Allard,
Micheline et Jean Volterra,
leurs enfants,
font part de la mort de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,

**Paule ALLARD-Renée SAUREL,**

*survenue à Paris, à son domicile,* le 6 janvier 1988.

L'incinération a eu lieu le 12 janvier.

– *Saint-André. Lille.*

Mme A. Benbehe-Pecheur,
son épouse,
Sonia et David,
*ses enfants,*
M. et Mme Benbehe-Partouche,
ses parents,
Mme Albert Pecheur,
sa belle-mère,
M. et Mme Kakou-Benbehe,
M. et Mme Benbehe-Aiache,
M. et Mme Benbehe-Haeck,
M. et Mme Ceter-Benbehe,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
ses oncles, tantes, cousins, cousines,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Gérard BENBEHE,**
docteur en médecine,
psychiatre,
psychanalyste,

survenu à Lille, le 12 janvier 1988, à l'âge de quarante-quatre ans.

Les funérailles auront lieu à Lille, ce mercredi 13 janvier, à 15 h 30.

Réunion au cimetière de Lille-Sud, entrée des 400-Maisons.

Ni fleurs ni couronnes.

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

13, place du Général-de-Gaulle,
59350 Saint-André.
54, avenue Kennedy,
59000 *Lille.*

– Mme Eugène Cossard,
son épouse,
Mme *Gisèle Cossard,*
Les docteurs Georges et Jacqueline Cossard,
ses enfants,
M. et Mme Bertrand Binon,
M. *Claude Binon,*
M. et Mme François Cossard,
M. et Mme Jean-Marc Jacquot,
Mlles Laurence et Irène Cossard,
ses petits-enfants,
*Julie, Marine, Céline, Antoine, Lorraine,*
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Eugène COSSARD,**
commandeur de la Légion d'honneur,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,

survenu le 10 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 janvier, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine), à 10 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

11, avenue Diderot,
92330 Sceaux.
61, avenue Henri-Barbusse,
77124 Crégy-lès-Meaux.

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus en France,
Les Pères et Frères de la Communauté de Pau,
Sa famille,
L'AIRAP,
Et tous ses collaborateurs,
font part du décès du

**Père Pierre FAURE, S.J.,**

survenu à Pau dans la paix du Seigneur, le 10 janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dont soixante-sept de vie religieuse.

35, rue de Montpensier,
64000 Pau.

– La famille Grjebine
a le regret de faire part du décès du

**professeur Alexis GREJBINE,**

survenu le 11 janvier 1988.

L'inhumation aura lieu le 14 janvier, au Muy (Var).

– Mme Myria Haehnel,
*son épouse,*
M. Robert Haehnel,
son fils,
Mme Evelyne Defeignies-Haehnel,
sa fille,
*Fabrice Haehnel et Aurélia Haehnel,*
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Edouard HAEHNEL,**

survenu à Metz, le 6 janvier 1988.

Les obsèques ont eu lieu à Metz dans la plus stricte intimité familiale.

16, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– Mme Pierre Hugon,
*née Annette Grassot,*
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre HUGON,**
*professeur général*
d'enseignement maritime (CR),
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
*commandeur du Mérite maritime,*
fondateur et président d'honneur
de l'Institut français de navigation,
ancien président
de l'Académie de marine,

survenu le 11 janvier 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

4, rue Léon-Vaudoyer,
75007 Paris.

– *Besançon. Vellefaux. Fournet-*Blancheroche.

M. et Mme Claude Guignard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme *François-Xavier Joubert*
et leurs filles,
Le comte et la comtesse Jacques de Cathelineau,
leurs enfants et petit-fils,
*M.* et Mme Alain Joubert
et leur fils,
Mlle Danièle Joubert,
Mlle Maria Joubert,
sa sœur,
Les familles *Loichot,* Barbier, *Gaiffe,* Moreau, Baillaud, Boisdon,
Ses neveux et nièces,
Les familles Bouhelier, Dodane, Delavelle, Guillaume,
Parentes et alliées,

*ont la douleur de faire part du décès de*

**M. Auguste JOUBERT,**
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
*officier des Palmes académiques,*
ancien député du Doubs,
questeur de l'Assemblée nationale,
président d'honneur
du conseil général du Doubs,
président d'honneur de l'Amicale
des agents généraux d'assurances
de la Nationale,

muni des sacrements de l'Eglise, survenu à Besançon, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le corps repose au funérarium de Besançon, 13, rue de Vesoul.

*Les obsèques auront lieu le vendredi* 15 janvier, à 9 h 30, en l'église de la Madeleine de Besançon, où l'on se réunira.

L'inhumation *se fera au cimetière* de Vellefaux, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[*Né le 7 avril 1903 à Fournet-Blancheroche* (Doubs), Auguste Joubert, qui était agent général d'assurances, avait été membre du comité *de libération du Doubs avant d'entrer, en 1945,* au conseil général du Doubs. Membre de la première Assemblée constituante (1945-1946), il *avait siégé de 1946 à 1958 sur les bancs des* indépendants à l'Assemblée nationale, dont il avait été questeur de 1951 à 1958. Auguste Joubert *avait présidé le conseil général du* Doubs, de 1964 à 1982, date à laquelle il n'avait pas sollicité un mandat de conseiller *général de Besançon-Sud.*]

– M. René Lange,
son époux,
Le professeur et Mme André Roussel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean-Pierre Lange
et Mme Brigitte Yeh
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

**Mme Lucienne LANGE**

survenu à Paris, le 9 janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

6, avenue de Friedland,
75008 Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– On nous prie d'annoncer le décès de l'aviatrice,

**Elisabeth LION,**

survenu le 9 janvier 1988, à Magnanville (Yvelines), munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 15 janvier 1988, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes (82, rue Raymond-du-Temple), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

De la part des
IPSA de la Croix-Rouge.

[Elle avait battu, en 1938, le record du monde féminin de distance en ligne droite pour avion monomoteur (4 063 km).

Elle était chevalier de la Légion d'honneur et *médaillée de l'Aéronautique.*]

– Mme J.-P. Martin,
née Françoise Pinel,
Ses enfants
Et toute sa famille,
ont le regret de faire part du décès du

**docteur Jean-Pierre MARTIN,**

*survenu le 31 décembre 1987.*

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

*19, rue de Verdun,*
77410 Claye-Souilly.

– Les membres de l'Académie française
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

**M. Thierry MAULNIER,**
commandeur de la Légion d'honneur,

décédé à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 9 janvier 1988, à Marnes-la-Coquette.

Les obsèques seront célébrées le vendredi *15 janvier, à 10 h 30,* en l'église Saint-Germain-des-Prés.

(*Le Monde* du 12 janvier.)

– Marseille. Cozzano.

Mme Antoine Renucci,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Antoine RENUCCI,**
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
officier de la *Légion* d'honneur.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 janvier, à Cozzano (Corse).

– *Les familles* Tal, Schemla et Haït, ont la douleur d'annoncer la mort brutale de

**Yoram TAL,**

décédé le 9 janvier 1988.

16, rue Ein-Roguel,
Jérusalem.

## Remerciements

– Mme Pierre Massé,
dans l'impossibilité de répondre aux très nombreuses personnes qui lui ont manifesté leur sympathie lors du décès de

**M. Pierre MASSÉ,**

les prie de bien vouloir trouver ici *l'expression de ses sincères remerciements.*

## Avis de messes

– *Une messe sera célébrée le mercredi 20 janvier 1988, à 18 heures, en la* chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e,

à l'intention de

**Mme Louis ESTRANGIN,**
**née Ginette Roure,**

décédée le 31 décembre 1987.

## Communications diverses

– *M. Elie Wiesel, prix Nobel de la* paix, présidera un dîner-débat sur le thème : « Etude et judaïsme », le mercredi 3 février 1988, à 20 h 30, dans les locaux de l'école privée Lucien-de-Hirsch.

Renseignements : 42-08-84-14, poste 750.

## Soutenances de thèses

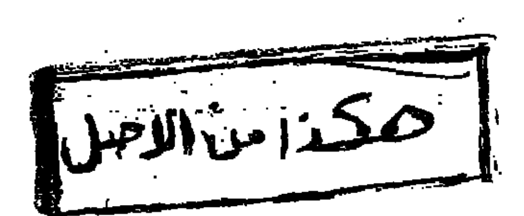
– Université Paris-IV, le jeudi *14 janvier, à 14 h 30, salle des actes,* centre administratif, Mlle Annick Rosillette : « Le héros mystique à la recherche de son identité dans le roman mystique contemporain aux Etats-Unis ».

– *Université Paris-I, le jeudi 14 janvier,* à 15 heures, salle des conférences, M. Jean Sudries : « L'érosion différentielle dans les granites et les gneiss de la sierra de Guadarrama centrale ».

– Université Paris-VII, le vendredi 15 janvier, à 15 heures, salle des thèses, *rez-de-chaussée* de la tour 25, M. Kimba Idrissa : « Formation de la colonie du Niger (1880-1922). Des mytes à la politique du « mal nécessaire ».

– *Université Paris-VII,* le samedi 16 janvier, à 9 heures, à l'institut de géographie, 191, rue Saint-Jacques, grand amphi, M. Abou Saleh Salahed-dine : « La région géographique de Saïda (Liban) ».

– – Université Paris-III, le samedi 16 janvier, *à 13 h 30, salle* Bourjac, Mme Marie-Hélène Rech, épouse Caspar : « Le fantastique dans l'œuvre narrative de Dino Buzzati ».



CLERMONT-FERRAND - 20/21 JANVIER 1988

# ENSEMBLE



JEAN-PIERRE ROUX
*Député-Maire d'Avignon*



PHILIPPE CATHONNET
*Président de SNMI*

Il y a à peine un an, Philippe Cathonnet rencontrait Jean-Pierre Roux en mairie d'Avignon. L'objet de l'entretien portait sur le transfert des activités de la Société Nouvelle de Métallisation Industries, entreprise leader dans les techniques de projection à chaud. Avignon, carrefour industriel en pleine expansion avec une taxe professionnelle intéressante, s'avérait être un site privilégié. Aussitôt, les deux hommes se sont trouvés un langage commun et la ville décidait d'octroyer à l'entreprise un crédit-bail dont le résultat a été une usine clé-en-main.
Le 12 novembre dernier, accompagné de Jean-Pierre Roux, Philippe Cathonnet a signé un contrat pour installer la première société franco-soviétique à Moscou.

Avignon-SNMI, un bon exemple de dialogue ville-entreprise, un bon exemple parmi ceux qui seront abordés lors de la convention Vive la Ville à Clermont-Ferrand les 20 et 21 janvier prochains.







ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE – TÉL. : (1) 45.48.14.16.

## SOMMAIRE

■ La Commission européenne a transmis aux ministres des Douze ses propositions sur la libéralisation du système bancaire. L'installation d'établissements dans la CEE sera contrôlée par la banque centrale du pays d'origine *(lire ci-dessous)*.

■ Les régions ont transmis au gouvernement leur projet de contrat pour l'établissement du onzième plan pour la période 1989-1993 *(lire page 28)*.

■ Le gouvernement britannique va supprimer les aides régionales à l'industrie pour mettre en œuvre un dispositif en faveur de l'innovation et des fusions d'entreprises *(lire page 29)*.

■ La Suède a annoncé un budget d'austérité pour 1988. Son déficit est le plus faible depuis le début des années 70. Le gouvernement a été gêné par la menace de fortes revendications salariales *(lire page 29)*.

Les mouvements de capitaux à l'horizon 1992

## L'installation d'établissements bancaires dans la CEE sera contrôlée par la banque centrale du pays d'origine

**La Commission européenne devait soumettre, le mercredi 13 janvier, aux gouvernements membres une proposition de directive concernant la libéralisation de l'activité bancaire dans la Communauté. Ce document, prolongement logique des propositions visant à la libération complète des mouvements de capitaux, devrait être adopté par les Douze avant la fin 1989. Deux autres propositions, essentielles pour l'établissement du marché unique, seront présentées à Bruxelles en février. L'une a trait à l'harmonisation de l'impôt sur les sociétés, la seconde à l'ouverture des marchés publics.**

*BRUXELLES*
*(Communautés européennes)*
*de notre correspondant*

A compter du 1er janvier 1993, une banque française pourra installer librement des filiales et succursales dans les autres Etats membres *ou encore y exercer ses activités* à partir de Paris, sans avoir à demander, comme c'est le cas aujourd'hui, l'autorisation de la banque centrale du pays d'accueil.

L'agrément qui lui aura été donné par la Banque de France suffira, en effet. En outre, ce sera cette même *Banque de France* qui sera chargée de contrôler les activités des établissements de crédit français dans les autres Etats membres. Cependant, exception à la règle, il reviendra toujours à la banque centrale du pays d'accueil d'assurer la mise en œuvre de la politique monétaire. Ce qui est vrai pour les banques françaises le sera évidemment pour celles des autres pays membres.

*Les* banques des pays tiers voulant opérer dans la CEE pourront bénéficier des nouvelles facilités de ce marché intérieur bancaire, à condition que leur pays d'origine accorde une liberté d'accès analogue aux banques de la Communauté. Ce sera aux pays de la CEE choisis comme lieu d'implantation de vérifier que cette réciprocité est effectivement accordée. Cette exigence, dont l'objet est d'éviter que la libéralisation résultant de l'établissement du marché unique profite à des pays tiers qui ne consentiraient pas un effort d'ouverture comparable, ne *s'appliquera cependant pas* aux banques ayant déjà pignon sur rue dans la CEE.

La libéralisation que veut promouvoir la nouvelle directive sera subordonnée à l'harmonisation, dans des conditions plutôt rigoureuses, des principales « règles prudentielles » applicables à l'activité bancaire, capital minimum (5 millions d'ECU, soit 35 millions de francs), surveillance des principaux actionnaires ainsi que des participations des banques dans le secteur non bancaire, mécanisme de contrôle interne, fonds propres, ratios de solvabilité, couverture des grands risques, systèmes minimaux de garantie des dépôts... L'harmonisation ainsi recherchée, dont l'objet est de protéger autant que possible les clients des banques, entraînera un renforcement des règles prudentielles dans les pays de la CEE où la *législation actuelle* est *la moins* sévère : c'est le cas du Royaume-Uni, de la RFA et surtout de l'Espagne.

### L'« agrément bancaire unique »

Le cœur du projet de la directive est constitué par l'« agrément bancaire unique », qui dispense donc de demander aux banque centrales des pays partenaires le droit de s'installer ou d'opérer sur leur territoire.

Il est assorti d'une liste très libérale des activités qui sont de la sorte autorisées d'un bout à l'autre de la CEE. On y trouve notamment, ce qui n'allait pas de soi, toutes les formes de transaction sur les valeurs mobilières. L'existence de l'agrément unique – celui qui a *été* donné *par la banque nationale du* pays d'origine – entraînera *de facto* la suppression du « capital de dotation », qui est actuellement exigé par la majorité des Etats membres comme condition d'agrément des succursales d'établissements de crédit originaires d'un autre Etat membre.

PHILIPPE LEMAITRE.

Publicité

## M. Maurice Lévy annonce la réorganisation de Publicis

M. *Maurice Lévy*, *nouveau* président du directoire de Publicis, devait annoncer mercredi 13 janvier à trois cent cinquante cadres et collaborateurs la réorganisation qu'il avait prévue lors de sa nomination (*le Monde* du 29 septembre 1987). Il s'agit, en transformant son management et en lui donnant une structure opérationnelle unifiée, de préparer la première agence de publicité française à la *concurrence du marché* unique européen de 1992.

Publicis-Communication, nouvelle entité présidée par M. Maurice Lévy, regroupera l'ensemble des activités et coiffera deux branches : Publicis-Communication et Médias-Régies.

Publicité-Communication (toutes les agences de publicité, en France et à l'étranger, spécialisées ou régionales), aura une *structure « à l'américaine »* avec toute une série de vice-présidents. Le *« chairman executive »* sera M. Maurice Lévy, flanqué d'un *« vice-chairman »* en la personne de M. Claude Marcus, jusqu'ici chargé de l'international, qui est *aussi membre du directoire, et* d'un *« executive vice-président »*, M. Gérard Pedraglio. Deux vice-présidents seront chargés du *qualitatif et du développement*, M. Dominique Manduit, directeur de Publicis-Conseil, plus particulièrement responsable de la création, et M. Christian Vial, de la commercialisation. *Trois* vice-présidents seront chargés de la supervision des clients internationaux : MM. Stéphane Pincas (Philips, Nestlé, Air France), Bertrand Siguier (Renault), Claude Pradère (budgets de *L'Oréal*). *La principale* agence du groupe, Publicis-Conseil, que M. Maurice Lévy préside aussi, aura deux directeurs généraux adjoints (M. Salomon Salto et Mme *Marie-Claude Mayer*), une directrice de la création (Mme Béatrice Ballies-Labourdette), un secrétaire général (Mme Claudine Bienaimé) et un directeur des médias (M. Jean-Claude Lioret, qui vient de RSCG).

Médias-Régies, présidé par M. Bruno Desbarats, également membre du directoire, regroupe *les quatre domaines de la régie* publicitaire : presse (Telepresse, le Point Communication, Régie Libération, le Monde Publicité), radio (Europe 1), affichage (Giraudy), cinéma (Médiavision), ainsi que Métrobus...

J. D.

BILLET

## Prudence socialiste

La meilleure situation du régime général de la Sécurité sociale fin 1987 a plutôt *tempéré les critiques* à l'égard du gouvernement, à l'heure où la commission des comptes examinait les bonnes surprises de fin d'année. Seule la CGT a fait exception. Refusant l'analyse des comptes, pour considérer *« les finalités profondes qui devraient être celles de l'institution »*, elle constatait une *« dégradation continue : recul des garanties et progression de l'insécurité sociale sous tous ses aspects : chômage, pauvreté, mal vie, détérioration de l'état sanitaire du pays »*. Et son représentant à la commission a réclamé avec vigueur une taxation des revenus du capital, *« à la hauteur de la cotisation salariale »*, et une *« pénalisation » des entreprises qui ne créent pas* d'emplois.

Le même reproche d'injustice sociale a été adressé par M. Pierre Bérégovoy, au nom du Parti *socialiste, mais avec beaucoup* plus de modération. Se *réjouissant* de l'amélioration des comptes, l'ancien ministre n'a pas reproché au gouvernement la rigueur – il trouve plutôt celle-ci un peu tardive, notamment en ce qui concerne les hôpitaux, – *mais d'avantager les mieux lotis* (par la redistribution de 5 milliards de francs de prestations familiales ou par les avantages fiscaux, de même ampleur, prévus pour le « plan épargne retraite ») et de pénaliser les plus fragiles, par exemple les personnes âgées touchées par certaines mesures du plan Séguin, sur lesquelles il faudrait revenir.

Estimant un peu élevées les perspectives de croissance de l'économie retenues par le gouvernement et un peu faibles les évolutions des honoraires médicaux en 1988 (en raison de mesures de relèvement *« justifiées, mais un peu électorales »*), M. Bérégovoy a surtout mis l'accent sur la nécessité de *« remettre à plat l'ensemble des prélèvements »*, fiscaux et sociaux, en distinguant entre dépenses d'assurance – financées par des cotisations – et de solidarité – couvertes par des prélèvements de type fiscal. Ainsi le *« revenu minimum d'insertion »* préconisé par le PS serait-il financé par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.

Ces critiques et ces propositions se *retrouvent ailleurs. La* CFDT, par exemple, a affirmé encore le 12 janvier que les bons résultats de l'assurance-maladie *« découlent essentiellement de la sensibilisation de l'opinion* (les médecins comme les assurés) *et non de la diminution du niveau de remboursement de certaines dépenses »*, et a souligné la nécessité de *« garantir les recettes du régime général par un élargissement du financement à tous les revenus »*.

M. Bérégovoy s'est explicitement référé aux positions prises par *« de grands syndicats »*. Mais il a évité de préciser sur quelles dispositions *« injustes »* du plan Séguin les socialistes reviendraient, ni comment et à quel *horizon ils envisageaient* la remise en ordre des prélèvements. Malgré l'approche de l'échéance électorale, le PS semble craindre comme la peste tout engagement précis.

G. H.



Selon un sondage de la fondation Europe et société

## Les services publics ne sont pas assez tournés vers la clientèle

Les services publics ne sont pas jugés aussi mal qu'on le dit par leurs usagers, mais ces derniers déplorent toutefois ne pas être traités suffisamment comme des clients. Telle est, en résumé, la conclusion d'un sondage (1516 personnes interrogées suivant la méthode des quotas) qui sera présenté en avant-propos d'un colloque organisé par la Fondation *Europe et Société, les 14 et* 15 janvier à Paris (1).

Sur ce débat essentiel du « moins » ou du « mieux » d'Etat qui partage libéraux et sociaux-démocrates, le sondage rappelle que pour neuf Français sur dix, les services publics sont *« des services indispensables et obligatoires »*. Mais cela ne signifie pour autant une propriété par l'Etat que pour 27 % des personnes interrogées. L'idée des privatisations est passée par-là.

Service indispensable ne se traduit pas par service identique. Les *Français attendent, en priorité,* que les services publics innovent (95 % des personnes interrogées), répondent mieux aux besoins des clients (87,9 %) et améliorent leurs relations *commerciales* (87,7 %). La mise en concurrence est, à cet égard, souhaitable (78,6 %) ainsi que l'européanisation (73,6 %). Cette dynamisation ne doit pourtant pas se faire aux dépens des valeurs traditionnelles ; les garanties sociales devraient progresser (62,4 % des *personnes interrogées pensent que* cela reste un but des services publics). Si bien qu'il sort en définitive du sondage une image trouble : comme si les Français, tiraillés entre les avantages du libéralisme et ceux de la social-démocratie, voulaient le beurre et l'argent du beurre. Une *conclusion pas inintéressante* à trois mois des élections.

E. L. B.

(1) « Les entreprises assurant un service *public en Europe face aux défis* de la performance et de la compétitivité ». Fondation Europe et Société, 14 et *15 janvier à l'Union internationale des* chemins de fer, 14, rue Jean-Rey 75015 Paris. Tél. : (1) 42-73-01-20.

ÉNERGIE

Création d'une échelle d'évaluation des accidents nucléaires

## De 1 (anomalie) à 6 (Tchernobyl)

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T, et du tourisme, a annoncé mardi la création d'une échelle d'évaluation des accidents nucléaires. Semblable à la fameuse « échelle de Richter » qui mesure l'intensité des tremblements de terre, cette échelle, graduée de 1 à 6, sera opérationnelle dès le mois *d'avril prochain*. Conçue par un groupe de travail, composée de spécialistes de l'administration, d'EDF, du commissariat à *l'énergie atomique*, et de journalistes, elle permettra de mesurer la gravité de tout incident survenu dans une installation nucléaire en France.

De l'incident mineur (force 1) à la catastrophe (force 6), chaque *niveau de gravité* est qualifié et précisé au moyen d'exemples :

● **Niveau 1** : anomalies de fonctionnement entraînant une utilisation de systèmes de sécurité, en raison d'un *dépassement* des normes techniques. Exemple : les incidents intervenus en 1987 à la centrale de Tricastin (remplacement dans des conditions délicates d'une petite tuyauterie).

● **Niveau 2** : incidents susceptibles de développements ultérieurs, c'est-à-dire, ayant potentiellement des conséquences significatives pour la sûreté et d'un coût économique non négligeable. Exemple : fuite du barillet du surgénérateur de Creys-*Malville en 1987*.

● **Niveau 3** : incidents affectant la sûreté, conduisant soit à *des rejets* radioactifs sans gravité (moins du dixième des limites annuelles autorisées), soit à des fuites internes de radioactivité, soit à une dégradation *des barrières* et des *systèmes* de sécurité. Exemple : incidents ayant conduit en 1984 les opérateurs du réacteur 4 de *la* centrale du *Bugey* à utiliser les derniers systèmes de *secours*.

● **Niveau 4** : accidents sur l'installation, *entraînant soit des* rejets extérieurs tout juste acceptables (dans les limites annuelles autorisées), mais sans conséquence radiologique significative, soit une *détérioration* du cœur nucléaire, soit une irradiation ou une contamination sérieuse des agents de l'installation. Exemple : l'incendie survenu en 1980 à la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux.

● **Niveau 5** : accidents présentant des risques pour l'environnement, conduisant au déclenchement du plan particulier d'intervention *(PPI) et de protection à l'extérieur* du site, en raison de risques de rejets radioactifs importants (quelques milliers à quelques dizaines de milliers de curies d'iode 131). Exemple : *accidents* intervenus dans la centrale américaine de Three Miles Island en 1979 et dans l'usine britannique de Windscale en *1957*.

● **Niveau 6** : accidents majeurs, *entraînant le rejet* à l'extérieur d'une part significative du cœur nucléaire (rejets de quelques centaines de milliers à quelques millions de curies d'iode 131). Exemple : catastrophe *de Tchernobyl en 1986*.

Cette échelle, encore provisoire, devrait être testée concrètement et rétrospectivement sur l'année 1987 avant sa mise en place définitive au printemps.

V. M.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## Le Carnet des Entreprises

**ARBEL**

M. Claude Dolle, ancien président directeur général de Sacilor, rejoint le groupe Arbel.

M. Jean-Marc Blanc, qui a été récemment nommé président directeur général des Etablissements Arbel, l'a rappelé à ses côtés pour assumer les fonctions de directeur général, plus spécialement chargé des activités industrielles du groupe.

## INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

(IDIA)

Un certain nombre de porteurs ont interrogé l'IDIA, sur le traitement fiscal, du dividende de 3 francs par action, distribué en 1987.

L'IDIA rappelle que son statut de société de Capital-Risque se traduit pour ses actionnaires par un régime plus favorable que celui de l'avoir fiscal de droit commun.

En effet, pour les personnes physiques, le dividende perçu est imposé uniformément au taux de 16 % quelle que soit la tranche d'imposition du bénéficiaire pour son impôt sur le revenu et quel que soit le montant des cessions de valeurs mobilières effectuées par celui-ci au cours de l'exercice 1987.

Le porteur pourrait même obtenir une exonération totale à condition de prendre l'engagement de conserver les titres pendant cinq ans et de réinvestir les dividendes pendant cette durée.

Pour les personnes morales, les dividendes reçus de l'IDIA sont considérés fiscalement comme des plus-values à long terme et imposés à 15 %.

## COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

### Assemblées générales

Les assemblées générales extraordinaire et ordinaire des actionnaires de la Compagnie financière de Suez se sont tenues le vendredi 8 janvier 1988.

Elles ont notamment donné au conseil d'administration l'autorisation de principe d'émettre pour une durée de deux, trois ou cinq ans, selon le cas, différents types de valeurs mobilières et de fixer corrélativement le montant nominal global maximum des augmentations de capital pouvant en résulter à 5 milliards de francs. Dans son allocution le président a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de faire usage dans l'immédiat de ces autorisations.

Un nouveau conseil d'administration a été nommé.

Il se compose de :

– M. Renaud de La Genière, gouverneur honoraire de la Banque de France, président de la Compagnie financière de Suez ;
– M. Jean-Louis Beffa, président de la Compagnie de Saint-Gobain ;
– M. Carlo De Benedetti, vice-président, administrateur délégué de Cofide et président de Cerus ;
– M. Jacques-Henri Gougenheim, administrateur directeur général de l'UAP International ;
– M. Antoine Jeancourt-Galignani, vice-président directeur général de la banque Indosuez ;
– M. René Lamy, gouverneur de la Société générale de Belgique ;
– M. Philippe Malet, ancien président de la Compagnie financière de Suez, président de Lille, Bonnières et Colombes, du Comptoir Lyon-Alemand Louyot et de la Compagnie des salins du Midi et des salines de l'Est ;
– M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux ;
– M. Michel Pecqueur, président de la Société nationale Elf-Aquitaine ;
– M. Patrick Ricard, président de Pernod-Ricard ;
– M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la Commission des opérations de Bourse ;
– Sogefonds, Société de gestion de fonds communs de placement du groupe.

En outre, une modification des statuts, approuvée par l'assemblée générale extraordinaire permettra l'élection prochaine de deux administrateurs représentant les salariés de la Compagnie financière de Suez.

Le nouveau conseil d'administration qui s'est réuni à la suite des assemblées générales a confirmé M. Renaud de La Genière dans ses fonctions de président de la Compagnie financière de Suez.



# Économie

## SOCIAL

## M. Hervé de Charette organise les « Rencontres nationales de l'innovation et de la qualité »

**M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, organisait, mercredi 13 janvier au Zénith, à Paris, les « Rencontres nationales de l'innovation et de la qualité ». Faisant suite à dix « Rencontres régionales », cette manifestation, destinée à symboliser la modernisation en cours dans l'administration, devait réunir cinq mille cadres de la fonction publique, venus de toute la France et de toutes les administrations. Présentant de nombreuses expériences concrètes, elles devait être clôturée par un discours de M. Jacques Chirac.**

**Pour M. de Charette, la modernisation de la fonction publique est *« une petite révolution culturelle »*. Présentant ses vœux à la presse, le 12 janvier, il a souligné qu'il voulait faire de 1988 *« l'an I de la modernisation et de l'intéressement »*. *« Je veux que l'usager devienne le client-roi des fonctionnaires et de l'administration »*, a-t-il souligné en exhortant les cadres à être les *« pionniers » de l'innovation* ; de son côté, la CGT organisait, le 13 janvier, un rassemblement devant le Zénith pour faire connaître *« en direct »* ses revendications au ministre, dans le cadre d'une journée nationale d'action des fonctionnaires. Le ministre n'a invité au Zénith que les syndicats qui ont manifesté de l'intérêt pour cette réunion, à savoir la CFDT, FO, la CGC et la CFTC.**

### Des ingénieurs en première ligne

Techniciens de haut niveau, exerçant leur autorité sur des groupes de vingt-cinq à cinquante personnes, les ingénieurs des travaux publics de l'Etat sont les agents naturels de cette modernisation de la fonction publique recherchée par M. de Charette. Rien d'étonnant donc à ce qu'ils y soient favorables. Mais il est plus intéressant qu'ils mettent en avant quelques attentes précises, surtout quand elles sont traduites par un sondage demandé par le Syndicat national des ingénieurs des travaux publics de l'Etat-Force ouvrière (SNITPE-FO).

Au 1er juillet 1987, le corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat (les « TPE ») comptait 7 262 personnes (5 127 actifs et 2 135 retraités). Or, aux dernières élections professionnelles, celles de mars 1986, FO recueillait 78,65 % des voix. Avec une position aussi forte, le SNITPE, qui revendique 3 763 syndiqués dont 2 548 actifs, peut se permettre toutes les audaces. Ou presque. Ainsi au sein de FO, il revendique son *« droit à la différence »*. *« La modernisation de l'administration*, soulignait un rapport *SNITPE 1999*, à son congrès de décembre 1987, *l'introduction de concepts nouveaux comme les gains de productivité, la comparabilité Etat/privé, ne nous feront pas pousser des cris de vierge syndicaliste effarouchée. Au contraire, nous y voyons là de nouveaux gissements de politique contractuelle. C'est peut-être « anti-syndical » mais c'est pour nous une voie à explorer. »*

#### Une « dynamisation » des services publics

Sans reprendre à son compte toutes les conclusions du sondage réalisé par le groupe d'intervention Vitamines en novembre 1987 auprès de 481 « TPE », le SNITPE ne se trouve pas en porte à faux. La modernisation, ils sont pour – 64 % jugent les finalités positives, – mais il ne s'agit pas d'une adhésion à 100 %. Ce qui leur paraît positif, c'est l'efficacité attendue de cette modernisation en termes de rentabilité, dynamisme, qualité, cohésion des actions, simplification, compétitivité même. Mais il y a aussi du négatif à travers les craintes sur une réduction des effectifs, un désengagement de l'Etat ou les économies de moyens recherchées pour diminuer le coût du service public. Certains redoutent aussi des privatisations ou un affaiblissement des syndicats...

Les « TPE » apparaissent plus réservés quant aux bénéfices de cette modernisation. Ils attendent d'abord une *« dynamisation des services publics »* (32 %) et des gains financiers (25 %), mais ils ne sont que 20 % à escompter un *« épanouissement »* dans le travail, pourtant très majoritairement souhaité. Quant aux gains financiers, ils devraient, selon eux, être répartis *« entre tous, usagers, Etat, agents, collectivités territoriales et même défavorisés (personnes âgées, malades, handicapées, etc...) »*. Mais les bénéficiaires prioritaires devraient être les agents avant la formation, la recherche, les usagers, la relance des investissements.

Moins sceptiques sur les incidences de la modernisation dans les domaines où des expériences ont eu lieu, comme l'équipement, les « TPE » interrogés sont à 96 % prêts à consentir des *« efforts »* pour qu'elle *« prenne forme »*. Mais à condition qu'ils soient réciproques. Et qu'il y ait récompense à la clef...

MICHEL NOBLECOURT.

### 2 551 812 fonctionnaires en 1987

L'Etat employait 2 551 812 fonctionnaires au 1er janvier 1987, selon le rapport annuel sur la fonction publique d'Etat. La répartition est la suivante : 2 244 236 fonctionnaires civils (dont 1 011 823 à l'éducation nationale et 484 168 aux P et T) et 307 576 militaires. Au regard des emplois budgétaires, il y a eu en 1987, 19 100 suppressions nettes (– 14 900 pour les budgets civils et – 4 200 pour les budgets militaires). Dans les services civils, la majorité des emplois sont occupés par des femmes. Par catégories hiérarchiques, la répartition était la suivante : 28 % des fonctionnaires sont en catégorie A, 31,9 % en catégorie B, 34 % en catégorie C et 6,1 % en catégorie D. Les dépenses de la fonction publique s'élèvent à plus de 522 milliards de francs en 1987, soit 40 % du budget de l'Etat et 12 % du produit intérieur brut.

## EN BREF

● **Conventions de conversion.** – Les conventions de conversion, destinées depuis mars 1987 aux licenciés économiques, ne font pas encore recette. Un peu moins de 12 000 personnes ont signé de telles conventions en 1987, alors que l'on en espérait 20 000 par an en année pleine, voire 100 000 après l'extension du dispositif aux licenciés d'entreprises en faillite. La formule a démarré lentement et a connu une légère augmentation depuis l'automne (2 030 candidats en novembre, 1 575 en décembre).

Dans le cadre de l'accord sur l'assurance-chômage, le 30 décembre dernier, les partenaires sociaux ont pris l'engagement d'améliorer le fonctionnement du système, prévu pour accueillir en formation, pendant cinq mois, les licenciés économiques rémunérés à 70 % de leur ancien salaire. Patronat et syndicats devraient se rencontrer à ce sujet en février pour procéder à un bilan. La CFTC, pour sa part, souhaite accélérer la négociation.

Sur les 862 salariés qui ont bénéficié d'une convention de conversion en mai dernier, 43,3 % étaient reclassés en novembre, 19,7 % étaient encore en stage et 37 % n'avaient pas de solution.

● **La CGT multiplie les mini-grèves dans le métro parisien.** – La CGT semble avoir choisi une tactique de harcèlement et de mise à l'épreuve de la direction de la RATP. D'un côté, elle annonce qu'elle suspend le mouvement de grève d'une heure par jour destiné à obtenir un train supplémentaire sur la ligne 8 (Balard-Créteil) et qui perturbait fortement le trafic chaque soir à l'heure de pointe, depuis la fin de l'année dernière. De l'autre, le syndicat décide de lancer un mouvement identique sur les lignes 6 (Nation-Etoile par Denfert) et 11 (Châtelet-Les Lilas) pour protester contre *« le déplacement d'office d'un conducteur muté de la ligne 6 à la ligne 11 »*.

● **Avenir social : les grévistes délogés par le service d'ordre de la CGT.** – Le conflit qui oppose les éducateurs CFDT au conseil d'administration CGT de la maison d'enfants L'Avenir social, implantée à Orgemont (Essonne), est entré dans une nouvelle phase, le 13 janvier (*le Monde* du 12 janvier). Plusieurs dizaines de personnes appartenant à la CGT, et à son service d'ordre selon les grévistes, ont fait évacuer les locaux vers 4 heures du matin. Les négociations sont interrompues depuis la fin de la semaine dernière, les gestionnaires de l'établissement ayant maintenu deux procédures de licenciement.

● ***Banque de France* : l'audience des référés est reportée d'une journée.** – Saisi d'un rapport oral du médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, le 12 janvier, le tribunal de grande instance de Paris a renvoyé au mercredi 13 janvier l'audience de référé sur le conflit de la Banque de France. Ce délai devait être mis à profit pour permettre la levée du blocus des fourgons blindés retenus dans l'imprimerie de Chamalières (Puy-de-Dôme). Le vice-président du tribunal a demandé à l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO et SNA-autonomes) d'intervenir en ce sens.

● **Le juge des référés désignera un « consultant » dans le conflit d'Air Inter.** – Le tribunal des référés d'Evry (Essonne) a décidé, le mardi 12 janvier, de nommer M. Jean-Pierre Mignot, « consultant » dans le conflit qui oppose les trois syndicats de navigants de la compagnie Air Inter – le SNPL, le SPAC et le SNOMAC – à leur direction.

Les deux parties sont tombées d'accord sur la nécessité de demander à un « œil neuf » d'aider le juge à débrouiller leur affaire, mais elles s'opposent sur la mission qui doit lui être assignée : les syndicats souhaiteraient qu'il étudie l'ensemble du contentieux ; la direction veut limiter ses travaux au problème de l'affrètement d'avions de remplacement en cas de grève.

Le président du tribunal tranchera, au plus tard le mercredi 13 janvier, à 11 heures, dans son ordonnance qui précisera l'identité et la mission de ce « consultant ». D'autre part, le même jour, la cour d'appel de Paris se verra déférer les jugements des tribunaux de Bobigny et de Créteil ayant déclaré « illicites », en 1987, les mots d'ordre de grève des syndicats destinés à obtenir le pilotage en équipage à trois des futurs Airbus A-320 conçus pour être conduits par deux pilotes seulement.

### La préparation des contrats de plan

## Les régions placent la formation au premier plan de leurs priorités

**A moins que le gouvernement nommé après l'élection présidentielle ne les remette en cause, les contrats de plan formeront, pour la période 1989-1993, le « noyau dur » de la planification française et des engagements réciproques de l'Etat et de ses partenaires, les régions.**

Les présidents des vingt-deux conseils régionaux de métropole, dont deux seulement (Limousin et Nord-Pas-de-Calais) sont présidés par des élus de l'opposition (socialistes), ont maintenant tous fait parvenir à la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire) et au ministère délégué chargé du plan et de la fonction publique un document qui énonce leurs priorités pour les années à venir. Parallèlement, les préfets de région ont fait le même travail pour le gouvernement en se plaçant du point de vue des intérêts primordiaux de l'Etat.

Une première constatation s'impose au vu des travaux des élus régionaux. La mobilisation régionale pour répondre aux souhaits du gouvernement a été bonne et les régions ont « mis le paquet » pour adresser aux ministres en temps utile des documents précis où apparaît bien la hiérarchie des urgences. Plusieurs régions (Bretagne, Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais) s'y sont prises à l'avance dès le printemps dernier pour mettre au point l'équivalent d'un « plan régional ». Les comités économiques et sociaux ont tous été consultés, certains (Alsace) ayant même fait d'abondants travaux préalables.

Qu'ils soient concis ou détaillés, les documents qui donneront naissance à la fin de l'année aux contrats de plan de la deuxième génération, après ceux de 1984-1988, s'efforcent d'être très sélectifs, notamment en Champagne-Ardenne, en Basse-Normandie, en Midi-Pyrénées, alors que, dans le passé, beaucoup ressemblaient à des catalogues interminables.

Tous insistent sur la nécessaire adaptation des économies régionales à l'échéance de 1992 et à l'ouverture des frontières. L'organisation de « solidarités internes » entre les différentes zones d'une région et la mise en valeur des atouts spécifiques apparaissent aussi comme des objectifs primordiaux. Enfin, sauf exception (l'Ile-de-France), les documents des régions et ceux des préfets proposent des orientations convergentes.

Ce cadre étant tracé, quatre thèmes de préoccupation majeurs apparaissent dans les documents des conseils régionaux, dont on constitue la première des priorités : la formation des hommes et l'éducation. C'est le cas très nettement pour l'Alsace, Poitou-Charentes, la Basse-Normandie, la Franche-Comté, Rhône-Alpes, le Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne.

L'amélioration des communications arrive en tête des objectifs à atteindre pour Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Auvergne, la Lorraine, la Picardie, l'Ile-de-France, la Bourgogne, le Centre et la Bretagne. En général, les régions se disent prêtes à augmenter fortement leurs crédits pour ce type d'investissement mais sollicitent aussi (Lorraine, Alsace, Basse-Normandie) des concours plus substantiels de l'Etat.

Recherche et transferts de technologie viennent en tête des priorités de l'Aquitaine et en seconde ou troisième urgence pour une dizaine d'autres régions. Le Limousin et la Franche-Comté réclament à cor et à cri la décentralisation de laboratoires trop concentrés en Ile-de-France. Chacune des vingt-deux régions voudrait « sa » technopole, voire deux ou trois pôles d'excellence (Lorraine, Rhône-Alpes).

#### Solidarité sociale

Enfin, toutes les régions expriment ouvertement ou en filigrane leur souci d'améliorer la compétitivité des entreprises, que ce soit par le renforcement des fonds propres, les aides à la productique ou l'assistance à l'exportation. Bien sûr, en fonction de sa spécificité géographique ou économique, telle ou telle région insiste sur la mise en valeur d'atouts particuliers. Ici la mer, ou la montagne, ailleurs les parcs naturels, ailleurs encore les équipements sportifs. Quelques régions mettent en exergue des actions de solidarité sociale, principalement à l'égard des personnes âgées et des handicapés (Rhône-Alpes, Bourgogne, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Limousin, Pays de Loire).

Début février, le gouvernement réunira un comité interministériel pour prendre acte des priorités régionales et indiquer aux préfets sur quelles bases ils pourront engager la négociation au fond avec les régions au cours des prochains mois.

F. Gr.

# Économie

## ÉTRANGER

Confronté à de sérieuses revendications salariales

## Le gouvernement suédois présente un projet de budget « basses calories »

STOCKHOLM
*de notre correspondante*

*« Rigide », « sans surprise »*, voire *« terne »* ou *« faible »* : tels sont les qualificatifs qui ont accueilli le projet de loi de finances suédois pour l'exercice budgétaire 1988-1989, annoncé le lundi 11 janvier, par le ministre suédois des finances, M. Kjell-Olof Feldt. Ce dernier l'a présenté lui-même comme un *« budget-santé, sans couche de lard électorale »*, les prochaines législatives devant avoir lieu en septembre prochain.

Un projet basses calories donc, car un obstacle de taille s'opposait à l'annonce de promesses et de réformes : les négociations salariales, engagées récemment, menacent d'être longues et ardues, certaines organisations syndicales revendiquant pour leurs membres des augmentations de salaires supérieures de plusieurs points au plafond de 4 % calculé par le ministre, soutenu sur ce sujet par les organisations patronales. Un premier préavis de grève, concernant près de cinquante mille cadres de l'industrie, a été déposé pour le 18 janvier à treize heures. Une grève qui peut, à elle seule, paralyser des secteurs majeurs de l'industrie, ce dont la Suède se passerait à l'heure où ses exportations, précisément, sont décevantes.

Le ministre des finances a donc choisi d'attendre le printemps pour annoncer les réformes et mesures de plus grande envergure attendues, notamment le réaménagement de la loi sur l'environnement, la politique énergétique et la politique familiale, trois bons sujets électoraux. Les retraités, dont les pensions avaient été rognées par la dévaluation décidée en 1982 par les sociaux-démocrates, de retour à la tête du pays après six années dans l'opposition, devront attendre la prochaine législature avant d'obtenir le réajustement promis. Les mécontents sont nombreux en ce début d'année, qui avaient espéré une garantie de l'amélioration de leur situation. Parmi les bénéficiaires immédiats figurent malgré tout l'enseignement, négligé les années précédentes, les services sanitaires et hospitaliers ainsi que, dans une certaine mesure, la protection de l'environnement.

### La « troisième voie » menacée

Pourtant, la croissance économique a été supérieure aux objectifs pour atteindre 2,5 % en 1987, le plein emploi est presque devenu réalité – le chômage a été ramené à 2 % de la population active – et les investissements sont restés dynamiques. Mais, *« la politique économique de la troisième voie se trouve à un tournant critique »*, selon M. Feldt, qui ne souhaite pas remettre en cause sa stratégie d'assainissement lancée en 1982 par le gouvernement social-démocrate. Il s'agissait alors de réduire, avant tout, le déficit de la balance des comptes courants, de stimuler l'épargne, de renforcer la compétitivité en tenant la bride serrée aux salaires, aux prix et à la consommation.

Après avoir porté ses fruits et relancé l'économie, cette *« troisième voie »* est aujourd'hui menacée.

Le commerce extérieur s'est, en effet, détérioré. Après avoir escompté un excédent de la balance des comptes courants de 3,6 milliards de couronnes (1), le gouvernement a été confronté à un déficit de 4,8 milliards en 1987.

Compte tenu des incertitudes de l'économie internationale, M. Feldt a joué la prudence : 4 % d'augmentation des salaires pour une inflation limitée à 3,4 % en 1988 et un projet de budget presque équilibré, qui ne laisse guère de marge aux extravagances. Les dépenses s'élèvent à 353 milliards de couronnes, les recettes à 341 milliards. Le déficit, 12 milliards de couronnes, soit 1,1 % du PNB est le plus faible depuis le début des années 70. Si ces objectifs sont tenus, le ministre des finances estime pouvoir limiter le déficit de la balance des paiements courants à 12,2 milliards de couronnes en 1988 et à 15,6 milliards en 1989. Si les salaires augmentent de 7 à 8 %, ce déficit pourrait atteindre 20 milliards et l'inflation tourner autour de 5 à 6 %, obligeant le gouvernement à prendre des contre-mesures d'austérité.

Le ministre espère que les Suédois *« comprendront cet avertissement »*. Mais il attend de connaître le résultat des négociations salariales avant de compléter son projet de manière plus substantielle, voire plus *« électorale »*. Grâce aux 5 milliards de couronnes mis en réserve, il dispose d'une petite *« couche de lard »* réconfortante qui lui fait actuellement défaut et il pourrait annoncer, par exemple, une réduction de la pression fiscale, la Suède détenant toujours le record dans cette spécialité.

FRANÇOISE NIETO.

(1) 100 couronnes = 93,5 F.

Un Livre blanc pour Mme Thatcher

## La Grande-Bretagne réforme sa politique d'aide aux entreprises

Depuis l'arrivée de Mme Margaret Thatcher au pouvoir, en 1979, l'idée même de *« politique industrielle »* avait été bannie en Grande-Bretagne, mettant le ministère du commerce et de l'industrie dans une position ambiguë. Lors Young, arrivé à la tête de ce ministère en juin dernier, a décidé de clarifier la situation en annonçant, le mercredi 13 janvier, dans un Livre blanc, une nouvelle définition du rôle de son équipe sous la bannière de la *« stratégie d'entreprise »*.

L'option n'est pas nouvelle. Depuis neuf ans, les gouvernements conservateurs qui se sont succédé sous la direction de Mme Thatcher n'ont cessé de plaider pour la création d'un « climat » favorable aux entreprises et à l'initiative privée au détriment des aides globales du gouvernement. La privatisation n'a fait qu'accentuer cette politique. La réforme annoncée par lord Young n'en a pas moins déçu les conservateurs, alors que son point essentiel, l'abandon de quinze ans d'aide régionale redéployée en faveur d'un soutien plus direct aux sociétés, déchaîne les critiques de l'opposition. Il s'agit, selon de M. Neil Kinnock, le leader travailliste, d'un *« nouvel acte de sabotage »* et non d'une stratégie capable de permettre à la Grande-Bretagne de mieux diversifier son industrie pour compenser la baisse des recettes pétrolières.

### Subventions plus sélectives

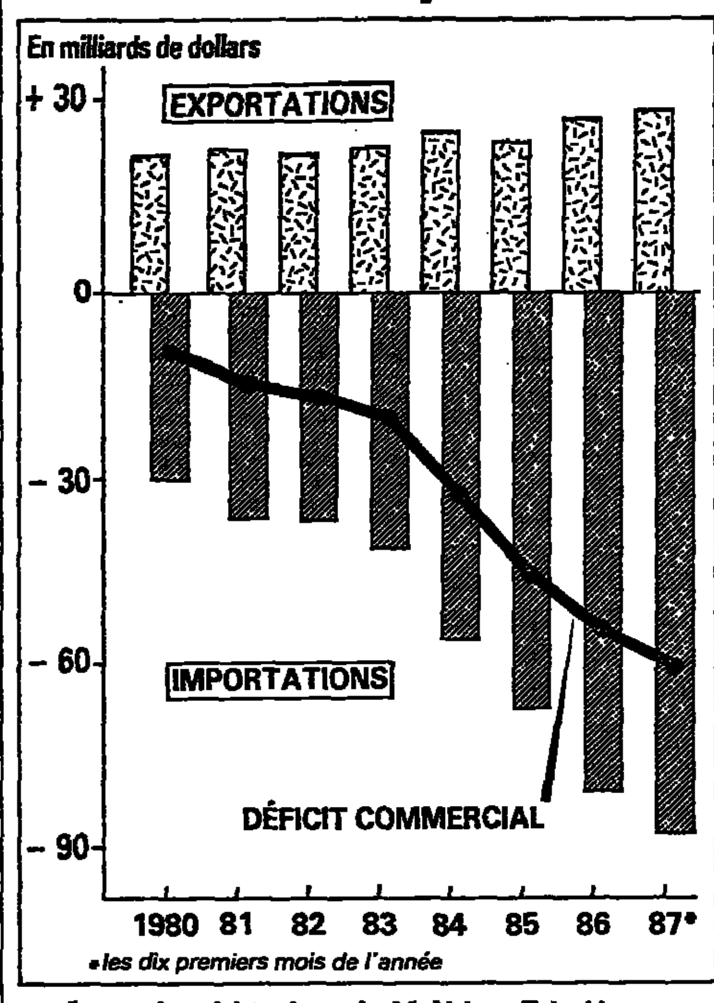
A compter du 1er avril 1988, les aides traditionnellement attribuées aux régions en difficulté seraient remplacées par des subventions beaucoup plus sélectives à des projets. Deux programmes sont en outre prévus en faveur des petites et moyennes entreprises. Ces dernières, principales bénéficiaires de la réforme, pourront, en outre, profiter des conseils des fonctionnaires du ministère, deux cents d'entre eux étant appelés à rejoindre les bureaux régionaux portés au nombre de vingt-quatre. Une approche de « marché » remplacera ainsi l'approche industrielle qui avait jusqu'à présent primé au sein du ministère. Les grandes entreprises se verront livrées à leur sort, les aides dont elles jouissaient étant appelées à baisser fortement.

En dehors de ce changement de taille, le Livre blanc a déçu les milieux d'affaires par ses approximations. S'il entend simplifier les procédures et introduire de nouvelles pratiques lors des fusions pour être en phase avec les propositions de la Commission européenne (une nouvelle loi sur la concurrence et les fusions sera annoncée d'ici un mois), le gouvernement britannique n'abandonne rien de la panoplie en place. Il existera toujours, aux côtés de l'Office of Hair Trading (Office de la concurrence), une commission sur les monopoles et les fusions, contrairement à l'attente de l'organisation patronale, la Confédération de l'industrie britannique (CBI). Quant au programme prévu pour promouvoir l'innovatiton (intitulé Alvey), il disposera de moyens financiers inférieurs aux souhaits des milieux d'affaires : 29 millions de livres de la part du ministère lui-même au cours des trois ans à venir, 55 millions de la part du conseil de recherche pour la science et la technologie.

Dans la ligne de la politique libérale, les propositions du Livre blanc manquent, de l'avis de l'association britannique des chambres de commerce, de la cohérence dont le pays aurait besoin pour tenter de lutter contre les disparités croissantes entre le Nord, mis à mal par le déclin des industries traditionnelles, et le Sud florissant. Il risque surtout de confirmer un désengagement qui n'a cessé depuis 1979 : le budget du ministère de l'industrie et du commerce a, depuis lors, été amputé de plus du quart. Le fait que lord Young ait assuré que l'aide régionale serait en fait simplement redéployée pour passer de 478 millions de livres durant l'exercice budgétaire en cours à 560 millions en 1988-1989 et 513 millions un an plus tard ne rassure guère que les petites et moyennes entreprises.

F. Cr.

## Le déficit américain s'est creusé avec le Japon




**Le premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, rencontre, le mercredi 13 janvier, à Washington, le président Reagan. A l'ordre du jour de ce sommet nippo-américain : la situation économique mondiale et les échanges commerciaux entre les deux pays. Le graphique montre l'évolution significative du déficit commercial américain avec le Japon sur les sept dernières années. Pour remédier à ce déséquilibre, les Etats-Unis demandent à Tokyo de supprimer des barrières commerciales et d'ouvrir des secteurs industriels aux firmes américaines. Ils viennent de remporter un succès, puisque le Japon devrait autoriser prochainement les entrepreneurs américains à participer à des appels d'offres pour plusieurs grands chantiers.**

## Security Pacific, sixième banque américaine abandonne de fait la moitié de ses créances sur le tiers-monde

Security Pacific Corp., sixième banque américaine, a décidé d'accroître ses provisions de 350 millions de dollars pour perte éventuelle sur ses créances dans les pays du tiers-monde.

Cette décision porte à 980 millions les provisions de la banque effectuées à cette fin, soit 54 % du total de ses prêts dans les pays endettés. Security Pacific reconnaît ainsi que plus de la moitié de ses créances ne seront jamais remboursées.

Pour les mêmes raisons, cinq petites banques américaines viennent de décider des mesures similaires : First Wisconsin a augmenté ses provisions de 40 millions de dollars, Midlantic Corp. de 25 millions, Huntington Bancshares de 25 millions également, Indiana National Corp. de 11 millions et Signet Banking Corp. de 21 millions.

American Express Co, premier groupe américain de services financiers, a de son côté annoncé, mardi 12 janvier, une augmentation de 350 millions de dollars de ses provisions pour pertes de sa filiale bancaire internationale, American Express Bank Ltd (AEBL) et la radiation de tous ses engagements dans le secteur privé en Amérique latine.

Les provisions totales d'American Express pour pertes éventuelles sur les prêts s'élèvent désormais à 778 millions de dollars, soit 14 % de la totalité de ses engagements. A la fin de 1986, ces provisions se montaient à 192 millions de dollars.

En mai dernier, le premier groupe bancaire américain Citicorp avait pris l'initiative d'augmenter de 3 milliards de dollars ses provisions dévalorisant ainsi une grande partie de ses créances dans les pays endettés, plus particulièrement en Amérique latine.

L'initiative de la Citicorp avait été alors suivie par toutes les grandes banques qui avaient porté leur provision pour créances douteuses à environ 30 % de leurs prêts aux pays endettés.

Mais la décision de la Security Pacific est apparemment la première émanant d'une des toutes premières banques américaines de les porter au-dessus de 50 %.





# Marchés financiers

## 1,5 milliard de francs de bénéfice pour la poste en 1987

**Pour la seconde année consécutive, la poste affiche un bénéfice : 1,5 milliard de francs en 1987, à comparer avec 134 millions en 1986, pour un chiffre d'affaires de 62,1 milliards de francs.**

Ce surplus sera mis à profit pour réduire légèrement l'endettement de l'établissement, qui reste extrêmement préoccupant : 40,7 milliards de francs, soit 65 % de son chiffre d'affaires. Un vrai boulet pour la poste qui paye bon an mal an quelque 4 milliards de francs de frais financiers.

La poste met en avant plusieurs facteurs pour expliquer l'amélioration de ses résultats : malgré le blocage du prix du timbre de la lettre ordinaire à 2,20 F depuis 1985, les produits d'exploitation (recettes postales) ont progressé de 5,7 %, en raison de l'accroissement du trafic. 17 milliards d'objets ont été déposés l'an passé, soit 4 % de mieux que précédemment. Le volume des lettres en particulier s'est accru sensiblement (+ 5,5 %), reflétant notamment *l'obligation faite aux* particuliers de timbrer depuis février 1987 leurs envois à la Sécurité sociale. Le même phénomène joue pour les plis non urgents (+ 8,5 %).

Les produits financiers ont également progressé, mais ce phénomène est dû à l'*augmentation du taux* d'intérêt (3 % contre 0,01 % en 1986) versé en 1987 par le Trésor sur les fonds des chèques postaux mis à sa disposition. Cette modification a rapporté 3,5 milliards de francs à la poste en 1987 contre 11 millions en 1986. Reste, néanmoins, que le nombre de CCP a augmenté de 5 % l'an passé et que l'avoir moyen journalier des titulaires de ces comptes a progressé plus vite (+ 6,6 %) que les prix. La poste affiche également un accroissement du nombre de comptes d'épargne (livrets A et B, livret d'épargne populaire et CODEVI) ouverts auprès de son réseau, mais le montant cumulé des avoirs en dépôt avait progressé, à la fin de l'année, moins vite (3,05 %) que la dérive des prix.

Malgré l'optimisme affiché le mardi 12 janvier lors de la présentation des résultats, on sait que la poste s'inquiète pour ses activités financières, qui représentent la moitié de l'activité totale de ses dix-sept mille bureaux de poste, et parfois jusqu'à 80 % en zone rurale. La part des chèques postaux est passée de 30 % des comptes à vue en 1970 à 14,3 % en 1986. Sa clientèle est vieillie : les cinquante-cinq ans et plus en représentent 45 %, et les inactifs sont plus nombreux parmi les titulaires des CCP que dans la population (54 % contre 34 %), révélait il y a quelques mois une enquête du ministère.

Côté dépenses, la poste affiche une amélioration de 2 % de sa productivité : les charges de personnel et de fonctionnement n'ont augmenté que de 1,6 % l'an passé, grâce notamment à une réduction de trois mille quarante-trois emplois. Mais, soucieuse de poursuivre sa modernisation, la poste n'a pas « rogné » ses investissements (3,24 milliards contre 2,95 milliards en 1986).

On constate enfin en 1987 une détérioration des délais d'acheminement du courier : 78 % environ des lettres et cartes postales urgentes ont été distribuées le lendemain de leur dépôt (J + 1) et 95 % le surlendemain (J + 2). Ces performances sont moins bonnes que celles de l'année précédente (81 % et 97 % environ), mais la poste attribue cette dégradation aux difficultés – d'ordre climatique ou inhérentes à la grève SNCF – du début de 1987. Pour l'année qui s'ouvre, elle se fixe un taux de 87 % pour la distribution des lettres urgentes le lendemain du jour de dépôt.

FRANÇOISE VAYSSE.

## Les constructeurs automobiles ne pourront plus faire de publicité pour leurs crédits à bas prix

Les constructeurs automobiles ne pourront plus faire de la publicité pour les crédits à bas prix qu'ils offraient depuis un an à leurs clients. Selon un amendement à l'article 4 de la loi du 10 janvier 1978, paru au *Journal officiel* du 6 janvier 1988 : « *Est également interdite, hors des lieux de vente, toute publicité portant sur une opération de financement proposée pour l'acquisition ou la location avec option d'achat d'un bien de consommation, d'une ou plusieurs marques, mais non d'une autre et d'un taux inférieur au coût de refinancement pour la même durée, tel que défini par le Comité de la réglementation bancaire* ».

Ledit Comité vient seulement d'être saisi du problème et ne devrait pas, avant plusieurs semaines, donner sa définition d'« *un coût de refinancement minimum* ». On pense communément que ce taux pourrait s'établir entre 9 % et 10 % sur un an. Cela veut dire que lorsque le Comité aura pris sa décision, les constructeurs automobiles ne pourront plus faire de la publicité pour ces « taux d'appel », tout en continuant de les proposer aux acheteurs de véhicules dans les murs de leurs concessionnaires.

Ainsi prendra fin une guerre du crédit automobile, inspirée de l'exemple américain, qui allait jusqu'au crédit gratuit. Il est à noter qu'en France Peugeot et Citroën avaient refusé de suivre totalement leurs concurrents dans cette voie, estimant que les taux très bas ainsi offerts, à 50 % au moins en dessous des normes habituelles, constituaient une pratique malsaine.



## NEW-YORK, 12 janv. ↓

### Moindre mal

Une reprise de la demande en fin de semaine a permis à la Bourse de New-York de limiter la baisse mardi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a refranchi la barre 1 900, pour clôturer à 1 928,55 points ; en baisse de 16,58 points après avoir perdu plus de 60 points dans la journée. Le niveau des échanges est resté relativement modéré, avec un volume de titres de 165,73 millions, contre 158,98 millions à la séance précédente. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 992 contre 525, et 427 titres sont restés inchangés.

*La majorité des investisseurs ont préféré se tenir à l'écart, redoutant un nouveau retournement de tendance à l'image de vendredi dernier.* Mais la mauvaise santé de la Bourse s'explique surtout par l'attente fébrile du chiffre du commerce extérieur américain pour novembre, qui sera publié vendredi. Les opérateurs sont peu enclins à entrer sur le marché avant l'annonce des résultats dans un climat psychologique toujours incertain. Et ce n'est pas la baisse des taux d'intérêt obligataires et celle des prix du pétrole qui ont suffit à remonter le moral.

La reprise de dernière minute n'a concerné que les valeurs vedettes composant l'indice Dow Jones. Les titres les plus actifs de la Bourse ont été : Pacific Lighting, avec 7,2 millions de titres ; US West Inc, avec 6,3 millions ; Digital Equipment, avec 2,2 millions ; Texaco, avec 2,1 millions ; IBM, avec 2,03 millions et General Electric avec 1,9 million.

| VALEURS | Cours du 11 janv. | Cours du 12 janv. |
|---|---|---|
| Alcoa | 44 1/2 | 44 1/4 |
| Allegis (ex-UAL) | 72 3/4 | 72 3/4 |
| A.T.T. | 28 1/2 | 28 1/8 |
| Boeing | 40 3/4 | 41 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 22 | 22 |
| Du Pont de Nemours | 83 1/2 | 82 1/2 |
| Eastman Kodak | 49 5/8 | 47 5/8 |
| Exxon | 39 | 39 3/8 |
| Ford | 80 | 79 1/4 |
| General Electric | 44 1/4 | 44 |
| General Motors | 62 5/8 | 62 5/8 |
| Goodyear | 57 1/2 | 58 1/4 |
| I.B.M. | 117 7/8 | 115 3/8 |
| I.T.T. | 45 | 45 1/8 |
| Mobil Oil | 40 1/8 | 39 7/8 |
| Pfizer | 50 3/8 | 48 7/8 |
| Schlumberger | 30 3/8 | 30 1/4 |
| Texaco | 37 7/8 | 39 1/4 |
| Union Carbide | 23 1/2 | 23 1/8 |
| U.S.X. | 31 3/8 | 30 5/8 |
| Westinghouse | 51 1/4 | 50 |
| Xerox Corp. | 58 3/8 | 58 |

## PARIS, 12 janvier =

### Maussade

La relative fermeté de Wall Street n'aura eu qu'un effet bénéfique de très courte durée sur la place parisienne. Pendant les échanges de la matinée, qui ne concernent pas toutes les valeurs de la cote officielle, l'indicateur de tendance demeurait positif, progressant jusqu'à + 0,92 %. Mais dès l'ouverture de la séance officielle, à 12 h 30, le baromètre de la Bourse descendait à nouveau au-dessous de zéro. Il terminait la séance à – 0,65 %. Cette baisse, certes légère, traduit bien le sentiment qui domine sous les lambris : l'incertitude, et donc l'attentisme. Les opérateurs préfèrent ne pas prendre de positions significatives, et le marché vit ainsi à un rythme ralenti. Et pourtant la légère détente des taux à court terme aux Etats-Unis ainsi que la relative stabilisation du dollar après les déclarations du président Reagan peuvent apparaître comme des signes favorables. Ils l'ont été sur le MATIF, où le contrat de mars s'est apprécié de 0,31 % à 97,80. Mais ces nouvelles n'entraînent pas pour autant un sentiment d'euphorie. Les intervenants attendent pour se faire une idée sur l'évolution future des taux et du dollar le 15 janvier. Ce jour-là sera publié le chiffre du déficit commercial américain de novembre. De son ampleur dépendra l'évolution du marché à la hausse ou à la baisse. L'annonce du montant du déficit de la balance commerciale d'août a été à l'origine du krach du 19 octobre.

Dans ces conditions de faible activité, les écarts à la hausse et à la baisse étaient peu importants et nettement moindres que la veille. L'agence Havas perdait près de 3 %, tombant à son plus bas de l'année. Elle rejoignait dans cette contre-performance une autre privatisée, le CCF. Pour les hausses, aux côtés de quelques valeurs de BTP comme Auxiliaire d'entreprises ou GTM Entreprise apparaissait la Télémécanique. Cette valeur figure encore dans les listes de titres opéables... tout comme l'étaient Martell et Bénédictine.

## LONDRES, 12 janvier ↓

### Déprimée

La tendance s'est renversée, en fin de séance mardi, à la City, où les intervenants ont été déprimés par le mouvement de repli de Wall Street dès son ouverture. Les valeurs du Stock Exchange, qui avaient progressé régulièrement, terminèrent alors en forte baisse. L'indice FT a clôturé à 1 396,9 et perdait 1,4 % par rapport à lundi. Le volume des transactions a diminué à 23 743, contre 27 733 la veille. Le groupe Pearson demeurait inchangé après sa prise de participation dans le quotidien *les Echos*. De même Sears restait stable, bien qu'il vienne de porter sa part à 28,9 % dans la société de vente par correspondance Freman. Enfin, la chaîne privée de télévision commerciale TV South s'est distinguée à la hausse, après la publication des résultats annuels supérieurs à l'attente. Les valeurs pétrolières étaient, en revanche, affectées par la baisse des cours du brut.

Les mines d'or ont encore reculé, tandis que les fonds d'Etat poursuivaient leur timide reprise.

## TOKYO, 13 janvier ↓

### Nette baisse

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse de 1,33 % mercredi, avec un indice Nikkei en recul de 300,06 yens, à 22 324,99 yens. A l'issue de la séance du matin, l'indice avait déjà perdu 243,79 points, à 22 381,26. Un total de 280 millions de titres ont été échangés dans la première partie de la journée. Les investisseurs ont fait preuve d'une prudence accrue, compte tenu de la baisse de Wall Street et du recul du billet vert. Malgré une intervention de la Banque du Japon, le dollar a fini à 126,30 yens. Il avait clôturé à 127,35/45 la veille. Les valeurs d'exportation ont ainsi subi de nombreuses pertes avec les titres à forte capitalisation, les sidérurgiques, les constructions navales et les financières.

Un marché à terme d'instruments financiers devrait être créé d'ici à la fin de l'année. Il traitera tous les instruments, y compris les devises, mais les transactions à terme sur les actions et les obligations se feront à la Bourse. Les nouvelles règles s'appliqueront également aux produits étrangers.

| VALEURS | Cours du 12 janv. | Cours du 13 jan. |
|---|---|---|
| Akai | 450 | 428 |
| Bridgestone | 1 200 | 1 180 |
| Canon | 952 | 931 |
| Fuji Bank | 3 050 | 3 020 |
| Honda Motors | 1 320 | 1 280 |
| Matsushita Electric | 2 220 | 2 220 |
| Mitsubishi Heavy | 536 | 526 |
| Sony Corp. | 4 870 | 4 780 |
| Toyota Motors | 1 850 | 1 800 |

## FAITS ET RÉSULTATS

● **Snecma transfère ses turbines à gaz à l'allemand Man.** – La Snecma et sa filiale Hispano Suiza (équipements aéronautiques) ont signé un accord avec la société ouest-allemande Man Gutehoffnungshutte (groupe Man) prévoyant le transfert de l'activité de turbines à gaz de Hispano Suiza à Man. Snecma, Hispano Suiza et Man créeront une société commune chargée de la vente des turbines à gaz en France, du développement des turbines existantes et de la mise au point de modèles futurs.

● **Baisse du bénéfice de Philips en 1987.** – Philips, qui tablait sur une croissance en 1987 de son bénéfice, a annoncé, le mardi 12 janvier, que, finalement, il serait inférieur à celui de 1986. Le président du groupe néerlandais, M. Cor Van Der Klugt, a attribué cette érosion à la poursuite de la baisse du dollar, aux provisions pour restructuration opérées par l'entreprise et à une baisse de l'utilisation des capacités de production. Le chiffre d'affaires de Philips a baissé de 4,25 % par rapport à 1986, tandis que le volume des ventes progressait de 7 %. La baisse du chiffre d'affaires est due aux variations des taux de change (9 %) et à des déconsolidations (2 %). Le patron de Philips a expliqué que la baisse du dollar a conduit à de tels changements des positions concurrentielles mondiales qu'il avait été impossible, en 1987, d'augmenter les prix de vente.

● **Robins : American Home Products surenchérit sur Sanofi.** – American Home Products, sixième fabricant mondial de médicaments, qui avait déjà déposé sa candidature en même temps que Sanofi pour acheter le laboratoire américain A.H. Robins (*le Monde* du 26 décembre), vient de majorer son offre en la portant à 700 millions de dollars. Le comité regroupant les actionnaires autres que la famille Robins, soit 58 % du capital, soutient cette proposition. Cette annonce ne devrait pas laisser insensible la Sanofi, dont l'offre d'achat de 600 millions de dollars avait été acceptée par le conseil d'administration à la fin de l'année.

● **Investcorp rachète la boutique Chaumet de Londres.** – La banque d'affaires américano-saoudienne Investcorp a racheté la boutique Chaumet de Londres pour 35 millions de francs. La boutique conservera son emplacement, à Bond Street, et la plupart de ses employés. Investcorp, qui est actionnaire minoritaire du joaillier Tiffany's, a annoncé une extension de l'activité de Chaumet en Asie et aux Etats-Unis.

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P. S.A. | 720 | .... |
| Alain Manoukian | 193 | 185 30 |
| Arnault & Associés | 370 | 355 |
| Asystel | 255 | 255 |
| B.A.C. | 445 | 445 |
| B. Demachy & Assoc. | 390 | 378 |
| B.I.C.M. | 680 | 676 |
| B.I.P. | 404 | 402 |
| Bolloré Technologies | 690 | 695 |
| Boiron | 620 | 620 |
| Câbles de Lyon | 903 | 898 |
| Calberson | 583 | 586 (a) |
| Canal Plus | 367 | 369 |
| Cardif | 890 | 891 |
| C.D.M.E. | 780 | 780 |
| C. Equip. Elect. | 288 50 | 284 |
| C.E.G.I.D. | 536 | 517 |
| C.E.G.E.P. | 142 30 | 136 60 |
| C.E.P.-Communication | 880 | 855 |
| C.G.I. Informatique | 459 30 | 464 |
| Ciments d'Origny | 385 | 385 |
| C.N.I.M. | 282 | 285 |
| Concept | 214 | 205 40 |
| Conforama | 441 | 437 |
| Dafsa | 153 60 | 153 60 |
| Dauphin O.T.A. | 2720 | 2650 |
| Decauville | 1225 | 1240 |
| Deville | 701 | 700 |
| Drouot-Gb. assur. | .... | .... |
| Editions Belfond | 112 40 | 110 |
| Elect. S. Dassault | 372 | 357 |
| Elysées Investiss. | 14 70 | 15 30 |
| Expand | 403 | 386 80 |
| Filipacchi | 331 20 | 305 30 |
| Guintoli | 621 | 596 |
| Guy Degrenne | 768 | 750 |
| I.C.C. | 230 | 229 |
| IDIA | 149 | 149 |
| I.G.F. | 90 | 90 |
| IM2 | 100 50 | 100 80 |
| Int. Metal Service | 167 | 166 |
| La Commande Electro. | 234 | 228 |
| Le gd livre du mois | 167 60 | 166 |
| Loca Investissement | 250 70 | 280 |
| Locamic | 161 20 | 158 |
| Marceau | 248 60 | 250 |
| Media Immobilier | 288 | 300 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Metallurg. Minière | 122 20 | 127 |
| Métrologie Internat. | 272 | 285 |
| Microservice | 118 | 118 |
| M.M.B.M. | 475 | 470 |
| Molex | 185 | 200 |
| Navale-Delmas | 550 | 575 |
| Olivetti-Logabax | 172 80 | 174 |
| Om. Gest. Fin. | 300 | 300 |
| Petit Boy | 124 80 | 121 60 |
| Petroligaz | 304 | 292 o |
| Pier Import | 172 80 | 165 |
| Prouvost (C. In. & Fin.) | 100 40 | 100 20 |
| Rexel | 700 | 675 |
| St-Gobain Emballage | 950 | 912 |
| St-Honoré Matignon | 118 | 117 |
| S.C.G.P.M. | 132 50 | .... |
| Segin | 284 | 284 |
| Seribo | 402 | 386 |
| S.E.P. | 798 | 755 |
| S.E.P.R. | 910 | 910 |
| Sligos | 875 | 875 |
| S.M.T. Goupil | 205 | 198 80 |
| Sodexho | 624 | 600 |
| Sofibus | 380 | 374 o |
| Sopra | 244 20 | .... |
| TF 1 | 170 | 176 |
| Union Financ. de Fr. | 403 | 386 90 |
| Valeurs de France | 310 | 307 |

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

## MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 12-01-88 à 17 heures

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Mars dernier | Juin dernier | Sept. dernier | Déc. dernier | OPTIONS DE VENTE Mars dernier | Juin dernier | Sept. dernier | Déc. dernier |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Lafarge Cop. | 1100 | 160 | – | – | – | 78 | 110 | 145 | – |
| Paribas | 320 | 24 | 34 | – | – | 35 | 45 | – | – |
| Peugeot | 1100 | 35 | – | – | – | 225 | – | – | – |
| Thomson-CSF | 136 | 17 | – | – | – | 17,50 | 23 | – | – |
| Elf-Aquitaine | 200 | 50 | 62 | – | – | 5,90 | 11 | – | – |
| Midi | 1000 | 150 | – | – | – | 85 | – | – | – |

## MATIF

*Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 janv. 1988*

Nombre de contrats : 43 625

| COURS | ÉCHÉANCES Mars 88 | Juin 88 | Sept. 88 | Déc. 88 |
|---|---|---|---|---|
| Dernier | 97,80 | 96,75 | 96,20 | – |
| Précédent | 97,40 | 96,40 | 95,90 | – |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 5,4975 F ↓**

La monnaie américaine a clôturé mercredi à 126,30 yens sur le marché japonais, en baisse de 1,70 yen. Le mouvement de recul se poursuivait sur les places européennes dans une ambiance très calme. A Paris, le dollar s'échangeait à 5,4975 F, contre 5,5275 F au fixing de mardi.

| FRANCFORT | 12 janv. | 13 jan. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,630 | 1,6275 |

| TOKYO | 12 janv. | 13 jan. |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 128 | 126,30 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (13 jan.) ... 7 7/8 %

New-York (12 janv.) ... 6 5/8-6 11/16 %

### BOURSES

**PARIS** (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

| | 11 janv. | 12 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 98,7 | 98,3 |
| Valeurs étrangères | 103,1 | 103,4 |

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 276,9 | 279,3 |

**NEW-YORK** (Indice Dow Jones)

| | 11 janv. | 12 janv. |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 945,13 | 1 928,55 |

**LONDRES** (Indice « Financial Times »)

| | 11 janv. | 12 janv. |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 417,4 | 1 396,9 |
| Mines d'or | 296,5 | 290,8 |
| Fonds d'Etat | 87,40 | 87,54 |

**TOKYO**

| | 12 janv. | 13 janv. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 22 625,05 | 22 324,99 |
| Indice général | 1 799,42 | 1 775,80 |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | + haut | UN MOIS Rep. + ou dép. – | | DEUX MOIS Rep. + ou dép. – | | SIX MOIS Rep. + ou dép. – | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 5,4970 | 5,4990 | + 35 | + 50 | + 75 | + 100 | + 270 | + 350 |
| $ can. | 4,2612 | 4,2661 | – 45 | – 07 | – 64 | – 35 | – 97 | – 20 |
| Yen (100) | 4,3558 | 4,3608 | + 149 | + 172 | + 289 | + 330 | + 922 | +1 006 |
| DM | 3,3765 | 3,3798 | + 128 | + 152 | + 257 | + 286 | + 824 | + 902 |
| Florin | 3,0046 | 3,0074 | + 90 | + 102 | + 180 | + 199 | + 595 | + 648 |
| FB (100) | 16,1344 | 16,1498 | + 159 | + 242 | + 339 | + 508 | +1 318 | +1 795 |
| FS | 4,1426 | 4,1471 | + 221 | + 242 | + 403 | + 433 | +1 156 | +1 247 |
| L (1 000) | 4,5904 | 4,5959 | – 95 | – 64 | – 187 | – 140 | – 508 | – 407 |
| £ | 10,0630 | 10,0742 | – 84 | – 40 | – 168 | – 92 | – 412 | – 222 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6 5/8 | 6 7/8 | 6 15/16 | 7 1/16 | 7 1/16 | 7 3/16 | 7 3/8 | 7 1/2 |
| DM | 3 | 3 1/4 | 3 1/8 | 3 1/4 | 3 1/4 | 3 3/8 | 3 7/16 | 3 9/16 |
| Florin | 4 1/8 | 4 3/8 | 4 1/4 | 4 3/8 | 4 1/4 | 4 3/8 | 4 7/16 | 4 9/16 |
| F.B. (100) | 6 1/2 | 7 | 6 7/16 | 6 3/4 | 6 7/16 | 6 3/4 | 6 9/16 | 6 15/16 |
| F.S. | 0 1/4 | 1 | 1 5/8 | 1 3/4 | 2 | 2 1/8 | 2 13/16 | 2 15/16 |
| L (1 000) | 9 1/4 | 10 1/4 | 9 3/4 | 10 1/4 | 10 1/8 | 10 1/2 | 10 7/8 | 11 1/4 |
| £ | 7 7/8 | 8 1/8 | 8 9/16 | 8 11/16 | 8 13/16 | 8 15/16 | 9 1/4 | 9 3/8 |
| F. franç. | 7 3/4 | 8 1/4 | 8 5/16 | 8 7/16 | 8 7/16 | 8 9/16 | 8 7/8 | 9 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

# Marchés financiers

## BOURSE DU 12 JANVIER

Cours relevés à 17 h 32

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1806 | 4,5 % 1973 | 1760 | 1755 | 1755 | − 0 28 |
| 4120 | C.N.E. 3% | 4040 | 4040 | 4040 | .... |
| 1053 | B.N.P. T.P. | 1011 | 1012 | 1012 | + 0 10 |
| 1030 | C.C.F. T.P. | 1000 | 981 | 979 | − 2 09 |
| 1098 | Créd. Lyon. T.P. | 1033 | 1031 | 1031 | − 0 19 |
| 1200 | Renault T.P. | 1254 | 1250 | 1249 | − 0 39 |
| 1725 | Rhône-Poul. T.P. | 1625 | 1625 | 1623 | − 0 11 |
| 1220 | St-Gobain T.P. | 1290 | 1278 | 1278 | − 0 92 |
| 1150 | Thomson T.P. | 1138 | 1138 | 1138 | .... |
| 320 | Accor | 318 | 318 | 316 | − 0 63 |
| 415 | Agence Havas | 402 | 388 | 388 | − 3 48 |
| 520 | Air Liquide | 493 | 493 | 491 10 | − 0 39 |
| 2000 | Alcatel | 1943 | 1936 | 1930 | − 0 67 |
| 1280 | Als. Superm. | 1246 | 1246 | 1246 | .... |
| 230 | A.L.S.P.I. | 202 | 204 | 200 | − 0 99 |
| 255 | Alsthom ★ | 229 | 233 90 | 229 | .... |
| 1520 | Arjom. Prioux | 1515 | 1525 | 1530 | + 0 99 |
| 330 | Aussedat-Rey | 312 | 309 50 | 305 10 | − 2 21 |
| 760 | Aux. Entrepr. ★ | 795 | 798 | 824 | + 3 65 |
| 705 | Av. Dassault ★ | 671 | 672 | 670 | − 0 15 |
| 280 | BAFIP | 283 | 291 | 290 | − 1 02 |
| 280 | Bail-Equipem. ★ | 270 | 278 20 | 270 | .... |
| 940 | Bail Investiss. | 954 | 975 | 950 | − 0 42 |
| 280 | B.N.P. C.I. | 235 | 233 | 231 | − 1 70 |
| 380 | Cie Bancaire ★ | 356 | 353 10 | 350 20 | − 1 63 |
| 240 | Bazar H.-V. | 275 50 | 271 20 | 269 | − 2 36 |
| 340 | Béghin-Say ★ | 315 | 313 90 | 302 | − 4 13 |
| 610 | Berger (Gle) | 545 | 544 | 544 | − 0 18 |
| 485 | Bic ★ | 480 | 486 | 475 | − 1 04 |
| 725 | B.I.S. | 745 | 749 | 727 | − 2 42 |
| 2210 | Bongrain S.A. | 2029 | 2079 | 2065 | + 1 77 |
| 935 | Bouygues | 885 | 875 | 870 | − 1 69 |
| 65 | B.P. France ★ | 83 40 | 83 50 | 80 50 | − 4 57 |
| 4350 | B.S.N. | 4260 | 4280 | 4280 | + 0 47 |
| 1480 | Cap Gem. S. ★ | 1400 | 1420 | 1381 | − 1 36 |
| 1140 | Carnaud | 1056 | 1075 | 1075 | + 1 80 |
| 2480 | Carrefour ★ | 2330 | 2360 | 2315 | − 0 64 |
| 117 | Casino | 122 10 | 121 50 | 118 | − 3 36 |
| 100 | Casino A.D.P. | 98 80 | 98 40 | 97 10 | − 1 72 |
| .... | C.C.M.C. | 950 | 950 | 950 | .... |
| 630 | Cetelem | 635 | 631 | 631 | − 0 63 |
| 510 | Cima | 465 | 466 | 470 | + 1 08 |
| 1250 | C.F.A.O. | 1222 | 1200 | 1200 | − 1 80 |
| 220 | C.G.E. | 209 90 | 210 10 | 210 10 | + 0 10 |
| 775 | C.G.I.P. ★ | 740 | 740 | 735 | − 0 68 |
| 750 | Chargeurs S.A. | 687 | 687 | 687 | .... |
| 885 | Ciments franç. ★ | 845 | 835 | 816 | − 3 43 |
| 350 | Club Méditerr. ★ | 351 | 362 | 346 | − 1 42 |
| 160 | Codetel ★ | 156 30 | 160 50 | 156 | − 0 19 |
| 325 | Cofimeg | 326 | 326 | 327 | + 0 31 |
| 1780 | Colas | 1706 | 1735 | 1738 | + 1 81 |
| 200 | Compt. Entrepr. | 205 | 208 | 200 | − 2 44 |
| 510 | Compt. Mod. ★ | 519 | 519 | 524 | + 0 96 |
| 920 | Créd. Foncier | 860 | 858 | 855 | − 0 58 |
| 380 | Crédit F. Imm. | 363 | 363 | 363 | .... |
| 107 | C.C.F. | 107 | 107 | 107 | .... |
| 510 | Créd. Lyon. (CI) | 501 | 497 | 497 | − 0 80 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 610 | Crédit Nat. ★ | 622 | 630 | 627 | + 0 80 |
| 140 | Crouzet ★ | 125 90 | 130 40 | 125 | − 0 71 |
| 2050 | Damart S.A. | 2101 | 2100 | 2100 | − 0 05 |
| 315 | Darty ★ | 305 | 306 | 302 | − 0 98 |
| 245 | Darty (DP) | 254 | 254 | 243 | − 4 33 |
| 1470 | De Dietrich | 1360 | 1390 | 1300 | − 4 41 |
| 210 | Dév. R.d.C. (LI) | 215 50 | 215 | 215 | − 0 23 |
| 445 | D.M.C. | 413 | 423 | 415 | + 0 48 |
| 285 | Drouot Assur. | 260 | 260 | 261 | + 0 38 |
| 1340 | Docks France ★ | 1298 | 1298 | 1280 | − 1 39 |
| 540 | Dumez ★ | 500 | 505 | 500 | .... |
| 1090 | Eaux (Gén.) | 1047 | 1052 | 1030 | − 1 62 |
| 935 | Ecco ★ | 1050 | 1050 | 1020 | − 2 86 |
| 690 | Electrofinancière | 826 | 825 | 825 | − 0 16 |
| 210 | Elf-Aquitaine | 241 50 | 245 | 244 50 | + 1 24 |
| 195 | — (certific.) | 213 50 | 213 50 | 213 50 | .... |
| 445 | Epeda-B-Faure | 436 | 435 | 435 | − 0 23 |
| 1980 | Essilor | 2130 | 2120 | 2088 | − 1 97 |
| 1400 | Essilor Int. (DP) | 1390 | 1385 | 1399 | + 0 65 |
| 280 | Esso S.A.F. ★ | 280 | 284 | 280 | .... |
| 1190 | Eurafrance | 1214 | 1229 | 1223 | + 0 74 |
| 810 | Eurocom ★ | 750 | 741 | 775 | + 3 33 |
| 2950 | Euromarché | 2500 | 2500 | 2469 | − 1 24 |
| 420 | Europe n° 1 ★ | 384 20 | 395 | 376 | − 2 13 |
| 25 | Eurotunnel | 25 40 | 25 40 | 25 30 | − 0 39 |
| 930 | Exor ★ | 908 | 915 | 900 | − 0 88 |
| 435 | Facom | 425 | 420 | 415 | − 2 35 |
| 945 | Fichet-Bauche | 890 | 900 | 901 | + 1 24 |
| 210 | Financial ★ | 211 50 | 215 | 215 50 | + 1 89 |
| 78 | Fives-Lille | 73 | 72 | 72 | − 1 37 |
| 980 | Fromageries Bel | 972 | 930 | 960 | − 1 23 |
| 890 | Gal. Lafayette ★ | 829 | 825 | 812 | − 2 05 |
| 205 | Gascogne | 206 | 225 | 225 | + 9 22 |
| 1110 | Gaz et Eaux | 1037 | 1050 | 1030 | − 0 68 |
| 290 | Géophysique ★ | 279 | 271 70 | 275 | − 1 43 |
| 1900 | Gerland | 464 | 460 | 460 | − 0 86 |
| 420 | GTM-Entrepose | 362 | 362 | 351 | − 0 28 |
| 435 | Guyenne-Gas. ★ | 420 | 415 10 | 405 | − 3 57 |
| 1730 | Hachette ★ | 1693 | 1689 | 1689 | − 0 24 |
| 425 | Hénin (La) | 415 30 | 418 | 425 50 | + 2 46 |
| 1300 | Hutchinson | 1250 | 1211 | 1201 | − 3 92 |
| 139 | Imétal | 131 30 | 133 40 | 133 40 | + 1 60 |
| 320 | Imm. Plaine-M. | 335 | 330 | 335 | .... |
| 925 | Ingénico | 914 | 901 | 908 | − 0 66 |
| 3380 | Inst. Mérieux | 3011 | 3030 | 3100 | + 2 96 |
| 550 | Interbail ★ | 540 | 538 | 545 | + 0 93 |
| 620 | Intertechnique | 590 | 603 | 594 | + 0 68 |
| 720 | J. Lefebvre | 699 | 700 | 691 | − 1 14 |
| 925 | Lab. Bellon | 935 | 939 | 910 | − 2 67 |
| 1230 | Lafarge-Coppée | 1176 | 1196 | 1171 | − 0 33 |
| 1300 | Lebon ★ | 1325 | 1360 | 1379 | + 4 08 |
| 2250 | Legrand ★ | 2081 | 2100 | 2050 | − 1 49 |
| 1590 | Legrand (DP) ★ | 1720 | 1703 | 1685 | − 2 03 |
| 400 | Leroy-Somer ★ | 380 10 | 394 | 382 | + 0 50 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1470 | Lesieur | 1410 | 1420 | 1425 | + 1 06 |
| 780 | Locabail Immob. | 795 | 790 | 796 | .... |
| 355 | Locafrance ★ | 392 | 385 | 380 | − 3 06 |
| 900 | Locindus | 945 | 940 | 935 | − 1 06 |
| 165 | Luchaire | 171 | 182 | 178 | + 4 09 |
| 1540 | L.V.M.H. | 1640 | 1639 | 1630 | − 0 61 |
| 1210 | Lyonn. Eaux ★ | 1136 | 1120 | 1090 | − 4 05 |
| 45 | Mais. Phénix | 41 | 41 | 40 | − 2 44 |
| 290 | Majorette (Ly) | 291 | 294 | 294 | + 1 03 |
| 235 | Mar. Wendel ★ | 232 | 230 30 | 226 20 | − 2 50 |
| 2380 | Martell | 2390 | .... | .... | .... |
| 1380 | Matra | 1451 | 1450 | 1451 | .... |
| 1410 | Merlin-Gerin ★ | 1306 | 1330 | 1276 | − 2 45 |
| 184 | Michelin | 174 50 | 173 10 | 173 10 | − 0 80 |
| 1180 | Midi (Cie) | 1050 | 1055 | 1021 | − 2 75 |
| 183 | Midland Bk SA ★ | 167 20 | 168 | 167 50 | + 0 18 |
| 850 | Min. Salaig. (Ma) | 600 | 590 | 590 | − 1 67 |
| 30 | M.M. Penarroya | 28 50 | 25 50 | 28 10 | − 1 51 |
| 42 | Moulinex | 41 25 | 40 20 | 40 | − 3 03 |
| 730 | Navig. Mixtes | 680 | 671 | 669 | − 1 62 |
| 78 | Nord-Est | 91 | 92 10 | 92 10 | + 1 21 |
| 270 | Nordon (Ny) | 320 | 310 | 310 | − 3 13 |
| 340 | Nouvelles Gal. | 344 | 342 | 342 | − 0 58 |
| 640 | Occident. (Gén.) | 616 | 616 | 626 | + 1 62 |
| 875 | Omn.F.Paris | 946 | 942 | 946 | .... |
| 194 | Olida-Caby | 214 | 216 | 213 | − 0 47 |
| 210 | Opfi-Paribas | 270 | 269 | 275 50 | + 2 04 |
| 2580 | Oréal (L') | 2575 | 2551 | 2450 | − 4 85 |
| 325 | Paribas | 307 | 303 | 302 70 | − 1 39 |
| 350 | Paris-Réesc. ★ | 321 | 323 | 312 | − 2 80 |
| 690 | Pechelbronn ★ | 637 | 637 | 621 | − 2 51 |
| 235 | Penhoet | 225 | 220 10 | 232 | + 3 11 |
| 680 | Pernod-Ricard ★ | 645 | 653 | 648 | + 0 47 |
| 925 | Peugeot S.A. | 906 | 920 | 891 | − 1 65 |
| 12 | Poclain | 11 | 10 80 | 10 70 | − 2 73 |
| 440 | Poliet | 425 | 434 50 | 429 | + 0 94 |
| 656 | P.M. Labinal | 630 | 628 | 626 | − 0 63 |
| 2300 | Presses Cité ★ | 2290 | 2320 | 2300 | + 0 44 |
| 1150 | Prétabail Sic. | 1195 | 1180 | 1198 | + 0 25 |
| 480 | Primagaz | 501 | 510 | 502 | + 0 20 |
| 400 | Printemps ★ | 394 | 395 | 394 | .... |
| 1430 | Promodès | 1450 | 1450 | 1450 | .... |
| 850 | Radiotechn. | 920 | 935 | 928 | + 0 87 |
| 74 | Raff. Dist. Total | 76 | 77 90 | 78 10 | + 2 76 |
| 3000 | Redoute (La) ★ | 2225 | 2235 | 2258 | + 1 48 |
| 290 | Rober financière | 285 | 286 | 285 | .... |
| 680 | Roussel-Uclaf | 635 | 621 | 621 | − 2 20 |
| .... | Roussel-C.N.I. | .... | .... | .... | .... |
| 3850 | R. Impériale (Ly) | 3550 | 3580 | 3580 | + 0 85 |
| 154 | Sade | 154 | 159 90 | 159 90 | + 3 83 |
| 1390 | Sagem ★ | 1380 | 1385 | 1390 | + 0 72 |
| 410 | Saint-Gobain | 417 50 | 425 | 428 | + 2 51 |
| 1170 | St-Louis | 951 | 954 | 954 | + 0 32 |
| 925 | Salomon | 945 | 928 | 928 | − 1 80 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1110 | Salvepar | 581 | 570 | 570 | + 1 80 |
| 480 | Sanofi ★ | 485 | 495 | 485 | .... |
| 365 | S.A.T. ★ | 350 | 345 | 350 | .... |
| 29 | Saulnes-Chât. (6) | 28 80 | 28 65 | 28 70 | − 0 35 |
| 870 | Saupiquet (Na) | 900 | 890 | 890 | − 1 11 |
| 260 | Schneider ★ | 249 10 | 258 | 245 | − 1 65 |
| 77 | S.C.O.A. | 73 50 | 73 80 | 72 30 | − 1 63 |
| 615 | S.C.R.E.G. | 605 | 591 | 591 | − 2 31 |
| 690 | Seb ★ | 622 | 616 | 606 | − 2 57 |
| 480 | Sefimeg ★ | 470 | 469 | 469 10 | − 0 19 |
| 1030 | S.F.I.M. | 1205 | 1230 | 1201 | − 0 33 |
| 32 | S.G.E. | 27 40 | 27 50 | 26 70 | − 2 55 |
| 310 | Sigeaux ★ | 292 | 298 | 288 | − 1 37 |
| 860 | Silic | 760 | 798 | 801 | + 5 39 |
| 610 | Simco-U.P.H. ★ | 587 | 582 | 597 | + 1 70 |
| 330 | Simnor (Li) | 320 50 | 319 | 319 | − 0 47 |
| 780 | Skis Rossignol | 711 | 719 | 710 | − 0 14 |
| 685 | Siminco | 725 | 728 | 715 | − 1 38 |
| 290 | Société Générale | 295 | 296 | 296 | + 0 34 |
| 172 | Sodexco | 171 | 172 | 172 | + 0 58 |
| 148 | Sodero (Na) | 153 | 160 | 160 | + 4 58 |
| 2130 | Sodexho ★ | 2220 | 2195 | 2195 | − 1 13 |
| 90 | Sogenal (Ny) | 90 | 92 | 92 | + 2 22 |
| 260 | Sogerap | 272 | 271 | 278 | + 2 21 |
| 2400 | Sommer-Allib. ★ | 2200 | 2225 | 2171 | − 1 32 |
| 520 | Source Perrier | 535 | 538 | 537 | + 0 37 |
| 565 | Sovac ★ | 549 | 544 | 541 | − 1 46 |
| 340 | Spie-Batignol. | 340 | 330 | 331 | − 2 65 |
| 340 | Strafor ★ | 338 | 340 | 338 | .... |
| 275 | Suez | 267 | 265 | 265 | − 0 75 |
| 260 | Synthelabo ★ | 250 | 250 | 247 | − 1 20 |
| 505 | Talcs Luzenac | 579 | 570 | 570 | − 1 55 |
| 2910 | Tél. Elect. | 2977 | 2950 | 3050 | + 2 45 |
| 775 | Thomson-C.S.F. | 136 30 | 140 | 134 50 | − 1 31 |
| 350 | Total (CFP) ★ | 352 90 | 351 | 352 50 | − 0 11 |
| 71 | — (certific.) | 71 30 | 72 | 71 90 | + 0 84 |
| 790 | T.R.T. ★ | 732 | 742 | 739 | + 0 96 |
| 345 | U.F.B. | 359 | 360 | 355 10 | − 1 09 |
| 600 | U.I.C. ★ | 600 | 600 | 600 | .... |
| 585 | U.I.F. ★ | 580 | 571 | 570 | − 1 72 |
| 835 | U.I.S. | 851 | 861 | 870 | + 2 23 |
| 153 | U.C.B. ★ | 140 90 | 145 | 142 50 | + 1 14 |
| 740 | Unibail | 730 | 735 | 726 | − 0 55 |
| 410 | Valéo | 403 | 401 | 403 | .... |
| 40 | Vallourec | 38 80 | 39 | 39 | + 0 52 |
| 290 | Via Banque | 265 | 270 | 267 | + 0 75 |
| 480 | Elf-Gabon | 588 | 588 | 588 | .... |
| 113 | Amax Inc. | 100 10 | 102 | 101 | + 0 90 |
| 130 | Amer. Express | 129 50 | 136 50 | 129 | − 0 39 |
| 153 | Amer. Teleph. | 155 | 159 | 159 | + 2 58 |
| 97 | Anglo Amer. C. | 86 | 85 | 85 10 | − 0 94 |
| 516 | Amgold | 521 | 520 | 520 | − 0 19 |
| 875 | BASF (Akt) | 818 | 816 | 817 | − 0 12 |
| 805 | Bayer | 862 | 856 | 865 | − 0 81 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 104 | Buffelsfont. | 107 60 | 108 20 | 108 20 | + 0 56 |
| 116 | Chase Manh. | 123 50 | 122 50 | 122 50 | − 0 81 |
| 54 | De Beers | 53 60 | 53 85 | 54 20 | + 1 12 |
| 1370 | Deutsche Bank | 1370 | 1349 | 1349 | − 1 53 |
| 785 | Dresdner Bank | 758 | 763 | 763 | + 0 66 |
| 67 | Driefontein Cal | 72 | 69 10 | 70 | − 2 78 |
| 475 | Du Pont-Nem. | 450 | 465 | 463 | + 2 89 |
| .... | Eastman Kodak | 269 | 274 50 | 274 50 | + 2 04 |
| 48 | East Rand | 48 | 45 90 | 44 10 | − 8 13 |
| 185 | Electrolux | 185 50 | 187 | 186 50 | + 0 54 |
| 149 | Ericsson | 152 | 148 40 | 148 40 | − 2 37 |
| 215 | Exxon Corp. | 211 50 | 213 | 215 | + 1 65 |
| 425 | Ford Motors | 420 | 439 | 439 | + 4 52 |
| 72 | Freegold | 73 | 71 10 | 72 | − 1 37 |
| 86 | Gencor | 86 80 | 85 | 85 20 | − 1 84 |
| 250 | Gén. Electr. | 238 20 | 245 | 232 | − 2 60 |
| 345 | Gén. Belgique | 435 | 453 | 458 | + 5 29 |
| 345 | Gen. Motors | 336 | 342 | 342 | + 1 79 |
| 90 | Goldfields | 93 | 92 | 91 90 | − 1 18 |
| 47 | Gd Metropolitain | 43 80 | 44 | 44 | + 0 46 |
| 60 | Harmony | 62 60 | 62 10 | 61 10 | − 2 40 |
| 51 | Hitachi | 52 80 | 52 | 52 | − 1 52 |
| 870 | Hoechst Akt. | 815 | 811 | 814 | − 0 12 |
| 111 | Imp. Chemical | 111 | 116 10 | 116 50 | + 4 95 |
| 645 | IBM | 638 | 646 | 630 | − 1 25 |
| 250 | ITT | 247 | 246 30 | 246 50 | − 0 20 |
| 162 | Ito-Yokado | 162 30 | 162 70 | 162 | − 0 18 |
| 93 | Matsushita | 96 | 95 80 | 95 80 | − 0 21 |
| 890 | Merck | 857 | 874 | 874 | + 1 98 |
| 350 | Minnesota M. | 332 | 342 50 | 324 | − 2 41 |
| 205 | Mobil Corp. | 218 10 | 219 50 | 219 50 | + 0 64 |
| 176 | Morgan J.P. | 193 50 | 188 | 188 | − 2 84 |
| 35000 | Nestlé | 33000 | 33000 | 33000 | .... |
| 117 | Norsk Hydro | 131 50 | 131 70 | 131 70 | + 0 15 |
| 166 | Ofsil | 170 | 168 | 170 | .... |
| 1300 | Petrofina | 1408 | 1435 | 1435 | + 1 92 |
| 505 | Philip Morris | 466 20 | 472 | 472 | + 1 24 |
| 81 | Philips | 79 70 | 79 50 | 79 50 | − 0 25 |
| 81 | Placer Dome | 81 | 82 | 81 | .... |
| 350 | Quilmès | 351 | 336 | 335 | − 4 56 |
| 435 | Randfontein | 475 | 456 | 456 | − 4 |
| 590 | Royal Dutch | 611 | 615 | 610 | − 0 16 |
| 34 | Rio Tinto Zinc | 35 10 | 35 80 | 35 80 | + 1 99 |
| 85 | St Helena Co | 68 60 | 65 50 | 65 60 | − 4 38 |
| 163 | Schlumberger | 164 | 167 10 | 167 10 | + 1 89 |
| 101 | Shell transp. | 103 80 | 102 50 | 102 50 | − 1 25 |
| 1250 | Siemens A.G. | 1164 | 1170 | 1170 | + 0 52 |
| 220 | Sony | 209 | 206 50 | 206 50 | − 1 20 |
| 205 | T.D.K. | 204 50 | 205 20 | 205 20 | + 0 34 |
| 28 | Toshiba Corp. | 27 30 | 28 70 | 26 70 | − 2 20 |
| 320 | Unilever | 308 | 304 | 304 | − 1 30 |
| 188 | Unit. Techn. | 187 | 190 | 190 | + 1 60 |
| 560 | Vaal Reefs | 608 | 590 | 591 | − 2 80 |
| 270 | Volvo | 255 | 261 30 | 261 30 | + 2 47 |
| 250 | West Deep | 238 | 233 50 | 234 | − 1 68 |
| 315 | Xerox Corp. | 320 | 319 10 | 319 | − 0 31 |
| 1 58 | Zambia Corp. | 1 57 | 1 59 | 1 60 | + 1 91 |

### Comptant (sélection)

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| **Obligations** | | |
| Emp. 7 % 1973 | 8864 | ... |
| Emp. 8,80 % 77 | 128 10 | 5 880 |
| 8,80 % 78/93 | 100 | 4 954 |
| 10,80 % 79/94 | 103 40 | 3 896 |
| 13,25 % 80/90 | 104 50 | 8 109 |
| 13,80 % 81/89 | 104 72 | 13 724 |
| 16,20 % 82/90 | 111 85 | 16 200 |
| 16 % juin 82 | 113 40 | 9 630 |
| 14,60 % fév. 83 | 112 90 | 13 040 |
| 13,40 % déc. 83 | 114 20 | 0 842 |
| 12,20 % oct. 84 | 108 75 | 3 283 |
| 11 % fév. 85 | 108 30 | 9 825 |
| 10,25 % mars 86 | 100 45 | 0 608 |
| ORT 12,75 % 83 | 1817 | ... |
| OAT 10 % 2000 | 98 80 | 6 311 |
| OAT 9,90 % 1997 | 103 30 | 8 898 |
| OAT 9,80 % 1996 | 99 | 9 344 |
| Ch. France 3 % | .... | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 85 | 0 331 |
| CNB Paribas | 102 05 | 0 331 |
| CNB Suez | 102 10 | 0 331 |
| CNI janv. 82 | 101 80 | 0 331 |
| PTT 11,20 % 85 | 103 70 | 1 550 |
| CFF 10,30 % 86 | .... | .. |
| CNE 11,50 % 85 | 105 10 | 6 394 |
| CRT 8 % 86 | 93 80 | 6 219 |
| CRH 10,90 % déc. 85 | 100 90 | 0 375 |
| [illegible] I. 8% 6/7 | 70 50 | 7 150 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Actions** | | |
| Aciers Peugeot | 430 | 430 |
| Agache (Sté Fin.) | 1510 | 1510 |
| A.G.F. (St Cent.) | 435 | 435 |
| Applic. Hydraul. | 650 | 650 |
| Arbel | 380 | 355 |
| Artois | 161 | 160 90 |
| Avenir Publicité | 470 | 484 |
| Bain C. Monaco | 175 | 171 |
| Banque Hypoth. Eur. | 381 | 380 |
| Béghin-Say (C.I.) | 230 | 236 |
| B.G.L. | 585 | 585 |
| Blanzy-Ouest | 600 | 576 |
| B.N.P. Intercontin. | 219 | 214 |
| Bénédictine | 6100 | .... |
| Bon-Marché | 775 | 775 |
| B.T.P. | 136 | 136 |
| Cail | 803 | 800 |
| Cambodge | 745 | 738 |
| C.A.M.E. | 134 50 | 129 |
| [illegible] | 226 60 | 197 80 o |
| [illegible]-Lorraine | 486 | 486 |
| C.E.G.Frig. | 443 | 430 |
| Centen. Blanzy | 1860 | 1881 o |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Centrest (Ny) | 176 | 176 |
| Cerabati | 110 | 114 |
| Chambourcy (M.) | 850 | .... |
| Champex (Ny) | 152 | 146 o |
| C.I.C. (Financ. de) | 202 | 198 |
| C.I. Maritime | 670 | 670 |
| Citram (B) | 361 | .... |
| Clause | 450 | 445 |
| Cofradel (Ly) | 986 | 985 |
| Cogifi | 350 | 340 |
| Comiphos | 279 | 283 |
| Cie Industrielle | 1980 | 1950 |
| Comp. Lyon-Alem. | 270 | 285 |
| Concorde (La) | 719 | 740 |
| C.M.P. | 13 90 | 13 35 |
| Créd. Gén. Ind. | 520 | 520 |
| Cr. Universel (Cie) | 529 | 550 |
| Créditel | 135 | 135 |
| Darblay S.A. | 386 | .... |
| Delalande S.A. | 860 | 894 |
| Delmas-Vielj. (Fin.) | 1400 | 1456 d |
| Didot-Bottin | 750 | 750 |
| Eaux Bass. Vichy | 1170 | 948 o |
| Eaux Vittel | 1752 | 1760 |
| Economats Centre | 305 | 304 |
| Electro-Banque | 265 | 265 |
| Elf-Antargaz | 700 | .... |
| E.L.M. Leblanc | 575 | 576 |
| [illegible]-Bretagne | 202 | 200 |
| Entrepôts Paris | 445 | 435 |
| Epargne (B) | 2912 | .... |
| Europ. Accumul. | 31 70 | 33 |
| Eternit | 1800 | 1603 |
| Finalens | 167 | 167 |
| FIPP | 143 30 | 149 |
| Focep | 442 | 480 |
| Foncière (Cie) | 385 | 380 |
| Fonc. Lyonnaise | 570 | 685 |
| Foncina | 478 | 476 |
| Forinter | 1080 | 1080 |
| Fougerolle | 246 | 245 |
| France I.A.R.D. | 200 | 200 |
| France (La) | 3735 | 3740 |
| From. Paul Renard | 380 | 392 |
| GAN | 650 | 643 |
| Gaumont | 340 | 353 |
| Gévelot | 426 | 443 d |
| Gr. Fin. Constr. | 420 | 409 |
| Gds Moul. Paris | 307 | 303 |
| Groupe Victoire | 375 | 375 |
| G. Transp. Ind. | 462 | 450 |
| H.E.F. | 97 80 | .... |
| Immindo S.A. | 454 | 455 |
| Imminvest | 255 | 255 |
| Immobail | 407 | 401 |
| Immobanque | 720 | 700 |
| Immob. Marseille | 8850 | 7540 |
| Immofice | 473 | 483 10 |
| Invest. (Sté Cent.) | 2800 | 2750 |
| Jaeger | 109 80 | 108 |
| Lafitte-Bail | 436 | 448 |
| Lambert Frères | 180 | 172 80 |
| Lille-Bonnières | 435 | 435 |
| Loca-Expansion | 255 | 255 |
| Locafinancière | 325 | 325 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Locamil | 595 | 580 |
| Louvre (Sté) | 1026 | 1036 |
| Lucia | 865 | 880 |
| Machines Bull | 89 40 | 89 40 |
| Magasins Uniprix | 143 | 145 |
| Magnant S.A. | 119 50 | 115 |
| Maritimes Part. | 197 50 | 193 |
| Métal Déployé | 335 | 348 40 |
| Mors | 74 10 | 57 20 o |
| Navig. (Nat. de) | 41 | 42 10 |
| OPB Paribas | 155 20 | 155 |
| Optorg | 155 10 | 155 10 |
| Oréal (L') C.I. | 1325 | 1241 |
| Origny-Desvroise | 805 | 775 |
| Palais Nouveauté | 415 | 405 |
| Paribas-CIP | 267 30 | 257 |
| Paris France | 181 | 180 |
| Paris-Orléans | 236 | 225 50 |
| Parsanbea | 225 60 | 216 60 |
| Patern. Fing. Div. | 1225 | .... |
| Pathé-Cinéma | 328 50 | 338 |
| Pechiney (cert. inv.) | 213 | 204 50 o |
| Piles Wonder | 720 | 720 |
| Piper-Heidsieck | 451 | 446 |
| P.L.M. | 86 20 | 89 60 |
| Porcher | 322 50 | 315 |
| Promodès | 780 | 750 |
| Providence S.A. | 1405 | 1390 |
| Publicis | 2048 | 2000 |
| Raff. Souf. R. | 74 50 | 72 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 320 | 318 |
| Ricqlès-Zan | 170 | .... |
| Rochefortaise S.A. | 700 | 639 o |
| Rochette-Cenpa | 33 15 | .... |
| Rosario (Fin.) | 660 | 626 |
| Roudière | 200 | 195 |
| Rougier et Fils | 36 80 | 43 d |
| Sacer | 417 80 | 403 |
| SAFAA | 294 | 282 20 o |
| Safic-Alcan | 770 | 770 |
| SAFT | 970 | 950 |
| Saga | 175 | 173 |
| St-Gobain C.I. | 414 50 | 410 |
| Salins du Midi | 424 | 420 |
| Santa-Fé | 128 | 130 |
| Sasam | 87 50 | .... |
| Savoisienne (M) | 240 | .... |
| SCAC | 353 | 353 |
| Senelle Maubeuge | 241 | 240 |
| S.E.P. (M) | 150 | 150 |
| Serv. Equip. Véh. | 65 | 64 60 |
| Sicli | 203 | 203 |
| Sicotel | 310 | 302 |
| Simnin | 249 60 | 250 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 349 50 | 345 30 |
| Sté Générale-CIP | 268 | 268 |
| Sofal financière | 1610 | 1610 |
| Soficel | 650 | 650 |
| Soffo | 449 | 449 |
| Soficomi | 681 | 678 |
| S.O.F.I.P. (M) | 132 | 132 |
| Sofragi | 755 | 795 |
| Soudure Autog. | 315 | 302 |
| Souchel | 574 | 595 |
| S.P.I. | 505 | 510 |
| Squibb | .... | .... |
| Suez (Fin. de)-CIP | 280 | 250 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Stemi | 750 | 843 d |
| Taittinger | 1391 | 1391 |
| Testut-Aequitas | 275 | 276 |
| Tour Eiffel | 418 | 412 |
| Ufiner S.M.D. | 548 | 520 |
| U.A.P. | 215 | 212 |
| U.T.A. | 800 | 800 |
| Veuve Clicquot | 2400 | 2370 |
| Vicat | 1059 | 1030 |
| Viniprix | 1051 | 1030 |
| Virax | 84 90 | 84 90 |
| Waterman S.A. | 649 | 632 |
| Brass. du Maroc | 128 | 133 |
| **Étrangères** | | |
| A.E.G. | 665 | 700 |
| Akzo | 270 | .... |
| Alcan Alum. | 139 50 | 140 |
| Algemene Bank | 110 | 109 |
| American Brands | 242 50 | 248 |
| Am. Petrofina | 298 | .... |
| Arbed | 268 | .... |
| Asturienne Mines | 110 | 105 |
| Banco de Santander | 261 | 268 |
| Bco Pop Espanol | 357 | 356 |
| Banque Morgan | .... | .... |
| Banque Ottomane | 1741 | 1590 |
| B. Régl. Internat. | 50000 | 50000 |
| Br. Lambert | 360 | 360 |
| Canadian-Pacific | 81 10 | 85 |
| CIR | 14 90 | .... |
| Commerzbank | 666 | 675 |
| Dart. and Kraft | 262 | 270 80 |
| De Beers (port.) | 80 | .... |
| Dow Chemical | 470 | 452 |
| Gén. Belgique | 435 | 458 |
| Gevaert | 890 | .... |
| Glaxo | 105 | 98 |
| Goodyear | 317 | 318 |
| Grace and Co | 134 | 133 50 |
| Gulf Canada Corp. | 132 50 | .... |
| Honeywell Inc. | 345 | 327 90 |
| I.C. Industries | 167 | 171 |
| Johannesburg | 705 | 689 |
| Kubota | 21 | .... |
| Latonia | 290 | 290 |
| Midland Bank Plc | 37 75 | 38 |
| Mineral-Ressourc. | 63 90 | 68 20 |
| Nixdorf | 2095 | 1875 |
| Noranda | 110 | 109 |
| Olivetti | 19 80 | 19 |
| Pakhoed Holding | 178 | 175 |
| Pfizer Inc. | 268 | 270 |
| Procter Gamble | 460 | 441 |
| Ricoh Cy Ltd | 48 | 47 |
| Rolinco | 225 | 225 50 |
| Robeco | 242 50 | 245 |
| Rodamco | 442 50 | 440 60 |
| Saipem | 11 50 | 11 90 |
| Shell fr. (port.) | 101 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 200 | 201 |
| Steel Cy of Can. | 88 | .... |
| Tenneco | 220 | 220 |
| Thorn EMI | 55 | 55 |
| Toray indust. Inc | 30 10 | 30 50 |
| Vieille Montagne | 865 | 930 |
| Wagons-Lits | 614 | 595 |
| West Rand | 15 80 | 15 20 |
| **Hors-cote** | | |
| Banque Hydro-Energie | 230 | .... |
| Calciphos | 143 | 140 |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 164 50 | .... |
| Cogedor | 134 | 144 80 |
| C. Occid. Forestière | 190 | .... |
| Coparex | 309 10 | 333 80 |
| Dubois Inv. (Casto.) | 600 | 590 |
| Gachot | 69 | 64 50 |
| Hoogovens | 250 | .... |
| Metrosservice (bons) | 13 20 | 12 80 |
| Nicolas | 568 | 558 |
| Patemelle-R.D. | 3400 | .... |
| Rédillon | 325 | .... |
| Romeuto N.V. | 165 90 | 166 30 |
| S.P.R. | 334 | .... |
| Sté Lecteurs du Monde | 727 | 700 |
| Ulinex | 380 | .... |
| Union Brasseries | 119 | .... |

### Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 12/1 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 526 | 5 527 | 5 350 | 5 780 |
| ECU | 6 873 | 6 874 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 337 630 | 337 680 | 327 500 | 347 500 |
| Belgique (100 F) | 16 131 | 16 136 | 15 600 | 16 600 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 300 450 | 300 430 | 291 | 310 |
| Danemark (100 krd) | 87 960 | 87 930 | 85 | 91 |
| Norvège (100 k) | 87 560 | 87 200 | 84 | 90 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 084 | 10 058 | 9 750 | 10 400 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 243 | 4 235 | 3 500 | 4 400 |
| Italie (1 000 lires) | 4 592 | 4 591 | 4 300 | 4 800 |
| Suisse (100 fr.) | 413 380 | 413 200 | 400 500 | 423 500 |
| Suède (100 krs) | 93 160 | 93 060 | 90 | 96 |
| Autriche (100 sch) | 47 980 | 47 998 | 46 500 | 49 500 |
| Espagne (100 pes.) | 4 955 | 4 958 | 4 700 | 5 200 |
| Portugal (100 esc.) | 4 135 | 4 115 | 3 900 | 4 400 |
| Canada ($ can 1) | 4 288 | 4 289 | 4 100 | 4 500 |
| Japon (100 yens) | 4 308 | 4 323 | 4 180 | 4 380 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 12/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 86300 | 85750 |
| Or fin (en lingot) | 86450 | 85900 |
| Pièce française (20 fr) | 565 | 558 |
| Pièce française (10 fr) | 436 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 587 | 575 |
| Pièce latine (20 fr) | 499 | 499 |
| Souverain | 630 | 627 |
| Pièce de 20 dollars | 3150 | 3100 |
| Pièce de 10 dollars | 1570 | 1540 |
| Pièce de 5 dollars | 930 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3435 | 3355 |
| Pièce de 10 florins | 523 | 520 |
| Or Londres | 479 50 | ..... |
| Or Zurich | 484 50 | 481 |
| Or Hongkong | 484 45 | 482 45 |
| Argent Londres | ..... | ..... |

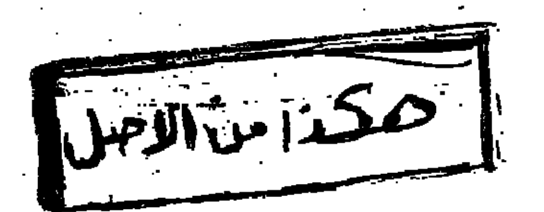
### SICAV (sélection) — 12/1

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 676 78 | 662 23 |
| Actifon | 182 38 | 177 60 |
| Actions France | 372 35 | 358 89 |
| Action Invest. | 323 28 | 308 62 |
| Actions sélectionnées | 481 75 | 464 34 |
| Audificand | 580 64 | 558 65 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 937 49 | 914 62 |
| A.G.F. 5000 | 462 56 | 451 27 |
| A.G.F. ECU | 1056 06 | 1045 60 |
| A.G.F. Interfonds | 403 72 | 393 87 |
| A.G.F. Invest | 91 81 | 89 57 |
| A.G.F. OBLIG. | 1064 01 | 1048 77 |
| A.G.F. Sécurité | 10489 95 | 10489 95 |
| Agfimo | 550 71 | 537 28 |
| Altefi | 215 07 | 207 30 |
| A.L.T.O. | 188 16 | 181 35 |
| Amé-Gan | 4815 22 | 4596 87 ◆ |
| America-Valor | 653 34 | 623 71 |
| Amplitude | 453 74 | 440 52 |
| Arbitrages court terme | 5820 38 | 5809 15 ◆ |
| Argonautes | 334 14 | 323 82 |
| Associc | 1189 37 | 1189 37 |
| Aurecic | 1382 33 | 1342 07 |
| Axa Europe | 111 69 | 106 82 ◆ |
| Axa Investissements | 97 77 | 93 34 ◆ |
| Bourse-Investiss. | 376 16 | 359 09 |
| Bred Associations | 2890 74 | 2882 69 |
| Bred International | 79 20 | 77 65 |
| Capital Plus | 1708 93 | 1708 93 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Compterstrate | 103 87 | 100 84 |
| Convertimmo | 328 79 | 316 14 |
| Cortal court terme | 1288 77 | 1288 77 |
| Cortal Intérêt trim. | 1039 89 | 1020 |
| Cortexa | 834 52 | 796 68 ◆ |
| Crédinter | 441 24 | 428 39 |
| Croissance France | 222 36 | 212 78 |
| Croissance Immobilière | 527 26 | 503 35 |
| Croissance Mercure | 2472 06 | 2400 06 |
| Croissance Prestige | 300 71 | 287 07 |
| Drouot-France | 519 20 | 495 66 ◆ |
| Drouot-Investiss. | 869 93 | 820 94 ◆ |
| Drouot-Sécurité | 237 44 | 226 67 ◆ |
| Drouot-Sélection | 132 97 | 126 94 ◆ |
| Ecuric | 1186 12 | 1170 56 |
| Ecureuil Privatisations | 311 89 | 302 81 |
| Elicoop Sicav | 11515 74 | 11515 74 |
| Elf-Valeurs | 7110 44 | 6937 01 |
| Energie | 225 51 | 215 28 |
| Eparcic | 2859 96 | 2857 |
| Eparcourt Sicav | 4161 01 | 4140 66 |
| Epargne Associations | 24810 36 | 24773 20 ◆ |
| Epargne-Capital | 8011 84 | 7932 51 |
| Epargne-Croiss. | 1324 08 | 1288 64 |
| Epargne-Industr. | 61 30 | 58 52 ◆ |
| Epargne-Inter | 569 63 | 553 41 |
| Epargne J | 54488 67 | 54488 67 |
| Epargne-Long-Terme | 164 10 | 159 71 |
| Epargne-Oblig. | 190 53 | 185 43 |
| Epargne-Quatre | 1029 32 | 1029 32 |
| Epargne-Unie | 1048 69 | 1001 14 |
| Epargne-Valeur | 376 43 | 365 38 |
| Eparoblig | 1208 30 | 1203 89 |
| Epsilon | 1013 83 | 1003 79 |
| Eurinvest Croissance | 1057 83 | 1009 86 |
| Eurinvest Rendement | 1051 68 | 1003 98 |
| Eurocic | 9211 58 | 9075 40 |
| Euro-Croissance | 495 61 | 481 17 |
| Eurodyn | 943 20 | 912 19 |
| Euro-Gan | 3818 39 | 3645 24 ◆ |
| Excelma Orient Sicav | 516 87 | 500 84 ◆ |
| Finord Placement | 61744 12 | 61559 44 |
| Finord Valorisation | 13503 53 | 13238 76 |
| Fonsicav (div. par 10) | 11069 14 | 11069 14 |
| Foncival | 237 35 | 226 59 |
| France-Gan | 4720 50 | 4506 44 |
| France-Garantie | 281 01 | 280 45 |
| France-Investiss. | 392 32 | 384 98 |
| France-Net | 123 29 | 122 07 ◆ |
| France-Obligations | 439 90 | 435 54 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Francic | 318 94 | 309 55 |
| Francic Pierre | 93 65 | 90 92 |
| Francic Régions | 890 85 | 864 90 |
| Fructi-Associations | 1368 61 | 1368 61 |
| Fructicapi | 309 98 | 305 28 |
| Fructicourt | 108121 06 | 108121 06 |
| Fructidor | 241 24 | 237 67 |
| Fructifrance | 824 68 | 809 44 |
| Fructimmo | 228 53 | 221 |
| Fructivalor | 426 41 | 416 01 |
| Fructivar | 83733 37 | 83524 56 |
| Fructi ECU | 572 48 | 564 |
| Fructi-Première | 11314 70 | 11147 49 |
| Futuroblig | 1001 82 | 1000 82 |
| Gestion | 58191 23 | 58046 11 |
| Gestion Amérique | 289 69 | 276 56 |
| Gest. France Europe | 81 27 | 77 58 |
| Gestion Orient | 160 75 | 153 48 |
| Gestion Sécuricourt | 10875 30 | 10767 62 |
| Gestion Associations | 141 | 137 90 ◆ |
| Gestion Indo-Suez | 612 04 | 584 29 |
| Gestion Immobil. Int. | 551 74 | 526 72 |
| Gestion Mobilière | 573 29 | 547 29 |
| Gestion Multi-Oblig. | 393 88 | 376 02 |
| Gest. Rendement | 459 17 | 438 35 |
| Gestion sécurité | 375 24 | 358 22 |
| Gest. Sél. France | 603 18 | 575 83 |
| Haussmann Associat. | 1210 84 | 1208 22 |
| Haussmann court terme | 1234 08 | 1227 91 |
| Haussmann Epargne | 1395 67 | 1395 67 |
| Haussmann Europe | 1860 43 | 1793 19 |
| Haussmann France | 784 49 | 738 88 |
| Haussmann Oblicroiss. | 1239 89 | 1239 89 |
| Haussmann Obligation | 1445 86 | 1393 31 |
| Horizon | 1004 32 | 975 07 |
| Interoblig. | 11609 56 | 11163 04 |
| Interselect France | 378 76 | 367 73 |
| Intervaleurs Indust. | 489 31 | 467 12 |
| Invest. net | 14588 28 | 14558 16 |
| Invest. Obligataire | 18180 80 | 18144 51 |
| Jeune épargne | 230 17 | 226 77 |
| Laffitte-Amérique | 233 83 | 223 23 |
| Laffitte-Expansion | 235 48 | 224 78 |
| Laffitte-France | 263 08 | 251 15 |
| Laffitte-Immobilière | 222 28 | 212 18 |
| Laffitte-Japon | 313 08 | 298 86 |
| Laffitte-Oblig. | 144 53 | 137 98 |
| Laffitte-Rend. | 205 78 | 196 46 |
| Laffitte-Tokyo | 318 21 | 303 78 |
| Lion-Associations | 11634 87 | 11634 87c |
| Lion court terme | 112300 63 | 112300 63 |
| Lion-Institutionnels | 23694 50 | 23636 41 |
| Lionplus | 725 97 | 718 78 |
| Livret portefeuille | 563 61 | 547 19 |
| Méditerranée | 142 48 | 136 02 ◆ |
| Minimax | 28295 67 | 28295 67 |
| Mobiplus | 76822 18 | 74873 45 |
| Mobiprime | 62595 97 | 61976 21 |
| Mondiale Investissem. | 402 76 | 384 50 ◆ |
| Monecic | 5863 72 | 5863 72 |
| Monedon | 52511 90 | 52511 90 |
| Moné J. | 56199 09 | 56199 09 |
| Moselle Unie Sél. | 135 71 | 129 56 ◆ |
| Natio.-Assoc. | 6288 37 | 6275 82 |
| Natio.-Epargne | 13782 79 | 13646 33 |
| Natio.-Court terme | 204853 | 204853 |
| Natio.-Immobilier | 941 90 | 916 69 |
| Natio.-Inter. | 1140 17 | 1108 65 |
| Natio.-Obligations | 536 41 | 522 05 |
| Natio.-Patrimoine | 1225 78 | 1192 97 |
| Natio.-Placements | 65623 60 | 65623 60 |
| Natio.-Revenu | 1022 41 | 1012 29 |
| Natio.-Sécurité | 11051 31 | 11051 31 |
| Natio.-Valeurs | 577 90 | 562 43 |
| Nippon-Gan | 4827 10 | 4608 21 ◆ |
| Nord-Sud Développ. | 1189 50 | 1187 13 ◆ |
| Normet IF | 12503 57 | 12268 40 |
| Oblicic Régions | 1044 65 | 1029 21 |
| Oblicoop Sicav | 1341 82 | 1315 51 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Obligations Convert. | 383 73 | 366 33 ◆ |
| Oblifon | 1042 27 | 1031 95 |
| Optimavalor | 495 81 | 483 72 |
| Orvalor | 5047 12 | 5047 12 |
| Paramérique | 513 62 | 490 33 ◆ |
| Parinrope | 718 34 | 685 77 ◆ |
| Paribas Croissance | 538 77 | 516 81 ◆ |
| Paribas Epargne | 15784 16 | 15762 65 ◆ |
| Paribas France | 80 93 | 78 57 ◆ |
| Paribas Opportunités | 93 39 | 90 67 ◆ |
| Paribas Patrimoine | 488 65 | 488 73 ◆ |
| Paribas Revenu | 93 80 | 92 67 ◆ |
| Parnasse-Valor | 1102 42 | 1101 32 |
| Patrimoine-Retraite | 1669 23 | 1628 70 |
| Parvalor | 516 | 500 97 |
| Phénix Placements | 260 71 | 249 48 |
| Pierre Investiss. | 647 08 | 617 74 |
| Placement A | 785 15 | 785 15 |
| Placement ct-terme | 72724 32 | 72724 32 |
| Placement J | 58677 88 | 58677 88 |
| Placement Premier | 54732 38 | 54732 38 |
| Placements Rendement | 10792 79 | 10792 79 |
| Placements Sécurité | 107810 83 | 107810 83 |
| Placinter | 784 78 | 765 84 |
| Pléiade | 104 50 | 101 46 |
| Première Obligations | 10768 63 | 10737 16 |
| Prévoyance Ecureuil | 103 51 | 100 74 |
| Prif'Association | 22182 88 | 22182 88 |
| Province Investiss. | 431 30 | 411 74 ◆ |
| Quartz | 102 48 | 99 96 |
| Rentacic | 160 61 | 158 24 |
| Revenus Trimestriels | 5483 22 | 5409 13 |
| Revenu Vert | 1128 43 | 1127 30 |
| Rivoli Plus | 1059 82 | 1011 76 |
| St-Honoré Assoc. | 13299 89 | 13233 72 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 665 38 | 654 30 |
| St-Honoré Pacifique | 471 21 | 449 84 |
| St-Honoré P.M.E. | 387 22 | 369 66 |
| St-Honoré Réel | 11629 25 | 11582 92 |
| St-Honoré Rendement | 11484 81 | 11427 67 |
| St-Honoré Services | 422 16 | 405 92 |
| St-Honoré Technol. | 651 96 | 622 40 |
| St-Honoré Valor | 12338 48 | 12240 56 |
| Sécuricic | 11238 50 | 11227 27 |
| Sécuri Taux | 10187 12 | 10187 12 |
| Sélection Croissance | 448 81 | 436 74 |
| Sicaden (Cardan BP) | 718 43 | 707 81 |
| Sicav-Associations | 1437 07 | 1434 92 |
| S.F.I. fr. et étr. | 548 92 | 532 93 |
| Sicav 5000 | 293 62 | 285 76 |
| S.I. Est | 1107 48 | 1057 24 |
| Silvafrance | 449 83 | 437 79 |
| Silvam | 370 34 | 360 43 |
| Silvarente | 204 63 | 202 60 |
| Silvinter | 373 01 | 363 03 |
| S.N.I. | 1067 66 | 1036 55 |
| Sogepargne | 337 31 | 325 12 |
| Sogevar | 913 38 | 871 96 |
| Soginter | 1169 40 | 1116 37 |
| Soleil Investiss. | 429 52 | 410 04 |
| Stratégie Actions | 953 80 | 916 92 ◆ |
| Stratégie Rendem. | 1070 92 | 1037 21 ◆ |
| Technocic | 981 49 | 952 90 |
| Techno-Gan | 5524 02 | 5273 53 ◆ |
| Tillon | 5184 71 | 5113 57 |
| U.A.P. Investiss. | 355 | 342 17 |
| Uni-Associations | 109 34 | 109 34 |
| Unifrance | 388 49 | 370 87 |
| Unifoncier | 1088 87 | 1039 49 |
| Uni-Garantie | 1318 88 | 1292 98 |
| Unigestion | 772 98 | 737 91 |
| Uni-Régions | 2375 02 | 2267 32 |
| Univers | 2134 07 | 2083 90 |
| Univer | 184 53 | 184 53 |
| Univers-Actions | 915 67 | 885 58 |
| Univers-Obligations | 1464 68 | 1416 52 |
| Valorem | 444 19 | 433 36 |
| Valorg | 1555 16 | 1553 61 |
| Valrel | 81913 76 | 81872 81 ◆ |

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde



Les fausses factures de Nancy

# Le président de la chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle est écroué

*NANCY*
*de notre correspondant*

Peu après minuit, mercredi 13 janvier, M. Michel Bouriez, directeur général du groupe Cora et président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, a été inculpé par M. Georges Thiel, juge d'instruction, d'abus de biens sociaux, de faux et usages de faux en écritures commerciales. M. Bouriez a été transféré aussitôt à la maison d'arrêt de Metz-Queuleu, où il a été écroué.

Cette inculpation intervient dans le cours de l'enquête sur une affaire de fausses factures pour laquelle M. Bouriez avait été placé en garde à vue lundi (*le Monde* du 13 janvier et du 20 novembre 1987). Âgé de cinquante-six ans, directeur général de la société Cora (50 hypermarchés, 110 supermarchés, 700 supérettes), dirigeant de plusieurs sociétés filiales, consul de Belgique, M. Michel Bouriez est très connu à Nancy, où il passe pour un « décideur » influent. Il appartient au très important groupe Cora-Révillon, dirigé par son frère Philippe, qui rassemble notamment, outre les activités de distribution, des activités aussi diverses que la communication (les Editions mondiales), la fourrure de grand luxe, l'informatique ou la production audiovisuelle *(voir d'autre part)*.

Pendant la garde à vue de M. Michel Bouriez, l'entreprise de maçonnerie de M. André Gusaï, considéré comme un sympathisant RPR, a déposé son bilan devant le tribunal de commerce de Nancy.

M. Gusaï avait été inculpé par M. Thiel de faux en écritures, d'usage de faux et d'abus de biens sociaux le 18 novembre (*le Monde* du 20 novembre). Tentant de mêler le sort de leur client à celui de M. Michel Bouriez, les avocats de M. Gusaï ont, immédiatement après le dépôt de bilan, demandé la remise en liberté de ce dernier, qui a été refusée par deux fois ces dernières semaines. Au cours d'une perquisition au domicile de M. Gusaï, un certain nombre de factures considérées comme suspectes et concernant notamment une filiale du groupe Cora ont été saisies (*le Monde* du 13 janvier).

Connu pour son opiniâtreté et sa pugnacité, le juge Georges Thiel a inculpé M. Bouriez, dont le défenseur est Me Stéphane Gasse, nouveau bâtonnier du barreau de Nancy, quelques heures après l'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance de Nancy, au cours de laquelle le président Stéphane Lapeire a renouvelé *« sa confiance à l'équipe de magistrats instructeurs, en particulier à son doyen, le premier juge Thiel »*. Celui-ci se tenait au premier rang des magistrats en tenue d'apparat. Le président Lapeire faisait ainsi allusion aux tentations *« d'abus de recours à la requête en suspicion légitime ». « Je ne les apprécie pas beaucoup, et si elles venaient à se multiplier il en résulterait une désorganisation de l'instruction, avec pour conséquence vraisemblable, un allongement des délais de détention »*, a-t-il déclaré.

Par-delà des clivages qui semblent s'être dessinés au sein même de la magistrature locale à propos de certaines méthodes de procédure, il va falloir que le dossier établi par M. Thiel résiste aux analyses de la chambre d'accusation, qui devrait être convoquée rapidement.

JEAN-LOUIS BEMER.

## Les affaires de la famille Bouriez

*« Il n'y a pas de groupe Bouriez »*, déclarait M. Philippe Bouriez, président des affaires que la famille contrôle, à *Médias* en juillet dernier. Ils sont trois frères : l'aîné, Michel, est chargé du développement, et le plus jeune, Jacques, de la gestion de la branche distribution.

La famille Bouriez, toujours très discrète sur ses activités, est présente dans la distribution : enseignes Cora (50 hypermarchés), Gros (une centaine de supermarchés), Corso (700 supérettes), et est en tête dans l'est de la France ; dans les produits de luxe, avec Revillon luxe (fourrures, parfums Revillon et Caron, cosmétiques Ingrid Millet, prêt-à-porter Karl Lagerfeld). Il y a aussi une banque Revillon.

Dans la presse, le groupe contrôle : les Editions mondiales (*Télé-Poche, Intimité, Nous-Deux, Modes et Travaux* à 50 %, imprimeries Del Duca). Le groupe est aussi présent dans l'informatique (Sonovision, ITEP), dans la production audiovisuelle, et a des participations mineures dans les médias (*l'Est républicain*, TF 1). L'ensemble du groupe Cora-Revillon et ses diversifications pèseraient environ 30 milliards de francs de chiffre d'affaires.

● **M. Pinay soutient M. Barre.** – M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, a affirmé, le mercredi 13 janvier dans un entretien accordé à *la Tribune-le Progrès* de Saint-Etienne, que M. Raymond Barre *« est incontestablement le plus dense de tous les candidats en présence »* mais *« il n'a pas le côté chaleureux de Jacques Chirac qui a fait de gros progrès et se montre plus proche de l'opinion publique »*. M. Pinay a également déclaré que s'il était à la place de M. François Mitterrand, il *« ne se représenterait pas »*. Le président de la République *« termine son septennat en beauté »*, estime-t-il en ajoutant : *« Il laisserait un bon souvenir dans l'histoire, ce qui lui tient tout particulièrement à cœur. »*

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 13 janvier

### Net repli

La baisse se poursuivait mercredi 13 décembre. Dès l'ouverture, l'indicateur de tendance perdait 0,96 %. Il descendait jusqu'à 1,75 % en séance. A la hausse figuraient BP France (+ 2,5 %), Crouzet (+ 2,4 %), Casino ADP (+ 1,6 %), Primagaz (+ 1,6 %), Midland (+ 0,8 %), Interbail (+ 0,7 %), et Locafrance (+ 0,5 %). En baisse, on notait Penhoët (– 5,2 %), Signaux (– 5,1 %), Silic (– 5,1 %), Printemps (– 5,1 %), Eurafrance (– 5 %), Thomson (– 4,8 %), SEB (– 4,8 %) et Alsthom (– 3,9 %).

**Valeurs françaises**

| | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 316 | 315 50 | 312 |
| Agence Havas | 388 | 394 | 388 |
| Air Liquide (L') | 491 10 | 492 | 479 |
| Bancaire (Cie) | .... | .... | .... |
| Bongrain | 2065 | 2070 | 2035 |
| Bouygues | 870 | 855 | 843 c |
| B.S.N. | 4280 | 4240 | 4200 |
| Carrefour | .... | .... | .... |
| Chargeurs S.A. | 687 | 677 | 667 |
| Club Méditerranée | .... | .... | .... |
| Eaux (Gén.) | .... | .... | .... |
| Elf-Aquitaine | .... | .... | .... |
| Essilor | .... | .... | .... |
| Lafarge-Coppée | .... | .... | .... |
| Lyonn. des Eaux | 1090 | 1080 | 1023 |
| Michelin | 173 10 | 170 10 | 168 30 |
| Midi (Cie) | .... | .... | .... |
| Moët-Hennessy | 1630 | 1610 | 1590 |
| Navig. Mixtes | 669 | 665 | 657 |
| Oréal (L') | .... | .... | .... |
| Pernod-Ricard | .... | .... | .... |
| Peugeot S.A. | .... | .... | .... |
| Saint-Gobain | 428 | 421 | 418 |
| Sanofi | .... | .... | .... |
| Source Perrier | 537 | 520 | 520 |
| Thomson-C.S.F. | .... | .... | .... |
| Total-C.F.P. | .... | .... | .... |
| Valéo | 403 | 398 | 396 |



A B C D E F G

Les ventes d'armes de la société Luchaire

# Le général Wautrin dément des propos que lui prêtait le rapport Barba

Le général Armand Wautrin, ancien directeur de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD, ex-sécurité militaire), a nié mardi, devant le juge Michel Legrand chargé de l'affaire Luchaire, avoir prononcé une phrase que lui avait attribuée dans son rapport le contrôleur général des armées, M. Jean-François Barba.

Dans son rapport, M. Barba écrivait : *« Le général Wautrin, ancien directeur de la protection et de la sécurité de la défense, m'a confié qu'au printemps 1984 (en mars probablement), au moment où sa direction commençait à avoir des informations sur la destination réelle des munitions exportées par Luchaire, M. Dubos lui avait demandé de « lever le pied » sur cette société ; il avait répondu que les investigations faites par son service découlaient de la mission de la DPSD ; M. Dubos avait alors ajouté : « Vous comprenez, Luchaire alimente les caisses du Parti socialiste. »*

Lors de son audition mardi, le général Wautrin aurait affirmé qu'il pensait que le contrôleur général Barba avait mal interprété ses propos. S'il a confirmé que M. Dubos avait bien demandé de *« lever le pied »*, il a, en revanche, nié avoir dit, contrairement à ce qu'affirme le rapport Barba, que M. Dubos lui avait déclaré : *« Vous comprenez, Luchaire alimente les caisses du Parti socialiste. »* Il aurait simplement indiqué à M. Barba que ses collaborateurs avaient fait différentes remarques telles que *« Luchaire a dû cracher au bassinet »*.

Pour sa part, M. Barba, entendu lundi par le juge Legrand, a maintenu les termes de son rapport et confirmé que le général Wautrin s'était bien fait l'écho de propos de M. Dubos mettant en cause le financement du Parti socialiste.

M. Jean-François Dubos, ancien proche collaborateur de M. Charles Hernu au ministère de la défense, est inculpé depuis le 21 décembre de faux et usage de faux, trafic d'influence et corruption de fonctionnaire. Deux autres personnes, M. Daniel Dewavrin, PDG de la société Luchaire, et M. Guy Motais de Narbonne, un de ses proches collaborateurs, sont inculpés des mêmes chefs, accusés d'avoir livré à l'Iran du matériel de guerre en violant l'embargo décrété à destination de ce pays.

*Sur le vif*

# La poubelle du monde

Vous m'auriez vue ce matin au métro Pont-Marie, échevelée, bouffie, mal réveillée, dérapant, les quatre fers en l'air, sur je ne sais plus quelle cochonnerie, un mégot mouillé enveloppé dans un Kleenex gluant, ramassant dans le désordre mon sac de gym, mes jambes, mon parapluie pour courir après la rame qui me claque ses portes au nez. J'étais mauvaise ! C'est vraiment la saloperie, ces transports en sous-sol !

Je débarque au journal, et qu'est-ce que je vois sur ma machine à écrire ? Une dépêche de l'AFP. Les British – ça, c'est bien eux – ont décidé d'envoyer une équipe de nettoyage sur le Toit du monde. C'est la zone, l'Everest. On trébuche sur des bouteilles de gaz et d'oxygène vides. Les neiges éternelles sont plantées de boîtes de conserve et de pots en carton. Et le vent des cimes souffle joyeusement sur des sacs en plastique qui volètent lourdement avant de s'écraser, crevés, dans une crevasse.

Ça, ça m'a remonté le moral ! Peut-être pas de 10 mètres, mais de 8 882 bons centimètres, la taille de la serrure que la cité universitaire de Nîmes – deux énormes tours en béton – refuse de poser sur les chambres de ses étudiants. Pourquoi ? Ben, tiens, ça ferait pas propre ! Ça ferait des trous dans la porte ! Résultat – c'est une maman qui m'écrit, – comme tout est piqué tout de suite, tout le temps, chaque fois qu'elles partent en week-end ou en vacances, sa fille et ses copines, elles sont obligées de tout embarquer : fringues, cendriers, magnétophones, papier Q, serpillières et balais-brosses. Parce qu'en plus, elles sont censées faire le ménage.

Ça, je demande à voir. Nos gamines, on les connaît. Elles sont pas tellement portées sur la poudre à récurer, alors ce nettoyage par le vide, à temps régulier, moi je trouve ça génial. Pourvu que les balayeurs britanniques aient pas la fichue idée de mettre un cadenas sur l'Himalaya. Déjà que, là-haut, ça fait désordre ; suffirait de se procurer la clé pour que ça tourne à la super-poubelle. Ramassage toutes les semaines en camion-benne !

CLAUDE SARRAUTE.

## M. Jean-Bernard Raimond a ouvert le symposium sur l'identité culturelle européenne

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a ouvert mercredi matin, 13 janvier, au Centre de conférences internationales de Paris, le symposium sur l'identité culturelle européenne, organisé par la direction des affaires culturelles et son ministère. Ce colloque a été préparé par des écrivains français qui se sont rendus en mission dans les différents pays de la Communauté et dont les rapports sont rassemblés sous le titre *Lettres d'Europe*, dans un ouvrage publié par les éditions Albin Michel.

Dans son introduction, le ministre a souligné que si l'idée de doter l'Europe communautaire d'une dimension culturelle n'est pas nouvelle, la méthode retenue, consistant à confier la préparation de ce symposium à des intellectuels, l'est, en revanche.

M. Jean-Bernard Raimond a évoqué certains des éléments qui, historiquement, ont participé à la constitution de cette identité culturelle européenne : *« La libre circulation des biens culturels et des personnes, la constitution de réseaux de savoir, la pratique des langues comme expression du cosmopolitisme européen. »* M. Jean-Bernard Raimond a ensuite fait allusion aux accidents de l'Histoire et à la rupture qui nous sépare désormais de « l'autre Europe », avant de conclure que, par rapport au reste du monde, l'Europe doit aujourd'hui se mobiliser pour faire face à un nouveau défi.



Vers un dépôt de bilan ?

# « Le Matin de Paris » devant le tribunal de commerce

*Le Matin de Paris*, absent des kiosques depuis six jours, est en quête d'une ultime solution de survie. Le conseil de surveillance du quotidien, réuni le mardi 12 janvier, a préféré ne pas demander lui-même le dépôt de bilan, compte tenu de l'existence d'une éventuelle solution de reprise. Celle-ci bénéficie du soutien des actionnaires actuels du journal et émane de Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*. Une seconde solution avait été présentée par un éditeur de magazines spécialisés, mais celui-ci a *« ouvert puis refermé »* le dossier du *Matin*.

Après avoir informé les salariés du *Matin* de la situation dans la matinée du mercredi 13 janvier, M. Didier Tourancheau, président du directoire du *Matin* et membre du groupe des « dix », ces salariés propriétaires du titre depuis août dernier, s'est rendu au tribunal de commerce de Paris afin de lui décrire l'état du journal. Le tribunal pourrait prochainement décider le dépôt de bilan, assorti, le cas échéant, d'une période de redressement judiciaire avant d'examiner les propositions de reprise.

M. Paul Quilès, ancien ministre socialiste de la défense, qui fut président, jusqu'au printemps dernier, de la société éditrice du *Matin*, a démenti, pour sa part, toute volonté de reprendre le titre.

La solution de M. Kahn, qui rassemblerait autour de lui de nouveaux actionnaires apportant 13 à 14 millions de francs, semble donc la seule plausible. Mais le patron de *l'Evénement* pose comme préalable un dépôt de bilan afin *d'« assainir la situation »*.

Un dépôt de bilan du quotidien suivi d'une éventuelle liquidation de la société éditrice permettrait aux cent vingt salariés du *Matin* de percevoir leur salaire de décembre et leur treizième mois, encore impayés, qui leur seraient versés par le groupement des ASSEDIC de la région parisienne (GARP).

Y.-M. L.



## Décès de la critique dramatique Renée Saurel

La critique dramatique Renée Saurel est décédée le 12 janvier à son domicile parisien. Elle était âgée de soixante-dix-huit ans.

[Née a Avignon, elle travailla comme journaliste parisienne de l'après-guerre. A *Combat* d'abord, puis à *l'Express*, à *l'Information*, où elle dirigea les pages culturelles, et aux *Lettres françaises*, où elle fut responsable de la chronique télévision. Mais c'est le théâtre qui fut sa grande passion. Elle assura d'ailleurs la critique dramatique des *Temps modernes* pendant près de trente ans, de 1945 à 1984. Renée Saurel traduisit l'œuvre du dramaturge allemand Horvath et publia en 1975 un essai sur le théâtre allemand contemporain. Pendant la guerre d'Algérie, elle soutint des positions proches de celles de Jean-Paul Sartre et signa avec lui le Manifeste des 121. Par la suite elle s'engagea dans la défense du droit des femmes. Elle signa, en 1971, le manifeste du droit à l'avortement. Elle a publié plusieurs ouvrages pour stigmatiser les mutilations sexuelles féminines, dont *l'Enterrée vive*, en 1981.]

● **Un nouveau président au MRAP.** — Le conseil national du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), réuni le 9 janvier, a élu comme président délégué du mouvement Me Roland Rappaport, avocat à la cour d'appel de Paris. Me George Pau-Langevin, qui exerçait précédemment cette fonction, avait demandé à en être déchargée. Elle demeure membre de la présidence. M. Albert Lévy a été reconduit au poste de secrétaire général.

Le Rallye Paris-Alger-Dakar

## Le Mali interdit le survol de son territoire

La direction du Rallye Paris-Alger-Dakar a retardé, mercredi 13 janvier, le départ de la spéciale de la treizième étape, quelques kilomètres après Niamey, à la suite du refus du Mali d'autoriser le survol de certaines parties de son territoire aux avions étrangers. Les organisateurs du rallye ont pris connaissance, à Niamey, d'un télex de la direction de l'aviation civile malienne libellé ainsi : *« Suite vos demandes, notamment couverture aérienne rallye auto-moto Paris-Dakar. Les aérodromes de Kidal, Tessalit et Poste. Visite et survol interdits aux aéronefs étrangers. »*

Cette interdiction de la couverture aérienne étant indispensable à la bonne marche de l'épreuve, notamment du point de vue de la sécurité. MM. Gilbert Sabine et René Metge, les deux responsables du Dakar, ont aussitôt pris contact avec l'ambassade du Mali à Niamey. *« Nous avons un protocole avec le Mali qui incluait le survol de son territoire »*, a déclaré M. Gilbert Sabine, qui a obtenu l'autorisation de survol pour deux hélicoptères. Le départ de la spéciale devait être donné mercredi en fin de matinée alors que M. Gilbert Sabine poursuivait les négociations à l'ambassade du Mali.

● **MISE AU POINT.** – M. Gérard-Charles Bloch, ancien caporal-chef des Forces françaises de l'intérieur, précise dans une lettre qu'il nous a adressée *« qu'il n'a rien de commun »* avec M. Jean-Charles Bloch, colonel, dont le nom figure dans la liste des personnes soutenant M. Jean-Marie Le Pen (*le Monde* du 12 janvier).

Le numéro du « Monde » daté 13 janvier 1988 a été tiré à 499 523 exemplaires.